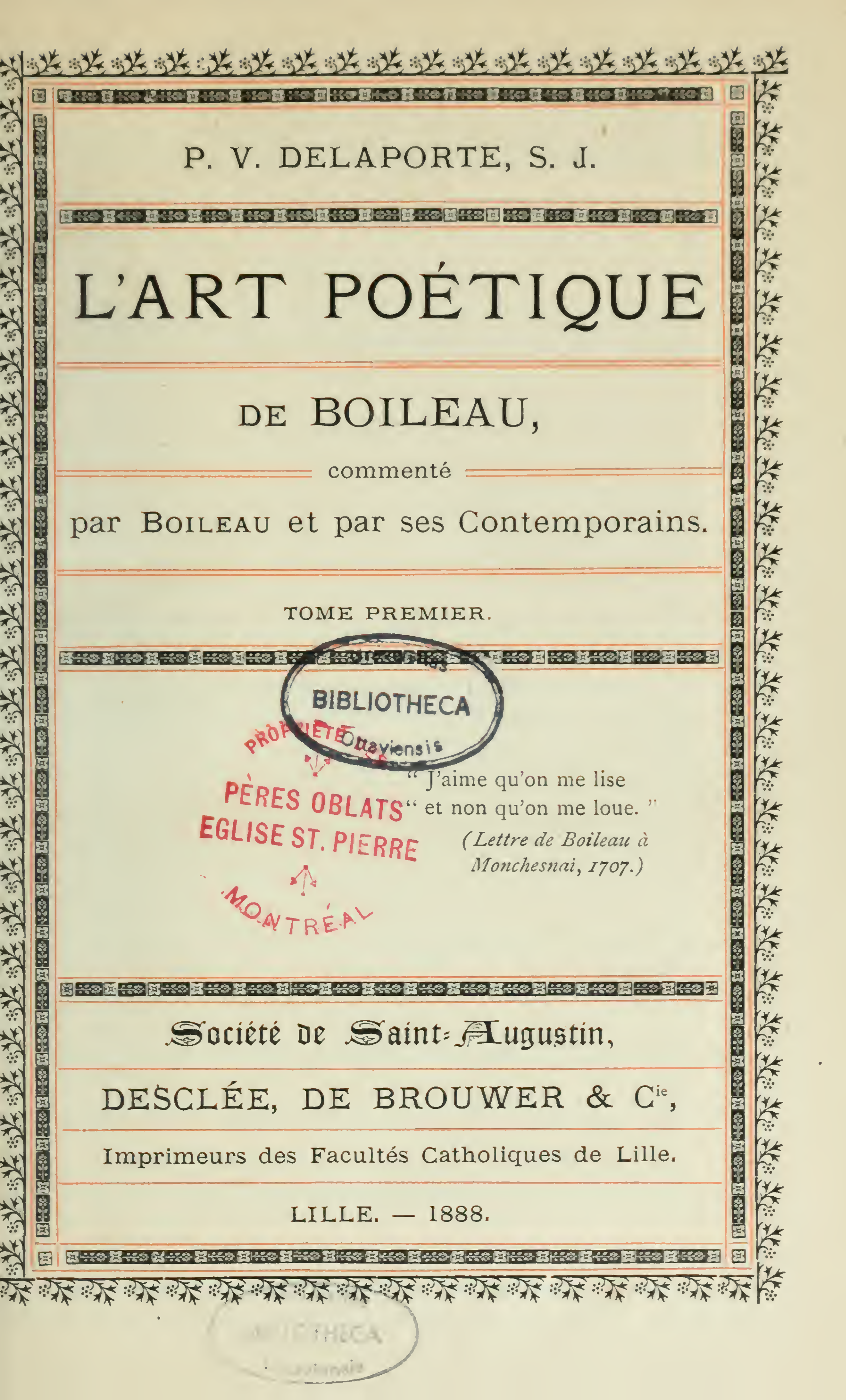


L'ART POÉTIQUE.



P. V. DELAPORTE, S. J.

L'ART POÉTIQUE

DE BOILEAU,

commenté

par Boileau et par ses Contemporains.

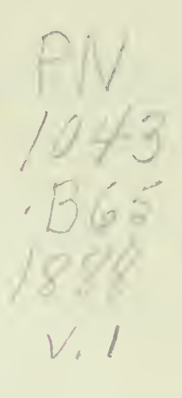
TOME PREMIER.

" J'aime qu'on me lise
" et non qu'on me loue. "

(Lettre de Boileau à Monchesnai, 1707.)

Société de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie,
Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.

LILLE. — 1888.



Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.



L'Art Poétique.

PROLÉGOMÈNES.

I. — Raisons de ce commentaire.

> " Jamais poète n'a été plus im-
> " primé, traduit, commenté et cri-
> " tiqué ; et il y a apparence qu'il
> ' vivra toujours. "
> (Louis RACINE. — *Notes sur Boileau;* MÉM. *etc. IIe Partie.*)

CET ouvrage n'est point une copie de ceux qui l'ont précédé. C'est une étude neuve sur des sujets vieux de deux siècles.

Une étude neuve, à propos de Boileau et de sa *Poétique ;* n'est-ce point un paradoxe ou une raillerie? Si des lecteurs jeunes ouvrent notre volume, cette question s'offrira d'elle-même à leurs pensées ; et s'ils ont lu déjà la première page de La Bruyère, ils seront tentés de nous en citer la première ligne : " Tout est dit ! "

Parmi les éditions de l'*Art Poétique* qui nous sont tombées sous la main, pendant ce travail, nous en avons remarqué une, de 1824, *ad usum Scholarum*, portant cette indication : " Chez les marchands de nouveautés. " Quelle ironie ! s'écrierait aujourd'hui la jeunesse *studieuse*, si l'on imprimait encore cette naïve réclame en tête des œuvres de Boileau.

Boileau ! ce nom sonne mal aux oreilles du peuple des collèges. Nous sommes loin du temps où Boileau en personne était, au beau milieu de Paris, salué,

applaudi, acclamé de la gent écolière. Il jouit de ce triomphe, vingt-sept ans après l'apparition de son code poétique, au mois de décembre 1701. Boileau dînait ce jour-là au collège de Beauvais, chez le " bon " Rollin. Un demi-siècle auparavant, le *Législateur du Parnasse* avait été élève du susdit collège. C'est là que ses goûts pour " le travail des vers " avaient été encouragés par un vieux régent de troisième ; là, qu'il avait ri à pleine gorge, en entendant son régent de rhétorique traduire le " *percalluerat respublica* " de Cicéron (1) ; là qu'il avait essayé une tragédie, de laquelle fort heureusement il n'est resté qu'un vers et demi.

Coffin, professeur de seconde, et poète latin, improvisa une ode pour la circonstance, et chanta le grand événement sur le mode d'Alcée :

" Io ! Bolaeus Bellovacam domum,
" Musis amicus, quam coluit puer,
" Subire dignatur vocatus,
" Nec tenuem facilis recusat
" Conviva mensam... " (2).

Les petits successeurs du poète sexagénaire accueillirent sa présence dans leurs murs " par des acclama-" tions, par des cris de joie, et par des vivats redou-" blés. Et M. Despréaux leur donna des vacances, " pour répondre aux empressements qu'ils témoi-" gnaient pour lui (3). "

Ces écoliers assurément n'étudiaient pas encore l'*Art Poétique* en vue d'un examen.

1. Il traduisait : « La république avait contracté un durillon. » (V. Boileau. *IX*e *Réfl. Crit. sur Longin.*)
2. Œuvres de Coffin, Ed. de 1755, t. II, p. 149.
3. Brossette. *Notes.* — V. *Corresp. entre Boileau et Brossette.* Laverdet ; Append. p. 529.

En ce temps-là, les vers de Boileau et de nos grands poètes n'étaient encore qu'un "ornement de la mémoire". Tout le monde apprenait et savait son Boileau : " même ceux qui ne l'admirent pas le savent par cœur, " disait Louis Racine([1]). Aujourd'hui il ne suffit plus de savoir ces vieux poèmes ; il faut les étudier. Aussi ces alexandrins froids comme la raison, graves comme une réprimande, n'excitent guère l'enthousiasme des lecteurs de seize ou de vingt ans. L'absence de couleur et la solennité passablement monotone d'hexamètres défilant toujours deux à deux, ne sont point les seules causes qui en rendent la lecture pénible à la jeunesse, et à d'autres. On ne lit avec plaisir que ce que l'on comprend sans peine. Or Despréaux partage déjà le sort des classiques, que les candidats, soit du baccalauréat, soit de la licence, déchiffrent à coups de dictionnaires, ou de traductions en langue " vulgaire et " maternelle ".

Des commentateurs modernes se sont efforcés de leur rendre l'étude de l'*Art Poétique* profitable, voire même agréable ; et plusieurs y ont presque réussi ([2]). Mais, à mon sens, l'œuvre de Boileau ne se saisit bien pour l'ensemble, et pour le détail, que si on la prend tout entière à l'heure précise où elle est venue. Boileau n'est vraiment lui-même, et il n'est parfaitement intelligible, qu'au milieu de cette armée de beaux esprits, d'hommes et de femmes de lettres, qui pensaient comme lui, parlaient comme lui, jugeaient comme lui, ou par lui. C'est cette place d'honneur que nous avons voulu lui redonner, pour le faire compréhensible. Sa place est bien celle qu'on lui octroyait, en 1675, l'année qui suivit

1. *Mém. sur la Vie de Jean Racine*, IIe Partie.

2. Je mets de ce nombre MM. E. Géruzez, A. Ch. Gidel, J. Travers, le P. A. Cahour S. J., etc.

la publication de l'*Art Poétique*, dans la fameuse Chambre du Sublime. Il y avait " au-dedans, un lit et " un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel était " assis M. le duc du Maine, fait en cire, fort ressem-" blant. Auprès de lui M. de la Rochefoucauld, auquel " il donnait des vers pour les examiner. Autour du " fauteuil, M. de Marsillac, et M. Bossuet alors évêque " de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, Mme de " Thianges et Mme de la Fayette lisaient des vers " ensemble. Au dehors du balustre, M. Despréaux, " avec une fourche, empêchait sept ou huit méchants " poètes d'approcher. Racine était près de Despréaux, " et un peu plus loin, Lafontaine auquel il faisait signe " d'approcher [1]. " Notre commentaire reconstitue, en grand, la Chambre du Sublime ; il y fait entrer à peu près tout le XVIIe siècle lettré.

Le jouet du duc du Maine indique bien, du reste, quel fut le rôle du Satirique, et quelle fut son influence législative. Le séparer de Racine son élève, l'écarter de la cour figurée par le Duc, par Bossuet et par Marsillac, le retirer des salons polis que représentent la Rochefoucauld et mesdames de Thianges et de La Fayette, l'éloigner des " méchants poètes ", qu'il menace de sa fourche, c'est ravir à Despréaux sa vraie physionomie, c'est détruire le sens et la portée de ses préceptes. Boileau fut de tous points l'homme de son temps.

Sainte-Beuve en a fait la remarque avant nous : " Boileau est un esprit sensé et fin ;... l'oracle de la " cour et des lettrés d'alors ; tel qu'il fallait pour plaire " à la fois à Patru et à M. de Bussy, à M. d'Aguesseau " et à madame de Sévigné, à M. Arnauld et à madame " de Maintenon ; pour imposer aux jeunes courtisans,

1. Menagiana. — V. Boileau, Éd. de Saint-Marc, t. V, p. 134-5.

“ pour agréer aux vieux ([1]). ” Donc, c'est parmi cette société correcte, choisie, savante, qu'il faut le voir débitant ses leçons. On ne peut l'apprécier justement, lui et son œuvre, qu'à cette lumière. Isolé de cet entourage, il ressemble aux tableaux sombres exposés dans un demi-jour.

Nous lui restituons ce cadre et son jour plein. Chacun des personnages de cette grande époque viendra tour à tour déposer pour ou contre chacune des règles poétiques, et en fera ressortir le sens, la valeur, l'à-propos. En parcourant ces notes, on vivra en un temps où tout le monde se mêlait d'avoir des idées et de les bien dire ; l'on saisira complètement, sans peine, peut-être avec intérêt et plaisir, l'origine, la raison, la portée des lois et sentences, gravées dans ces onze cents alexandrins. Un jour, l'avocat Brossette, qui fut douze ans l'intime confident de Boileau, énumérait à celui-ci les “découvertes ” qu'il faisait à travers les œuvres de son illustre maître : “ A l'air dont vous y allez, s'écria le “ poète, vous saurez mieux votre Boileau que moi- “ même ([2]). ” Prétendre égaler la science de Brossette serait présomption et témérité ; mais ces notes serviront de guide ou de flambeau à ceux qui voudraient marcher, même de loin, sur les traces de l'avocat lyonnais.

Ce sont des *notes ;* c'est, disons le mot, une compilation. Que ce mot n'épouvante pas trop nos lecteurs jeunes. En entassant les faits, les citations, les rapprochements, autour du texte de Boileau, nous avons tâché d'éviter le pêle-mêle, la *rudis indigestaque moles ;* parfois même nous avons projeté quelques rayons sur cet amas de prose, de vers, de noms et de dates. Mais, pour être sincère, dès la première page, comme nous le serons

1. *Portraits littér.* 1862, t. I, p. 15.
2. Brossette — Œuv. de Boil. Édit. de Genève, *Avertissement.*

dans les autres, notre livre est une suite de documents, et non point une critique de lecture courante. On ne peut et l'on ne doit s'y aventurer que par petites étapes.

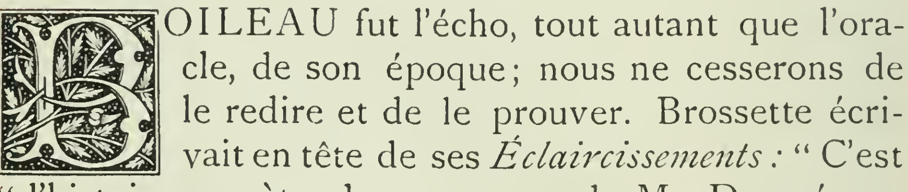
Sans doute notre commentaire sera généralement plus gai que les *Décades* de Lancelot, ou que les colonnes d'un dictionnaire; mais nous visons à instruire plus qu'à divertir, à éclairer plus qu'à distraire. Nous avons travaillé pour ceux que le XVIIe siècle qualifiait de " génies curieux " ; pour les chercheurs d'érudition; pour les amateurs de fouilles dans le domaine de l'esprit ou de l'histoire; pour tous ceux qui auraient le goût, le loisir, ou la nécessité d'approfondir, un par un, ces hémistiches fameux.

Nos notes seront utiles à quiconque prépare un examen de littérature. Les élèves d'humanités et de rhétorique, surtout les candidats à la licence, y trouveront des sources, des recherches toutes faites, des réponses autorisées aux nombreuses questions de leurs programmes. Ils y rencontreront toute notre antiquité classique, avec les noms de ses représentants, avec leurs œuvres, leurs jugements, leurs doctrines et leurs querelles pacifiques. Mais pourquoi tant de personnages et tant de choses dans un commentaire de l'*Art Poétique?* Quelle raison les y amène?

La raison, la voici.

———*———

II. — Sources de ce commentaire.



OILEAU fut l'écho, tout autant que l'oracle, de son époque; nous ne cesserons de le redire et de le prouver. Brossette écrivait en tête de ses *Éclaircissements :* " C'est " l'histoire secrète des ouvrages de M. Despréaux; " mais c'est aussi en quelque façon l'histoire de son

" siècle ([1]). " Brossette n'exagère rien. Tout ce que Boileau a écrit, avait été écrit, ou fut répété par son siècle. Boileau, dans sa *Poétique*, n'a peut-être pas versifié une seule demi-phrase, qui n'ait été émise en prose, ou autrement, avant lui ou à côté de lui.

La *Poétique* c'est tout le XVIIe siècle classique, avec ses principes, ses recettes, ses préjugés et son bon sens. Toute publication littéraire qui précéda ou suivit la *Poétique*, a une affinité naturelle, nécessaire avec ce code, avec cet arsenal de règles et de jugements.

Sainte-Beuve prête quelque part à Despréaux l'attitude de Caton le censeur, exerçant d'un air refrogné sa rigide magistrature :

" *His dantem jura Catonem.* "

C'est bien l'idée que l'on se fait souvent du satirique, devenu le " Grand Prévôt du Parnasse " français ([2]); cette idée est-elle très exacte? Despréaux ressemble beaucoup plus à ce portrait que Vaugelas traçait de lui-même, au début de ses *Remarques :* " Je ne pré-" tends passer que pour un simple témoin, qui dépose " ce qu'il a vu et ouï, ou pour un homme qui aurait fait " un recueil d'arrêts, qu'il donnerait au Public. " Voilà, en vérité, l'attitude de Boileau dans son *Art Poétique*. Son poème est un recueil d'arrêts. Boileau rédige, coordonne, couche par écrit, en quatre chapitres rimés, ce qu'il a vu et ouï chez l'aristocratie ou la roture des écrivains de France.

Puis, dans ses autres ouvrages de prose et de vers, satires, épîtres, réflexions critiques sur Longin, correspondance, etc., il revient sur ses préceptes, il les

1. Édit. de Genève, *Avertissement.*
2. Titre que lui donne le P. du Cerceau, dans une de ses plus fines poésies.

développe, il les confirme. C'est donc son témoignage que nous invoquerons en première ligne. Il est notre première source, comme de juste. On pourra se convaincre qu'il n'a pas trop l'habitude de se contredire, et

" *Qu'il* est *jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord* (1). "

Autour des décrets de Boileau, nous grouperons, d'une part, les décisions, la pratique, les faits et gestes de l'élite littéraire; d'autre part les réclamations et appels, les crimes et délits poétiques du " bas Parnasse ".

Nous n'aurions garde d'oublier et d'omettre les attaques des adversaires ; car la *Poétique* en eut ; et elle devait en avoir : " On peut bien croire que l'*Art* " *Poétique* excita la révolte sur le bas Parnasse. Par " tous pays les mauvais sujets n'aiment pas qu'on leur " fasse la police (2). " Mais aussi il est rare que les ennemis ne se disent des vérités, au beau milieu même des injures. Boileau ne se fâchait qu'à moitié des invectives décochées sur lui par la plèbe des rimeurs. Il y trouvait double profit. Lui disait-on par hasard : Les critiques pleuvent sur vos vers : " Tant mieux, " répondait-il ; les mauvais ouvrages sont ceux dont on " ne parle pas (3). " Il examinait ensuite ces critiques, sachant bien que

" *Un sot quelquefois ouvre un avis important* (4) " ;

et plus d'une fois, après examen de ces pièces, il se corrigea. Nous le constaterons en temps et lieu.

Voilà pourquoi aux explications fournies par Boileau, par Brossette, par tous les amis, alliés, ou sujets du

---

1. A. P. Ch. III, v. 126.
2. La Harpe, *Cours de litt.* 2e Édit. t. VI, p. 252
3. *Mémoires*, etc., de Louis Racine.
4. A. P. Ch. IV, v. 50.

législateur, nous joindrons les remarques, railleries et plaintes des victimes ; les sifflets ne sont pas moins instructifs que les applaudissements.

De temps à autre, avec réserve, respect et mesure, nous ajouterons à tout cela notre mot de louange, de doute, ou de censure. Notre commentaire est une histoire. L'historien a le droit de prendre fait et cause pour ou contre les personnages qu'il passe en revue, pour ou contre les événements qu'il déroule, pour ou contre les théories qu'il signale.

Mais, afin de ne point mentir à notre titre, nous laisserons presque toujours la parole aux contemporains de Boileau et de son poème didactique. Nous entendons les *contemporains* de Boileau, dans le sens strict du terme. Ce sont les gens de lettres de toute valeur, — écrivains titrés au Parnasse, menu peuple, et "racaille", — qui ont vécu, parlé, imprimé, entre les deux dates de la naissance et de la mort de Boileau, entre 1636 et 1711. Notre livre contiendra fort peu d'autres noms propres ; mais ceux-là rempliraient à eux seuls un volume, si l'on y adjoignait une simple liste de leurs productions.

Entre ces deux dates, dont l'une est aussi celle du *Cid*, et à un an près, celle de l'Académie française ; dont l'autre est, à un an près, celle de Denain, tout le Grand Siècle est compris, " *agit, marche, et s'explique* [1] ".

La vie de Boileau égala, peu s'en faut, la vie de Louis XIV.— " Sire, disait-il un jour au roi, je suis né " un an (il devait dire *deux ans*) avant Votre Majesté, " pour annoncer les merveilles de son règne." Le poète mourut, quand les splendeurs de ce règne, ranimées

---

1. A. P. Ch. III, v. 159

par un suprême triomphe, allaient s'éteindre dans la nuit de la Régence. Donc nos sources seront le siècle de Louis XIV tout entier, depuis Bossuet jusqu'à Cyrano de Bergerac; depuis Corneille jusqu'à Scarron; depuis Despréaux, Racine, Molière jusqu'à D'Assoucy, jusqu'à Pradon, jusqu'aux héritiers de Tabarin; depuis Vaugelas, jusqu'au Mercure Galant, qui " vient immédiatement au-dessous de rien [1] ". En un mot, nous avons étudié ou feuilleté tous les auteurs connus de cette époque, depuis les plus illustres jusqu'aux plus dédaignés, les recueils plus ou moins littéraires, et même les *ana*. Rien de tout cela n'est indifférent à l'*Art Poétique* et à son auteur ; de tout cela s'élève approbation, confirmation, contradiction et réclamation ; notre tâche a été de ranger ces avis, semblables ou contradictoires, auprès de chaque principe formulé par Despréaux, ou même auprès de chacun de ses vers.

Si cette entreprise a quelque mérite, tout le mérite est là ; tout l'intérêt aussi.

—— * ——

III. — Les Arts Poétiques français avant Boileau.

> " Toutes les *Poétiques*, en tant
> " que faites pour apprendre au
> " poète son métier, sont admirable-
> " ment inutiles. " (Töpffer, *Réfl. et menus Propos.* p. 172.)

CHEZ tous les peuples civilisés, il y eut et il y a des poètes et des *Poétiques*.

Là où les poètes chantent, ou riment, un observateur survient, les écoute, cherche ce qu'on appelle communément leur secret ; et dès qu'il a cru le découvrir, il dit au public présent et futur : Voilà

1. La Bruyère, *Caract.* Chap. I.

comment se fait la poésie. Ces recueils de lois n'apprennent guère leur métier aux vrais artistes ; mais ils sont utiles, à titre de mémoires, d'études, d'indications ; et plusieurs sont, en plus, considérés comme des chefs-d'œuvre.

Ces législations après coup se retrouvent dans chacune des littératures. Partout où fleurissent un Eschyle, un Sophocle, voire un Aristophane, il naît un Aristote. C'est une loi, ou plutôt un fait. Horace écrit sa lettre aux Pisons, près de Virgile et de Varius qui chantent des bergers ou des héros.

Castelvetro et Piccolomini, après Vida et Scaliger, régentent les confrères du Tasse ; Lope de Vega déjà vieux se fait sa *Poétique* à lui-même, qui est un peu celle de Calderon ; Pope écrit son *Essai on Criticism*, tandis que l'Angleterre applaudit Dryden et Milton ; les prédécesseurs de Goethe et de Schiller recevaient, au XVIIe siècle, en la docte Allemagne, les doctes leçons de Vossius, et de Heinsius éditeur d'Aristote.

Quant aux faiseurs de *Poétiques* françaises, nous en comptons une légion entière, même avant Boileau (1). Le premier, de quelque notoriété, est Eustache Deschamps, écrivain champenois des XIVe et XVe siècles, qui écrivit en prose : L'*Art de dicter et faire Ballades etc.* L'enthousiasme de la Renaissance fit éclore une multitude de ces essais didactiques, calqués sur les lois des Anciens, et appropriés tant bien que mal aux ouvrages des poètes de François Ier, de Charles IX et de Henri III.

Voici les noms les moins inconnus. Nous signalerons

1. V. P. Goujet, *Biblioth. Franc.*, t. I, p. 88 et suiv. Nous lui empruntons un certain nombre de titres et de détails ; en rectifiant et complétant ses indications.

les principales différences entre ces obscures législations et celle de Despréaux qui les efface toutes.

I. En 1547, parut le *Jardin de Plaisance et fleur de Rhétorique*, édité par le sieur Fabri, ou Le Fèvre.

La première fleur de ce jardin est un Art poétique en vers. Il est divisé en dix chapitres. Il s'étend plus au long : 1° sur les rimes, léonines, croisées, et autres, dont Boileau n'a pas cru devoir s'occuper ; 2° sur les petits genres de la vieille poésie nationale, dont Boileau touche à peine deux ou trois, en passant : Chant-Royal, Servantois, Ballade, Rondeau, Lay, Virelay, Chanson, etc.

L'auteur accompagne chaque genre d'un exemple.

II. En 1548, l'*Art Poétique* de Thomas Sibilet. Il est partagé en deux livres.

Le premier de ces livres traite : 1° De l'excellence de la poésie, riche matière, négligée par Boileau ; — 2° De la rime ; — 3° Des qualités du style poétique ; — 4° De la mesure et du nombre des syllabes, pour les diverses espèces de vers français. Boileau n'en a rien dit.

Le second livre contient les règles : 1° des genres les plus variés ; savoir, comme dit l'auteur lui-même, " De l'*épigramme*, et de ses usages et différences ; du " *sonnet*, et de ce qui en doit faire la matière ; du *ron-* " *deau* et de ses espèces différentes, comme du *triolet* " etc. ; de la *ballade*, du *chant-royal* et autres chants, " usurpés dans la poésie française ; du *cantique*, chant " lyrique ou *ode*, et *chanson ;* de l'*épître* et de l'*élégie ;* " du *dialogue* et de ses espèces, comme sont l'*églogue*, " la *moralité*, la *farce ;* du *blason*, c'est-à-dire des *éloges*, " ou des *satires* en vers ; de la *complainte*, de l'*énigme* " du *lay* et du *virelay ;* „ — 2° De la traduction et imitation des poètes anciens ; — 3° Des vers non rimés.

L'auteur prend ses exemples chez Marot. Comme on le voit par cette liste, Sibilet indique presque tous les sujets développés par Boileau.

III. En 1549, Joachim du Bellay publia sa *Défense et illustration de la langue française.* C'est un manifeste plutôt qu'un traité. Au nom de la Pléïade, le jeune poète Angevin conviait les poètes de France à une réforme. Il les invitait à dédaigner les menues "épiceries" de la littérature gauloise, pour glaner dans les champs de la belle antiquité. Comme Boileau, il est partisan acharné des grecs, des latins, et de leur mythologie.

IV. En 1554, Claude de Boissières fit paraître un *abrégé de l'Art Poétique ;* il édita aussi divers ouvrages sur l'arithmétique et l'astronomie. Son code littéraire jouit d'une réputation égale à celle de ses livres de science.

V. En 1555, Jacques Pelletier, traducteur de l'art poétique d'Horace, imprime un *Art Poétique*, réparti en deux livres. Ce qu'on y voit de plus remarquable, c'est tout d'abord la bizarrerie de l'orthographe ; mais on y trouve aussi quelques maximes judicieuses. Pelletier, comme Boissières, était mathématicien.

VI. En 1576, Fontaine publie son *Quintil-Censeur ;* à la fin du volume, se trouve un *abrégé de l'Art Poétique réduit en bonne méthode.* C'est un résumé du second livre de Thomas Sibilet. Rien de bien nouveau.

VII. En 1583, Ronsard, au comble de la gloire, écrivit en courant son *Art Poétique* — livret de 64 pages, adressé à Alphonse Delbene, abbé de Hautecombe : " Ce petit abrégé, lequel, en faveur de toi, " Alphonse del Bene, a été en trois heures commencé

" et achevé etc (1)... " Ces notes sont riches d'aperçus et de détails ; le style en est vivant, original, pittoresque. On trouve là les idées de Ronsard sur le génie poétique, sur le " provignement " des mots français, sur l'enrichissement de notre langue etc. Plus d'une fois, nous nous donnerons le plaisir de montrer l'accord parfait entre le système de Ronsard et les préceptes de Despréaux.

VIII. Mentionnons encore un *Traité de la poésie et des poètes*, dédié à Ronsard par Robert Corbin, sieur du Boissereau ; et l'*Art Poétique* en cinq livres, de Pierre de Laudun (1597).

IX. En 1610, Pierre de Deimier composa son *Académie de l'Art Poétique*. L'auteur censure, en cette Académie, les fautes de langage ou de versification de Ronsard, Desportes, du Bartas et autres. On sent déjà le voisinage et le crédit grandissant de Malherbe. Pierre de Deimier traite de l'*élision*, de l'*hémistiche*, de l'*hiatus ;* c'est la poésie vue par les plus petits côtés ; ce livre du reste est de l'ennui imprimé.

X. De tous ces essais de législation poétique, tentés par le XVIe siècle, le plus digne d'éloge et d'étude est celui de Jean Vauquelin de la Fresnaye. Vauquelin commença cette besogne par goût, comme ses *Foresteries* et *Idyllies*, écrites en " l'avril de ses années. " Il l'acheva par ordre du roi-poète Charles IX, et de Henri III (2).

L'*Art Poétique*, en trois livres, fut publié en 1612, avec les œuvres complètes de Vauquelin, qui venait de

1. Ronsard, édit. de 1692, p. 421.

2. Il dit dans sa préface : " Grand nombre des poètes de mon siècle " et de ceux à qui j'avais donné de mes vers sont trépassés, et le Roi " mort, par le commandement duquel j'avais parachevé mon *Art Poétique.*" (Éd. de 1612, Caen.)

mourir. Ce recueil de traductions, de vues très personnelles, de récits, de digressions, de conseils et de satires, serait vraiment notre poétique nationale, s'il eût été rédigé dans la langue sobre de Despréaux.

Comme Despréaux, l'auteur réduit d'abord en hexamètres français la causerie d'Horace avec les Pisons. C'est le canevas commun, sur lequel l'un et l'autre brodent; Boileau avec ordre et mesure, Vauquelin, au hasard, à l'abandon, avec autant de liberté que d'exubérance. A propos d'un mot d'Horace, il part pour une dissertation et revient par un détour, où il rencontre, à la file, les représentants antiques et modernes de notre poésie, soit gauloise, soit franco-latine de la Renaissance.

Vauquelin est poète, il est historien, il est français, il est surtout chrétien. A ces trois derniers points de vue, il est grandement supérieur à Despréaux. Les anecdotes littéraires que Vauquelin glane chez Horace, lui remettent en mémoire tel ou tel fait semblable de notre moyen âge ou de notre XVIe siècle. Il conte, il cite, il juge, il parle de lui-même. Son ouvrage est pour nous un musée d'antiques, ouvrant sur de larges horizons. Il serait assez malaisé de donner un plan de ses trois livres. L'analyse des pages de ce poète-causeur ressemblerait à celle des Mémoires du philosophe-causeur, Montaigne. Néanmoins on peut les ramener à trois chefs :

1° L'origine de la poésie ;

2° L'histoire de la poésie chez les Grecs, chez les Latins, chez les Français, puis çà et là chez les Italiens ;

3° Les divers genres de poésie, en usage chez ces nations, avec les noms des auteurs qui y ont excellé.

De toutes ces richesses jetées pêle-mêle, nous extrairons une ample provision de citations et d'exemples,

pour les opposer, soit aux omissions, soit aux inexactitudes de Boileau ; ou tout simplement, pour mettre en regard la manière de voir et de dire de Boileau et de Vauquelin.

Ici, une question se pose. Boileau connut-il ce devancier? Débrouilla-t-il " l'art confus " de ce vieux poème? Alla-t-il même jusqu'à dérober quelques perles à cet Ennius? Plusieurs le croient et l'affirment.

Au milieu du XVIIIe siècle, Lefèvre de Saint-Marc, commentateur de Boileau, sembla prendre à tâche de confronter les deux Arts poétiques; non pas précisément à l'avantage du second. Ses notes se composent, en bonne partie, de tirades de Vauquelin. Ce sont autant d'accusations de plagiat directes ou détour nées à l'adresse de Despréaux.

Marmontel se prononça dans le même sens. A l'entendre, l'unique mérite du poète de Henri III serait d'avoir enrichi de ses dépouilles le poète de Louis XIV : " la Fresnaye, imitateur d'Horace, a joint aux " préceptes du poète latin quelques règles particulières " à la poésie française ; et son vieux style, dans sa " naïveté, n'est pas dénué d'agrément. Mais le coloris, " l'harmonie, l'élégance des vers de Despréaux l'ont " effacé. A peine lui reste-t-il la gloire d'avoir enrichi " de sa dépouille le poème qui a fait oublier le sien (1). "

Marmontel ne s'attarde point à prouver. Cubières-Dorat-Palmezeaux, dont nous parlerons prochainement, renouvela contre Boileau les mêmes inculpations de vol et de pillage : " Vous me permettrez de voir " dans l'auteur... de l'*Art poétique* un imitateur ingé" nieux d'Horace, de la Fresnaye-Vauquelin et de " Saint-Geniez (2). "

1. *Poétique Française*, 1763, tome I, Avant-Propos, p. 8.
2. V. La Harpe, *Cours de litt.* 2e éd., t. VI. — *Boileau.*

La Harpe, champion de Boileau, releva le gant : " L'anonyme... (Cubières), nous permettra, (car je ne " suis pas le seul à demander cette permission)... de " voir dans l'*Art Poétique*, où il n'y a que 60 vers " imités d'Horace ([1]), autre chose qu'une imitation " ingénieuse ; de compter pour rien la Fresnaye-Vau- " quelin, dont la *Poétique* souverainement plate " n'est le plus souvent qu'une languissante paraphrase " d'Horace, et n'a rien fourni à Boileau qui vaille la " peine d'être cité ; de mettre à l'écart les Satires " latines de Saint-Geniez, qui n'ont rien de commun " avec l'*Art Poétique.* "

La Harpe, si on l'entend bien, ne nie point certains emprunts que Boileau aurait faits à Vauquelin ; mais il veut que ces emprunts se soient bornés à peu de chose. La vérité est là, ou tout près de là ([2]). Il est certain que certains hémistiches de Boileau, — environ une douzaine — ont des airs de proche parenté avec ceux de Vauquelin. Mais y a-t-il plagiat ? Le mot est trop fort. L'imitation de Boileau se réduit, si elle existe, à quelques réminiscences.

Mais d'abord existe-t-elle ? Je suis fort enclin à le croire. L'auteur des *Foresteries* ne fut point un inconnu pour les esprits cultivés du XVIIe siècle. Colletet invoquait son témoignage, dans les recherches qu'il fit sur l'*Art Poétique* ([3]). Segrais avait lu cet " *Art poétique* " de Vauquelin, pour la Poésie française, à l'imitation " d'Horace. " Segrais juge ainsi ce confrère et compatriote : " Ses vers sont du style de son temps ; mais

1. Environ 150.

2. Selon Marmontel, Saint-Geniez aurait fourni à Boileau le long passage du IVe chant sur l'Origine de la Poésie : " Tout ce morceau est habilement imité, d'une Idylle de Saint-Geniez. " (*Poét. Franç.* 1763, Av. Pr. p. 31).

3. V. Édition de 1658.

" cela n'empêche pas qu'il n'y ait de bonnes choses, par-" ticulièrement touchant les personnes célèbres de son " temps (1). " Mais enfin Vauquelin était-il connu de Boileau? La plus forte preuve que j'en aie trouvée est celle-ci: Brossette, dans son commentaire, renvoie le lecteur à l'*Art Poétique* du sieur de la Fresnaye-Vauquelin (2). Or Brossette est le miroir très fidèle de la science de son maître ; il annota les œuvres de Boileau sous les yeux, sous la dictée, d'après les indications et rectifications de l'auteur. Brossette eût-il nommé le poète contemporain de Ronsard, si Boileau n'avait eu aucune relation avec ce devancier ? Cela nous semble peu vraisemblable.

La preuve, au fond, n'est qu'une conjecture ; mais pour quiconque sait les rapports intimes du vieillard d'Auteuil avec son jeune interprète de Lyon, la conjecture touche presque à l'évidence.

Parmi les nombreux travaux sur la poétique française, publiés par le XVIIe siècle, mentionnons les suivants:

1° Les trois Discours de Mlle de Gournay ; dissertations fournies de verbiage et d'ennui, où la savante Demoiselle propose comme parangons et modèles accomplis : le cardinal du Perron, le grand Ronsard, et Bertaut. Ce dernier, du moins, trouva grâce devant la justice rigoureuse de Despréaux.

2° L'*Art Poétique* de Jules Pilet de la Mesnardière. Ce médecin, membre de l'Académie naissante, entreprit, par ordre de Richelieu, les nouveaux règlements du Parnasse. Il devait en composer quatre gros volumes in-quarto; le premier et dernier parut en 1640. L'auteur s'y occupait de la Tragédie et de l'Élégie. Il

1. *Mémoires anecdotes*, p. 77.
2. Notes du Ch. II, de l'*Art. Poét.* — Le Sonnet.

s'en tint là. Il avait, déclare-t-il lui-même, essayé cet ouvrage, " pour donner quelques clartés aux " esprits de ce royaume, qui n'avait point de Poétique, " encore qu'il eût plusieurs poètes de toutes les conditions ([1]). "

La Mesnardière suait sur son in-quarto, tandis que Corneille créait le *Cid*, les *Horaces* et *Cinna*. La Mesnardière se cite lui-même, tout simplement, comme idéal du genre tragique. Boileau l'a rangé parmi les modèles du genre ennuyeux ([2]). Nous lui emprunterons toutefois plus d'une observation curieuse.

3° François Colletet, académicien, chantre de la *Cane des Tuileries* ([3]), fit paraitre en 1658, sous le titre d'*Art Poétique*, des recherches érudites au sujet de l'Épigramme, du Sonnet, de l'Églogue, etc. Nous en extrairons quelques utiles renseignements.

4° *Les Trois Discours*, ou Dissertations de Corneille sur le poème dramatique, la Tragédie, les Trois Unités.

5° La *Pratique du Théâtre* de l'abbé Hédelin d'Aubignac ; traité aristotélicien, prolixe, très peu divertissant. Boileau en faisait un certain cas ([4]). Nous citerons Corneille et l'abbé d'Aubignac, surtout à propos des Unités.

6° Les *Réflexions sur la Poétique* du Père Rapin. Elles parurent en 1670. C'est un commentaire d'Aristote, et Bayle le nomme : " L'*Art Poétique* du Père Rapin. " Ce critique, versificateur du poème latin des *Jardins*, était un des meilleurs amis de Boileau. Par les passages que nous emprunterons à son livre, on verra la parfaite communauté de sentiments littéraires du Jésuite, et de l'ami de Port-Royal.

1. 1640. Disc. Prélim.
2. A. P. ch. IV., v. 35.
3. V. le Prologue de la pièce des *Tuileries*.
4. V. Réfl. crit. sur Longin.

7° Les préfaces de tous nos auteurs d'épopées furent autant de poétiques, où chacun des Homères français affirma ses principes, et démontra (en toute modestie) que son poème était le meilleur du monde. Nous en reproduirons de nombreux passages.

8° La préface de la *Traduction de l'Énéïde* par Segrais contient aussi un traité de l'Épopée, que Segrais lui-même apprécie en ces termes : " Nos poètes, qui " entreprendront de faire des poèmes épiques, ne " feront rien qui vaille, s'ils ne lisent ma préface sur la " traduction de l'Énéïde de Virgile, que j'ai faite en " vers. J'y ai renfermé toutes les règles que l'on doit " observer dans ces sortes de poèmes [1]. " Désinvolture et sincérité du Virgile normand !

9° Notons encore : Les Traités de versification de Lancelot en 1663 ; de Pierre Richelet en 1671 ; et celui du sieur Fiot, qui étale au frontispice cette enseigne alléchante : " Le Parnasse cavalier ; ou la " manière de faire très bien, seul, et en très peu de " temps, toutes sortes de vers français. "

L'entreprise de Boileau n'était donc pas sans précédents ; elle avait été préparée de longue main par toutes ces ébauches, ou inutiles, ou informes, ou incomplètes. Depuis un siècle et demi, les faiseurs de vers et les savants s'escrimaient à régenter les muses de France. Les traités latins s'ajoutaient aux traités en langue vulgaire. On pouvait déjà en garnir toute une bibliothèque d'amateur.

Au moment où Boileau se mit à l'œuvre, on eût dit — suivant une expression peu neuve — que le besoin d'une poétique nouvelle se faisait généralement sentir. Le P. Rapin, Jésuite, écrivait la sienne, d'après Aristote. Le P. Le Bossu, Génovéfain, fouillait Homère et

1. *Mém. Anecd.*, nouv. édit., p. 12 et 13.

Virgile avec son imagination, pour y découvrir les secrets épiques ([1]). Le P. Bernard Lamy, Oratorien, allait écrire ses *Réflexions sur l'Art poétique.* C'était comme une fièvre. En 1671, on venait de publier pour la première fois en notre langue le texte du Stagyrite. Les français qui n'avaient point le bonheur de savoir le grec, pouvaient enfin lire, de leurs yeux, le vrai sens du maître ([2]). Le P. Mourgues, professeur de rhétorique et de mathématiques, allait commencer son *Traité de Poésie*, ou de *Prosodie française*, où il fait, dit-il, " apercevoir aux commençants quelques routes du Parnasse " ([3]).

Mais cette œuvre réclamait une main d'ouvrier. Despréaux crut l'occasion favorable ; il la saisit.

——— ⁂ ———

IV. — 1674.

" Tous les livres ont leur temps. "
(Charles SOREL, sieur de Souvigny, *Connaissance des Bons Livres*, 1671.)

LES codes se rédigent, quand les peuples sont déjà civilisés et puissants. Il en va de la sorte pour les États d'Apollon, comme pour les royaumes et empires politiques.

Les législateurs sérieux, les Solon ou les Aristote, n'ont alors qu'à recueillir les coutumes observées

1. Le traité du P. Le Bossu parut quelques mois après le poème de Boileau ; le privilège est du 20 septembre 1674. La marquise de Sévigné écrivait à sa fille, le 2 octobre 1676 : " Je vous exhorte à lire le P. Le " Bossu. Il a fait un petit (?) traité de l'art poétique, que Corbinelli met " cent piques au-dessus de celui de Despréaux. " — Despréaux estimait cette lourde et fatigante dissertation ; il l'appelait " l'un des meilleurs " livres de poétique, qui, du consentement de tous les habiles gens, " aient été faits en notre langue. " (IIIe Réfl. crit.) Pour le lire aujourd'hui en entier, il faut presque de l'héroïsme.

2. La traduction est du Sieur de Norville, qui, dans sa préface, se donne comme le premier traducteur de la *Poétique* d'Aristote. — Paris, chez Moëtte, in-12. V. Goujet, Bibl. franç.

3. Le P. Mourgues n'est pas encore un *oublié.* M. Th. de Banville lui faisait tout dernièrement de larges emprunts. (V. ci-après, p. 22.)

autour d'eux et à les sanctionner de leur autorité. Ce fut la tâche de Boileau [1]. Les cinq années qu'il y employa, furent le midi de notre littérature classique, le règne fécond du goût, l'ère des chefs-d'œuvre. Chacune de ces années (de 1669 à 1674) en vit éclore d'immortels.

M. Th. de Banville, dans un livre récent, curieux, hardi, écrit, au sujet des lois et ordonnances portées par Boileau : " Les grands contemporains de Boileau " eurent des velléités de révolte ; en fin de compte, " ils se soumirent, avec l'enfantine bêtise du génie [2]. " Affirmation plaisante, mais toute gratuite. Quels sont donc ces " grands " contemporains qui, à la façon des écoliers, se mutinent contre leur régent, puis s'apaisent en voyant poindre la férule ? Les contemporains qui se mutinèrent contre le *Législateur* furent Desmarets, Carel de Sainte-Garde, Pradon ; je doute que M. de Banneville fasse à de tels révoltés l'honneur de les appeler " grands ".

Quand l'*Art Poétique* fut livré au public, presque tous les ouvrages classiques du XVIIe siècle avaient paru. Corneille, à cette même date, achevait sa course tragique et jetait sur la scène, dans *Suréna*, les derniers rayons de son génie. Racine n'avait plus que trois tragédies à faire. On entendait encore les derniers éclats de rire de Molière, enlevé à l'apogée de son talent. Lafontaine, qui, malgré Vaugelas et Boileau, s'oubliait à rimer en gaulois, avait écrit déjà six livres de ses Fables et préparait un second recueil dans le même goût et avec la même indépendance.

1. Pris en ce sens, le mot d'un jeune et habile critique, M. R. de la Sizeranne (*Étude sur Ronsard*, 1886, p. 6), " Les Boileaux arrivent toujours trop tard ", est d'une exactitude irréprochable. Les Boileaux arrivent, comme l'écho après la voix.

2. *Petit traité de Poésie française*, 1884, p. 102.

Bossuet venait de prononcer deux Oraisons funèbres et méditait l'Histoire universelle. Bourdaloue étonnait de sa logique éloquente les vices et les vertus de la cour ; enfin, la marquise de Sévigné se jouait à façonner ses plus jolies narrations.

Seuls parmi les écrivains de cette grande pléïade, Fénelon et La Bruyère n'avaient encore presque rien osé pour leur gloire et pour la nôtre. Mais ces deux maîtres de la prose n'avaient point à fournir de modèles à Despréaux, et ne devaient pas davantage en recevoir des arrêts ou des lumières. Despréaux lui-même allait entrer prochainement dans une période de silence, puis de déclin.

D'autre part, en cette année 1674, Chapelain dont le crédit ne pesait plus sur les beaux esprits de France, mourait sans bruit et sans gloire ; avec lui s'éteignait ou se refroidissait grandement la passion épique [1]. Le *Burlesque* était en prison avec d'Assoucy ; le *Précieux*, banni de la cour, se réfugiait piteusement dans les ruelles, ou aux bureaux du Mercure.

Enfin, en 1674, Boileau, âgé de 38 ans, se trouvait en pleine possession de son influence. Admiré des vrais gens de lettres, applaudi des grands, chéri du roi, redouté de tous les délinquants poétiques, combattu par les arriérés, ou par les impuissants, mais estimé pourtant de ceux qu'il vouait au ridicule [2], Boileau semblait désigné pour cette grave besogne. Il s'y engagea donc à l'heure opportune ; ou, pour emprunter son style, à l'heure marquée par Apollon, favorisée par les Destins, voulue des Parques.

Lui-même, il avait en quelque sorte annoncé, deux

1. Le 8 novembre 1674, mourait un autre poète épique autrement illustre, Milton. — Chapelain était mort le 22 février.

2. Chapelain avait écrit à Colbert : “ Despréaux.... a de l'esprit et du “ style en prose et en vers... ” etc.

ans à l'avance, son intention d'être le Lycurgue de la république des lettres. Il se faisait dire par un des pauvres rimeurs, que flagellaient ses Satires :

" Vous seul......, sans pouvoir et sans nom,
" Viendrez régler les droits et l'État d'Apollon ! " (1)

Ce pouvoir, il l'avait conquis en bataillant pour la raison, contre les sots ; son nom, il l'avait immortalisé aux jours de ses triomphes satiriques et surtout au jour mémorable de la IXe satire, le premier, comme le plus parfait de ses chefs-d'œuvre, sans en excepter l'*Art Poétique.*

Dans l'édition de Saint-Surin (2), l'*Art Poétique* est précédé d'une belle gravure (dessin de Bergeret), où l'artiste a voulu, dirait-on, représenter un rêve de Despréaux en 1674. Aux pieds d'un olivier haut et large, se détache un buste d'Horace. A droite du buste, et à l'ombre de l'arbre symbolique, Despréaux se tient debout, la lyre en main. A gauche, Apollon offre une couronne au poète et montre des tablettes qui portent ces deux mots en gros caractères : *Art Poétique.* Des branches de l'olivier, d'autres couronnes pendent sur le front du jeune auteur. Derrière l'arbre, au second plan, on aperçoit Pégase, les ailes tendues, qui semble hennir d'enthousiasme, prêt à bondir dans la plaine. Au bas de la gravure, coulent les eaux d'Hippocrène; vers le fond, sur les hauteurs, se voit le temple des *Filles de Mémoire.* Au milieu de ce paysage mythologique, Despréaux jouit fièrement de sa gloire législative. Oui, voilà bien le tableau de l'un de ses plus beaux rêves, tel que son imagination, échauffée par la lecture, l'entrevit souvent, entre ces deux dates 1669 et 1674.

1. Sat. IX, v. 113 et 114.
2. Didot, 1821.

V. — Composition de l'Art Poétique. — Lectures du manuscrit.

" Hâtez-vous lentement !... "
(*Art poét.*, ch. I, v. 171.)

IL est probable que Boileau avait été encouragé dans son dessein par les spirituels habitués de la Croix de Lorraine. Mais il fallait s'assurer l'appui d'un personnage réputé infaillible. Comme les Anciens, ses patrons, avant de se mettre en campagne, il résolut de consulter l'oracle.

L'oracle s'appelait alors Patru. En 1669, Patru comptait treize lustres ; il était la lumière de l'Académie et du Barreau. Vaugelas l'avait salué du nom de " Quintilien français " ; ce Quintilien avait fait quelques plaidoyers, limés et polis *ad unguem*, et il prenait le temps de vieillir sur une période.

Les jeunes " nourrissons des Muses " recouraient à ses conseils. Le pilier de la Grand'Chambre du Palais, où il distribuait ses verdicts, ressemblait quelque peu au sanctuaire de la Sibylle; quand on se croyait du génie, on y venait chercher ses destinées. Patru gagnait, à ces consultations bénévoles et désintéressées, l'estime de la jeunesse parisienne; mais non point " de quoi avoir de la bonne soupe (1) ". Du reste, ses décisions en matière de bel-esprit étaient sans appel. L'abbé des Réaux lui composa cette épitaphe :

" Le célèbre Patru sous ce marbre repose :
" Toujours comme un oracle il s'est vu consulter,
" Soit sur les vers, soit sur la prose.
" Il sut jeunes et vieux au travail exciter...
" Et l'on n'aurait besoin d'Apollon ni de Muses,
" Si l'on avait toujours des hommes comme lui (2). "

1. Vigneul de Marville, *Mélanges d'hist.*, etc. Patru.
2. V. Perrault, *Les hommes illustres de ce siècle*, 1700, t. II, p. 66.

Fort heureusement, il y eut des muses qui chantèrent ou rimèrent en dépit de Quintilien-Patru. Cet habile arrangeur de phrases avait du goût, du savoir, du génie, ou la patience qui en tient lieu. Mais ce Calchas de la Grand' Chambre fit à plusieurs reprises des réponses qui ont nui à sa gloire. La Fontaine alla un jour, comme les autres, lui soumettre certaines idées qu'il avait en tête. Il prétendait " mettre des Fables en " vers ". — En vers! répondit Patru; ce serait chose superflue, gênante, maladroite. Superflue; car le " principal ornement des Fables est de n'en avoir aucun "; — gênante; car, " la contrainte de la Poésie, jointe à " la sévérité de notre langue, vous embarrasserait en " beaucoup d'endroits "; — maladroite; car les vers " banniraient de la plupart de ces récits la brièveté, " qu'on peut fort bien appeler l'âme du conte [1]. "

Lafontaine baissa la tête et avoua que M. Patru avait raison : " Cette opinion, dit-il, ne saurait partir " que d'un homme d'excellent goût. " Malgré cela, il se mit à versifier la " Cigale et la Fourmi ", et mainte autre petite merveille; croyant pouvoir " faire marcher " de compagnie les grâces lacédémoniennes et les " muses françaises [2]. "

Boileau vint à son tour confier à Patru le grand projet d'un *Art Poétique* français. L'avocat-grammairien reçut très froidement cette ouverture. Quel coup d'audace! Un poète, à peine sorti de la poudre du greffe, si jeune — il avait trente-trois ans à peine! — espérait discipliner tant d'écrivains blanchis sous le harnais!... Boileau s'en revint assez peu flatté de l'accueil; il ne perdit point son temps à disputer contre le disciple de Cujas. Il fit mieux.

1. Préface des *Fables*.
2. *Ibid.*

A quelque temps de là, Boileau se présenta de nouveau, un cahier à la main et pria Patru de lui octroyer un instant d'audience. Il lut le commencement de la *Poétique*. Boileau lisait à ravir; ses vers étaient coulants, d'allure franche et ferme. Patru fit comme le maçon, dont il est parlé au chant IVe; " il écouta, approuva, et se corrigea "; à la fin de cette lecture, le censeur avait changé d'opinion. Ses craintes étaient levées et son admiration commençait (1).

Si l'on en croit Ménage (2), Patru, fort obligeant par ailleurs, ne revenait point aisément sur un de ses avis motivés; pour l'y forcer, il fallait de l'évidence. Le poète eut de l'adresse et du bonheur, puisqu'il gagna sa cause et convainquit ce juge.

Boileau crut qu'il lui fallait prendre tout le loisir de faire une maîtresse-pièce, digne de son siècle et de la postérité. Il devait décréter, en son IIIe chant, que le " pénible ouvrage, intitulé *Poème Épique*, veut du " temps, des soins. " Il appliqua cette maxime à son travail didactique; il mit cinq ans à écrire onze cents vers : deux cent vingt vers par an ! Preuve éclatante, à l'appui de son autre maxime : " Hâtez-vous lente- " ment. "

Mais, à partir de 1671, il eut sur le métier, pour se tenir en haleine et pour varier son labeur, un poème héroï-comique, une traduction de Longin, un fragment d'épopée (IVe épître), et plusieurs autres petites besognes. Il passait d'une élucubration à l'autre, aiguisant tour à tour sa verve, son esprit et sa raison. Étude des Latins et des Grecs, satire des modernes, louanges au roi, éloge du bon sens, préceptes entremêlés de cri-

1. Sur ce fait, voir les notes de Brossette.
2. Ménagiana, Édit. de 1693, p. 325.

tiques, Boileau se retrouvait là tout entier, dans son beau et dans son fort.

Bientôt la cour et la ville connurent le projet de Despréaux; on s'attendit à une merveille. L'auteur lui-même eut l'habileté d'entretenir l'enthousiasme de ses familiers, et prépara de longue main l'apparition du chef-d'œuvre qu'il élaborait. Après avoir écrit, effacé vingt fois, remis sur le métier, poli et repoli un ou deux alinéas [1], il s'en allait les faire applaudir des cercles les plus choisis. Quand il écrivait ce conseil de son chant IV[e] :

> " Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
> " En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire [2], "

Boileau se riait de ses confrères moins habiles ou moins heureux, qui ne pouvaient comme lui, débiter leurs rimes naissantes sous un *lambris doré*. A Boileau étaient réservées ces fêtes exquises. Il ne lisait pas sa *Poétique* " en tous lieux "; mais il en régalait, au fur et à mesure, les salons qui régnaient sur le goût public. Ses ennemis ne manquèrent pas de lui en faire un crime. Desmarets de Saint-Sorlin, voyant de quelle faveur on salua l'œuvre de son rival, attribuait cet engouement aux lectures à huis-clos, où le poète avait " mendié " les suffrages [3]. " Il (Despréaux) com-" mençait à déclamer en divers lieux les principaux " endroits de sa pièce, pour disposer les esprits à en " parler partout comme d'une merveille [4]. "

Ce stratagème très licite réussit à Despréaux, comme il réussissait à Corneille, et à Molière. Le 9 mars 1672, la marquise de Sévigné écrivait : " Nous

1. V. ch. I, v. 170 et suiv.
2. V. 51 et 52.
3. *La défense du Poème héroïque*, 1674, p. 128.
4. *Ibid.*, p. 75.

" tâchons d'amuser notre cher cardinal ([1]). Corneille " lui a lu une comédie, qui sera jouée dans quelque " temps, et qui fait souvenir des anciennes ([2]); Molière " lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante " pièce. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poé-* " *tique.* Voilà tout ce qu'on peut faire pour son service." Certes c'était bien quelque chose.

La marquise eut plus d'une fois la bonne fortune d'être invitée à ces banquets des muses, dont elle refaisait ensuite pour sa fille l'histoire et l'éloge. Elle disait le 15 décembre 1673 : " Je dînai hier avec ' monsieur le Duc, monsieur de la Rochefoucauld, " madame de Thianges, madame de la Fayette, " madame de Coulanges, l'abbé Têtu, monsieur de " Marsillac et Guilleragues ; et puis on écouta la *Poétique* " de Despréaux, qui est un chef-d'œuvre. " Chef-d'œuvre ! voilà le nom que portait déjà parmi le beau monde, ce recueil de droit poétique encore sur le métier.

Le 12 janvier 1674 : " M. de Pompone m'a priée " de dîner demain avec lui, et Despréaux, qui doit lire " sa *Poétique.* " Le 15 du même mois : " J'allai donc " dîner samedi chez M. de Pompone, comme je vous " avais dit ; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, " enlevé, transporté de la perfection des vers de la " *Poétique* de Despréaux. "

C'était donc partie gagnée. Boileau et son livre étaient assurés du succès. Mais il y avait un suffrage plus haut encore que celui des marquises, des ducs, voire même des princes. Le roi était l'admirateur du satirique, depuis que le satirique l'avait si délicatement loué. " Le roi, — je cite Brossette — voulait " que M. Despréaux lui récitât tous ses ouvrages, à

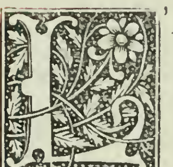
1. Le cardinal de Retz.
2. *Pulchérie.*

" mesure qu'il les composait. " Louis XIV eut aussi les primeurs du chef-d'œuvre. Nous savons, en effet, par le même Brossette, que Sa Majesté se fit répéter jusqu'à deux fois tel passage du IIIe chant [1]. Quel encouragement ! quel doux et tout puissant rayon de cet " astre favorable " [2] ! Le roi lui-même fit connaître, par le privilège, à ses amis et féaux sujets qu'il avait lu cet ouvrage et en avait été *satisfait*.

— ✳ —

VI. — Le privilège.

" Allez, partez, mes Vers.......
" C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour. "
(Ep. X, v. 2 et 3.)



'ART POÉTIQUE était donc célèbre avant d'avoir vu le jour. Ce devait être un beau butin pour le libraire qui aurait la gloire et la chance de l'imprimer. Barbin ne l'ignorait pas ; il flaira l'occasion, et il alla au-devant. Du reste Barbin avait quelque droit à cette aubaine ; son nom occupait une place très honorable dans un des hémistiches [3]. Il se mit donc en devoir d'obtenir le privilège royal; et cela, dès 1672. Le chancelier Séguier venait de mourir; c'était au roi lui-même qu'il fallait avoir recours; le libraire s'adressa au roi.

Mais les adversaires du satirique avaient les yeux et l'oreille au guet. L'Académie, dans la personne des Chapelain, des Cotin, des Quinault, des Charpentier, des Cassagne, des Boyer, des Saint-Sorlin, ou d'autres

1. V. inf. *Les âges*.— M. de Boze dit dans son *Éloge* : " M. Despréaux " eut l'honneur de lui réciter (au roi) quelques chants du *Lutrin* et d'au- " tres pièces qui n'avaient pas encore paru. "
(*Hist. de l'Acad. roy. des Inscr. et B. L.* t. III, p. 298-9.)

2. Ch. IV.

3. Ch. I, v. 78.

encore, n'était-elle pas menacée, insultée, ou tout au moins, dédaigneusement négligée en cet écrit de Despréaux ? Comment ! un code de poésie allait paraître et se faire applaudir, qui ne sortirait point de la docte compagnie, qui serait rimé par le railleur des graves personnages assis sur ses fauteuils et couronnés de ses lauriers ! Ce jeune et malin plaisant allait élever Parnasse contre Parnasse ! Et le privilège royal sanctionnerait par devant la France toutes les critiques d'hommes et de livres dont cette *Poétique* fourmillait ! Quel danger pour l'autorité du fier Aréopage !

Pellisson, le favori de l'Académie, reçu tout jeune en qualité de membre surnuméraire, prit en main la défense des immortels. Voici comment l'auteur du *Bolacana*, M. de Losme de Monchesnai raconte cette histoire par le menu : " Dans ce temps-là, M. le Chancelier venait " de mourir, et M. Despréaux avait commencé son " *Art Poétique*. Barbin vint au sceau, que le roi tenait " lui-même à Saint-Germain. D'abord on présenta à " Sa Majesté le livre d'un moine, dont le titre était " très singulier ; ce qui excita le roi à rire, en accor- " dant le privilège pour douze ans, quoiqu'il ne fût " demandé que pour six.

" Barbin se présenta ensuite, tenant à la main une " feuille de l'*Art Poétique*, pour lequel il demandait le " privilège, au nom de M. Despréaux. — Oh ! pour " celui-là, reprit le roi, je le connais. — M. Despréaux " n'avait point pourtant paru encore à la cour [1]. " Aussitôt le privilège fut scellé ; mais le sceau fini, " M. Pellisson, maître des requêtes, remontra au roi " qu'il venait d'accorder un privilège à un homme qui " avait attaqué toute l'Académie. Le roi fit là-dessus

1. Erreur. Il y avait quatre ans que Boileau y avait paru pour la première fois ; au jour où Louis XIV l'avait entendu lire la première Épître.

" quelque réflexion. — Mais enfin, dit-il, le privilège
" est donné !

" Pellisson ne s'en tint pas là; il alla soulever contre
" le satirique M. le duc de Montausier, déjà très
" indigné qu'on n'eût pas épargné dans les Satires
" Chapelain, et Cotin, dont il faisait profession d'être
" l'ami particulier. Il s'en alla donc trouver le roi,
" avec autant d'émotion que s'il se fût agi d'un mal-
" heur public ; et fit tant par ses remontrances, qu'il
" porta Sa Majesté, non pas à révoquer le privilège,
" mais seulement à le retenir.

" Cependant à quelque temps de là, M. Despréaux
" reçut une lettre, qui demeura deux jours égarée
" chez lui, sans lui être rendue. Après qu'elle eût été
" retrouvée, il en fit la lecture, et la trouva conçue en
" ces termes :

" *Le roi m'a ordonné, Monsieur, de vous accorder*
" *un privilège pour votre Art Poétique, aussitôt que je*
" *l'aurai lu. Ne manquez donc pas à me l'apporter tout*
" *au plus tôt.*"

" Le billet était signé : *Colbert.*

" M. Despréaux y fit réponse en ces termes :

" Monseigneur, je vois bien que c'est à vos bons
" offices que je suis redevable du privilège que Sa
" Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder.
" J'étais tout consolé du refus qu'on en avait fait à
" mon libraire ; car c'était lui seul qui l'avait sollicité
" étant très éveillé pour ses intérêts, et sachant fort
" bien que je n'étais point homme à tirer tribut de
" mes ouvrages. C'était donc à lui de s'affliger d'être
" déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez
" incertaine à mon avis, dès qu'il la fondait sur le
" grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi,
" je me trouvais fort content qu'on m'eût soulagé du

" fardeau de l'impression et de l'incertitude des juge-
" ments du public ; n'ayant garde de murmurer du
" refus d'un privilège, qui me laissait celui de jouir
" paisiblement de toute ma paresse.

" Cependant, Monseigneur, puisque vous daignez
" vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai
" l'honneur de vous porter mon *Art Poétique* aussitôt
" qu'il sera achevé ; non point pour obtenir un privi-
" lège dont je ne me soucie point, mais pour soumettre
" mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand person-
" nage que vous êtes.

" Je suis, etc. "

" M. Despréaux ne parla de sa réponse, qu'après
" que sa lettre eut été remise au Suisse de M. Colbert.
" Puimorin, son frère, qui était contrôleur des Menus, le
" tança fort de s'en être tenu à une simple lettre de com-
" pliment avec un Ministre, et de n'avoir pas pris la poste
" sur-le-champ, pour aller faire ses remerciements. Mais
" à quelques jours de là, ayant eu occasion de parler à
" M. Colbert, pour des fonds qui regardaient son em-
" ploi, il lui fit des excuses pour son frère, que le com-
" merce des Muses écartait souvent de ses plus grands
" devoirs. — " Tout ce que je puis vous dire là-dessus,
" repartit le Ministre, c'est que jamais lettre ne m'a
" fait plus de plaisir que la sienne (1). "

Enfin le privilège fut accordé, et signé à Versailles, le 28 mars 1674. Comme dédommagement des petites tracasseries dont l'auteur et le livre avaient été l'objet, le document royal contenait des félicitations de Louis XIV lui-même à l'adresse du poète :

" Désirant favorablement traiter ledit sieur D***,
" et donner au public par la lecture de ses ouvrages la

1. Bolæana, XI.

" même satisfaction, que nous en avons reçue ([1]) :
" Nous lui avons permis et permettons, par ces pré-
" sentes signées de notre main, de faire imprimer les-
" dits ouvrages; savoir l'*Art Poëtique* en vers etc. ([2]). "

Le 7e jour de juillet de la même année, Boileau octroya le droit de jouissance du susdit privilège à quatre libraires. On lit, dans l'édition de Thierry : " Le " dit sieur D*** a cédé le droit du privilège ci-dessus " à Denys Thierry, à la charge d'y associer Louis " Billaine ([3]), Claude Barbin, et la veuve La Coste. "

L'impression fut achevée le 10 juillet 1674, au moment où Paris venait d'apprendre les conquêtes de nos armées en Franche-Comté.

Le titre complet de l'ouvrage était : *L'Art Poëtique en vers.*

—— * ——

VII. — La publication. — Accueil fait à l'Art Poétique. — Les ennemis. — Vue d'ensemble des premières critiques.

" Son *Art Poëtique*, de l'aveu du
" public, et de son aveu particulier,
" passe pour le meilleur de ses
" ouvrages. "
(Bolæana, LIV.)

BUSSY-RABUTIN écrivait, quelques jours après l'apparition de l'*Art Poëtique :*

" Au révérend Père..., ([4])

J'ai bien de l'impatience de voir le livre " de Despréaux ; et par avance je vous dirai que le

1. V. plus haut, § V, fin.
2. Édit. de 1674, Thierry ; le privilège est reproduit deux fois.
3. Billaine était nommé dans la première édition, Ch. IV.
4. Le P. Rapin, selon toute vraisemblance. — Nous empruntons ce " fragment " à l'édition de M. Gidel, t. IV, p. 133, note. Bussy n'a mis d'autre date à ce billet que celle-ci : " Chaseu, 26 août. " Nous n'hésitons point à y ajouter, 1674 : le contexte indique clairement une date voisine de la publication du *Lutrin* et de la *Poëtique* ; " mais aujourd'hui etc..." — Bussy était juste à cette époque en relations suivies avec le P. Rapin.

“ Roi, lui ayant voulu faire une grâce, en lui permettant “ de faire imprimer tous ses ouvrages, fera tort à sa “ réputation. Quand il les récitait par-ci par-là, c'étaient “ des fragments qui en donnaient une belle idée, et “ d'ordinaire il ne choisissait pas les plus faibles en- “ droits (1) ; mais aujourd'hui que l'on verra le fort “ avec le faible, que ses vers ne seront pas soutenus “ de la prononciation et qu'on les verra tant qu'on “ voudra, je ne pense pas qu'on les estime autant que “ l'on faisait quand on ne les connaissait guères. Quand “ cela n'arriverait pas pour ses poétiques, il serait au “ moins difficile qu'il sauvât son *Lutrin*, qui intéresse “ en quelque sorte la Religion. ”

Les prévisions de Bussy étaient assez pessimistes. Les *Poétiques* reçurent des amis de Boileau les applaudissements que l'auteur s'était ménagés dans les salons de Paris. Un jour, vers 1680, le fils aîné de Colbert, marquis de Seignelay, taquinait spirituellement Boileau à propos de poésie. Boileau prit la réponse d'un peu haut et dit : “ Monsieur, j'ai toujours fait ma principale “ étude de la Poétique ; tout le monde convient même “ que j'en ai écrit avec assez de succès (2). ” Il en fut de sa Poétique comme de ses Satires. Les familiers et les admirateurs crièrent tout d'une voix merveille ; les autres se mirent aussitôt en devoir de récriminer ou de se venger. Les rimeurs vivants attaqués ouvertement par cette nouvelle jurisprudence du Parnasse l'attaquèrent de tous côtés et avec toutes leurs batteries.

1. Bussy, l'année précédente, avait écrit un billet louangeur à Despréaux. Peut-être avait-il entendu les lectures de l'*Art Poétique*, dans l'une de ces réunions, dont parle Mme de Sévigné sa cousine. Cette page est curieuse, en ce qu'elle nous confirme les succès de ces lectures, et qu'elle nous apprend ce détail : Boileau “ ne choisissait pas les plus fai- “ bles endroits. ” Encore une fois, Boileau était un habile homme

2. Bolæana, VII.

Desmarets de Saint-Sorlin auteur du *Clovis*, Carel de Sainte-Garde, auteur du *Childebrand*, ouvrirent le feu.

Pradon, l'émule infortuné de Racine, d'Assoucy, l'empereur du Burlesque, Pinchêne, déclaré par Boileau, " froid auteur ", entrèrent aussi en campagne; puis vinrent, plus tard, Perrault, Bonnecorse, le sieur Frain du Tremblay, et je ne sais combien d'autres, décochant leurs plaisanteries, leurs plaintes, leurs arguments, qui en vers, qui en prose, qui en prose et en vers.

Disons un mot des premiers lutteurs et de leurs tactiques. A peine les décrets de Boileau sortaient-ils des presses, que deux tomes ennemis se dressaient contre le Pussort satirique ; l'un, puissant in-quarto, improvisé par Desmarets ; l'autre, petit pamphlet signé Lérac ; *Lérac* était le nom de Carel, lu au rebours. L'*Art Poétique* était achevé d'imprimer le 10 juillet ; la *Défense du Poème héroïque*, réfutation du IIIe chant de Boileau et critique de tout le livre, était achevée d'imprimer le 18 août. Cinq semaines avaient suffi à Desmarets pour écrire un volume, obtenir le privilège et publier sa réponse [1]. Le petit factum de Carel arriva à quelques mois de là, en 1675. Il s'intitulait : *Défense des beaux-esprits de ce temps contre un Satirique, dédiée à messieurs de l'Académie Française.* Le privilège est du 25 octobre 1674. Pradon vint à son tour. Il fit, en 1684, Le *Triomphe de Pradon ;* en 1685, les *Nouvelles Remarques sur tous les ouvrages du sieur D*** ;* en 1689, *Le Satirique français expirant.*

Ces divers factums étaient spécialement, ou même uniquement, dirigés contre l'*Art Poétique.* D'autres publications, visant un autre objet, harcelèrent, chemin

1. Le titre complet est celui-ci : *La Défense du poème héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur D****, 1674.

faisant, Despréaux et son code. On en trouvera plus loin les titres et des passages.

La *Défense* de Desmarets était incomparablement supérieure, à toutes celles de ses collègues ; elle fut lue et goûtée de plusieurs. J'en vois une preuve dans une lettre écrite de Rouen, au mois de novembre de cette même année 1674, par Bayle : " Vous aurez vu " sans doute, disait-il à son frère, les œuvres de Boi- " leau imprimées avec privilège, et une critique que " M. Desmarets en a faite (1). "

Il y avait du courage, de la part des deux écrivains épiques, à entreprendre sur-le-champ le procès du jeune et très habile législateur ; tous deux, en plaidant la cause de l'épopée française, guerroyaient *pro aris et focis ;* mais le vieux poète du *Clovis* y déploya une ardeur et une verve prodigieuse pour son âge. Il touchait à sa quatre-vingtième année. Notre commentaire citera une bonne partie — les meilleurs endroits — de sa *Défense.*

Nous reproduirons aussi, en temps opportun, les réclamations de Carel et des autres. Nous ramasserons une à une les flèches lancées à tort et à raison par ces archers ou maladroits ou malheureux : "*Telum imbelle !*"

Qu'il suffise, pour le moment, d'indiquer les points généraux sur lesquels portèrent les efforts de tous les assaillants de l'*Art Poétique.* Ces points se peuvent ramener à huit chefs.

1° On adresse, en premier lieu, à Despréaux, le reproche de Don Gormas à Rodrigue : "*Jeune présomptueux !...* " Despréaux n'a pas 40 ans, et il ose dicter ses volontés poétiques avec l'assurance d'un Nestor

1. *Lettres de Bayle*, 12 nov. 1674. Bayle signale comme un fait remarquable la présence du Privilège.

et d'un Agamemnon ! De quel front ? de quelle autorité? D'où lui viennent donc l'expérience et le crédit? Écoutons Desmarets : " Celui qui veut se moquer " des poètes, et donner des préceptes pour toutes " sortes de poésies, doit être grand poète, correct, " avancé en âge et en réputation, comme était Horace." Puis Desmarets argumente par comparaison : " Le " printemps ne porte que des fleurs légères et passa- " gères ; et l'automne porte des fruits de bon goût et " dont plusieurs passent la rigueur des hivers. Il faut " avoir fait autre chose que des Satires, avant que de " donner des préceptes aux poètes [1]. " Sans doute Boileau n'était encore qu'à l'été de la vie et le chantre de *Clovis* avait passé l'automne ; mais celui-ci oublie qu'en littérature, l'autorité se mesure moins aux années qu'au génie. Reste à savoir si Boileau a du génie; ses adversaires le lui refusent en chœur.

2° On se plaint de la pauvreté, que dis-je, de l'absence totale d'invention chez Despréaux : pour régenter les Muses, il faudrait être un Apollon, et Despréaux est à peine un valet du Parnasse ! Quelle pénurie d'idées et d'imagination ! Ses vers, lui dit-on, sont les misérables fils "de sa sèche cervelle". Carel de Sainte-Garde établit ce fait dans l'article XVIIe de la *Défense des beaux esprits :*

" *Art. XVII. De la faculté du Satirique à former* " *de nobles images.* L'imagination du Satirique est " très sèche ; c'est pourquoi il n'invente point, ou il " invente très pauvrement...

" Le Satirique n'invente guère. Ses *Satires* sont de " pures traductions d'Horace et de Juvénal, sauf quel- " ques bribes, qu'il a dérobées à Régnier. Il a pris au

1. *La Défense du poème héroïque*, etc. Préface.

" Sieur de Montaigne tout ce qu'il a dit au désavan-
" tage de l'homme. Son *Art Poétique* suit pas à pas
" celui d'Horace; et dès lors qu'il le quitte, il trébuche
" ou ne fait que de fausses démarches, etc. (1)." Et ailleurs : "Ce personnage qui sue, qui grince des dents,
" et qui se pâme d'angoisse, lorsqu'il est question
" de mettre des rimes en leur place etc. (2)... " Et encore : " Cet Attila badaud... nous permettra de
" remarquer la stérilité de son imagination et la peti-
" tesse de son génie (3). "

3° On accuse Boileau de n'avoir aucune vue neuve et personnelle. Pradon, le tragique, après avoir examiné les lois de la tragédie exposées au IIIe chant, hausse les épaules et sourit de pitié. Tout ce qu'il découvre dans tout cela est usé, rebattu ; c'est du rudiment le plus vulgaire !

" Voyez comme il nous montre en phrases pathétiques
" L'art de représenter les histoires tragiques !
" Débitant par ses vers avec faste étalés
" La crasse de l'école en dogmes ampoulés (4) ! "

Mais voici qui est plus grave :

4° Despréaux, crient tous ses ennemis, n'est qu'un pâle copiste des autres faiseurs d'Arts Poétiques ; son œuvre n'est qu'une traduction mal déguisée d'Horace, de Vida, et peut-être de Scaliger. Sur cet article chacun se donne beau jeu et libre carrière.

Desmarets déclare que Despréaux aurait dû intituler son livre : " Traductions de l'Art Poétique d'Horace,
" de Vida et de quelques autres, égayées par quelques

1. *La Défense des beaux esprits*, etc., p. 57.
2. Ibid., p. 56.
3. Ibid., Préface.
4. *Triomphe de Pradon ;* Épître à Alcandre.

" satires contre quelques poètes français, tant du siècle " passé que du présent (1) ".

Carel dit : " Vous remarquerez que cet Art Poéti- " que... n'est qu'une traduction d'Horace en la plupart " (sic) ; et que ce que cet habile Docteur y a ajouté du sien ne vaut rien du tout (2). " — Et dans un autre endroit, s'adressant à Boileau, parlant à sa personne, Carel lui fait la morale, à la manière d'Ésope : " Vous " vous glorifiez, mon cher ami, d'un peu de bruit qu'ont " fait vos ouvrages. Ce n'est pas à vous que l'on en a ; " c'est aux pensées de Juvénal et d'Horace. Vous me " faites souvenir de l'âne d'Ésope, qui portait la déesse " Isis. Il était couronné de festons ; on l'avait couvert " d'une riche housse de broderie d'or ; il voyait une " foule, qui fléchissait les genoux devant lui, quand il " passait par les rues. Ce maître Ane concevait de là une " haute opinion de soi-même. Quelqu'un s'en aperçut, " qui ne put s'empêcher de rire, et de lui faire ce " compliment : Messer Baudet, ce n'est pas à toi qu'on " rend ces honneurs; c'est à la déesse que tu portes (3)."

Pradon entonne le même refrain : " c'est ici que " M. D*** s'érige en maître du Parnasse, qu'il nous " donne un *Art Poétique*, ou plutôt l'Art Poétique " d'Horace qu'il traduit ; et à parler sincèrement " de cet ouvrage, tant qu'il suit le guide fidèle et " savant qui le soutient, et dont il traduit les pensées " mot pour mot, il dit d'excellentes choses après " Horace ; mais sitôt qu'il s'abandonne à son propre " génie, il rampe et donne du nez en terre ; de sorte " que,

1. *Déf. du Poème hér.*, p. 73 et 74.
2. *Déf. des beaux esprits*, etc., p. 10.
3. Ibid., p. 28 et 29, Art. VII. *Les qualités d'esprit nécessaires à un homme de Lettres.*

" *Dans son génie étroit il est toujours captif,*
" *Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif.*"

" Et bien loin d'attraper *la hauteur des vers,* il " tombe dans la bassesse ; et ne sait plus ce qu'il dit, " sitôt qu'il ne parle plus avec Horace (1). "

Pradon se répète en vers :

" Soit qu'il loue, ou qu'il blâme, impertinent acteur,
" Critique sans raison et plus méchant flatteur !
" Mais qu'a-t-il prétendu par son *Art Poétique?*
" Estropier Horace en style méthodique.
" Pour coudre à ses leçons des préceptes nouveaux,
" Pourquoi le déchirer et le mettre en lambeaux ?
" Scaliger et Vida sont maniés de même;
" Il les a travestis avec un soin extrême;
" Il fait tout ce qu'il peut pour être original;
" Mais s'il emprunte bien, qu'il en profite mal (2) ! "

Bonnecorse marche à son tour sur les brisées de Pradon, et dit de Boileau :

" Il vole effrontément les dogmes qu'il entasse;
" Tout est de Scaliger et du célèbre Horace.
" Pourquoi, s'il est savant, ne le pas témoigner,
" En pratiquant cet art qu'il prétend enseigner ? "

Les Journalistes de Trévoux appuyèrent (3) plus tard, sur le même grief à propos de l'édition de 1701 : " En parcourant le volume, on trouve que les pages " sont plus ou moins chargées de vers latins imités, " selon que certaines pièces de M. Despréaux ont été " communément plus ou moins estimées. Dans son " *Art Poétique,* par exemple, qui lui a fait tant d'hon- " neur, on trouve ici imprimé un grand quart de l'*Art* " *Poétique* d'Horace. Mais c'est qu'à force de goûter

1. *Remarques sur l'Art Poétique*, p. 85 et 86.
2. *Le Triomphe de Pradon*, Épître à Alcandre.
3. *Le Poète sincère, ou les vérités du siècle*, Anvers, p. 100.

" les autres, par une ancienne habitude, ils étaient " devenus insensiblement ses propres pensées [1]. "

Est-il besoin de faire observer que ces accusations et demi-calomnies furent pour Boileau le coup le plus sensible? Aux autres invectives, il se tut; comme Dante traversant les horreurs infernales, il *regarda et passa.* Mais cette critique réitérée le blessa au cœur. Il s'en plaignit, avec autant d'adresse que de malice : " Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à " tout ce qu'on a écrit contre moi; et si je n'ai donné " aux auteurs de bonnes règles de poésie, j'espère leur " donner par là une leçon assez belle de modération. " Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils " trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils " prennent de publier que ma *Poétique* est une traduc- " tion de la *Poétique* d'Horace : car puisque dans mon " ouvrage, qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas " plus de cinquante ou soixante tout au plus imités " d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge " du reste qu'en le supposant traduit de ce grand " Poète; et je m'étonne après cela qu'ils osent com- " battre les règles que j'y débite.

" Pour Vida, dont ils m'accusent d'avoir pris aussi " quelque chose, mes amis savent bien que je ne l'ai " jamais lu; et j'en puis faire tel serment qu'on voudra " sans craindre de blesser ma conscience [2]. "

De Scaliger Boileau ne daigne pas même faire mention; il est évident de reste qu'il n'est point créancier de cet indigeste compilateur. Quant à Horace, ce n'est point " cinquante ou soixante " vers qu'il lui doit; mais bien cent cinquante; et, au risque de répéter

1. 3 sept. 1703.
2. Préfaces de 1674 et 1675.

Pradon, nous affirmons que ce ne sont point les plus mauvais.

5° On reproche à Boileau son paganisme systématique.

" Es-tu Turc ? es-tu Maure ? idolâtre ou chrétien ? "

lui demande Desmarets.

C'est à ce chef d'accusation que s'attache l'auteur du *Clovis*. Nous le citerons tout au long dans les notes du IIIe chant. Quatre-vingts vers de cette IIIe partie visaient directement les idées et théories chrétiennes de Desmarets. L'athlète octogénaire se défendit avec vigueur, et souvent avec les meilleures raisons du monde. Mais Boileau se savait appuyé. Il n'opposa aux prolixes arguments du poète chrétien qu'une épigramme peu acérée, par laquelle il se réclame de l'autorité de Racine :

" Racine, plains ma destinée etc...

Pour toutes ces particularités du débat soulevé et soutenu par Desmarets, nous renvoyons au commentaire du chant IIIe, où nous essaierons de présenter la question du merveilleux dans son plein jour. On y verra que Desmarets n'était point isolé en cette escarmouche et qu'il y apporta la plupart des arguments, qui ont fini par prévaloir, après un siècle et demi de fadeurs mythologiques.

Notons dès à présent que de tous les adversaires de l'*Art Poétique*, Desmarets fut, malgré des minuties, le plus sérieux, et jugé comme tel par Boileau. Après lui avoir lancé quatre-vingts alexandrins pesants, Boileau écouta les remarques du vieillard. Il feuilleta la *Défense du poème héroïque* et il eut le bon esprit d'en profiter. Nous indiquerons *passim* certaines corrections

dues à cette lecture [1]. Notons aussi derechef que la longue réplique de Desmarets ne passa point inaperçue. Son livre se fit lire du public lettré; Bayle nous l'a dit [2]. Malheureusement Desmarets était condamné d'avance par le goût dominant de l'époque, et par ce motif que la raison du plus fort est toujours la meilleure auprès de la foule.

La guerre déclarée par Desmarets aux doctrines mythologiques de Boileau, guerre continuée par Charles Perrault, fut reprise après une trêve, par un champion assez peu célèbre, M. Frain du Tremblay, de l'Académie royale d'Angers [3]. Lui-même confesse sa témérité, en ces termes : " Il me semble que j'entends " *Messieurs du Parnasse* (Boileau et les autres partisans " de la mythologie) s'élever en foule et s'écrier : Qui " donc est ce nouvel Aristarque, qui se mêle de nous " reprendre, qui s'ingère de donner des lois dans un " pays qu'il ne connaît point, et où il n'est point con- " nu ? Je les vois déjà prêts à me réduire en poudre " par leurs vers foudroyants, à me traiter d'impie com- " me un Zoïle et d'insensé comme un Ariphrade " etc... [4] " Là-dessus l'Aristarque, ou l'Ariphrade, angevin invective fort contre Despréaux, contre l'*Art Poétique*, contre le Paganisme érigé en dogme littéraire; il appelle cela " une poussière de collège", " un ridicule assemblage". Puis il s'en prend à la morale passablement relâchée, où certaines doctrines de l'*Art Poétique* conduisent, non en théorie, mais en fait. L'académicien provincial gourmande le Satirique parisien, pour avoir

1. V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 123.
2. V. page 37.
3. La Monnoie, dans une épigramme, déclare qu'il a lu le livre de Frain du Tremblay « une fois ». *Poésies* etc. éd. de 1716, p. 80.
4. *Discours sur l'origine de la Poésie, sur son usage, et sur le bon goût.* Disc. I, p. 110.

prêté le crédit de son nom et de son talent à ces idées regrettables; il finit en saluant dans un avenir lointain, la rupture des écrivains de France avec les absurdes ornements de la Fable, avec des " expressions si usées " et si " bizarres ".

" Je suis peut-être, dit-il avec quelque fierté, le " premier à me roidir contre le torrent ; et j'ouvre sur " certaines choses un chemin que personne n'a encore " frayé " (1). Donc Frain du Tremblay ne connaissait point Desmarets ; n'en avait-il pas plus de mérite à se " roidir " contre l'usage accepté, approuvé, confirmé par Boileau ? Malheureusement Boileau ne put jeter un coup d'œil sur les horizons entrevus par le savant d'Anjou. L'approbation des *Discours sur l'Origine de la Poésie* etc. est du 6 mai 1711, et Boileau avait dû céder *à la Parque* et *passer l'onde noire* le 13 mars précédent.

6° Une autre accusation générale intentée par les contemporains contre le Législateur, est une accusation de lâcheté — attendu qu'il fait peser ses critiques à peu près exclusivement sur des morts : Ronsard, Scarron, Scudéry, Saint-Amant, Gombaud, etc., etc, ... et Molière. Carel, qui s'est constitué vengeur de ces victimes, interpelle le satirique, brave à contre-temps ; et il lui demande compte de cette hardiesse peu compromettante en face des trépassés.

Et Pradon :

" Ah ! qu'il fait beau le voir, lorsqu'il s'enfle et se guinde,
" Ce corbeau, déniché des Montfaucons du Pinde,
" Faire tout retentir de ses croassements,
" Et des morts immortels ronger les ossements ". (2)

---

1. Ibid. *Préface.*
2. *Le Triomphe de Pradon*, p. V.

Nous reproduirons d'autres documents du même genre, quand l'occasion viendra.

7° On relève les fautes de style de cet *Art Poétique*, qui devrait appuyer ses règles par de meilleurs exemples; on compte les termes impropres, les constructions embarrassées, surtout les répétitions de mots fastidieuses. — " Tout ce flot d'ennemis, qui a écrit contre " moi, disait Boileau à Brossette, m'a chicané jus- " qu'aux points et aux virgules" ! [1] Sur ce chef nous entendrons des récriminations sans nombre, parfois puériles, mais maintes fois justifiées.

8° Enfin, on épluche les peccadilles de versification, rimes insuffisantes, césures faibles, vers léonins, ou dépourvus d'harmonie, etc. Et l'on entendra l'un ou l'autre des censeurs exhorter Boileau à se rasseoir sur les bancs de l'école ; et l'auteur du *Childebrand* l'engager à porter ses rimes ..... " aux Halles" !

Quant à la tactique ordinaire de ces divers redresseurs de torts, elle est peu compliquée :

1° On retourne contre Boileau ses propres idées, ses axiomes, ses phrases. Par exemple, si Boileau versifie ce proverbe : "*Avant d'écrire, apprenez à penser*," aussitôt les obscurs Zoïles déclament tout d'une voix : Oui ! c'est bien par là que lui, Despréaux, devrait commencer ! que ne l'a-t-il fait ? ou mieux fait ?

La méthode est aisée, un peu triviale même. On jugera plus loin avec quel à-propos les assaillants en usèrent.

2° Une autre ressource, tout aussi naturelle, était d'inviter Boileau à fournir les modèles des genres dont il a codifié les règles. Eh quoi ! il n'a pas fait voir la moindre Tragédie, et il régente la scène ! Il n'ose aborder la noble et divine Épopée, et il malmène les

1. *Lettres*, 1703.

Virgiles modernes! Qu'il nous montre donc ses églogues, et ses sonnets, et ses odes! Avant de nous écraser sous son joug, qu'il exhibe ses titres! Sait-il seulement le premier mot des matières qu'il traite?

3° Une dernière habileté, peu subtile, consiste dans le dédain, la pitié, la compassion; ou encore — ce qui revient au même — dans les louanges ironiques. Pradon s'exclame de temps en temps, avec un demi-sourire: Beau vers!... belle césure!... Un des chapitres de Carel débute ainsi: " *Art. xv. Continuation sur* " *les merveilles que l'on remarque dans les rimes du* " *Satirique.*"

L'un des plus riches échantillons de la désinvolture, affectée par ces juges à l'endroit de Boileau, c'est assurément le morceau de Pradon, que voici:

" Tant en pensées qu'en termes, je crois remarquer " dans les ouvrages de ce Satirique, plus de 6,000 " fautes considérables, n'ayant su encore les remarquer " toutes, en ce que c'est une sorte d'hydre...

" Quand je dis: *passe*, c'est parce que la faute est " petite, ou parce qu'elle est des plus considérables; " ce qui est une sorte de raillerie.

" Quant aux points, aux virgules et à l'orthographe, " je ne puis m'y occuper. Les accommode qui vou- " dra (1)!»

Comme notre lecteur s'en convaincra, la moitié ou le tiers des critiques portent la marque du parti pris. Pradon et consorts voient des défauts dans la *Poétique*, parce qu'il faut en voir et qu'ils en veulent voir. Çà et là pourtant, sous la plume soit de Desmarets, soit d'un autre ennemi, on sera heureux de découvrir un éloge sérieux et de bon aloi à l'adresse de Despréaux. Il est

1. Pradon, *Le Satirique français expirant, ou les fautes du Satirique français*, à Cologne chez Marteau, MDCLXXXIX, préface.

vrai que, de cette concession comme d'un piédestal, l'adversaire se hausse avec plus de fierté et frappe avec plus d'entrain ; mais on sent bien qu'au fond de l'âme le combattant a le vertige. Boileau l'éblouit.

——— * ———

VIII. — Un converti de l'Art Poétique.

LES préceptes de la *Poétique* eurent même assez de lumière pour dissiper des préjugés, assez de puissance pour convertir à leurs doctrines les opposants les plus déterminés. En voici la preuve dans une anecdote racontée par Berriat Saint-Prix. Il s'agit de Brienne [1]. Je transcris :

" Poète contemporain et ennemi de Boileau, Brienne " veut faire une critique de ses ouvrages. Il s'en pro- " cure un exemplaire d'un grand format. Il y note avec " soin toutes les imitations d'Horace et de Juvénal, " toutes les observations satiriques de Desmarets.

" Arrivé à l'*Art poétique*, il rapporte en tête le juge- " ment qu'en a fait ce misérable rimeur. Dans ce Poème, " écrit-il d'après lui, *le mauvais étouffe le bon.* Il se " prépare ensuite à noter en abrégé les passages, ou " les vers qui lui paraîtront méchants, médiocres, bons " ou excellents. Il exerce aussitôt son crayon redou- " table. Mais c'est presque toujours le signe du *bon* et " de l'*excellent* qu'il emploie. Cédant enfin au sentiment " qui l'entraîne, il ne se borne plus à des signes : il " écrit à chaque alinéa, et souvent plus d'une fois : " *beau ! excellent ! superbe ! admirable !* Il revient

1. Évidemment M. Th. de Banville ne mettra jamais Brienne sur la liste des " grands contemporains de Boileau ", qui, " en fin de compte ", se soumirent aux décrets de Boileau, " avec l'enfantine bêtise du génie ". (V. plus haut, p. 22.) Brienne fut enfermé, pour cause d' " enfantine bêtise " ; mais personne ne l'accusa de " génie ".

" soudain à la première page, et il écrit et signe : *Ah!* " *je ne suis plus de l'avis de M. Desmarets.*

" Il renferme alors sa critique, et l'ouvrage attend " encore d'être mis au jour. "

Voilà une conversion bien prompte. Berriat Saint-Prix craint que sa narration ne rencontre des incrédules ; il se délivre en note, un brevet d'authenticité et offre ses preuves : " Il ne s'agit point ici d'une " fiction : on trouve tous ces détails dans l'exemplaire " annoté de Brienne (1). " Le même commentateur a consulté ces remarques manuscrites, prises sur un exemplaire de l'édition in-quarto de 1674 (2). Nous ne voyons aucun profit à reproduire ces divers jugements de l'adversaire subitement transformé en admirateur. En voici seulement quelques-uns, que Berriat Saint-Prix s'amuse à recueillir :

Chant 1 : Vers 3 et 4 ; *secrète et poète*: " Mauvaises rimes. "

Vers 7; *donc* : " Cheville ".

Vers 9 : " Galimatias " !

Vers 10 : " Beau vers ".

Ainsi, dès le dixième vers, Brienne était déjà bien près de la conversion. Ce fut peut-être à la fin de cette lecture, que Brienne devint l'ami de Boileau. On trouve en effet dans la correspondance de ce dernier une jolie lettre adressée à l'ancien conseiller d'État. La date en est absente. Boileau y fait le modeste; il déclare " que " les vers lui paraissent une folie " et que les vers de tous autres, fussent-ils à sa louange, lui sont intolérables. Il annonce une visite à son correspondant, " mais, dit-il, à la charge que nous ne réciterons point

1. T. I, p. LXXIX et LXXX.
2. Ibid., p. CCXVII.

" de vers ni l'un ni l'autre (1). " Précaution, dont la sagacité fera sourire quiconque aura jamais hanté le "*genus vatum*".

⁂

XI. — Les amis de l'Art Poétique au XVIIe siècle.


E Journal de Trévoux (1703), tout en condamnant les fréquents emprunts de Boileau chez Horace, constate le succès de l'*Art Poétique*, " qui, dit-il, a fait tant " d'honneur " à M. Despréaux. Ce poème fut un événement ; les clameurs mêmes du bas Parnasse en sont un témoignage. En regard des récriminations malveillantes, s'élevèrent les éloges à outrance, les panégyriques raisonnables, les appréciations sincères de l'amitié et du bon sens.

La première louange, en quelque sorte officielle, décernée par un homme de lettres à l'*Art Poétique*, après sa publication, est probablement celle que Fénelon glisse en son premier Dialogue sur l'Éloquence (2).

" B. Vous me faites souvenir que j'ai lu cette der-" nière règle dans l'*Art Poétique* de M. Boileau.

" A. Vous avez raison ; c'est un homme qui connaît " bien, non seulement le fond de la poésie, mais encore " le but solide auquel la philosophie, supérieure à tous " les arts, doit conduire le poète. "

Ainsi Fénelon, qui devait tant médire de la poésie française, nous a vraisemblablement légué par écrit le

1. Il est fort difficile d'assigner une date précise à ce billet. D'après Berriat Saint-Prix, Brienne était " ennemi " de Boileau, avant 1674. D'autre part, il fut enfermé comme fou, vers 1673. Était-il réellement fou quand il annota l'*Art Poétique?* Boileau dit à Brossette (9 avril 1702) que Brienne "était déjà fou", quand lui, Boileau, n'avait que 19 ans.

2. J'admets ici l'hypothèse que les *Dialogues sur l'Éloquence* sont une œuvre de jeunesse de Fénelon. — Il répète, dans sa *Lettre à l'Académie*, qu'il " *admire les ouvrages de ce grand poète.* " Chap. V.

premier éloge autorisé de l'*Art Poétique*. Avec ce document, l'un des plus anciens actes officiels en faveur de l'œuvre de Boileau est une page de la docte " mosaïque [1] ", publiée en 1685, par Baillet. Baillet, confrère de Boileau en Jansénisme, admirateur fort modéré de la gent poétique de France, prodigue de très banals applaudissements à cette législation austère: " On peut dire de cet ouvrage le contraire de celui du " P. Le Bossu ; et que, comme nous n'avons encore eu " personne qui ait mieux connu que M. Despréaux le " génie de la Poésie moderne, et qui par conséquent " ait pu mieux découvrir les bonnes et les mauvaises " qualités des poètes de ces derniers siècles, personne " n'a pu mieux réussir que lui à nous donner les règles " d'un nouvel *Art Poétique*. "

Baillet s'exprime de la sorte en un de ses in-folios plein d'invectives contre les partisans du paganisme littéraire. Baillet a tout l'air de ne s'être pas même aperçu que Boileau, dans son *Art Poétique*, s'est fait le coryphée et le champion des " fabuleux chrétiens ". Baillet avait-il lu bien attentivement le poème dont il célèbre les mérites ? J'en doute un peu ; il avait tant d'autres volumes à lire. Le grave compilateur continue de balancer devant M. Despréaux la fumée de ses phrases : " Cet ouvrage ne laisse pas d'être formé sur " le goût des anciens... D'un autre côté, il est aisé de " remarquer par cet *Art Poétique*, que ces derniers " venus n'ont peut-être eu guères moins d'esprit que " les Anciens...

" Au reste l'habileté, la délicatesse et la solidité de " jugement n'éclatent pas moins dans cet ouvrage, que " dans les autres qui nous sont venus du même auteur ;

1. La Monnoie définit les *Jugements des Savants* " un tissu à la mosaïque ".

" quoiqu'il semble que M. Desmarets et M. Pradon " aient voulu rapporter toutes ces bonnes qualités à " Horace, à Scaliger, à Vida, et aux autres auteurs " que M. Despréaux a suivis dans cet ouvrage [1]. "

Quels sont ces " autres auteurs " ? Si Despréaux ouvrit jamais les in-folios de Baillet, il dut être très médiocrement flatté de l'intérêt que l'érudit lui marque en ces lignes. Cette page prouve du moins que Baillet connaissait tout autant les pamphlets de Pradon ou de Desmarets que la pièce dont il parle. Je l'excuse, en admettant à sa décharge que le bibliothécaire de M. de Lamoignon a simplement consigné en ses lourdes périodes, ce qu'il avait ouï dire en bon lieu.

L'un des plus ingénieux compliments adressés à la *Poétique* de Boileau par un habile de ce temps-là, est une fiction imaginée par le diplomate et académicien François de Callières. A la fin de son *Histoire Poétique de la guerre* des Anciens et des Modernes, le spirituel gentilhomme dicte des oracles par la bouche d'Apollon. Voici le XIVe de ces oracles : Apollon " ordonne que " Despréaux soit appelé l'Horace des Français et " Horace le Despréaux des Latins ; que l'*Art* " *Poétique* du Poète français sera lu, relu et appris " par cœur de tous les poètes nés et à naître ; sur peine " d'être déclarés indignes de cette qualité [2]. "

M. de Callières rédigeait ainsi les volontés du dieu parnassien, en 1688, tandis que les débats des Anciens et des Modernes reprenaient avec une nouvelle fureur. Comme pour obéir à son édit, ce fut vers cette date que les enfants (futurs poètes ou non) commencèrent d'étudier le code de Boileau. En 1787, Marmontel

1. *Jugements des Savants*, t. III, p. 320, édit. de La Monnoie.
2. *Histoire poétique de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*, Paris, 1688, p. 284.

disait : " Son *Art Poétique* (celui de Boileau) est ' depuis un siècle entre les mains des enfants ([1]). "

Cinq ans après M. de Callières, La Bruyère prédisait, par devant l'Académie, que les vers de Boileau seraient " lus encore, quand la langue aura vieilli " et qu'ils en seraient " les derniers débris ([2]) ".

La Motte-Houdart célébrait en vers mythologiques les enseignements de Despréaux, ratifiés, disait La Motte, d'un bout à l'autre par Phébus :

" Il (Despréaux) connaît, critique équitable,
" Quel est l'ornement convenable
" Que chaque auteur doit employer ;
" Et toi-même, fils de Latone,
" Dans les préceptes qu'il nous donne,
" Tu ne trouves rien à rayer ([3]). "

Avec l'hommage retentissant des injures, avec les approbations discrètes du bon goût, l'*Art Poétique*, recueillit, presque en naissant, une autre sorte de gloire.

On le citait partout. Les ouvrages de littérature, d'érudition, de polémique, y puisaient des ornements ou des preuves. Baillet (1685) en extrayait des tirades, pour remplir les colonnes de ses *Jugements;* Callières, (1688) en agrémentait les péripéties de sa *Guerre* joyeuse ; le P. Mourgues (1684) appuyait son traité de versification sur ces lois rimées ; un peu plus tard l'abbé Genest en garnit ses Traités de poésie champêtre ; le P. Bouhours (1687) lui emprunte quelque trait pour sa *Manière de bien penser ;* Racine, écrivant de Belgique à Auteuil, pendant le fameux siège de Namur (1692), insinue entre les lignes un souvenir de la *Poétique;* M. de Vaumorière (1696) l'introduit dans son

1. *Éléments de Littérature*, Art. *Poétique*.
2. *Discours de réception à l'Acad.*, 15 juin 1693.
3. *Odes de M. de La Motte, avec un discours sur la poésie* etc. 4e édit., t. I, p. 8. — *Le Censeur du Parnasse.*

Traité des Harangues; Vigneul-Marville (1699) le transcrit dans ses *Mélanges*, etc. et Madame Dacier dans sa *Préface* de l'*Iliade*.... Bref, des livres littéraires de toute catégorie, imprimés à la fin du XVIIe siècle, mentionnent l'*Art Poétique* avec honneur. Les poètes comme Regnard, Gâcon, l'abbé de Villiers, le P. du Cerceau, Hamilton, etc... y glanent des expressions, des allusions, des rimes. Boileau lui-même se cite, comme il ferait d'un auteur du temps jadis ; il renvoie à tel ou tel passage, soit ses correspondants épistolaires, soit les lecteurs de ses *Réflexions ;* de quoi Perrault s'empresse de lui faire un crime. Répondant au *Discours sur l'Ode*, où Boileau se fonde sur ses propres règles, Perrault plaisante ainsi Boileau :

" Vous dites que je ne suis pas fort convaincu du " précepte qu'on a avancé dans l'*Art Poétique*, à " propos de l'Ode ; et ensuite vous citez ces deux vers " de votre façon :

" *Son style impétueux souvent marche au hasard ;*
" *Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.*

" Ne vous apercevez-vous point, Monsieur, des " airs que vous vous donnez, en supposant que tout " le monde doit avoir devant les yeux votre *Art* " *Poétique*, que vous appelez absolument et comme " par excellence l'*Art Poétique ;* et ne voyez-vous " point qu'il n'est pas de l'exacte modestie de se citer " soi-même [1] ? "

Sans doute ; mais Boileau n'ignorait point son mérite, ni l'autorité dont son *Art* jouissait déjà en France et ailleurs ; ne pouvait-il pas répliquer hardiment comme le grand Corneille à ses détracteurs :

" Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit ? "

1. *Lettre de M. Perrault à M. Despréaux, en réponse au Discours sur l'Ode.* Édit. Saint-Marc, t. II, p. 318.

X. — L'Art Poétique au XVIII[e] siècle. — Admirateurs. — Détracteurs.

> " Jamais en plus beaux vers la raison n'a parlé. "
> (COLLIN d'HARLEVILLE.)
> " Boileau copie ; on dirait qu'il " invente. "
> (MARMONTEL.)

CE serait une étude instructive, de suivre l'*Art Poétique* par delà les frontières du Grand Siècle, et de marquer, d'étape en étape, les suffrages ou les mépris dont on l'honora. Le travail serait long ; bornons-nous à quelques notes.

En sortant des presses de Thierry, l'*Art Poétique* fut salué par des bravos et par des huées. Même accueil lui a été fait depuis, d'âge en âge ; toujours et au même temps on le loua, on le siffla. D'une part, on le commenta respectueusement, on l'apprit par cœur, on le mit aux mains des écoliers comme livre classique ; d'autre part, on s'en moqua, on régimba contre ses statuts ; on y chercha matière à chicanes, ou même on le traita d'ouvrage de rebut. Il est à la fois au sommet du Capitole et au bas de la roche Tarpéïenne. C'est là, en deux mots, son histoire depuis 1674, jusqu'à l'heure où j'écris ces lignes.

Dès le commencement du XVIII[e] siècle, l'*Art Poétique* faisait loi chez les meilleurs esprits, presque tous d'ailleurs fort routiniers. Boileau était reconnu, en toute langue, maître et docteur de poésie. Sur les rives de la Seine, Rollin proclamait Boileau, en strophes latines, l'ornement et l'arbitre du Pinde français :

" *Gallici decus arbiterque Pindi.* "

Hamilton le nommait :

" Des ouvrages d'esprit arbitre souverain ([1]) ",

qualification dont Boileau ne se montrait nullement affligé, comme il appert par sa réponse du 8 février 1705 ([2]).

Aux bords de la Tamise, en 1709, Pope, le Boileau de l'Angleterre, reconnaissait cette souveraineté de l'autre Boileau en France :

" Thence ([3]) Arts o'er all the northen world advance ;
" But critic-learning flourished most in France ;
" The rules a nation, born to serve (!), obeys ;
" And Boileau stile in right of Horace sways ([4]). "

Aux bords du Tage, on traduisait l'*Art Poétique* dans la langue sonore des fils de Lusus ([5]).

Pendant les premières années de ce même siècle, Claude Brossette de Rapetour, avocat et académicien de Lyon, préparait, à la suite de longues conférences avec le solitaire d'Auteuil, son précieux commentaire. A force de jambons, de fromage et de louanges réitérées, il obtenait de Boileau des " *éclaircissements* " sur chacun de ses vers, et il les consignait en ces notes très laudatives, mais si riches de renseignements.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres entendait le panégyrique pompeux du poème et de son auteur, prononcé par M. de Boze: "L'*Art Poétique* " succéda aux neuf Satires ; et il était juste qu'après " avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ou- " vrages, M. Despréaux donnât des règles, pour éviter " l'un et l'autre, et pour porter la poésie à ce point de " perfection qui la fait appeler le langage des dieux. Il " ne suffisait pas pour cela de renouveler les préceptes

1. *Lettre au Cte de Grammont.*
2. V. *Œuv. Div. du Comte Ant. Hamilton*, éd. de Londres, t. I.
3. Viz. *From Latium.*
4. *An Essai on criticism*, Part III.
5. V. plus bas, *Traductions.*

“ qu'Horace donna de son temps sur la même matière.
“ Notre Poésie, beaucoup plus variée que celle des
“ Latins, a pris différentes formes qui leur étaient
“ inconnues : ainsi la sagesse antique ne fournissait
“ que des conseils généraux; le caprice moderne
“ demandait des leçons qui lui fussent propres.

“ Tout le monde sait comment M. Despréaux y a
“ réussi. Son *Art Poétique*, amas prodigieux de règles
“ et d'exemples, est lui-même un poème excellent,
“ un poème agréable, et si intéressant, que, quoiqu'il
“ renferme une infinité de choses qui sont particulières
“ à la Langue, à la Nation et à la Poésie française, il a
“ trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre
“ dans la personne de M. le comte d'Ériceyra (1). ”

Fontenelle, peu prodigue de compliments envers Boileau, regardait l'*Art Poétique* comme l'apogée de la versification française : “ Nous voyons par l'*Art Poé-*
“ *tique*, et par d'autres ouvrages de la même main, que
“ la versification peut avoir aujourd'hui autant de no-
“ blesse, mais en même temps plus de justesse et
“ d'exactitude qu'elle n'en eut jamais (2). ”

Louis Racine estimait, prônait, vengeait, avec amour, le grand travail du meilleur ami de son père. Il appelait l'*Art Poétique :* l'“ouvrage le plus parfait que
“ nous ayons dans la Poésie française (3) ”. Il le comparait aux *Géorgiques* de Virgile et concluait en mettant les deux auteurs sur la même ligne : “ Ces
“ deux ouvrages admirables prouvent donc que des
“ Poèmes didactiques peuvent mériter justement à
“ leurs auteurs le titre de Poètes et de grands

1. *Éloge de M. Despréaux*, par M. de Boze. *Hist. de l'Acad. royale des Inscript. et B. L.*, t. III, p. 297.
2. *Digression sur les Anciens et les Modernes*, p. 273.
3. *Réflexions sur la Poésie*, ch. VII, *de la Poésie Didactique*.

" Poètes [1]. " Louis Racine fait ressortir les charmes du poème didactique de Boileau ; il y découvre plus de variété que dans le chef-d'œuvre latin : " Je crois " Boileau encore plus heureux ; parce qu'en même " temps qu'il donne un précepte, il donne par son " style l'exemple du précepte. S'il parle de l'Ode, et " des différents sujets qu'elle peut traiter, il prend " le style élevé, gracieux ou tendre, suivant ces diffé- " rents sujets.

" Son style doux et naturel, quand il parle de l'Idylle, " se change en un style lugubre, quand il vient à " l'Élégie.

" Il enlève par le style le plus pompeux, en parlant " de la poésie épique ; et lui-même remue le cœur, en " apprenant aux poètes tragiques à le remuer.

" Il a su même, dans un si noble sujet, prendre un " moment le ton familier et badin, en racontant l'histoire " de ce médecin,

" *Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin ;*

" de manière qu'il a exécuté ce qu'il recommande aux " autres, quand il leur dit qu'il faut :

" *d'une main légère*
" *Passer du grave au doux, du plaisant au sévère* [2]. "

Voltaire, appréciateur assez équivoque de Despréaux, faisait toutefois franchement cas de l'*Art Poétique :* " L'*Art Poétique* est admirable, parce qu'il dit toujours " agréablement des choses vraies et utiles ; parce qu'il " donne toujours le précepte et l'exemple ; parce qu'il " est varié ; parce que l'auteur, en ne manquant jamais " à la pureté de sa langue,

" *sait, d'une voix légère,*
" *Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.*

1. *Réflexions sur la Poésie*, ch. VII, *de la Poésie Didactique.*
2. Ibid. ch. VII, § I. *De l'Uniformité*, etc.

" Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, " c'est qu'on sait ses vers par cœur ; et ce qui doit " plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours ' raison.

" Puisque nous avons parlé de la préférence qu'on ' peut donner quelquefois aux modernes sur les anciens, " on oserait présumer ici que l'*Art Poétique* de " Boileau est supérieur à celui d'Horace. La méthode " est certainement une beauté dans un poème didac- " tique ; Horace n'en a point ([1]). Nous ne lui en " faisons pas un reproche, puisque son poème est une " épître familière aux Pisons, et non pas un ouvrage " régulier comme les *Géorgiques;* mais c'est un mérite " de plus dans Boileau, mérite dont les philosophes " doivent lui tenir compte.

" L'*Art Poétique* latin ne paraît pas, à beaucoup " près, si travaillé que le français ([2]). Horace y parle " presque toujours sur le ton libre et familier de " ses autres épîtres. C'est une extrême justesse dans " l'esprit, c'est un goût fin, ce sont des vers heureux " et pleins de sel, mais souvent sans liaison ([3]),

1. Tout le monde n'est point de ce sentiment: " L'Épître aux Pisons,qui " a reçu le nom d'*Art Poétique*, auquel son auteur n'avait pas songé, " se divise en trois parties. Dans la première, Horace parle des préceptes " généraux ou communs à tous les genres ; dans la seconde, il descend " aux préceptes particuliers concernant surtout l'épopée, la tragédie et " la comédie ; dans la troisième, il donne des conseils au poète lui-même, " en lui déclarant ce qu'il doit faire avant, pendant et après la composi- " tion de son œuvre. N'est-ce pas là, en somme, le plan de Boileau ? " (P. A. Cahour, *Poésies françaises, à l'usage de la classe de seconde*, p. 13.) L'auteur montre ensuite que tout l'avantage du plan est à Horace ; il conclut : " Non, Boileau n'est pas supérieur à Horace par la méthode etc... " p. 16.

2. N'est-ce pas précisément son plus grand et son incomparable mérite?

3. " Boileau... passe trop souvent d'un sujet à un autre, par une transi- " tion artificielle plus ou moins heureuse. Il est rare, au contraire, que " les transitions d'Horace soient autres que la liaison naturelle des " pensées. » (P. A. Cahour, *loc. cit.*, p. 14.)

" quelquefois destitués d'harmonie ; ce n'est pas l'élé-
" gance et la correction de Virgile. L'ouvrage est très
" bon ; celui de Boileau paraît encore le meilleur [1] ;
" et si vous en exceptez les tragédies de Racine, qui
" ont le mérite supérieur de traiter les passions et de
" surmonter toutes les difficultés du théâtre, l'*Art*
" *Poétique* de Despréaux est sans contredit le poème
" qui fait le plus d'honneur à la langue française [2]. "

L'*Art Poétique* recevait l'hommage des autres beaux arts, en même temps que ceux de la littérature solennelle ou légère. En 1718 Titon du Tillet lui avait assigné une belle place dans son *Parnasse français*. Un des médaillons de ce curieux monument était consacré à l'*Art Poétique*. L'ensemble figurait le royaume mythologique des Neuf Sœurs : ce sont des rochers, du milieu desquels s'élève un olivier en feuilles, et où bondit Pégase. Près de l'olivier un Génie semble courir ; il tient un volume où se lisent ces deux mots : *Art Poétique*, et semble prononcer cette devise que porte le médaillon : " *J'ouvre les Routes du Par-*
" *nasse.* "

Boileau en effet était toujours porte-clefs du temple des Muses. Les *nourrissons des doctes pucelles*, et les autres gens de lettres, fidèles aux traditions classiques, se réclamaient de son crédit, et respectaient sa Poétique comme le testament d'un ancêtre. Batteux réunissait (1771) en un volume les quatre Constitutions poétiques et disait au sujet de la quatrième : " Après ces trois
" grands maîtres (Aristote, Horace, Vida), Boileau-

1. " Boileau a traduit ou imité plus de la moitié des vers d'Horace.
" Il est même à regretter qu'il n'ait pas suivi de plus près encore son
" modèle, il y aurait gagné en plus d'un endroit, par l'ordre logique des
" idées et par la plénitude de l'enseignement. " (Id., Ibid.)

2. *Dictionnaire philosophique*, Art Poétique.

“ Despréaux ne pouvait guère que retracer les mêmes “ préceptes, mais il le fait en homme inspiré par les “ Muses. Chez lui tous les principes brillent de la plus “ vive lumière chacun à leur place; et le génie de chaque “ genre le saisissant au moment qu'il en traite, du “ précepte même il trouve souvent le moyen d'en “ faire l'exemple (1). ”

Cela est banal, comme tout ce qui sort de la plume de Batteux : mais tout cela répond aux principes de déférence professés par les survivants des classiques à l'égard de leur dictateur. La Harpe bataillait avec autant d'emphase que de conviction en faveur de l'*Art Poétique*. Voici le jugement qu'il en portait, dans son *Cours de Littérature :*

“ Cet excellent ouvrage, un des beaux monuments “ de notre langue, est la preuve de ce que j'ai eu occa- “ sion d'établir plus d'une fois, qu'en général la saine “ critique appartient au vrai talent ; et que ceux qui “ peuvent donner des modèles sont aussi ceux qui “ donnent les meilleures leçons.

“ C'était à Cicéron et à Quintilien à parler de l'élo- “ quence ; ils étaient de grands orateurs : à Horace et “ à Despréaux de parler de la poésie ; ils étaient de “ grands poètes. Que ceux qui veulent écrire en vers “ méditent l'*Art Poétique* de l'Horace français ; ils y “ trouveront, marqué d'une main également sûre, le “ principe de toutes (?) les beautés qu'il faut chercher, “ celui de tous (?) les défauts dont il faut se garantir. “ C'est une législation parfaite, dont l'application se “ trouve juste dans tous les cas ; un code imprescrip- “ tible, dont les décisions serviront à jamais à savoir “ ce qui doit être condamné, ce qui doit être applaudi...

1. Batteux, *Les quatre Poétiques*, nouv. édit., p. IX.

" Accordons que l'*Art Poétique* n'ait pu rien ap-
" prendre à un Racine, quoique le plus grand talent
" puisse toujours apprendre quelque chose d'un bon
" esprit ; il aura toujours fait un bien très essentiel,
" celui d'enseigner à tout le monde pourquoi Racine
" est admirable. En disant ce qu'il fallait faire, il appre-
" nait à juger celui qui avait bien fait, à le discerner
" de celui qui faisait mal.

" En resserrant dans des résultats lumineux toutes
" les règles principales de la tragédie, de la comédie,
" de l'épopée et des autres genres de poésie ; en ren-
" fermant tous les principes de l'art d'écrire dans des
" vers parfaits et faciles à retenir, il laissait dans tous
" les esprits la mesure qui devait servir à régler leurs
" jugements. Il rendait familières un plus grand nombre
" de ces lois avouées par la raison de tous les siècles
" et par le suffrage de tous les hommes éclairés......

" L'*Art Poétique* eut à peine paru, qu'il fit la loi, non
" seulement en France, mais chez les étrangers qui le
" traduisirent. Son influence n'y fut pas, à beaucoup
" près, si sensible que parmi nous ; mais, dans toute
" l'Europe lettrée, les esprits les plus judicieux en
" approuvèrent la doctrine.

" On peut bien croire qu'il excita la révolte sur le
" bas Parnasse : par tous pays les mauvais sujets
" n'aiment pas qu'on fasse la police. Mais ce fut en
" vain qu'on l'attaqua : la raison en beaux vers a un
" grand empire. La bonne compagnie sut bientôt par
" cœur ceux de Boileau, et il fallut s'y soumettre,
etc. (1). "

De là, champion vaillant et tout bardé de preuves, La Harpe s'en va en guerre contre les insoumis. Il

1 *Cours de Littérature*, siècle de Louis XIV, Liv. I, Ch X; de Boileau.

leur oppose les noms les plus retentissants de son siècle: Voltaire, Vauvenargues, Helvétius, d'Alembert, Dussaulx, Condorcet, etc., tous défenseurs, au moins une fois en leur vie, des dogmes de Boileau. Rappelons d'un mot les éloges par eux décernés à l'*Art Poétique*. La Harpe les enregistre tout au long ; nous n'en prenons que la fleur, — c'est-à-dire les moins mauvaises de leurs phrases pompeuses et vides.

On a déjà entendu Voltaire. En maint autre passage il se déclara féal et loyal serviteur du maître. Même dans l'épître chagrine *à Boileau*, où il-malmène le

" Zoïle de Quinault et flatteur de Louis",

Voltaire nomme Boileau " oracle du goût ".

Il le fait " régner " en son *Temple du goût :*

" Là régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire,...
" Qui, donnant le précepte et l'exemple à la fois,
" Etablit d'Apollon les rigoureuses lois ".

Enfin Voltaire défend Boileau contre Diderot, qui l'avait traité de " versificateur " ; et c'est à ce plaidoyer que nous devons le morceau tant de fois cité, où Voltaire, à force d'exagérations élève l'*Art Poétique* " cent piques " au-dessus de la *Lettre aux Pisons*.

Voici Vauvenargues : " Boileau ne s'est pas contenté " de mettre de la vérité et de la poésie dans ses ouvra- " ges ; il a enseigné son art aux autres ; il a éclairé tout " son siècle ; il en a banni le faux goût, autant qu'il est " permis de le bannir de chez tous les hommes. Il fal- " lait qu'il fût né avec un génie bien singulier, pour " échapper, comme il a fait, aux mauvais exemples " de ses contemporains, et pour leur imposer ses pro- " pres lois. "

Helvétius reconnaît à Boileau deux titres; celui du

" génie " et celui de l' " invention ". " Quelques " reproches qu'on fasse à Boileau, on est forcé de con- " venir qu'en perfectionnant infiniment l'art de la " versification, il a réellement mérité le titre d'inven- " teur. " — Boileau a-t-il perfectionné *infiniment* cet " art des vers "? C'est dire beaucoup et beaucoup trop. Nous reviendrons plus bas sur ce chapitre. Au surplus, tous ces jugements et ceux qui vont suivre portent bien la double empreinte du XVIIIe siècle; c'est excessif et c'est vulgaire, enflé et creux.

Dans son éloge de Boileau, d'Alembert appelle l'auteur de l'*Art Poétique* le " fondateur et chef de " l'école poétique française" et répète à peu près tout ce que Voltaire et plusieurs autres ont dit du code-poème: " Son *Art Poétique* est dans notre langue le code du " bon goût, comme celui d'Horace l'est en latin; supé- " rieur même à celui d'Horace, non seulement par " l'ordre si nécessaire et si parfait que le poète français " a mis dans son ouvrage, et que le poète latin semble " avoir trop négligé dans le sien; mais surtout parce " que Despréaux a su faire passer dans ses vers les " beautés propres à chaque genre dont il donne les " règles....

" Despréaux a eu le mérite rare, et qui ne pouvait " appartenir qu'à un homme supérieur, de former le " premier en France, par ses leçons et par ses vers, " une école de poésie. Ajoutons que, de tous les poètes " qui l'ont précédé ou suivi, aucun n'était plus fait que " lui pour être le chef d'une pareille école. En effet, la " correction sévère et prononcée qui caractérise ses " ouvrages, les rend singulièrement propres à servir " d'étude aux jeunes élèves en poésie. C'est sur les " vers de Despréaux qu'ils doivent modeler leurs pre- " miers essais. "

Donc, *jeunes élèves*, lisez Boileau; *jeunes élèves*, calquez l'*Art Poétique;* ce ton, ce style, cette éloquence, ce verbiage, font songer au chef d'institution, haranguant son peuple, à l'aurore d'une distribution de prix. Mais malgré le style, le discours est sincère.

Dussaulx, qui avait traduit Juvénal, devait nécessairement prétendre que Juvénal était le premier homme du monde, pour la satire. Mais en face de cette déclaration, qui est une réclame de traducteur, Dussaulx en laisse tomber une autre qui fait de l'*Art Poétique* le premier poème de l'univers: " Respectons " la mémoire de ce fameux critique (Boileau): s'il " est contraint de céder à ses devanciers la palme de " la satire, ils ne sauraient lui rien opposer de plus " parfait que l'*Art Poétique* et le *Lutrin.* "

A la veille de la révolution, Daunou publiait (1787) son étude *De l'influence de Boileau sur la Littérature française*, étude que l'Académie de Nîmes couronna. Daunou faisait belle et grande, comme il est assez juste, la part d'influence de Boileau. Donc, après soixante ans d'attaques et d'injures, Boileau et son traité, tout comme le soleil de Lefranc de Pompignan, versaient encore

" Des torrents de lumière
" Sur *leurs* obscurs blasphémateurs. "

Alors aussi (1783), l'Angleterre admirait encore l'*Art Poétique* par la voix du Batteux d'Outre-Manche, Hugh Blair. Le style du critique-clergyman est de tout point semblable à celui de nos encyclopédistes: " Among " French Authors, Boileau has undoubtedly much " merit in didactic poetry...

" His *Art of Poetry*, his Satires and Epistles must " ever be esteemed eminent, not only for solid and " judicious thought, but for correct and elegant poeti-

" cal expression, and fortunate imitation of the " Ancients [1]. "

En dépit de ce concert et de ces flots de rhétorique bruyante, Boileau et sa législation Poétique de la raison avaient baissé, en ce siècle de la philosophie. Les coryphées avaient beau donner le ton de l'admiration, le Parnasse haut et bas secouait le joug de ce régime vieux de cent ans. Des juges impartiaux et dévoués, comme La Harpe, Vauvenargues, Goujet [2], etc. apercevaient des imperfections et des lacunes dans l'*Art Poétique*, mais demeuraient fidèles à l'autorité de Despréaux. Les déclarations des écrivains cités plus haut en faveur de la Poétique, étaient presque des actes de courage, vu le débordement d'invectives et de sottises débitées contre cet art des vers. En 1741, le fils aîné de Racine, Jean-Baptiste, priait son cadet de travailler extrêmement son *Poème de la Religion*, sûr qu'il était de soulever les haines et les rires de " tous " les rimailleurs "! " Vous savez, ajoutait-il, comme ils " décrient M. Despréaux. " Et Louis Racine poussait ce très profond soupir : " Quand je vois tant d'acharne- " ment contre Boileau, qu'on voudrait pouvoir rayer " du nombre de nos poètes, ce n'est pas pour Boileau " que je crains : je crains pour nous-mêmes [3]. "

En 1742, parut, comme pendant à l'édition de Brossette " qui veut toujours donner raison " à son auteur, le commentaire de Lefebvre de Saint-Marc " qui veut toujours lui donner tort [4]. " L'érudition indigeste de Saint-Marc est entremêlée de vues ingénieuses, mais parfois bien hardies, à l'égard du Légis-

1. *Lectures on Rhetoric and Belles-lettres*, L. XL.
2. V. *Biblioth. Franc.*, t. I, p. 125.
3. *Réflexions sur la Poésie*, chap. III, fin.
4. La Harpe, *Lycée*, t. VI, p. 263.

lateur. Lui-même en avertissait le lecteur de ses cinq tomes: " Je défends M. Despréaux contre les mau-" vaises critiques que l'on a faites de plusieurs endroits " de ses ouvrages; mais quelquefois aussi je reprends " très librement ce qui me paraît digne de censure [1]. " Au bas des pages Saint-Marc reproduisait, en grande partie, l'*Art Poétique* de Vauquelin. Ces citations démesurément longues étaient une innovation et une irrévérence implicite pour l'œuvre de Boileau. Mais après tout, l'annotateur gardait encore des bornes.

Ainsi avait fait, avant lui, l'un des plus illustres rédacteurs du Journal de Trévoux, le P. Tournemine. Il avait essayé de venger le grand Corneille de certaines insinuations de l'*Art Poétique* et des explications de Brossette [2]; mais sans vouloir détruire le crédit de Despréaux.

La révolte ouverte contre le ci-devant despote des Muses n'éclata que pendant la seconde moitié du siècle. L'un des plus importants ligueurs qui contestèrent les droits législatifs de Boileau fut Marmontel. Il est au moins d'usage de regarder l'auteur des *Incas* comme le chef ou le porte-drapeau des révoltés. A mon sens, Marmontel ne mérite pas tout à fait cet excès d'honneur ou d'indignité. Marmontel est un modéré; il se borne à répéter, en l'accentuant, le mot de Vauvenargues: " Je ne prétends pas que Boileau fût infail-" lible. "

Il était par ailleurs tout naturel que Marmontel se mît en état de rébellion contre l'*Art Poétique*. Il avait entrepris une *Poétique française;* et lorsqu'on traite une matière quelconque, il faut bien tout d'abord combattre ses devanciers et démontrer soit leur in-

1. T. I, p. 5.
2. V. infra; notes du ch. IV.

compétence absolue, soit les écarts de leur méthode. C'est ce que fit Marmontel. Mais il compte toujours Despréaux parmi les " maîtres de l'art ". — Il y a trois " maîtres de l'art : Aristote, Horace, Despréaux [1]. " Marmontel prodigue à ce troisième docteur les marques de respect que la courtoisie exige d'un rival : " On m'a " accusé de je ne sais quelle animosité contre Boileau: " personne ne l'a loué plus hautement que moi. J'ex- " horte encore les jeunes poètes à étudier sans cesse " dans ses écrits le choix des termes et des tours, la " correction et la pureté de style, la façon de réunir " dans les vers la précision et l'énergie. Son *Art Poé-* " *tique* est un chef-d'œuvre : autant de préceptes, " autant de modèles [2]. "

" Ce poème excellent et vraiment classique fait tout " ce qu'on peut attendre d'un poème : il donne une " idée précise et lumineuse de tous les genres ; mais " il n'en approfondit aucun [3]. " Voilà un premier blâme et il est grave. Mais de là, Marmontel veut établir que sa *Poétique* à lui-même est indispensable aux gens d'esprit de France ou d'ailleurs. N'est-il pas dans son droit? Ses *Éléments de Littérature* insinuent une autre censure et refusent au maître de Racine l'influence que l'on est convenu de lui attribuer : " Boileau n'apprit pas aux poètes de son temps " à bien faire des vers. " La preuve, dit Marmontel, c'est que Corneille avait, longtemps avant Boileau, donné à la France les grandes leçons de ses tragédies. A ces audaces de langage La Harpe objecta des raisons courtoises. Nous renvoyons à son plaidoyer le lecteur qui aurait des loisirs [4]. Peut-être

1. *Poétique française*, MDCCLXIII, t. I, avant-propos, p. 11.
2. Ibid., t. II, p. 405.
3. Ibid., Avant-propos, t. I, p. 8 et 9.
4. *Cours de Litt.* Siècle de Louis XIV, Poésie, etc.

trouvera-t-on dans notre commentaire la justification motivée de certaines idées émises par Marmontel touchant l'*Art Poétique ;* de celle-ci entre autres : ' Despréaux me semble... ne s'être appliqué qu'à bien ' dire ce que l'on savait avant lui ([1]). "

Mercier, le paradoxal, va plus loin. " M. Mercier, disait La Harpe, n'admire point du tout Boileau. " Voici comment, en 1773, Mercier traitait cet *étouffoir* du génie français : « Les préceptes qu'il donne de son " chef se ressentent des bornes de son imagination. " La poésie n'y est ni sentie, ni appréciée : nul élan, " nulle verve, nulle chaleur. Précepteur froid, il parle " de la rime, de l'hémistiche, de la césure : il s'étend " sur le sonnet, le rondeau, la ballade, etc. ([2]). Mais " l'art n'y est pas aperçu en grand et dans son essor : " c'est l'accessoire qui arrête sa vue attentive ; c'est " l'*art du rimeur* enfin, comme on l'a si bien dit avant " moi. En effet, sa manière est plus propre à étouffer " l'audace du poète qu'à la faire naître ou à la nourrir. " Pour présider aux jeux olympiques, ce n'était pas " assez de commander assis, du geste ou de la voix, " il fallait savoir animer les coursiers, et faire voler " votre char sous une roue fixe et rapide ([3]) ! "

A mesure que l'on approche de 1789, l'Aristarque du siècle de Louis XIV et l'*art du rimeur* sont de plus en plus maltraités et honnis. M. de Villette, l'ami et l'hôte de Voltaire, alignait dans le *Journal de Paris* une Kyrielle de " *Pourquoi?* " fort impertinents, à l'adresse du vieil oracle. Ces " *Pourquoi?* ", signés :

---

1. *Élém. de Litt. Art. Poétique.*

2. Mercier choisit mal ses exemples. Boileau ne " s'étend " qu'en un seul vers sur le rondeau; et en deux sur la ballade. (V. ch. II.)

3. *Essai sur l'art dramatique.* — V. M. Gidel, *Œuv. de Boil.*, t. I, p. 437 et 438.

Nigood, reproduisaient certaines ironies très peu concluantes des Pradon et des Lérac-Carel.

Enfin l'académie de Nîmes proposa pour un de ses prix annuels ce sujet toujours neuf: *L'influence de Boileau sur la Littérature française.* Elle reçut un discours, " où l'on se moquait d'elle " et où l'on répondait: L'influence de Boileau se réduit à zéro. Cette pièce parut le 1er mai 1787; elle était anonyme. Les éditeurs l'annoncèrent comme une œuvre vengeresse, comme un appel à la liberté du génie: " Il est bon que " de temps en temps on secoue les fers des préjugés " littéraires ; et les Brutus sont rares dans tous les " pays ! " Le Brutus qui affichait ce placard sans signature, devait, deux ans plus tard, déclamer avec plus d'acharnement encore contre l'*ancien régime* de la France. C'était le chevalier de Cubières, le même qui se donna tour à tour les noms de Dorat et de Palmezeaux.

Parmi les aménités que le gentilhomme, futur panégyriste de Marat, débite contre Boileau, il faut faire un choix. Quelques phrases nous suffiront (1).

1° L'*Art Poétique* n'est qu'un plagiat: " Vous me " permettrez de voir dans l'auteur du *Lutrin* un pa- " rodiste adroit des auteurs de l'Iliade et de l'Énéïde; " dans celui de l'*Art Poétique*, un imitateur ingénieux " d'Horace, de Lafrenaye-Vauquelin et de Saint-Geniez " etc... "

2° L'*Art Poétique* écrase le génie d'une servitude intolérable; il " inspire le désespoir, au lieu d'exciter " l'émulation. " — L'*Art Poétique* retarda les progrès " qu'auraient pu faire les élèves; il les arrêta à l'entrée " de la carrière, et les empêcha d'atteindre au but que

1. V. La Harpe qui a pris le soin de le réfuter.—*Siècle de Louis XIV, Poésie*, Boileau.

" leur noble orgueil aurait dû se proposer. Les infor-
" tunés (!) virent la palme de loin, et n'osèrent y
" prétendre ; de peur de manquer d'haleine au milieu
" de leur course, et de trébucher sur une arène, que le
" doigt du législateur leur montrait partout semée
" d'écueils et d'abîmes, et plus célèbre mille fois par
" les défaites que par les victoires. Boileau en effet
" explique les règles de l'épopée, de la tragédie, de la
" comédie, de l'ode, et de quelques autres genres de
" poésie, avec tant de précision, de justesse et d'exac-
" titude, que tout lecteur attentif se croit incapable de
" les observer, et que la sévérité des préceptes fait
" perdre l'envie de donner jamais des exemples. Il
" faut de l'audace pour entreprendre, du courage pour
" exécuter ; et Boileau enchaîne l'audace, et glace le
" courage (!)

" Avait-on saisi, avant de lire, la trompette héroïque
" ou la flûte champêtre, les crayons de Thalie ou les
" pinceaux de Melpomène, que les pinceaux tom-
" bent de la main, chargés encore de la couleur san-
" glante, que les crayons s'échappent honteux d'avoir
" ébauché quelques traits, et que la flûte et la trom-
" pette se taisent, ou ne poussent plus dans les airs
" que des sons expirants ou douloureux (!) "

Voilà bien la rhétorique tapageuse, vide et grotesque des Brutus de France; elle convient à un homme, qui emboucha la trompette, et qui trempa ses pinceaux dans " la couleur sanglante " de 1793. Cubières pousse ensuite des cris lamentables sur les tombeaux où " l'homicide " Boileau plongea tant de génies précoces.

3° " Que de germes il a étouffés dans le champ de
" la poésie ! que d'aigles jeunes encore il a empêchés
" de grandir et de s'élever vers les cieux ! Que de

" talents il a tués au moment peut-être où ils allaient " se produire ! " Les infortunés !

4° Puis vient ce dithyrambe : " Lorsque les règles " sont accréditées à tel point, qu'on ne peut les braver " sans être ridicule ; que la philosophie même crain- " drait d'en montrer les divers abus ; lorsque le temps " leur a donné une sanction et des droits imprescrip- " tibles, le poète alors n'ose ni les contredire ni les " éluder. " — Cubières n'a probablement pas vu que ces aveux sont la plus magnifique apologie de Boileau Enfin le futur secrétaire de la Commune exhale ce regret :

5° Pourquoi, au lieu de faire " l'*Art Poétique* ", Boileau n'a-t-il pas écrit " l'*Art des rois ?* " — Tout ce réquisitoire en style *sensible* ne méritait pas les cinquante pages d'examen et de réfutation dont La Harpe le gratifia. Je ne trouve dans les déclamations de Cubières qu'une phrase de bon sens. Il reproche à Boileau d'avoir maintenu " cet oripeau mythologique, " ces vieilles et absurdes chimères " de la littérature païenne : "Pourquoi vouloir enfermer le génie dans le " champ des fables anciennes, et lui défendre de s'en " écarter ? " Ceci est de la vraie philosophie ; mais le chevalier voltairien ment jusqu'à l'effronterie, lorsqu'il assure que la *philosophie* de son siècle a " fait main basse " sur les sottises de la mythologie littéraire. Nulle part la mythologie n'étala plus niaisement ses " oripeaux ", que chez les versificateurs de ce siècle philosophe.

L'honnête La Harpe ayant répondu triomphalement à cette " brochure forcenée ", entonne l'hymne de victoire. Écoutons quelques *flons-flons* de ce péan : " Il est à propos de réprimer de temps en temps les " scandales littéraires.

" Un homme qui juge Despréaux avec le ton d'un
" maître, et le déchire avec la fureur d'un ennemi; qui
" traite comme de petits esprits, comme des gens à
" préjugés imbéciles, ceux qui honorent l'auteur de
" l'*Art Poétique*, un tel homme insulte toute une nation
" éclairée :

" Et j'ai vengé la cause de tous les Français raison-
" nables, en vengeant celle de Despréaux...

" Jamais il n'eut plus d'ennemis qu'aujourd'hui,
" parce qu'il n'en peut avoir d'autres que ceux du bon
" goût, et que leur audace s'est accrue avec leur nom-
" bre. "

La Harpe restait en effet à peu près seul champion de Boileau, vers 1789. Tout ce qui savait tenir une plume, ou remplir une phrase, écrivait, déclamait, vociférait contre le ci-devant régent des Muses. Clément a raconté comment ces croassements de la plèbe rimailleuse lui inspirèrent une profonde horreur pour les vers et pour les enseignements de Boileau. " Les
" injures que j'entendais débiter contre Despréaux, en
" pleine Académie, et les couronnes, les places, que
" j'y voyais distribuer à ceux qui criaient le plus haut
" contre ce fameux Satirique, m'avaient inspiré le plus
" profond mépris ; et je n'en parlais que comme d'un
" versificateur assez passable et d'un poète fort médio-
" cre[1]..." Mais Clément se convertit. Virgile, Horace, Cicéron, c'est-à-dire la poésie, l'esprit, le goût, réconcilièrent ce rebelle avec Boileau [2]. Nous verrons tout à l'heure d'autres gens de lettres plus illustres amenés, par les mêmes causes, à résipiscence et faisant humblement amende honorable à l'ennemi des Cotins.

1. *Nouvelles Observations critiques.*
2. V. M. Godefroy, *Prosat. du XVIIIe siècle*, p. 384.

XI. — L'Art Poétique au XIX[e] siècle. — Partisans à outrance. — Modérés. — Néophytes. — Rebelles.

> " Aujourd'hui Boileau garde la boutique.
> " L'article premier de l'*Art Poétique*
> " Est de... l'oublier. "
>
> (J. AUTRAN.)



'ŒUVRE de Boileau est et sera longtemps, selon l'expression usée, *un brandon de discorde*. Depuis deux cents ans, il ne peut y avoir de dissensions littéraires, sans que le nom de Boileau n'y devienne un drapeau, ou un mot d'ordre, ou une injure. Bel argument, pour qui voudrait refaire le travail proposé par l'Académie de Nîmes.

Au sortir du déluge de boue et de sang, où tant de grandeurs sombrèrent, le XIX[e] siècle vit renaître les anciens débats autour de la constitution poétique de 1674. Dès 1802, l'Institut National affichait ce sujet de thèse : *Éloge de Boileau*. Un jeune littérateur de vingt-cinq ans, futur créateur de plusieurs épopées, M. Viennet, écrivit cet éloge avec tout l'entrain et le lyrisme dont il était capable : " Tes ennemis ont " reparu, Boileau !... Rappelle-toi *de* (sic) ton siècle. " Compare et gémis avec (sic) le petit nombre de tes " imitateurs que la France possède encore. Hélas ! ce " sont peut-être les dernières colonnes d'un édifice qui " s'écroule (1) ! "

Disons par avance que, durant ses 90 ans de vie, M. Viennet fut une des colonnes " dont la masse " solide " soutint " ce temple ruineux ". En 1855, malgré ses 78 hivers, le nouveau Ronsard chenu (2) interpellait Despréaux en " séance publique de l'In-

1. V. *Œuv. de Boil.*, éd. Gidel, t. I, p. 442.
2. M. Viennet a fait aussi une *Franciade*.

" stitut"; et avec une fougue de jeune homme, invoquait cette vieille divinité au secours du bon sens et de la langue, tous deux, selon lui, en grand péril :

" Viens lire à ces Ronsards ton code poétique !
" Nous sommes trois à peine, en ce siècle anarchique,
" Qui, te prenant pour guide, au risque de broncher,
" Sur tes pas glorieux essayons de marcher.
" Eh ! quels cris sont les leurs ! Dieu sait comme on nous traite(1).

L'épique Viennet, ce contemporain de Voltaire, égaré au milieu du XIXe siècle, fut traité cependant un peu moins mal que son ancêtre Despréaux. Quels éclats de rire, quelles insolences neuves ou renouvelées, quelle verve d'écoliers en belle humeur, poursuivirent sa vieille charte, son prénom de Nicolas, sa "perruque", pendant cette aurore et ce réveil qu'on appela le Romantisme.

Pourtant, même à cette heure-là, Despréaux recruta des défenseurs. A leur tête marchait l'Institut, qui proposait l'apologie de Boileau à ses lauréats. Et, à cette occasion, un partisan du passé défiait ainsi les détracteurs "du grand homme": " L'Éloge de Boileau " proposé par l'Institut, est un sujet très propre à " échauffer les beaux esprits, et à faire réfléchir les " penseurs...

" Pour nous, qui ne disputons de prix à personne " que celui de la vérité, nous nous permettrons de " dire aux écrivains du siècle des lumières, qu'il y a " entre eux et Boileau une petite différence ; c'est " qu'aucun des leurs n'a jamais su faire trente vers de " suite entièrement irréprochables, soit pour le style, " soit pour les idées, tandis que, dans tout l'*Art Poé-* " *tique*, vous ne trouverez pas une seule tache (2). "

1. *Épîtres et satires*, 5e édit., p. 355.
2 M. Delalot, *Spectateur franç.*, t. II, p. 513.

" Pas une seule tache ! " vous entendez.

Joseph Chénier, frère du dernier des poètes classiques, définissait alors le susdit *Art Poétique :* " Ce " chef-d'œuvre, qui ne produit pas les poètes, mais qui ' les forme et qui les inspire ([1])." L'*Art Poétique*, un chef-d'œuvre inspirateur ! voilà qui était bien fait pour divertir pendant un mois les jeunes barbes de la nouvelle école.

Vers le même temps, Viollet-le-Duc publiait (1809), en vers bien tournés, une ingénieuse plaidoirie en faveur des lois de Boileau, si décriées. Sa pièce a pour titre : *Nouvel Art Poétique* et semble, à première vue, prendre tout le contrepied de l'ancien. Mais la pensée transparaît vite. C'est une satire des hardiesses romantiques. L'auteur raconte, dans sa préface, qu'il a fait la rencontre d'un " charmant professeur de littérature ", lequel, entre autres propos, lui a donné les conseils suivants : " Une des choses qui contribuera le plus à " votre gloire, c'est de n'estimer que vous, et de vous " mettre sans façon au-dessus de tous ces hommes " fameux, qu'on a la vieille habitude d'admirer. Ces " conseils vous étonnent, et j'admire votre innocence! " Faut-il donc vous dire que personne ne connaît plus " Horace ? qu'on ne lit plus Boileau ? Il est cependant " facile de s'en apercevoir... " ([2]) Après ce beau début " l'honnête professeur " dévoile au jeune rimeur " tous " les secrets d'un art que ses prédécesseurs avaient " mal connu. " C'est de ces révélations que Viollet-le-Duc composa son poème. Naturellement une des premières règles de l'art nouveau est un oubli trans-

1. *Tableau de la Litt. fr. depuis 1789 jusqu'à 1808.*

2. *Nouv. Art Poét.*, poème en un Chant, 2e édit. Paris 1809; préf., p. 3 et 4.

cendant de toute l'antiquité plus ou moins récente, surtout de Despréaux :

" Mais pour vous faire un nom avoué de Minerve,
" Suivez aveuglément l'élan de votre verve;
" Méprisez les devoirs que Boileau vous prescrit ;
" De ces vieux préjugés dégagez votre esprit (1). "
" Pourtant si vous voulez observer nos ancêtres,
" Étudiez Boileau parmi tous ces grands maîtres;
" La route qu'il indique est bonne à consulter,
" Moins pour la parcourir que pour mieux l'éviter (2). "

Et le réformateur confirme le principe par de nombreux exemples. Au rebours des vers de Boileau :

"*Faites-vous des amis prompts à vous censurer*...,"

le nouveau Mentor insinue cette méthode plus neuve :

" Choisissez des amis, dont la douce indulgence
" Goûte de vos écrits l'heureuse négligence.
" Donnez-leur, un beau jour, pour vous encourager,
" Avec un dîner fin, tous vos vers à juger (3). "

A l'encontre de tout le premier Chant de Boileau, voici des préceptes conformes au goût de 1809 :

" Voulez-vous du public arracher les suffrages,
" De mots retentissants ornez tous vos ouvrages (4)."
" Il faut d'abord savoir à des vers ampoulés
" Ajouter à propos les points accumulés !!!!!!!!(5). "

Viollet-le-Duc, en vengeant Boileau, rappelle souvant sa manière. Même allure d'expressions et de forme; le *Nouvel Art Poétique* mérite d'être relu.

En 1804, Andrieux fit jouer une petite pièce historique intitulée: *Le souper d'Auteuil* ou *Molière avec ses amis.* Un des critiques les plus écoutés sous le premier Empire, s'empara de cette conjoncture, pour proclamer les droits, selon lui, toujours incontestables de Boileau.

1. Ibid., p. 10. — 2. Ibid., p. 20. — 3. Ibid., p. 21. — 4. Ibid., p. 24. — 5. Ibid., p. 8.

Geoffroy " saluait en Boileau, suivant l'antique formule, " le Législateur de notre Parnasse, le chef de notre " littérature, le fondateur de notre école poétique. " Puis il poursuivait :

" Son *Art Poétique* sera la règle et le code éternel " des auteurs à venir ; et tandis qu'une foule d'ouvra- ' ges brillants et dangereux n'offrent presque que des " erreurs et des défauts à éviter, les écrits de Boileau " fourniront à jamais des leçons et des exemples. Ce " poète de la raison et du goût sera dans tous les âges " un guide fidèle et sûr pour tous les jeunes gens " entraînés par une noble ardeur dans la carrière des " lettres... Et je dirais volontiers à tous les nourris- " sons des Muses :

" Que ses *sages* écrits, par la *raison* dictés,
" Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.

" Boileau est donc l'homme qui a rendu les services " les plus essentiels à la littérature ; c'est le Mentor " universel, c'est la loi (1). »

Pourquoi faut-il (c'est comme une nécessité) que les avocats du " poète de la raison ", se livrent au lyrisme du galimatias et des rengaînes ? Si Boileau est toujours attaqué, cela ne vient-il pas un peu, de ce qu'il est toujours si mal défendu ?

En 1817, un " professeur de la faculté des Lettres " à l'Université de France " fit à Boileau l'injurieux honneur de vouloir le continuer. A cette fin, il essaya une *Poétique secondaire* (2). Dussault puisa dans cette mince circonstance la matière d'une harangue, où il célébrait les bienfaits passés, présents et futurs de l'*Art Poétique*. Voici une page de ces emphases ;

---

1. *Spect. Franc. au XIXe siècle*, t. VII, p. 299 et 300.
2. Voir notes du Chant II, fin.

elles donneront l'idée du reste : " Mercier a passé ; " les Germaniques, les Romantiques passeront, et " Boileau restera.

" On a beau vouloir ensevelir le petit *code constitu-* " *tionnel* qu'il a rédigé, sous un amas de gros et " pesants volumes, remplis de l'érudition la plus mas- " sive et des argumentations les plus pédantesques ; " c'est une plante vivace, dont la sève inaltérable et " l'immortelle vigueur se font jour à travers les débris " vermoulus qui tombent sur elle, et dont le poids " semble devoir l'étouffer ; elle en sort même plus " fraîche et plus verdoyante. *(Risum teneatis ?)*

" Ces énormes livres mort-nés, enfantés depuis " quelque temps par la faction *Romantique*, n'ont fait " que préparer au Législateur de la littérature fran- " çaise de nouveaux triomphes; sa gloire semble avoir " tiré du sein même de ces vapeurs grossières et fugi- " tives un éclat plus vif.

" L'*Art Poétique*, toujours victorieux des lourds " assauts que lui livre l'anarchie, s'élève plus haut sur " ces monceaux d'ouvrages ridicules, qui ne servent " qu'à agrandir son piédestal, ce monument indestruc- " tible, un des chefs-d'œuvre de la raison humaine, " comme une des plus glorieuses productions de notre " poésie, etc. " (1)

Évidemment l'intention est bonne ; mais la légèreté de ces phrases fait songer au projectile, dont certain personnage de La Fontaine se sert pour écarter les mouches. Quel beau jeu ces honnêtes avocats donnaient à la partie adverse ! Comme ces jeunes conservateurs de la gloire de Boileau étaient vieux !

Nous ne saurions suivre pas à pas les troupes fidèles à Boileau, ni les hardis bataillons de " l'anarchie ",

1. Dussault, *Annales Littéraires*, 26 avril 1817.

comme parle Dussault. La besogne devient rude, à mesure surtout que la renaissance romantique gagne du terrain, et que l'émeute d'*Hernani* se fait proche. L'école soi-disant classique, fille timide du XVIIIe siècle, et l'école entreprenante, qui se réclamait du moyen âge et de l'Allemagne, rompaient des lances au sujet du " petit code constitutionnel ". L'Allemagne, par la voix du plus célèbre critique d'alors, se montrait peu favorable aux théories de l'*Art Poétique* français. Schlégel écrivait en 1809 : " Despréaux croyait que " l'essentiel dans la poésie était la diction et le méca- " nisme du vers, et non l'inspiration élevée et la noble " vérité [1] ". Schlégel forçait la note; mais l'année suivante, madame de Staël revenait à la charge; elle reprochait à Boileau d'avoir, ni plus ni moins, tué la poésie française : " Boileau, tout en perfectionnant le " goût et la langue, a donné à l'esprit français (l'on ne " saurait le nier), une disposition très défavorable à la " poésie. Il n'a parlé que de ce qu'il fallait éviter ; il " n'a insisté que sur des préceptes de raison et de " sagesse, qui ont introduit dans la littérature une sorte " de pédanterie très nuisible au sublime élan des " arts [2] ". Pour mieux faire ressortir sa pensée, Madame de Staël mettait au compte de l'*Art Poétique* tous les vers faits, depuis cent ans, sur la chimie, le trictrac et les échecs.

Ce fut là le thème remanié, allongé, outré, par les indisciplinés de 1820 ou de 1830. Néanmoins les chefs du romantisme ne parlèrent d'abord qu'avec respect et réserve contre cet ancêtre importun. Ils lui firent courtoisement le salut, avant de lui courir sus et de le pourfendre de leur flamboyant estoc. Châteaubriand

1. *Cours de Littérat. dramatique*, XIe Leçon.
2. *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. X.

proteste de sa déférence ; il admet que l'*Art Poétique* est une " autorité "; si on lui en cite " vingt vers " qui condamnent son propre système, Châteaubriand les écoute patiemment, quoiqu'il en rie sous cape ([1]).

On pourrait, non sans curiosité et profit, observer la marche des idées chez l'auteur de *Cromwell*, uniquement à la façon dont il traite Despréaux et ses lois. D'abord l'*enfant sublime* fut un mutin de bon ton et de belles manières. A vingt-deux ans (1824), lorsqu'il disait encore

" Aux échos du Pinde un hymne du Carmel ",

il osait à peine, même après Châteaubriand, blâmer l'étrange passion de Boileau pour les fictions païennes. Il le faisait avec une bonne grâce et une politesse dignes du siècle de Louis XIV: " Boileau !... les fautes " de goût dans un homme d'un goût aussi pur, ont " quelque chose de frappant, qui les rend d'un utile " exemple. Il faut que l'absence de vérité soit bien " contraire à la poésie, puisqu'elle dépare même les " vers de Boileau.

" Quant aux critiques malveillants, qui voudraient " voir dans ces citations ([2]) un manque de respect à un " grand nom, ils sauront que nul ne pousse plus loin " que l'auteur de ce livre l'estime pour cet excellent " esprit. Boileau partage avec notre Racine le mérite " unique d'avoir fixé la langue française, ce qui suffi- " rait pour prouver que lui aussi avait un *génie créa-* " *teur* ([3])."

1. V. *Génie du Christianisme*, IIe Part., Liv. IV, Chap. 1er.

2. Le poète des *Odes et Ballades* citait : " Le temps qui s'enfuit une horloge à la main ", les " dix mille vaillants Alcides " de l'Ode sur Namur, et les " Naïades craintives " du passage du Rhin.

3. *Odes et Ballades*, Préface de 1824, note.

" Un génie créateur " ! quel aveu en trois mots ! Dès 1827, tout avait changé. L'enfant sublime était un adolescent affranchi et séditieux : " Mettons le " marteau dans les théories, les poétiques et les sys-" tèmes ! Jetons bas ce vieux plâtrage, qui masque la " façade de l'art (1). " — En 1830, *Hernani*, qui fit traiter Racine de " polisson ", fit retomber sur l'inséparable maître et ami de Racine les mêmes avanies et indignités folles (2).

En 1834, nouveau progrès, c'est-à-dire nouveau mépris. Devenu dictateur à son tour, V. Hugo décrète l'oubli, le dédain, la *noyade*, contre les législateurs du passé, flottant avec leurs Poétiques, dans l'océan des préjugés : " On voit bien flotter encore çà et là, sur la " surface de l'art, quelques tronçons de vieilles Poéti-" ques dématées, lesquelles faisaient déjà eau de " toutes parts, il y a dix ans. On voit bien aussi " quelques obstinés qui se cramponnent à cela:

" *Rari nantes !*

" Nous les plaignons (3). "

Du ton de la compassion hautaine, le poète des *Contemplations* monte à celui de l'indignation et de la colère. Le pauvre Brossette et plusieurs autres tenants et serfs de Despréaux y gagnent des horions, en compagnie du " ci-devant " tyran des Muses :

" Au panier les Bouhours, les Batteux, les Brossettes !
" A la pensée humaine ils ont mis les poussettes.
" Aux armes, prose et vers ! formez vos bataillons !
" Voyez où l'on en est : la strophe a des bâillons !

1. *Cromwell*, Préface.

2. Les deux partis vivants s'envoient manger du son :
" *Shakspeare est un phénix et Racine un oison !...*
Reboul, *Traditionnelles*, p. 294.

3. *Littérature et philosophie mêlées*, t. I.

" L'ode a les fers aux pieds, le drame est en cellule.
" Sur le Racine mort le Campistron pullule !
" Boileau grinça des dents ; je lui dis : Ci-devant,
" Silence ! "

Plus même de voix pour s'expliquer, ou pour se plaindre ! V. Hugo ne sait-il plus ce quatrain de Nicolas Despréaux :

" Et s'il ne m'est permis de le dire au papier,
" J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
" Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
" Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne ([1]). "

V. Hugo n'en a cure ; il passe outre, et grimpé "sur la borne-Aristote ", — il continue :

" Oui, de l'ancien régime *on a* fait tables rases ;
" Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases,
" Quand j'ai vu par la strophe écumante, et disant
" Les choses dans un style énorme et rugissant,
" L'*Art Poétique* pris au collet dans la rue ([2]). "

Pauvre *Art Poétique !* il n'avait jamais reçu de si rudes coups. Les disciples de ce " Danton " du Parnasse (c'est le titre que V. Hugo se décerne) imitèrent sa témérité, son langage, ou même les dépassèrent ([3]). Théophile Gautier est vraiment un modéré, quand il définit Boileau : " esprit juste, mais étroit, critique " passionné et ignorant si l'on en excepte la littérature " ancienne ; poète qui parle toujours de vers et de " rime et jamais de poésie, adroit arrangeur qui n'a " peut-être pas dans toute son œuvre quatre lignes

1. *Sat. IX*, v. 221-225.
2. *Contempl.* Réponse à un acte d'accusation.
3. Amédée Jourdain copiait leur style dans sa *Leçon de Littérature moderne* (1847): "Laissons, de grâce, laissons dormir en paix ces vieilles " momies du siècle de Louis XIV, avec leurs apophthegmes vermoulus, " en guise de bandelettes ; ce Boileau n'était qu'un serf, un esclave, qui " prétendait enchaîner les autres à la borne à laquelle il s'était rivé lui-" même. Nous sommes libres !... " (p. 9.)

" qui lui appartiennent en propre [1]. " L'auteur des *Grotesques* entre mieux dans le ton et dans le style de la " jeune France ", lorsque, trouvant au bout de sa plume, les deux noms de Malherbe et de Boileau, il s'arrête et s'écrie : " Perruques [2] " ! Mais tout excès a une fin ; toute violence amène une réaction. Brienne et Clément s'étaient jadis rangés sous les drapeaux de l'*Art Poétique*, juste à l'heure où ses adversaires croyaient l'avoir anéanti. Un écrivain, qui domine de cent coudées les deux chétifs critiques de 1675 et de 1780, les imita vers le milieu du XIXe siècle. En 1832, Sainte-Beuve déclarait l'*Art Poétique* un objet passé de mode ; Sainte-Beuve avait vingt-huit ans. En 1843, il se repentait d'avoir insulté Boileau et d'avoir imité les

" Grands écoliers, riant de leurs vieux professeurs. "

Comme témoignage de repentance, il chantait en vers *La Fontaine de Boileau*. Enfin, Sainte-Beuve touchant à la cinquantaine (1852), demandait humblement et franchement pardon de ses irrévérences; mais aussi il les expliquait, en se plaignant, comme nous avons fait plus haut, des malencontreux champions de l'*Art Poétique* soit en 1810, soit en 1820. " Il m'a toujours semblé, dit-il, que " ceux alors qui étaient les plus ardents à invoquer " l'autorité de Boileau, n'étaient pas ceux qu'il aurait " le plus sûrement reconnus pour siens [3]. " Ceux-là sont les vrais responsables des excès commis. Rien n'irrite et ne porte aux exagérations comme la sottise entêtée. Écoutons Sainte-Beuve : " Des écrivains " estimables, mais arrêtés, d'autres écrivains bien

1. *Les Grotesques*, ch. V, Saint-Amand.
2. *Ibid.*, ch. VII, Colletet.
3. *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 417.

" moins recommandables et qui eussent été de ceux " que Boileau en son temps eût commencé par fustiger, mirent en avant le nom de ce législateur du " Parnasse ; et, sans entrer dans les différences des " siècles, citèrent à tout propos ses vers comme les " articles d'un code. Nous fîmes alors ce qu'il était " naturel de faire([1])." On jeta à la tête des rétrogrades les plus méchants morceaux du vieux satirique. L'âge, la réflexion et probablement aussi le mérite de Boileau finirent par ramener quelques esprits. Plus d'un, comme Sainte-Beuve, en vieillissant, adora ce qu'il avait brûlé. La plupart des gens de goût, après des écarts, en arrivent à se faire prosélytes de l'*Art Poétique ;* alors ils adressent à Boileau des amendes honorables, dans le genre de celle-ci, qui est de Louis Veuillot : " Vieux " princes du langage, flambeaux durables des lettres " françaises, Corneille, Racine, — et toi aussi, maître " Boileau, dont nous avons dit tant de mal ! — ; vous " avez mis au service de la droite raison et du ferme " honneur la pompe chaste et majestueuse d'un langage toujours doux à l'oreille, toujours clair à l'esprit ; vous êtes véritablement de grands poètes ([2]) !"

J'ai dit que *la plupart* des gens de goût en viennent à adopter l'ensemble des arrêts de Boileau ; je n'ose pas dire que *tous* en arrivent là. D'abord il en est qui n'ont pas besoin de se convertir ; et il en est d'autres qui restent invariablement fidèles aux antipathies de leur jeunesse.

En tête de ces deux catégories de fidélités très diverses, je place Messieurs D. Nisard et A. de Pontmartin ; tous deux esprits fort distingués, comme chacun sait, mais prononçant sur l'*Art Poétique* des ju-

1. *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 403, *Lundi 27 septembre*, 1852.
2. *Rome et Lorette*, ch. XLVII.

gements parfaitement contradictoires. — M. D. Nisard appelle le poème de Boileau : " Ce code si vainement " attaqué depuis deux siècles, qu'aucun changement " de goût n'a pu faire abroger, et dont quelques pres-" criptions à peine sont tombées en désuétude: encore " y aurait-il du péril à les indiquer. "

" Les articles de ce code, poursuit l'illustre lettré, " exprimés tantôt par des sentences vives et laconi-" ques comme les réponses des oracles, tantôt par des " images qui font voir la poésie elle-même dans les " règles qu'on en donne, sont présents à tous les esprits ' cultivés de notre pays...

" Il n'y a pas de législation plus conforme au génie ' de notre pays. Ceux qui y résistent, ne témoignent " pas moins de cette conformité que ceux qui y obéis-" sent : car ce qu'ils défendent contre Boileau, ce sont " ou des écrits jugés mauvais et que les apologies n'ont " pas fait trouver bons, ou des défauts de leur esprit, " pour lesquels ils en veulent à Boileau, lequel les a " connus et pesés à leur poids, avant qu'ils fussent nés. " On ne cite pas un bon ouvrage en vers qui ait été " fait de parti pris contre les règles de l'*Art Poéti-" que*....

" *L'Art Poétique* est quelque chose de plus que " l'ouvrage d'un homme supérieur. C'est la déclaration " de foi littéraire d'un grand siècle [1]. "

Écoutons à son tour M. de Pontmartin. Il réfute directement la page élogieuse qu'on vient de lire. M. de Pontmartin déclare, de prime abord, que son peu d'estime pour l'ex-arbitre du goût, n'est point l'effet d'une animosité irréfléchie; autrefois, dit-il, il le détesta

1. *Histoire de la Littérature française*, 1844, t. II, p. 362-364. — La dernière ligne de cette citation pourrait servir d'épigraphe à toute notre étu de.

par entraînement; aujourd'hui il le dédaigne froidement, posément, en pleine possession de lui-même et en toute connaissance de cause: " Le temps n'est plus où " je haïssais Boileau, comme M. Cousin a détesté La " Rochefoucauld, comme il a aimé Madame de Longue- " ville, avec cette passion personnelle, fougueuse qui " ne reconnaît plus les dates, néglige les effets de loin- " tain, et traverse les siècles, pour se retrouver en " présence de la *bête noire* ou de l'idole.

" A cette époque, Boileau — nous disions *feu Des-* " *préaux* — nous apparaissait comme un trouble-fête, " comme une sorte de mauvais génie, atteint et con- " vaincu d'avoir rapetissé, râtissé, amorti le libre épa- " nouissement de notre littérature, au moment où " toutes les fleurs de la Renaissance allaient devenir " des fruits pleins de saveur et de parfum. Selon nous, " il avait changé la forêt vierge en bosquet de Ver- " sailles, le sentier cher à la rêverie en allée droite et " inflexible. "

M. Nisard avait défini Boileau le plus *populaire* et le plus *attaqué* de nos classiques; il avait recherché les causes de ces deux qualités qui s'excluent. M. de Pontmartin tranche ce nœud gordien, de deux coups de plume; il explique en une demi-page cette popularité; en une autre demi-page, il prophétise que *feu Despréaux* ne sera plus désormais en butte aux attaques des gens d'esprit, par la raison toute claire qu'il n'en vaut pas la peine. Assurément le critique des *Samedis* accomplit sa tâche le plus spirituellement du monde. Qu'on en juge:

Boileau "*populaire!* Comment ne le serait-il pas? " De génération en génération, de père en fils, il, " n'existe pas un collège, pas une pension, un lycée " un séminaire, un couvent, une école primaire, secon-

" daire ou tertiaire, où Boileau, plus ou moins intact, " plus ou moins expurgé, ne soit lu, dicté, commenté, " offert pour modèle, appris par cœur, traduit en vers " latins. Plus tard, quand on est entré dans le monde, " hommes et femmes peuvent éviter soigneusement de " le relire; ils ne peuvent pas l'oublier. Une cinquan- " taine de vers proverbes, récoltés dans ses œuvres, " et dont quelques-uns ne lui appartiennent pas, " ajoute encore à cet effet purement mnémotechnique, " où se mêle, j'aime à le croire, un léger grain de ran- " cune. Prendre trop au sérieux cette *popularité*, y " chercher un argument en l'honneur de Boileau, c'est " exactement comme si l'on plaçait sur le même rang " le *Muthos déloï oti* d'Esope, et l'*Œdipe* de Sophocle, " les *Racines grecques* et le *Prométhée*, l'*Epitome his-* " *toriae sacrae* et les *Annales* de Tacite, la *Cigale et la* " *fourmi* et *les Feuilles d'Automne.* "

Il faudrait avoir le caractère bien mal fait, pour ne pas sentir l'ingénieuse prestesse de ces arguments; il faudrait être bien mal avisé pour lutter corps à corps, c'est-à-dire phrase à phrase, avec un athlète si souple. Contentons-nous d'un simple point d'interrogation respectueuse. D'où vient, en fin de compte, l'entente miraculeuse des générations au sujet de *feu Despréaux?* D'où vient cette sorte de *contrat social*, établi si prodigieusement, si universellement, si durablement, entre les peuples des lycées et les peuples des séminaires; et qui fait, ici et là, sous ces deux pôles, à ces deux antipodes, lire, apprendre, commenter, traduire en vers latins, peut-être même admirer?

" *C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur,* " et le reste? Qui donc maintient Boileau et sa législation en une telle estime, à tous les degrés de la hiérarchie enseignante et enseignée, depuis le pinacle de

la Sorbonne, jusqu'aux bancs de l'école où l'on apprend B-A, BA? Est-ce le seul préjugé, la seule routine, disons le mot, la seule sottise universelle? M. de Pontmartin constate le fait; mais où est le *pourquoi?* Nous ne sommes point fanatique de l'œuvre de Boileau, pas même enthousiaste; nous voyons des taches dans ce soleil: mais nous y voyons aussi quelque lumière, et nous attribuons le *pourquoi* de la popularité à cette lumière, si faible qu'on la suppose; comme aussi, à cette vérité, où nous en revenons toujours, que les décrets versifiés par Boileau ne doivent à Boileau que leurs douze pieds et leurs rimes. Le reste appartient au siècle de Boileau. Poursuivons:

" Quant aux attaques dirigées contre Boileau, et " qui ne seront plus désormais que des demandes " d'expertise, des propositions d'arbitrage ou des " constitutions de déchet, elles s'expliquent aussi aisé- " ment, sans qu'il soit nécessaire de voir en lui une des " augustes victimes de notre haine contre l'autorité, " un illustre martyr de nos sourdes révoltes contre " quiconque veut nous régenter, un compagnon des " glorieuses infortunes de ces monarques, de ces minis- " tres, de ces législateurs, de ces magistrats, menacés, " détrônés, persécutés, renversés, bafoués, chansonnés, " pour avoir essayé de réprimer le désordre matériel " ou l'anarchie morale. Hélas! non! avant peu, Boi- " leau ne sera plus même attaqué. En supposant qu'il " le soit encore, on ne prendra plus la peine d'élever " contre lui des barricades, comme contre M. de " Polignac ou M. Guizot. La vraie barricade, ou " plutôt le vrai pavé, c'est son bagage poétique et lit- " téraire; c'est le *Lutrin*, que M. Nisard a le bon " esprit de jeter, ou à peu près, par-dessus le bord; " grosse gaieté de réfectoire, où un certain luxe de

" style, d'images, de fiction, de rythme, ne fait que " mieux ressortir la pauvreté du fond et la puérilité du " sujet. C'est l'*Art Poétique*, qui devrait tout au plus " s'appeler le *Manuel du Versificateur:* aussi lourd, " aussi oiseux, aussi gauchement didactique, que celui " d'Horace est vif, alerte et charmant...

" Savez-vous quelle est mon impression, quand " j'essaie de relire ces divers ouvrages après avoir " savouré un des chefs-d'œuvre du Grand siècle? " Celle qu'éprouverait un mélomane que l'on arrache- " rait à une représentation d'Adelina Patti, pour lui " faire jouer une partie de dominos (1). "

Voilà qui s'appelle le coup de pied d'un homme d'esprit. *Feu Despréaux* en mourra-t-il? Sans contredit il en est malade; mais sans contredit aussi feu Boileau a la vie dure; et sa gloire la plus sérieuse n'est-elle pas d'avoir résisté à tant d'assauts les plus habilement dirigés? On apprendra Boileau dans les écoles, et les professeurs de rhétorique le feront admirer de leurs élèves, tout le temps qu'on lira les *Samedis* et qu'on jouera aux dominos — c'est-à-dire, longtemps encore.

D'autres bons juges, de notre siècle, gardent à son endroit le milieu entre la louange et la censure. Tel est Joseph de Maistre: " Un homme comme Boileau peut " bien avoir tort, mais jamais tout à fait tort (2). " Et Toëpffer: " Il est à peu près convenu aujourd'hui (1839) " que toutes les *Poétiques*, en tant que faites pour " apprendre au poète son métier, sont admirablement " inutiles; mais deux sont en outre d'admirables " poèmes (3). " Ces *deux* sont celles d'Horace et de *Despréaux*. L'ingénieux *Peintre génevois* poursuit:

1. *Nouveaux Samedis*, onzième série, 1875, page 236-240.
2. Lettre à Mlle Ad. de Maistre, 12 Août 1804.
3. *Réflexions et menus propos d'un peintre génevois*, p. 172.

Ce n'est point en jetant les *Poétiques* à l'eau ou au " feu, que l'on fait revivre la poésie.

" Ç'a été une des grandes mystifications de notre " temps d'avoir persuadé aux gens que, les *Poétiques* " ôtées, la poésie reviendrait; que, Boileau mis de " côté, nous verrions des merveilles (1). " Évidemment, l'*Art Poétique* n'est point indispensable; l'humanité et la poésie peuvent s'en passer et vivre. Mais à vouloir directement, de parti pris, et en tout point le contredire, on s'expose. Par haine ou mépris de Nicolas Boileau, on contredit autre chose et d'autres gens. Renier toutes les maximes de Boileau, ou les railler toutes sans examen, c'est, ou ce serait, plus que de la témérité. Joseph Autran a finement exprimé le danger de ces aventures. Il s'adresse à un chercheur d'idéal et de succès. Les ironies du poète marseillais rappellent un peu le *Nouvel Art Poétique* de Viollet-le-Duc; mais le style a une tout autre allure :

" Si j'avais encor l'âge où l'on commence,
" Et si j'apportais un cœur en démence
" Aux Neuf chastes Sœurs,
" Avant de chercher mes premières rimes,
" Je laisserais là toutes les maximes
" Des vieux professeurs.

" Ils ont fait leur temps, ces vieux pédagogues,
" Qui prenaient jadis des visages rogues
" Devant l'écolier.
" Aujourd'hui Boileau garde la boutique;
" L'article premier de l'Art Poétique
" Est de l'oublier.

" Donc, si je songeais à me faire un style,
" La clarté du sens n'étant pas utile,
" Je serais obscur.
" J'envelopperais d'un triple nuage
" Le raisonnement et même l'image;
" C'est toujours plus sûr.

1. Ibid., p. 174.

" L'écrivain naïf qui se fait comprendre
" A de grands succès ne saurait prétendre;
" Il ignore l'art!
" Il devrait savoir que le vrai sublime
" Comme le Mont-Blanc a toujours sa cime
" Derrière un brouillard.

" J'estimerais peu le bon sens vulgaire,
" Cet ancien bon sens, exhumé naguère,
" N'est plus de saison.
" J'en négligerais la ressource infime,
" Et j'aurais grand soin de trouver la rime
" Avant la raison... (1). "

Si j'avais une chicane à faire aux jolies strophes d'Autran, je contesterais l'exactitude parfaite des deux vers :

" L'article premier de l'Art poétique
" Est de l'oublier. "

Non! les artistes en révolte ne l'oublient point; pas plus que les maraudeurs n'oublient le code pénal, ou le gendarme, ou le juge; et, pour prendre une image moins austère, pas plus que les écoliers en liesse n'oublient le magister ou la férule (2). L'ombre de Boileau poursuit les délinquants, comme le spectre de Banquo poursuit Macbeth. Pour se délivrer de cette vision, les gens d'esprit eux-mêmes lui jettent encore comme en 1830, les épithètes les plus crûes ; et tout

1. Extr. du *Gaulois*, 10 octobre 1869.

2. Peut-être M. Autran avait-il, de vive voix, soutenu la cause de Boileau, par devant son ami Jean Reboul. Le poète boulanger lui écrivait, en 1857 :

" — Mais Boileau...
" — Tu parles de Boileau? C'était un esprit sûr,
" Mais songe qu'il rima la *Prise de Namur!...*
" La Fontaine est absent de son *Art Poétique*,
" Et le Tasse essuya son injuste critique.
" Il faut bien convenir que par quelque côté,
" Cet homme-là manquait de goût ou d'équité. "

Autant d'objections auxquelles Reboul fait la même réponse qu'Autran. (V. *Traditionnelles*, p. 296 — 298.)

dernièrement M. Th. de Banville lui criait, en haussant les épaules : « Cuistre ! » [1]

On se plaindra, on se moquera toujours de l'*Art Poétique;* par la raison que toujours il y aura des artistes jeunes, impatients, ambitieux d'aventures. Or Boileau n'est point l'homme des aventures; il ne les autorise que lorsqu'elles sont " un effet de l'art ". Et parmi les émeutes du génie, il apparaît froid et grave comme le " *virum quem* " de Virgile, ou comme le vieillard d'Horace :

" ...*Censor castigatorque minorum.* "

En règle générale, on rit de Despréaux, de sa perruque et de ses arrêts, jusqu'au jour où la fougue du printemps cède la place à l'expérience et à la maturité. Plusieurs alors, repassant ce vieux livre appris à quinze ans, s'écrient, devant les deux tiers des principes de Boileau, comme M. de Grammont aux raisonnements de Bourdaloue : " Morbleu! il a raison! " [2]

1. *Petit Traité de poés. fr.*, 1884, p. 102.

2. Au moment où nous mettons sous presse, une note de M. Paul Stapfer nous tombe sous les yeux, et nous laisse voir que V. Hugo lui-même, sur le retour de l'âge, éprouvait pour Boileau une " tendresse secrète "; que, " dans la conversation, V. Hugo professait une admiration " sincère pour certaines parties du talent de Boileau " ; que Boileau était le seul poète classique pour qui V. Hugo ne fût pas " froid " (*Racine et V. Hugo*, 1887 ; p. 13 et 14.) — M. Paul Stapfer parle en témoin et fournit ses preuves : il faut l'en croire.

——— * ———

XII. — Traductions, en vers, de l'Art Poétique.

" Tous les peuples de l'Europe
" font de ses vers (de Despréaux)
" l'objet de leur admiration. Ils les
" savent par cœur; ils les traduisent
" en leur langue; ils apprennent la
" nôtre pour les mieux goûter. "
(*Éloge de Boileau* par M. de Valincour, chancelier de l'Académie française, le 25 juin 1711.)

N des hommages rendus à l'*Art Poétique*, par les contemporains d'abord, ensuite par la postérité, fut celui des traductions en vers ([1]). On essaya bientôt de reproduire en plusieurs langues ce recueil de nos lois classiques. Selon toute apparence, ce fut l'Angleterre qui commença; et l'un de ses plus grands poètes du XVIIe siècle, Dryden, y prêta largement son concours.

En 1680, Sir William Soame de Suffolk, Baronet, interpréta en vers anglais l'*Art Poétique*, déjà connu de l'autre côté de la Manche. Sir William était en relations intimes avec Dryden; il lui porta son essai, en priant l'illustre traducteur-poète d'y jeter un coup d'œil. — " Le manuscrit (je l'ai vu), dit J. Tonson, " resta plus de six mois entre les mains de M. Dryden, " lequel y fit des retouches considérables, spéciale- " ment au commencement du chant IVme. Dryden se " persuada qu'il vaudrait mieux appliquer le poème à " des écrivains anglais, plutôt que d'y conserver les

1. N'oublions point que, aux XVIIe et XVIIIe siècles, toute la jeunesse lettrée d'Europe lisait et apprenait par cœur, en français, les alexandrins de Boileau. Dubos écrivait, dans les premières années du XVIIIe siècle: " Les jeunes gens à qui l'on a donné de l'éducation connaissent autant " Despréaux qu'Horace ; et ils ont retenu autant de vers du poète " Français que du poète Latin, à La Haye, à Stockolm, à Coppenhague, " en Pologne, en Allemagne et même en Angleterre. » (*Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, 1719, IIe Part., Sect. XXXII.)

“ noms français, comme l'avait fait Sir William. Ce “ dernier pria Dryden de se charger lui-même de ces “ changements. Dryden accepta et se livra à cette “ besogne qui est toute de lui.

“ Le poème fut publié pour la première fois, en 1683 (1). ”

Cette édition parut sans nom d'auteur; elle avait pour titre : *The Art of Poetry, written in French by the Sieur de Boileau, made English.* Une autre édition, de 1710, porte, après le nom de Boileau : “ *In four* “ *Cantos made English by Sir William Soames, since* “ *Revised by John Dryden, Esq.* ”

Voici le début du chant Ier, d'après ces deux traductions, consultées au *British Museum :*

“ Rash author, 'tis a vain presomptuous crime
“ To undertake the sacred art of rhyme;
“ If at thy birth the stars that rul'd thy sense
“ Shone not with a poetic influence :
“ In thy strait genius thou wilt still be bound,
“ Find *Phoebus* deaf, and *Pegasus* unsound. ”
“ You then, that burn with the desire to try
“ The dangerous course of charming Poetry ;
“ Forbear in fruitless verse to lose your time,
“ Or take for genius the desire of rhyme :
“ Fear the allurements of a specious bait,
“ And well consider your own force and weight. ”

Boileau ne gagne pas à être “ fait Anglais ” ; mais l'exactitude de la version est remarquable ; les six derniers de ces vers sont presque du mot à mot. Ce qu'il y a de plus intéressant pour nous dans la traduction de Soame et Dryden, c'est le remplacement des noms

1. *The poetical Works of John Dryden, Esq.* Edinburgh, etc. 6e vol. des *British poets;* p. 78. — J. Tonson ajoute : “ Sir William fut ensuite “ envoyé en qualité d'ambassadeur à Constantinople, sous le règne du “ roi Jacques ; mais il mourut pendant le voyage. ”

propres français par des noms propres anglais. Cette métamorphose, opérée par Dryden, constitue, selon nous, une vraie curiosité littéraire. Peut-être des érudits nous sauront-ils gré d'avoir reproduit ces noms d'Outre-Manche dans notre commentaire. Ce ne sera point nous écarter de notre but, qui est d'expliquer le poème français par les contemporains de Boileau. L'*Art Poétique* français approprié, presque au lendemain de son apparition, à l'usage de la littérature anglaise, n'est-ce pas un fait unique dans les fastes du Parnasse ? Dryden ne s'avisa point, comme l'a fait Lord Byron, de railler la " creaking lyre " de Boileau et de la France ([1]) ; il fit plus sagement, en accommodant pour les poètes, sujets du roi Jacques II, les leçons dictées par le " *Sieur de Boileau* ", près du trône de Louis le Grand. Voilà pourquoi Dryden remplace *Malherbe* par *Waller*, *Racan* par *Spencer*, *Marot* par *Butler*, *Ronsard* par *Randal ;* et ainsi des autres. Par la même raison, Dryden, omet les règles de détail, qui regardent spécialement la poésie française, comme les lois de l'hiatus, des quatrains et tercets dans le sonnet, etc. ; il n'a garde de traduire exactement des hémistiches comme ceux-ci : " *Le Rondeau, né Gaulois...* " ; " *Le Français, né malin...* " Il glisse sur les louanges décernées à Sa Majesté très chrétienne, et laisse dans l'encrier les victoires de la France enregistrées par Boileau.

Boileau a-t-il connu cette traduction de son poème ? Je ne le crois pas ; autrement il en eût parlé, et se fût certainement diverti de la transformation qu'on lui avait fait subir. Or, en aucun endroit de ses préfaces, ni

---

1. " Boileau, whose rash envy could allow
" No strain, which shamed his country's creaking lyre,
" That whetstone of the teeth — monotony in wire. "
(Childe-Harold, canto IV.)

de ses lettres, il n'est question de l'œuvre de Soame et de Dryden. Il est vrai que l'anglais, en ces temps-là, était réputé idiome barbare âpre aux oreilles " épurées ".

Quelques années plus tard, ce fut le tour du Portugal. Dom Francisco-Xavier de Menezes, comte de Ericeira, essaya une traduction et envoya son essai à Boileau, qui fut charmé. Boileau ne comprenait point la langue de Camoëns (1) ; il se fit rendre compte du travail poétique du noble Portugais ; puis il lui répondit, en le félicitant de la précision parfaite de sa version, et en le remerciant, dans un style chaud, imagé, pompeux, comme celui des Lusitaniens: " J'avoue que " la traduction que Votre Excellence a bien daigné " faire de mon *Art poétique*, et les éloges dont elle l'a " accompagné en me l'envoyant, m'ont donné un véri- " table orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire " homme ordinaire en me voyant si extraordinairement " honoré ; et il m'a paru que d'avoir un traducteur de " votre capacité et de votre élévation était pour moi " un titre de mérite, qui me distinguait de tous les " écrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connaissance " très imparfaite de votre langue, et je n'en ai fait " aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien " entendu votre traduction pour m'y admirer moi- " même et pour me trouver beaucoup plus habile écri- " vain en portugais qu'en français. En effet, vous " enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. " Tout ce que vous maniez se change en or, et " les cailloux même, s'il faut ainsi parler, deviennent " des pierres précieuses entre vos mains... "

1. V. Lettre à Brossette, 10 juillet 1701: " Je sais assez bien l'espagnol, " mais je n'entends point le portugais, qui est fort différent du castillan, etc." La lettre de Boileau à "Son Excellence le comte d'Ericeira" est de 1697.

Après un torrent de louanges, Boileau termine son remerciement par cette promesse : " A la première " Édition de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'y " insérer votre traduction. " Boileau changea d'avis, ou ne put réaliser ce bon dessein ; en tout cas, il n'offrit point à ses compatriotes cette poétique venue des " colonnes d'Hercule ".

Le Comte de Ericeira lui-même n'eut pas le temps, ou le courage, d'éditer sa *Traducção da Arte Poetica de Boileau.* Son œuvre ne parut que longtemps après la mort de l'auteur, dans le tome second de l'*Almanak das Musas.* En voici la première stance :

" Em vão quer no Parnasso um temerario
" Da poesia tocar a sacra altura,
" Se desde que nasceu tem por contrario
" De um influxo secreto a luz impura :
" Ao seu genio captivo, estreito, e vario
" Nunca Phebo concede a attenção pura,
" E o Pégaso volante e generoso
" Se lhe nega detido, e vagaroso (1). "

La version portugaise ne serre pas le texte de très près ; mais ceux-là mêmes, qui, comme Boileau, ne l'entendraient point, admireront le luxe de ses rimes croisées.

Les Italiens, si maltraités par Boileau, ont aussi traduit cette pièce, qui est une satire de leur style, de leur goût, et de leurs écrivains. Il est vrai qu'ils ont attendu un siècle. On trouve imprimé à Paris, chez Didot, 1806 : " *L'arte poetica di Boileau-Despreaux* " *recata in versi Italiani, da Antonio Buttura, vero-*

1. *Almanak das Musas. — Nova collecção de poesias, offerecida ao genio portuguez. Parte 2a*, p. LXXXIX. *Lisboa*, 1793. — Une seconde édition en a été publiée à Lisbonne, en 1818. Le R. P. J. da Cruz à qui nous devons ce renseignement, nous apprend qu'il existe une autre traduction portugaise de l'ouvrage de Boileau.

" *nese* [1] ". Berriat Saint-Prix assure que la traduction " de M. Buttura a été fort louée [2]. " Elle eut même quelque succès de librairie, puisqu'on en trouve au moins une seconde édition. A notre avis, les alexandrins de Boileau semblent bien maigres et bien pâles dans ce costume d'outre-monts ; comme on peut le voir par cette demi-douzaine de lignes du *Canto primo ;*

" Su Pindo invan del poetar la cima
" Spera arrogante autor : se non l'infiamma
" Estro divin, se non gl' infuse il cielo
" Poetic' alma, entro il suo corto ingegno
" Schiavo ei sempre s'aggira ; alla sua voce
" Apollo è sordo, e Pegaso restio. "

La langue allemande, langue bien inconnue à Despréaux et à nos grands écrivains, sujets de Louis XIV [3] s'est aussi enrichie, au commencement de notre Siècle, d'une traduction en vers de l'*Art Poétique.* Ce travail est dû à un Feld-Maréchal autrichien, Ayrenhoff, littérateur, auteur dramatique, et partisan des idées classiques françaises. Sa version est bien peu célèbre, et ne se trouve pas même à la Bibliothèque Nationale. Le R. P. A. Buchmann a bien voulu la chercher pour nous à la Bibliothèque Impériale de Vienne, où il l'a découverte " dans une édition assez chétive " [4] et portant ce titre : *Ayrenhoffs Kleinere Gedichte nebst desselben metrischer Uebersetzung der Art poetique von*

1. Le livre est dédié *a sua eccellenza Ferdinando Marescalchi, ministro " delle relazioni estere del regno d'Italia.* " etc., etc., etc., et " *della legione " d'onore.* "

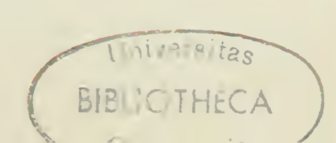
2. *Œuv. de Boil.*, t. I, p. cxij.

3. M. de Verderonne, mort en 1706, disait de lui-même :

" Je parle assez passablement
" Latin, Espagnol, Allemand ;
" Allemand, non : c'est pour la rime. "

(*Galerie des Portraits de Mlle de Montpensier*, Édit. de Barthélemy, p. 229.)

4. Lettre du 17 Mai 1887.



Boileau Despreaux. — Neu verbesserte und vermehrte Auflage. Wien, 1812. Boileau acquiert fort peu d'ampleur et de grâce à ce déguisement. Il est, je crois, malaisé, de le réduire à une forme plus sèche que celle-ci :

" Vergebens wird ein Dichter sich bemüh'n,
" Den Gipfel des Parnasses zu ersteigen,
" Gab ihm der Himmel nicht bei der Geburt
" Durch Einflusz der Gestirne, Dichtersinn ;
" Sein Geist an Urkraft arm, ist ohne Nutzen thätig
" Apollo für ihn taub, das Flügelpferd ihm stätig. " (1)

Mais c'est surtout dans la langue d'Horace que l'on s'est exercé, de génération en génération, à versifier l'*Art Poétique.* N'était-ce pas justice? Ce poème nourri de la lecture des Anciens, et enrichi des dépouilles Horatiennes, méritait bien d'être offert aux Muses du Latium. Boileau haïssait les vers latins modernes — bien qu'il en eût commis (2) ; mais il était sensible à l'honneur qu'on lui octroyait de le faire parler comme un sujet d'Auguste. Une de ses lettres affirme qu'il eût fallu " un cheval de poste ", pour traîner toutes les traductions latines dont on avait, de son vivant, habillé ses productions françaises.

L'*Art Poétique* eut d'abord l'avantage d'être " *e gallicis numeris in latinos translata* ", par un ancien Recteur de l'Université de Paris, nommé Godeau. Le chant 1er débute ainsi :

" Nimirum vano sudat temerarius aestu,
" Qui docto Pindi sub vertice, carminis artem
" Affectat pulchra cum laude capessere mentis
" Aethereae, nisi nascendo conceperit haustus

1. *Ayrenhoffs Kleinere Gedichte*, etc. p. 73.
2. V. *Dialogues contre les Modernes qui font des vers latins*, et Lettre à Brossette, 24 juillet 1699, etc.

" Divinos, factus genio instinctore poeta,
" Nil potis est sapere ingenium, arcta compede vinctus
" Nec præsto est Phoebus, nec ei fit Pegasus ales [1]... "

Godeau allonge, modifie, embellit son modèle ; d'autres se sont efforcés d'enfermer dans leurs dactyles et spondées, le sens et les mots du législateur, ni moins, ni plus. On a en effet maintes fois recommencé cette besogne. Nous nommerons ici les principales versions de ce genre, qui soient venues à notre connaissance :

L'*Art poétique en vers latins*, par l'abbé Paul, Lyon, An XII, 1804. Cet ouvrage eut, je ne sais pour quelle cause, une seconde édition en 1820.

" *Ars Poetica N. Bolaei in versus latinos conversa,*
" *Auctore JJ. Laval.* — 1822 [2]. "

" *L'Art poétique de Boileau, traduction en vers latins,*
" *par Jacq. Jos. Deglimes, Principal du collège de Tirlemont, Bruxelles,* " 1817 Cette version du latiniste belge est peut-être de toutes la plus parfaite. Exemple :

" Vano tentabit nisu temerarius auctor
" Scandere Pierii sublimia culmina montis,
" Si minus incendit cœlestis flamma medullas,
" Aut bona nascentem finxerunt astra poetam :
" Ingenio premitur semper captivus in arcto,
" Pegasus et sternax hunc excutit alite dorso. "

" *L'Art poétique etc... par l'abbé Eugène Marc,*
" *chanoine honoraire de Bayeux, Président de la société*
" *Linnéenne de Normandie.* " Caen, 1875. L'exactitude

1. *Perillustris viri Nic. Boileau-Despréaux Opera e gallicis numeris in latinos translata a D. Godeau antiquo rectore Universitatis studii parisiensis. Parisiis,* MDCCXXXVII, p. 285. Le poète Gacon avait promis au public une traduction en vers latins du poème de Boileau. (Cf. Goujet, *Bibl. franc.*, t. VII, p. 212.) Nous ne voyons pas qu'il ait tenu sa promesse. Faut-il l'en blâmer, ou en féliciter le public ? Félicitons-en du moins le libraire de Gacon.

2. Berriat S.-P. indique cet ouvrage et le précédent. V. t. I, pp. 198 et 201.

en est remarquable, presque idéale — : un hexamètre pour un alexandrin, comme chez le *translateur* belge :

" Frustra, in Parnassi coetu, temerarius auctor
" Sublimem affectat callere poeseos artem,
" Ni tacito influxu cœli moveatur ; et illum
" Nascentem Genius formaverit ipse poetam
" Ingenio nam semper erit captivus in arcto ;
" Surde audit Phoebus, fit ei quoque Pegasus asper.

Voilà bien le "*fidus interpres*" et le "*verbum verbo*", autant que la chose paraît faisable en ces tours de force.

On lit dans l'*Hermes Romanus* de 1810 : " M. Hénon, ancien professeur de rhétorique à Reims et chanoine de la cathédrale.... était auteur d'une traduction complète de l'*Art Poétique* de Boileau en vers latins. Cet ouvrage, fort estimé de tous ceux qui l'ont vu, a été perdu pendant la Révolution [1]. "

Espérons que cette perte sera amplement réparée, grâce aux versions nouvelles que l'avenir réserve à la *Poétique*. M. Hipp. Rigault disait plaisamment, en parlant d'Horace : " Il n'y a pas de magistrat, de diplomate, ou de général en retraite, qui ne le traduise au moins une fois avant de mourir [2]. " Boileau partage un peu cette enviable fortune avec le buveur-philosophe de Tibur. Souhaitons donc à l'*Art Poétique* de rencontrer encore de nombreux interprètes latins. Ce ne sera point un temps entièrement perdu pour ceux qui prendront cette peine. Les vrais — et rares — latinistes se procurent de la sorte une partie de plaisir, qui vaut toutes les parties d'échecs du monde, y compris ces " parties de dominos ", dont M. de Pontmartin goûte si modérément le charme [3].

1. Tom. IV, p. 922. — 2. *Étude sur Horace.* — 3. V. plus haut, § XI.

XIII. — Valeur de l'Art Poétique. — Boileau Législateur et Boileau écrivain dans l'Art Poétique.

> " C'est là qu'il faut des vers étaler l'élégance. " (*Art poét.*, ch. III, v. 259.)

OILEAU estimait son œuvre. Il en savait et il en goûtait le succès depuis vingt ans, lorsqu'il disait, en 1695, à *ses vers*, " derniers " fruits de sa veine " :

" Le temps n'est plus, mes vers, où ma muse en sa force,
" Du Parnasse français formant les nourrissons,
" De si riches couleurs habillait ses leçons [1]. "

Des " leçons " et de " riches couleurs ", voilà ce que le poète sexagénaire apercevait dans son travail. Ne le regardait-il pas à travers le prisme d'une bienveillance trop paternelle ?

Nous aimerions à examiner ici tout à l'aise cette question ; mais ce serait empiéter sur l'étude minutieuse qui va suivre.

Nous y passerons en revue chaque chose, presque chaque mot ; au fur et à mesure nous ferons juger les " leçons " et les " riches couleurs ", par les écrivains qui connurent Boileau et son siècle. S'il est besoin de rectifier ou d'infirmer tel jugement, nous le ferons, à la manière de Tacite " *sine ira et studio* ".

Ici, sans préjuger des points de détail, donnons un avis d'ensemble, 1° sur les *leçons*, c'est-à-dire sur le fond même de l'*Art Poétique*, 2° sur les *couleurs*, c'est-à-dire sur le style.

1°. Le Fond. Despréaux est, ou s'appelle, *le législateur du Parnasse français*. C'est chose convenue, dite, redite, rebattue. Cette locution est passée dans la lan-

1. Ep. X, v. 14 — 17.

gue; nous n'y contredirons point, pas plus que nous ne refuserons à Bossuet de le reconnaître pour *l'aigle de Meaux*, ou à Fénelon de le saluer *cygne de Cambrai;* les rhétoriques le veulent ; respect aux rhétoriques ! Nous souscrivons donc au titre de Boileau ; nous l'adoptons, nous le défendons ; mais nous voulons qu'on l'explique.

La Bruyère disait de Boileau : " Il semble créer les " pensées d'autrui " ; et au siècle suivant, Marmontel prétendait que Boileau, d'un bout à l'autre de la Poétique, n'a pas exprimé deux idées qui lui soient personnelles. Entendus dans toute leur rigueur, ces deux jugements ne sont point deux éloges ; tous deux pourtant, bien compris, sont très proches de la vérité.

Boileau, en fait de principes généraux, de lieux communs touchant la poésie et le poète, a pensé comme l'aristocratie, ou si l'on veut, comme l'élite, des penseurs, soit de l'antiquité, soit de son époque (1). A peu près tout ce qu'il énonce en ce genre avait été écrit avant 1674, ou s'écrivait à l'heure où il rimait et limait son *Art Poétique*. Aux idées de tous, ou plutôt des meilleurs, il a joint le rythme de ses vers " forts et faits de génie ", la concision claire et classique de son style ; voilà la vérité, et voilà sa gloire législative.

On a prétendu que l'*Art Poétique* fut pour la poésie française ce que le *Discours sur la Méthode* avait été pour la philosophie. Erreur manifeste. Descartes fut un novateur ; Boileau n'a point innové ; il n'a, par sa Poétique, rien changé d'essentiel aux doctrines, ni aux façons d'agir des grands poètes ses contemporains. La preuve en est dans la simple inspection des dates ; pres-

1. Au XVIIe siècle l'élite des écrivains pensait comme la "docte" antiquité. Notre dernier membre de phrase semble contenir deux idées ; au fond, c'est la même en deux mots.

que tous les chefs-d'œuvre du grand siècle sont antérieurs à 1674 ([1]). Nous ne voulons point nier que Boileau, par ses Satires surtout, n'ait *réformé* le goût ; Boileau fut vraiment *réformateur ;* mais non dans l'*Art Poétique.* Quand cette œuvre parut, la réforme, ou la transformation était accomplie ; Boileau lui-même le constate implicitement : les principaux défauts qu'il signale et combat dans son *Art Poétique*, appartiennent déjà au passé ([2]). Donc ce poème n'est point le pendant du *Discours sur la Méthode.* Descartes s'était dressé, seul, tout d'un coup, contre l'antiquité, l'autorité, la coutume et l'usage. Boileau est le serviteur très humble d'abord de l'antiquité grecque et latine, puis de cette sorte d'antiquité française qui remonte à Malherbe. Il s'incline très docilement devant l'autorité aristotélicienne et malherbienne ; il en confirme les ordonnances par son respect, son obéissance, son dévouement. Il dit de Malherbe :

"*Tout reconnut ses lois...*"
"*Marchez donc sur ses pas...*"

Sans doute, Descartes et Despréaux se donnent tous deux pour les hommes-liges de la raison ; mais Descartes, en vue d'abolir et d'abroger des coutumes invétérées, séculaires ; Despréaux, avec le dessein de maintenir des usages reçus, admis, pratiqués chez lui et chez ses confrères :

"*Mais nous, que la raison à ses règles engage,*
"*Nous voulons...*"

Boileau est le satellite de la raison, soit ; mais d'une raison en plein exercice et en plein crédit, d'une raison

1. V. plus haut, § IV.
2. Boileau en attribue la disparition au bon goût de la Cour (ch. I, v. 91) ; à Malherbe (v. 131 et suiv.) ; à l'influence de la droite raison (ch. II, v. 123) ; au savoir (ch. III, v. 87), etc., etc.

qui, depuis des années déjà, règne et gouverne, à la façon de Louis XIV :

" *La raison outragée enfin ouvrit les yeux...* "

Boileau est un maître et seigneur, jouissant de tous ses droits ; droits, affichés par les autres maîtres de la pensée et de la langue ; droits assurés déjà par la prescription du temps et du succès. Pour quiconque veut bien se donner la peine de regarder attentivement, la prescription remonte, pour maint détail concernant " l'art des vers ", à Ronsard lui-même. Boileau n'a garde de le dire ; il l'ignore ; et s'il se fût jamais avisé de le soupçonner, il eût rougi de ces origines.

Son *Art Poétique* fut un code; je le veux bien,un vrai code, ayant force de loi,mais grâce à des habitudes déjà bien établies. Ce fut un code, non point fait tout d'une pièce, et promulgué au milieu de la barbarie ou de l'anarchie ; mais bien un code semblable à ceux de Dracon, de Solon et des Décemvirs. Il n'invente point, n'impose point une loi toute fraîche éclose ; il résume. Il ne fait point une révolution ; il note, pour certaines particularités, les réformes déjà introduites dans les mœurs littéraires, il en exige l'observation.

En fait de rythme, Boileau déclare s'en tenir aux arrêtés de Malherbe :

" *Il réduisit la muse aux règles du devoir...* "
" *Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.* "

En fait de langage, il est de l'école du même Malherbe, et de Vaugelas ; comme l'hôtel de Rambouillet, il proclame que

" *Le lecteur français veut être respecté.* "

Pour le théâtre, il admet les dogmes d'Aristote, renouvelés par l'académicien Hédelin, et depuis trente

ans confirmés par le grand Corneille, depuis six ans, par Racine.

Pour le " *merveilleux* ", il rejette avec mépris les tentatives trop récentes des poètes épiques, qui voulurent regimber contre la routine. Admettre en poésie le *merveilleux* chrétien, nommer les Anges et ne plus nommer Jupiter, Eole et Alecto ! fi donc ! ce serait une innovation ! un bouleversement ! une Fronde littéraire ! Contentons-nous des

" ......*ornements reçus.* "

" Reçus " de qui ?... de Ronsard, en droite ligne. Boileau n'a pas l'air de s'en douter ; et il frappe à coups redoublés sur ce *père des dieux*. C'était alors la mode.

L'*Art Poétique* n'est point une charte sur nouvelles bases de la république des Lettres ; c'est simplement un recueil d'arrêts en pleine vigueur ; ou encore un cahier des coutumes, franchises et immunités de la province du Parnasse, rédigé, transcrit, paraphé de la belle main de Despréaux, et publié l'an 31e de la royauté de Louis XIV.

On parle des *théories* de Boileau ; et nous employons, nous aussi, ce terme dont tout le monde se sert. Mais au vrai, Boileau, dans son *Art Poétique*, ne fait point de *théories*. Son ouvrage est *pratique*. Comme l'auteur du *Cuisinier français*, cité par Molière [1], le législateur Boileau énumère des recettes — de bonnes recettes —, sans remonter aux causes éloignées. Il expose le *comment*, sans se mêler (du moins pour l'ordinaire) d'exposer le *pourquoi*. Demandez-lui les raisons de ses axiomes, apophthegmes, sentences ; il vous répondra : Cela se fait ainsi :

---

1. *Critique de l'École des Femmes*, sc. VII.

— " *Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.* "
— " *Chez elle* (l'ode) *un beau désordre est un effet de l'art.* "
— " *Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art.* "
— " *Soyez vif et pressé dans vos narrations.* "

Pourquoi ?... — C'est qu'il le faut ! et que cela doit être de la sorte.

Les maximes de Boileau ressemblent, par un certain côté, aux morales que Lafontaine adapte et coud à ses fables. Le Bonhomme dit simplement ce qui se passe chez les animaux, — ou plutôt chez les humains; ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce que tout le monde voit et entend, il le narre,

" Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts[1]; "

cela lui suffit amplement; il ne fait pas un cours.

De même les raisons que Boileau présente, quand il en présente, sont de celles que les philosophes nomment *obvies*. Aussi bien Boileau est toujours clair, rarement profond. Son poème enseigne l'*art des vers*, très peu la poésie; savoir, les sources, la nature, les effets de la poésie. Ce n'est point là son affaire. Il se borne à définir comment *on s'y prend*, supposé que l'on soit poète. Boileau, n'ouvre point d'horizons et ne sonde point d'abîmes; il montre, il constate; ou bien il plante des jalons,

" *Quos ultra citraque nequit consistere rectum* [2]. "

Il est le poète de l'expérience. Mais comme son expérience s'est formée généralement chez les meilleurs modèles, dans le meilleur monde, avec le meilleur bon sens, bien souvent ses *recettes* valent des *théories*.

Voilà pourquoi parmi ses onze cents vers,on rencontrera peu d'aperçus neufs et point d'essais hasardeux. Boileau ne voit et ne veut faire voir aux génies

1. Liv. II, F. 1. — 2. Hor.

"*brûlants d'une ardeur périlleuse*" qu'une route bien frayée, c'est-à-dire la méthode infaillible pour produire telle ou telle pièce, selon des règles admises. Il le répète, d'un bout à l'autre de ses quatre Chants. Dès le début, il met son disciple aux prises avec

"*l'art des vers* (I, 2);"

il lui recommanda d'être

"*simple avec art* (I, 101);"

il se rit de

"*l'art confus* (I, 118)"

de nos ancêtres. Pauvres gens! qui n'avaient point de règles! Il raille ce grand poète téméraire qui

"*fit un art à sa mode* (I, 124)!"

Vous, dit-il à son lecteur, soyez sage, travaillez avec ordre ; restez dans *les bornes prescrites* (IV) ; demandez à tel ou tel ancien les leçons

"*qu'il donnait de son art* (II, 56)".

Vous faites des odes! attention aux règles! observez-les, sans le faire paraître, et sachant que le désordre lyrique

"*est un effet de l'art* (II, 72)."

De l'art partout!

Qu'est-ce qu'une Tragédie? C'est un tableau d'un fait terrible,

"*qui par l'art imité* (III, 2)",

et reproduit par un

"*artifice agréable* (III, 3),"

plaise aux yeux et touche le cœur. Mais pour parvenir à ce double terme,

"*Nous voulons qu'avec art l'action se ménage* (III, 44)";

et pour le choix de nos effets tragiques, nous nous en rapportons à

"*l'art judicieux* (III, 53)."

Qu'est-ce qu'une Épopée ? C'est un poème travaillé avec art, comme par exemple ce

"*courroux d'Achille avec art ménagé* (III, 254)."

Qu'est-ce qu'une Comédie ? Une imitation de la vie ordinaire, mais faite avec art; chacun est

"*peint avec art, dans ce nouveau miroir* (III, 353)."

Et ainsi pour chacun des genres, ou grands, ou petits.

Au chant IVe, Boileau revient sur ses pas et veut faire entendre qu'il faut être né poète; il cite l'exemple du médecin qui renonce "*à son art inhumain*" et réussit dans l'architecture. La cause ? c'est qu'il était

"*né dans cet art* (IV, 13)."

Imitez-le ; au lieu d'être médiocre rimeur, livrez-vous à

"*un art nécessaire*";(IV, 27)

Pourquoi ? c'est qu'il est

"*Dans tout autre art des degrés différents* (IV, 29)";

mais non point dans

"*L'art dangereux de rimer et d'écrire.*" (IV, 31)

Pourtant si vous vous sentez

"*trop resserré par l'art* (IV, 79)",

apprenez

"*de l'art même à franchir ses limites.*" (IV, 80)

La poésie enfin est

"*un art divin* (IV, 132)";

la preuve ! c'est qu'il nous a été enseigné par les muses; c'est

"*leur art* (IV, 165) !"

Nous n'avons point relevé, tant s'en faut, tous les membres de phrase où Boileau s'est servi de ce mot ; mais il est facile de voir que ce mot est sa note dominante, ou même son refrain. Donc qu'il reste démontré

que le législateur est surtout le poète du soin, de la mesure, de la minutie, beaucoup plus que de la verve, ou des entreprises généreuses et larges. Sainte-Beuve dit que Boileau " réforma les vers, mais comme Colbert " les finances, comme Pussort le code, avec des idées " de détail (1). "

Donc, que l'on ne s'avise point de chercher dans ses " leçons " ce qui n'y est pas, une philosophie de la littérature, une révélation d'un idéal tout neuf ou d'une route frayée en une nuit. A notre humble sens, la grande lacune de cette pédagogie classique, c'est justement qu'elle ne dit rien de neuf, qu'elle ne *révèle* rien, dans le sens vrai et profond du mot, qu'elle ne fraye point de routes. Son rôle est d'indiquer des chemins bien battus, passablement sûrs, où l'on marche en bonne compagnie, mais toujours à la suite de quelqu'un, et sur la piste de Boileau en personne, qui vous crie sans cesse : Prenez garde ! Ne quittez pas le sentier, d'une ligne :

" Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie ! (2) "

Que si l'un des voyageurs prétend contempler les cimes ; s'il veut regarder tout à l'aise, de haut et de loin ; s'il s'essaie à franchir les distances d'un élan personnel, le *manuel* de Boileau n'est point son fait. Comme tous les manuels, il sert beaucoup à la mémoire, bien peu à la réflexion. Qu'on ne s'imagine point non plus devenir poète en lisant l'*Art Poétique ;* ce serait perdre très niaisement son temps; tout comme on le perdrait si, pour avoir le génie d'agronome, on apprenait par cœur les *Géorgiques;* ou si, pour se donner les capacités d'un Christophe Colomb, on étudiait la *Navi-*

1. *Portraits Litt.* I, 1862, p. 16.
2. Ch. I, v. 45.

gation d'Esménard. Ce n'est point ainsi que l'on découvre l'Amérique.

Jamais on n'est devenu un Racine, et jamais on ne le deviendra, en gravant dans son souvenir les 160 premiers vers du chant IIIe de l'*Art Poétique;* mais en les comprenant bien, on se rendra un compte assez exact de l'art tragique de *Britannicus*. En comprenant bien le chant Ier, on se rendra un compte très parfait de la poésie de Boileau lui-même. En comprenant bien les quatre chants, vous saurez, à peu près, tout ce qu'il faut éviter, en vers et en prose. Avec cela, ayez du génie, servez-vous-en, et travaillez; vous êtes sûr de réussir; *sic itur ad astra !*

Un grand mérite — sinon le plus grand — de l'*Art Poétique*, c'est que Boileau, tout en y "créant les pen-" sées d'autrui," tout en s'y faisant le secrétaire de son siècle, y est resté lui-même ; j'entends satirique. Si Boileau n'est point, dans toute l'étendue de ce terme, un docteur, il est toujours un assez agréable railleur; il est né malin; il sait rire, quand il le veut et quand il en est besoin. Au beau milieu de ses pages didactiques, l'ennemi de Cotin garde "la haine d'un sot livre". Il fait la fonction d'un maître sage. C'est le professeur qui souligne les fautes de sens, de goût, de grammaire et qui dit à ses bons élèves : ne me les rapportez plus ; sinon, je vous... *Quos ego !*

Despréaux loue peu ; six ou sept noms à peine. Un de ses adversaires lui reproche même de se laisser arracher plus volontiers " une dent qu'une louange ". Mais chaque fois que, en regard d'un précepte, sa mémoire lui offre un nom " propre à la censure ", il s'égaie et il égaie ses lecteurs. A côté des lois qu'il codifie, Boileau édicte et exerce des pénalités contre les malfaiteurs du Parnasse. Il aurait voulu, déclare-

t-il implicitement dans une de ses Préfaces [1], remettre à l'ordre du jour un châtiment employé jadis par les rhéteurs de Lyon contre les méchants poètes ; on obligeait ces infortunés à effacer leurs propres vers avec leur langue. Ce supplice ne durait qu'un moment; Despréaux en inflige un non moins infamant, mais qui se prolonge encore. Il cloue les gens et les livres au pilori : d'Assoucy près de ses pièces burlesques, Brébeuf près de sa Pharsale emphatique, Ronsard près de sa cithare gréco-latine, ou de ses " pipeaux rus- " tiques ", Pelletier avec ses sonnets, Linière avec ses couplets, Calprenède avec son Juba gascon, Motin avec sa glace rimée, Gombaud avec ses ouvrages " tant " loués ", et même... Molière non loin de Tabarin. Boyer, Pinchêne, et six autres en trois vers sont par lui pendus à ce Montfaucon.

Quelquefois, sans nommer les auteurs, il les désigne par des allusions transparentes. D'autres fois, dans son édition dernière et favorite de 1701, Boileau fait connaître, en note, quel est l'auteur sous-entendu dans le texte. Il y a environ trente poètes français, espagnols, italiens, cités ainsi nommément, ou par synonyme, à la barre de Despréaux, par lui jugés et exécutés. Certains personnages, sans être poètes, sont offerts sur cet échafaud à la risée et à la vindicte publique : comme Perrault le médecin, comme les sots qui peuplent les antichambres " chez le Duc et chez le Prince " ; comme les esprits quintessenciés d'Italie en quête de " faux brillants " ; comme les Turlupins, comme mademoiselle de Scudéry et je ne sais combien d'autres. L'*Art Poétique* est en toute réalité la plus longue des Satires.

Les tyrans des siècles passés faisaient respecter leurs

1. *Discours sur la Satire*, fin.

ordonnances et leurs caprices, en alignant aux regards de leurs sujets les têtes sanglantes de leurs victimes. Boileau emploie spirituellement et joyeusement cette mesure contre les téméraires grimpeurs du Double-Mont. Les pénalités appliquées à propos confirment les lois littéraires tout comme les lois sociales; les supplices en rappellent la teneur, grâce à l'avertissement qu'ils donnent, et en assurent l'observation, grâce à l'effroi qu'ils inspirent. " *Discite justitiam moniti !...*"

C'est de la bonne politique, même dans les États d'Apollon.

2° Le Style.

En 1671, l'auteur de la Préface du *Recueil de Poésie*, édité par Port-Royal — c'était, je crois, La Fontaine — émettait ce principe très simple et parfaitement incontestable : " Un recueil d'excellents vers est le meilleur " Art poétique qu'on se puisse imaginer [1]. " Rien de plus juste. Quand se sent-on " né poète ", comment développe-t-on " l'influence secrète " du ciel ? En lisant les maîtres. Les beaux vers révèlent la poésie et enseignent les beaux vers. Est-ce le cas des hexamètres didactiques de Boileau? Les vers de l'*Art Poétique* sont comme tous ceux de Boileau :

" Bien ou mal, *tous* disent quelque chose. "

Nombre d'entre eux, peut-être une quarantaine, comme le poète leur en fait compliment par sa x^e^ Épître :

" Sont devenus proverbes en naissant. "

Ce sont ceux-là que tout le monde sait, que tout le monde cite, quelques-uns à tout propos, et peut-être

1. Tome I, *Préface.*

hors de propos. On en rencontre à chaque page des quatre chants ; ils ressortent et brillent parmi leurs voisins, comme

" Des clous d'or, fixant la vérité (1). "

Boileau apparaît dans toute sa puissance de versificateur, là surtout où il y a des difficultés à vaincre, des tours de force à accomplir ; quand il y a des pensées communes à vêtir de style soi-disant noble ; — quand il s'agit de traduire ; voyez, par exemple : chant 1er, v. 64-68, les *extrêmes ;* chant III, les *âges ;* — quand il s'agit de définir ; telles sont les définitions de la *rime* (chant I), du *sonnet* (chant II), des *unités* (chant III), etc. ; — enfin toutes les fois qu'un trait de satire personnelle se présente : l'histoire de la métamorphose de Claude Perrault est, comme versification, l'un des morceaux les plus achevés de la Poétique.

Tous les vers, suivant le mot de La Bruyère, en ont été " travaillés avec art " ; ils ont été remis " vingt " fois sur le métier ", polis et repolis. Néanmoins — que Despréaux me pardonne — tous ne sont point parfaits.

D'après cette histoire mythologique du sonnet, élaborée par Boileau (chant II), le " dieu bizarre " des rimeurs avait grandement favorisé ces bagatelles de quatorze lignes ; — à telles enseignes qu'Apollon :

" *Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer.* "

C'est grand dommage qu'il n'ait point affiché semblable interdiction au frontispice de l'*Art des vers.*

On m'accusera de sévérité ; soit ; si la sévérité est permise, n'est-ce pas, en bonne justice, à l'endroit du

1. *L. Veuillot,* Satires.

plus rigide des censeurs, et d'un écrivain qui, la férule en main, s'établit maître de poésie :

" *Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions !* "

Je trouve dans un tiers des alexandrins de l'*Art Poétique* un ou plusieurs des cinq défauts suivants :

1° Faiblesse provenant de la platitude des expressions ;

2° Faiblesse provenant de " l'abondance stérile " des adjectifs ;

3° Faiblesse provenant d'innombrables adverbes, faisant fonction de cheville, ou même faussant la pensée qu'ils exagèrent ;

4° Faiblesse provenant de la répétition d'autres mots ;

5° Faiblesse provenant des rimes.

1° Quand on y regarde d'un peu plus près, et cela même sans les préventions d'un Zoïle, on découvre dans ce chef-d'œuvre nombre de lignes, qui ressemblent fort à de la *vile* prose ; ces distiques, par exemple:

" *Un sage ami toujours rigoureux, inflexible,*
" *Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.* "
(Ch. I, v. 199-200.)

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles. "
(Ch. III, v. 199-200.)

" *Un lecteur sage fuit un vain amusement*
" *Et veut mettre à profit son divertissement.* "
(Ch. IV, v. 89-90.)

" *Ses ouvrages tout pleins d'affreuses vérités*
" *Étincellent pourtant de sublimes beautés.* "
(Ch. II, v. 159-160.)

Si ce n'est point là de la prose, qu'est-ce donc ? La poésie est-elle ainsi faite ?

2° Des distiques que l'on vient de lire deux ou trois démontrent aussi avec quelle profusion le poète accumule les pâles adjectifs, pour fournir ses douze pieds. Combien de fois Boileau a-t-il recours à ces qualificatifs de remplissage ! Il charge l'Idylle d'une douzaine d'épithètes en huit vers. Citons les quatre derniers :

" *Telle aimable en son air, mais humble dans son style,*
" *Doit éclater sans pompe une élégante Idylle ;*
" *Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,*
" *Et n'aime point l'éclat d'un vers présomptueux.* "
(Ch. II, v. 4. 8.)

Son torrent du chant 1er roule quatre adjectifs en deux vers. Ailleurs tel distique traîne à la fois quatre et cinq adjectifs, un ou deux adverbes et une kyrielle de conjonctions :

" *On peut être à la fois et pompeux et plaisant,*
" *Et je hais un sublime ennuyeux et pesant.* "
(Ch. III, v. 289-290.)

" *D'un nom seul quelquefois le son dur ou bizarre*
" *Rend un poème entier ou burlesque ou barbare.* "
(Ch. III, v. 243-244.)

Les deux monosyllabes *tout* et *seul* sont réellement prodigués à satiété ; que la mesure soit trop courte d'un pied, Boileau comble le vide, d'un *seul* ou d'un *tout ;* mais presque à chaque coup, ces petits mots qui disent tant, outrepassent la vérité ; comme on peut voir dans la fameuse histoire, écrite à vol d'oiseau, touchant la poésie des trouvères :

" *Le caprice tout seul faisait toutes les lois.* "
(Ch. I, v. 114.)

3° Mais les adverbes disputent la palme du nombre, comme de la banalité, à ces ennemis du substantif et de l'exactitude. Il est superflu de les compter, ou de les numéroter ; ce serait un travail de patience et de peu

de profit. Il en est en particulier trois ou quatre, dont Boileau se sert comme Mignot de la muscade ; ce sont les mots : *toujours*, *jamais*, *souvent*, etc. Ils garnissent de leurs deux syllabes une foule d'hémistiches, et sont, comme le disait assez heureusement Pradon, " de la " bourre pour enfler le vers ". ([1]) Prenons le premier chant ; nous y trouvons :

Toujours captif ; (v. 5.)
Souvent un esprit ; (v. 19.)
Toujours le bon sens ; (v. 28.)
Toujours vos écrits ; (v. 37.)
Toujours loin du droit sens ; (v. 40.)
Souvent qu'une voie ; (v. 48.)
Jamais sans l'épuiser ; (v. 50.)
Ne sut jamais écrire ; (v. 63.)
Souvent la peur ; (v. 64.)
Toujours uniforme ; (v. 71.)
Toujours sur un ton ; (v. 74.)
Souvent chez Barbin ; (v. 78.)
Que ce style jamais ; (v. 95.)
Que toujours dans vos vers ; (v. 105.)
Toujours chercher ; (v. 146.)
Toujours embarrassées ; (v. 148.)
Toujours sacrée ; (v. 156.)
Toujours, quoi qu'il fasse ; (v. 162.)
Que jamais du sujet ; (v. 181.)
L'ignorance toujours ; (v. 185.)
Toujours rigoureux ; (v. 199.)
Sur vos fautes jamais ; (v. 200.)
Souvent sur ses vers ; (v. 208.)
Toujours constant ; (v. 216.)
Souvent il en trouve ; (v. 225.)
Trouve toujours ; (v. 232.)

1. *Le triomphe de Pradon*, p. 56. Citons encore une critique du même; il relève l'expression " *vainement suspendu* ", au vers 7 du *Discours au Roi*. " *Vainement* est un de ces adverbes moulés sur le *magnifiquement* " et le *superbement* du Sonnet de Trissotin, qui ne servent qu'à gonfler " le vers. " (Ibid., p. 12.) Pradon, en cet endroit, fit preuve d'érudition.

Le lecteur qui en aura le temps et le courage pourra compter les mêmes répétitions de ces trois adverbes dans les autres chants, et voir combien de fois ils sont amenés uniquement par la mesure. On ferait une liste du même genre — moins riche cependant — pour les adverbes : *d'abord*, *aussitôt*, *sans peine*, *enfin*, *en vain*, *partout*, *quelquefois*, *toutefois*.

4° Après le premier jet de l'*Ode sur la prise de Namur*, Boileau avouait à Racine que, dans ces strophes illustres, les mêmes termes étaient « répétés jusqu'au dégoût ». Il aurait pu faire le même aveu en relisant la Poétique. Nous venons d'en fournir la preuve pour les adverbes ; les autres catégories grammaticales subissent la même fortune sous la plume du secrétaire des Muses classiques. Chose vraiment singulière, lorsque Boileau a écrit un mot, il est rare qu'il ne le fasse pas reparaître à trois ou quatre lignes de distance.

Ces répétitions sans fin n'échappèrent point aux premiers « éplucheurs » de l'*Art Poétique*. Nous entendrons, au cours de notre commentaire, Pradon et ses collègues applaudir avec ironie au retour d'expressions identiques (1).

Même remarque pour certaines formules et tournures, comme celles-ci :

" *N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer ;*
" *N'allez point aussi sur les pas de Brébeuf ;*
" *N'allez pas toujours d'une pointe frivole ;*
" *Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux ;*
" *N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène ;*
" *Fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes ;*
" *N'allez pas dès l'abord sur Pégase monté*, etc. "

1. Encore une remarque *érudite* de Pradon, au sujet du mot " hôte ", dans le *Repas ridicule :* " Il (Boileau) nous ferait presque soupçonner " qu'il veut imiter Homère, qui redit toujours les mêmes épithètes. " (*Le Triomphe*, etc., p. 86.)

5° Le soin de la rime est une des premières recommandations de l'*Art Poétique ;* Boileau en a tracé les lois avec amour. Mais ne pouvait-il pas encourager les poètes au soin de la rime par son propre exemple? il l'aurait dû. Une rime heureuse, aide grandement la pensée qu'elle accompagne; elle « la sert et l'enrichit ». Malheureusement les rimes de l'*Art Poétique* ne sont des modèles que de loin en loin; bien peu d'entre elles sont choisies; beaucoup sont banales jusqu'à la pauvreté, et justifient le reproche très plat que Pinchesne adressait à Boileau, en 1674 : " Ton vers, lui disait-il:

" *Est sujet à finir, par la rime, un peu mal* (1). "

Les rimes en adjectifs ou participes abondent ; on en trouve même, en plus d'un passage, quatre et six à la file(2). Sur les onze cents vers, il y en a environ deux cents qui se terminent par des consonances misérables comme celles-ci :

" *O vous donc, qui brûlant d'une ardeur périlleuse,*
" *Courez du bel esprit la carrière épineuse.* "
(I. v. 7-8.)

" *De la foi d'un chrétien les mystères terribles*
" *D'ornements égayés ne sont point susceptibles.* "
(III, v. 199-200.)

Les rimes en adverbes et en infinitifs se multiplient aussi par trop. Ce sont les écoliers qui se permettent de finir ainsi leurs lignes mesurées :

" *Mais ce parfait censeur se trouve rarement,*
" *Tel excelle à rimer qui juge sottement.* "
(IV, v. 81-82.)

1. V. B. S.-P. T. I, p. LXXXVIIJ.
2. N'était-ce pas grand'honte à Despréaux de s'exposer à ces formules de pitié d'un Pradon : " Je lui passerai ses rimes-chevilles !... " (*Le Triomphe*, etc., p. 73.)

Les vers léonins sont fréquents :

> " *Mais son emploi n'est pas d'aller dans une place*
> " *De mots sales et bas charmer la populace.* "
> (III, 403 404.)

> " *Le secret est d'abord de plaire et de toucher :*
> " *Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.* "
> (III, 25-26.)

> " *Il compte des plafonds les ronds et les ovales ;*
> " *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.* "
> (I, 55-56.)

Malgré mon estime pour l'ensemble de l'ouvrage, je ne saurais m'empêcher de voir en tout cela mainte négligence.

On pourrait en noter d'autres ; ainsi les répétitions d'idées ; le début du chant IV est la redite des quarante derniers vers du chant premier ; — les liaisons forcées ou prosaïques ; — la sécheresse des développements ; et par dessus tout les fantaisies d'histoire. Le poème marche comme le ruisseau décrit au vers cent soixante-septième du chant 1er ; lequel

> "*sur la molle arène,*
> " *Dans un pré plein de fleurs lentement se promène ;* "

c'est bien cela, sauf les fleurs. Point d'images fraîches ou gracieuses, qui reposent l'esprit et colorent la pensée. Ce ruisseau et une bergère imitée de Racan, et une abeille dépouillant de fleurs " le rivage ", voilà, je crois, les trois seuls souvenirs de la campagne, dont Boileau ait orné son livre *Poétique*. N'est-ce pas un peu maigre [1]?

M. Ém. Lefranc, dans son *Histoire critique de la Littérature*, émet ce jugement : " Despréaux avait

1. Il y en a deux ou trois autres, mais défigurés par des allusions mythologiques ; comme " les roseaux" où *Pan* se cache ; et un "orage", où souffle *Eole*.

" acquis le droit d'être le législateur du Parnasse ; il " fit l'*Art Poétique*, ouvrage qui l'emporte de beaucoup " sur l'*Épître aux Pisons* d'Horace, par la régularité " du plan, par le bonheur des transitions, par l'élégance " ferme et soutenue du style [1]. "

C'est tout juste le contraire qui nous semble la vérité ; et en cela nous partageons entièrement l'opinion de M. de Pontmartin — et de beaucoup d'autres. Nous avons déjà parlé de la *régularité du plan;* le plan d'Horace, sans être désigné par les chiffres précis de chants ou de chapitres, est fort régulier ; et Boileau l'a en bonne partie copié; chez Boileau relevons seulement un détail de plan. "Dans le troisième chant, " l'ordre des idées n'est pas naturel. Pourquoi passer " de la tragédie à l'épopée, à l'aide d'une liaison pure- " ment artificielle, et revenir à la comédie, sans aucune " espèce de liaison[2] ?" Après avoir rimé les préceptes du poème épique, les règles du merveilleux, les éloges d'Homère et de Virgile, les satires contre Saint-Amand, Carel, Desmarets, Boileau écrit :

" *Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos ;*
" *Et sans nous égarer, suivons notre propos !* "

Ce " propos ", c'est l'histoire de la comédie ! Quoi qu'en dise Boileau, il s'est certainement " égaré ". On voit en ce même endroit ce que M. Lefranc appelle audacieusement " le bonheur des transitions". Tandis que Boileau travaillait à sa Poétique, le compilateur Mosant de Brieux disait du poète Bertaut : " Bertaut... était un bon couturier et un mauvais " rentrayeur ; c'est-à-dire qu'il ne savait pas assez " l'art de faire ces liaisons imperceptibles que deman-

1. Éd. de 1840, *Renaiss. et siècle de Louis XIV*, p. 343.
2. P. A. Cahour, l. c., p. 5.

“ dent les vers, et qu'il mettait trop en œuvre les *car*, “ *mais*, *donc*, *puis*, *ores*, et autres connexions grossières “ que la prose se réserve [1].” On pourra juger, en maint endroit que nous soulignerons, si Boileau ne fut pas, comme “ rentrayeur ”, disciple de Bertaut.

Quant à l'élégance ferme et soutenue “ du style ”, M. Lefranc me permettra de la trouver chez Horace tout autant que chez Despréaux. Horace a même un avantage ; il ne dogmatise point “ par chapitres ” ; il cause ; par ce seul fait, il ne se condamne point à être toujours “soutenu”, c'est-à-dire solennel, — par suite, légèrement ou lourdement monotone.

—— * ——

XIV. — Dernier mot.

C'EST une habitude chez les critiques de mettre en regard la *Lettre aux Pisons* et l'*Art Poétique*, pour se livrer ensuite à cet exercice d'antithèses, qu'on nomme un parallèle. Nous ne nous accorderons point le luxe d'une demi-page de phrases, commençant, à tour de rôle, par *l'un*, *l'autre ; celui-ci*, *celui-là*... Ce que nous venons de dire, joint aux notes du § X, nous suffira et à nos lecteurs aussi.

Nous ne rapprocherons point davantage du Traité Poétique de Boileau les notes brèves et obscures d'Aristote, ni l'amplification facile et médiocre de Vida. La Poétique d'Aristote est le canevas d'un cours, tel qu'un professeur le jette sur son cahier, un instant avant de monter en chaire. L'Art Poétique de Vida est un thème à vers latins, allongé par un fort

1. *Recueil de Pièces en vers et en prose*, Caen, 1671. — V. Goujet, *Bibl. Franc.*, t. XIV, p. 163.

humaniste ; c'est la suite, ou le pendant, du *Ludus Scacchiorum.*

Il n'y a, de fait, que deux *Arts Poétiques.* Y en aura-t-il jamais un ou plusieurs autres? C'est chose possible mais douteuse. Nous ne sommes plus au temps des *Poétiques,* ni des *Épopées ;* le monde est trop vieux. Des 60 ou 80 épopées entreprises chez les nations civilisées, on en reconnaît six ou sept pour vraies, et tolérables. Douze mille vers !... Il faut, disait Michaud, six mille hommes pour les lire.

De tous les essais d'*Arts Poétiques,* on en admet deux comme classiques, la causerie d'Horace et le poème didactique de Despréaux. S'il nous était donné dans un ou plusieurs siècles, de revenir visiter les collèges et séminaires de France, nous y trouverions, à coup sûr encore, la jeunesse française traduisant l'*Humano capiti...*, et apprenant par cœur : *C'est en vain qu'au Parnasse...* S'il en était autrement, on pourrait, à coup sûr, s'écrier : Les barbares sont revenus !

Est-ce à dire que Boileau ait réussi à faire l'*Art Poétique* le plus parfait, que notre littérature soit en droit d'attendre ? Non certes. Mais qui jamais nous en donnera un meilleur? Lorsque Boileau condensa en son petit volume les principes qui avaient force de loi chez la fleur des lettrés ses contemporains, il se donna sur tous les futurs législateurs un incomparable avantage.— Voilà, dit-il, en montrant son poème, comment nous entendions les choses littéraires, au moment où Corneille quittait la scène, où Racine achevait son *Iphigénie,* où Molière mourait. Si vous l'osez, pensez mieux, et faites mieux. — Qui l'osera ?

La grande leçon, la première de toutes, peut-être la seule utile, que Boileau ait dictée aux Poètes — il

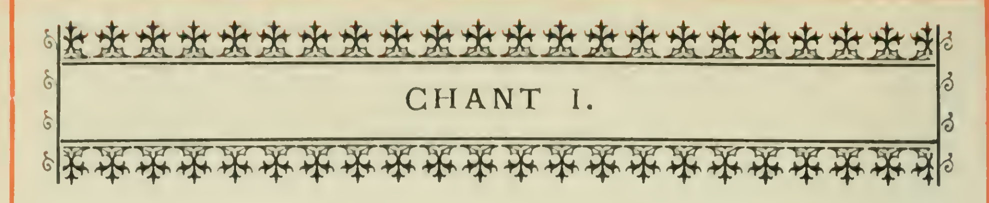
les connaissait bien — est celle-ci, dont les poètes auront toujours besoin : " Soyez sages ! " Boileau la leur répète partout.

Il serait souhaitable que ce maître en sagesse *Poétique* fût le plus parfait des poètes, et que son *Art des vers* fût le parangon de la poésie française ; mais où donc est le soleil sans tache, le chef-d'œuvre sans défauts, l'Homère qui ne dorme jamais, le génie qui ne soit " borné par quelque endroit " ?

Après avoir remercié Boileau de son poème très prudent, après l'avoir lui-même, selon l'usage, salué *poète de la raison* et *législateur du Parnasse français*, nous écririons volontiers sur le dernier feuillet de son œuvre, ce que Vauquelin de la Fresnaye avait écrit, de sa main, en tête de son *Art Poétique*: " Je ne trouve rien ici-bas d'admirable que les Œuvres de Dieu. "

La perfection ne se rencontre que là.





CHANT I.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.



ÈS le second vers, Desmarets et Pradon commencent leurs critiques ou leurs chicanes. " Premièrement, s'écrie Desmarets, on " ne dit point *la hauteur d'un art* (1). " — " J'ai entendu, dit Pradon, critiquer à d'habiles gens :

" *Pense de l'art des vers atteindre la hauteur ;*

" que la *hauteur* d'un art ne se disait point ; mais bien " l'excellence et la finesse d'un art, non plus que génie " *étroit* et *large* (v. 5) ; mais faible et fort ; et que " c'était être *un téméraire auteur*, que de hasarder de " pareilles expressions (2). "

D'autres, plus érudits que Pradon, veulent trouver dans ces deux premiers alexandrins une réminiscence de Vauquelin de la Fresnaye. Vauquelin avait dit, à propos de Virgile :

" En l'épique tu peux suivre ce brave *auteur ;*
" Nul ne peut en sa langue *atteindre à sa hauteur* (3). "

Saint-Marc prétend que " l'*expression* de Boileau " *est plus qu'imitée* ". Je consens à voir dans cette similitude de rimes et de langage une pure rencontre. Toutefois le début de Boileau, dans son ensemble, est ou paraît être, une répétition du début de Vauquelin.

---

1. *La défense du poème héroïque*, 1674, p. 77.
2. *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages du sieur* D***. — *Remarques sur* l'Art Poétique. 1685, p. 86.
3. *Art Poét.* L. I.

Vauquelin veut, lui aussi (il le déclare au 5e vers), enseigner " l'art des vers ". Et il dit au roi Henri III :

" Sire, je conte ici... quels auteurs, quelle trace,
" Il faut suivre, qui veut grimper dessus Parnasse (1). "

Pour l'un et l'autre, il s'agit d'arriver aux cimes du Double-Mont. Vauquelin y " grimpe " ; Despréaux " pense " en " atteindre la hauteur ".

Ce qu'on sait le mieux de l'*Art Poétique*, c'est le commencement. Mais d'aucuns le récitent un peu trop comme Petit-Jean débitait celui de son plaidoyer. La mémoire fait tort à l'intelligence. Combien ont répété: *C'est en vain qu'au Parnasse*..., sans prendre garde à l'entortillement de la phrase et de l'idée! La meilleure critique de ce début est celle qui consiste à le traduire en prose : *C'est en vain qu'un auteur téméraire pense atteindre la hauteur de l'art des vers au Parnasse.* Franchement, si Boileau eût pris la peine de faire cette version, n'eût-il pas aperçu là un peu du galimatias de la *Pucelle*, ou du fatras de Brébeuf ? Ces deux rimes faciles : *auteur* et *hauteur*, qui ont l'air d'un jeu de mots, auront entraîné sa plume.

" *Au Parnasse*..." Depuis la Renaissance, jusqu'au XIXe siècle, la poésie s'appela *le Parnasse;* l'inspiration s'appela : *Les Muses*, *Apollon*, *Pégase*, *Hippocrène*, *le Permesse*, comme la mer s'appelait *Neptune*, la guerre *Mars* ou *Bellone*, et le vent *Eole*. Toutes les productions légères qui grossissent les recueils du XVIIe siècle répètent cette mythologie, avec mille et une variations. Nous entendrons, dans le chant III, Boileau plaider chaudement la cause des divinités grecques et romaines. Nous y examinerons ses raisons et les argu-

1. *Art Poét.* L. I.

ments des adversaires. Car ce système mythologique eut de nombreux et ardents adversaires, même sous la dictature de Boileau. Desmarets se déclarait ainsi fièrement, en face de Boileau, contre l'Olympe, le Parnasse, et le sacré vallon :

" Pour moi, je ne connais ni Muses, ni Phébus ;
" Je suis bien détrompé des antiques abus.
" Qui les suit, dans l'erreur à tout pas s'embarrasse ;
" Les chemins sont rompus qui menaient au Parnasse.
" Pégase et les Neuf-Sœurs ne sont plus de saison ;
" Je veux pour mon secours Dieu seul et la raison (1). "

Le docte Baillet, l'admirateur de Boileau mais l'ennemi juré des vieilleries païennes, appelait plaisamment Phébus et les Neuf-Sœurs " le ménétrier et les danseuses du Parnasse(1) ".

Saint-Amant se moqua fort agréablement de toutes ces vieilles choses :

" Nargue du Parnasse et des Muses,
" Elles sont vieilles et camuses ;
" Nargue de leur sacré ruisseau,
" De leur archet, de leur pinceau ;
" Et de leur verve poétique,
" Qui n'est qu'une ardeur frénétique ;
" Pégase enfin n'est qu'un cheval. "

Mais la conclusion de ces imprécations est digne du poète des cabarets. Il dit adieu à l'eau de l'Hippocrène pour mieux boire du " blanc et clairet ". Nombre d'autres se moquèrent du Double-Mont, des Neuf-Sœurs, et de leur " bidet " Pégase ; mais la mode en fut continuée.

Vers la fin du XVIIe siècle, un tout jeune poète, Roy, s'écriait une ode :

1. *La déf. du poème hér.* — *Dial.* I, p. 4.
2. *Jug. des sav.*, t. V, p. 218.

" Jusqu'à quand verrons-nous par neuf filles ridées
" Le Double Sommet habité?
" Avec de tels objets, où prendre des idées
" D'agrément et de nouveauté (1) ? "

Cependant ce jeune nourrisson des Sœurs Piérides s'inspira comme ses confrères à la source aganippide et puisa, comme eux, dans le Permesse, des images ridées comme ses Muses, " vieilles et camuses ".

Boileau fut fidèle au Parnasse, jusqu'à la fin ; et il crut voir les " chastes nymphes du Permesse " quand il chanta la prise de Namur. En terminant son œuvre législative (ch. IV), il offre aux apprentis rimeurs :

" *Ces leçons que sa Muse au Parnasse*
" *Rapporta, jeune encor, du commerce d'Horace*(2). "

Vingt-cinq ans plus tard, Boileau traduisait, en style moins collet-monté, les deux premières lignes de son premier chant : " La racaille poétique... est logée au " pied et dans les marais du Mont-parnassien, où elle " rampe avec les grenouilles et avec l'abbé de Pure ; " et Apollon est logé tout au haut avec les Muses et " avec Corneille, Racine, Molière, etc. Jamais mé- " chant auteur n'y arriva ; et quand quelqu'un en veut " approcher, *musæ furcillis præcipitem ejiciunt* (3). "

—

" *L'art des vers...*" Boileau ne parle point de l'Invention, qui, selon Scudéry lui-même (4), doit être la première préoccupation du poète. Boileau nomme à

1. *Nouveau choix de Pièces en vers*, 1715, t. I, p. 69.

2. C'est sur les hauteurs arides de la montagne à la double cime que Saint-Pavin dit aussi avoir rencontré Boileau, causant avec Horace et Régnier et les pillant sans vergogne :

Despréaux, grimpé sur Parnasse, etc. "

3. *Lettre à M. de la Chapelle*, 3 janvier 1700. — *Corres. de B. D. et de B. Ed. A. Laverdet*, p. 434.

4. Préface *d'Alaric*.

peine et en passant l'inspiration, le " *mens divinior* ". Perrault n'avait pas tort de prétendre que, dans les œuvres de Despréaux, il s'agit, à peu près uniquement, de " versification (1) ".

Boileau semble oublier que

" L'art ne fait que des vers, le cœur fait le poète, "

comme l'écrira André de Chénier. Toutefois, même au siècle de Boileau, les beaux esprits savaient distinguer la poésie de " l'art des vers". Fénelon, qui en cela plaide un peu pour sa propre cause, marquait ainsi cette distinction : " Le vulgaire ignorant s'imagine que c'est là " la poésie ! On croit être poète, quand on a parlé ou " écrit en mesurant ses paroles. Au contraire, bien " des gens font des vers sans poésie, et beaucoup d'au-" tres sont pleins de poésie, sans faire de vers (2). "

En parlant uniquement de l' " *Art des vers* ", Boileau traite de ce qu'il sait. Son travail poétique se borne d'ordinaire à enchâsser des axiomes, et de sages conseils, dans des vers faits " avec art". De l'enthousiasme, de l'inspiration, il n'en veut et n'en a que pour " le beau " désordre " de l'ode, lequel même est un effet de l'art (3) ".

Boileau avoue avec quelque modestie, que ses œuvres sont le fruit de la patience, beaucoup plus que de l'inspiration. Un poète belge, le baron de Walef, avait, dans ses rimes, mis Despréaux au-dessus d'Orphée et d'Amphion, qui communiquaient leur ardeur divine même à des rochers. " Vous me faites " entendre, monsieur, lui répond gaiement Despréaux, " que c'est moi qui vous ai inspiré. Si cela est, je suis, " dans mes inspirations, beaucoup plus heureux pour

1. Préf. *de l'Apol. des Femmes.* — V. Ed. S. M. t. I, p. 441.
2. *Deuxième Dial. sur l'Éloquence.*
3. Ch. II.

“ vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné “ ce que je n'ai jamais eu ([1]). ”

L'aveu est humble; il est passablement juste; est-il très sincère? Parmi les grands auteurs du XVIIe siècle, je n'en connais qu'un, qui ait formellement parlé de l'inspiration de Boileau. C'est Bossuet. Il écrivait en 1695 à l'abbé Renaudot: “ Si je me fusse trouvé ici, “ monsieur, quand vous m'avez honoré de votre visite, “ je vous aurais proposé le pèlerinage d'Auteuil, avec “ M. l'abbé Boileau, pour aller entendre, de la bouche “ *inspirée* de M. Despréaux, l'hymne céleste de “ l'*Amour Divin* ([2]). ” C'est le seul mot d'éloge écrit par Bossuet à l'endroit de Boileau ; et il a sa valeur. Mais l'admiration de l'évêque de Meaux pour le solitaire d'Auteuil était, même en 1695, un sentiment de néophyte; d'autre part, l'Épître XII du vieux poète traitait d'un sujet qui réclamait en effet une “ bouche inspirée ”, et Bossuet n'applique ces paroles louangeuses qu'à cette pièce semi-théologique.

“ *L'art des vers* ”, considéré en lui-même, et indépendamment du génie poétique, était tenu en haute estime, du temps de Boileau; faire des vers c'était parler le “ langage des dieux”. On regardait l'habileté à tourner un alexandrin comme un secret, ou comme une science sérieuse; témoin ce jugement de Chapelain, dont nous lui abandonnons du reste toute la responsabilité: “ Monsieur Chapelain disait que monsieur Corneille, “ qui a fait de si beaux vers, ne savait pas l'*art de* “ *versification*, et que c'était la nature qui agissait pure- “ ment en lui ([3]). ” Par bonheur, la nature agissait bien.

1. *Corresp. de Boil. — Lettre au baron de W.*
2. *Lettre de 1695.*— Éd. de 1827, t. 52.
3. Segrais Œuv. N^lle Éd., t. II, p. 125.— *Mém. Anecd.*

*

" S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
" Si son astre, en naissant ne l'a formé poète,

Boileau est un Ancien ; il s'exprime dans le style des Anciens qui croyaient à leur étoile. Je ne sache pas que Boileau ait jamais donné dans l'astrologie, bien qu'elle eût encore des adeptes au XVIIe siècle, et qu'un astrologue eût assisté à la naissance de Louis XIV. Ces façons de dire, chez les gens de lettres, n'étaient qu'une locution du beau langage. Le P. du Cerceau reconnaissait de même, en vers, l'influence de son astre :

" Contre l'Étoile il n'est dépit qui tienne,
" Et je me cabre en vain contre la mienne [1]."

C'est là une des mille banalités du style convenu chez les élèves du Parnasse et de l'antiquité.

Une autre banalité, qui est de tous les temps, c'est qu'il faut être " né poète " si l'on se mêle de poésie ; " *nascuntur poetae* ". Boileau le fait entendre dans ce vers pénible : " *Si son astre en naissant*, etc... " Le P. Bouhours amplifie la même pensée dans sa prose : " Le génie est une habileté particulière et un talent " que la nature donne à quelques hommes pour de " certaines choses. Les uns ont du génie pour la pein- " ture, les autres en ont pour les vers. Il ne suffit pas " d'avoir de l'esprit et de l'imagination pour exceller " dans la poésie. *Il faut être né poète*, et avoir ce natu- " rel qui ne dépend ni de l'art ni de l'étude, et qui tient " quelque chose de l'inspiration [2]. " — Tallemant des Réaux, très clairvoyant observateur des hommes et des choses, avait, aux environs de 1660, prononcé que Despréaux n'était point du tout, " né " pour les

1. *Nouveau choix*, etc., t. II, p. 217.
2. *Entretiens d'Eugène et d'Ariste.* IVe Ent.

vers : " Boileau, jeune avocat de 22 ans, ... veut faire " des vers en latin et en français, quoiqu'il n'y soit " nullement né (1). " J'aime à croire que Tallemant se rétracta.

——— * ———

" Dans son génie étroit il est toujours captif ;

" On ne dit point *génie étroit* ni large, mais faible " ou fort. " L'observation est de Desmarets (2). Pradon approuve et copie. Après quoi, Pradon s'évertue à démontrer que Boileau a un génie bien *étroit*, ou bien *faible*: " Ce critique exterminateur du menu peuple du " Parnasse, qui a tracé de si belles règles aux poètes, " cet Attila badaud, le fléau des petits auteurs, ce " fameux Despréaux, qui a eu l'art d'imposer si long- " temps avec le plus faible talent du monde...., nous " admirons, s'il le veut aussi, la force de ses vers et " la nouveauté de ses expressions; mais il nous per- " mettra en même temps de remarquer la stérilité de " son imagination et la petitesse de son génie (3). "

Quoi qu'il en soit de l'imagination et du génie de Despréaux, il établit, dès le début, une vérité que personne, pas même Pradon, ne conteste. A moins d'être " *né poète* ", on a beau s'escrimer suivant toutes les formules des Aristotes anciens et nouveaux, selon toutes les poétiques grecques et françaises, celle de Boileau y comprise, on ne fera rien qui vaille et rien qui vive. Brossette le prouve par le fait de l'abbé d'Aubignac, auteur d'une poétique un peu fatigante, et d'une tragédie fort ennuyeuse (4). Vigneul-Marville commente le même principe d'après Boileau; il cite le même fait,

1. *Historiettes.*
2. *La défense*, etc. p. 77.
3. *Le triomphe de Pradon;* Préface.
4. *Notes de l'Art poét.*, ch. I ; début.

et celui de La Ménardière, autre inventeur de règles, et malheureux auteur d'une tragédie " régulière ". Voici le passage de Vigneul-Marville: " La connais-" sance, et l'observation même la plus scrupuleuse des " règles dans les arts, n'enfantent point des chefs-" d'œuvre, si le génie et le goût manquent. C'est de " ce principe que M. Despréaux a fait le fondement " de son *Art Poétique:*

" *C'est en vain qu'au Parnasse*, etc...

" Au précepte on peut joindre les exemples. — La " Ménardière [1] avait composé la tragédie de *Mélinde* " suivant toute la rigueur des règles; elle eut pourtant " le malheur de n'être point goûtée du public. Et " l'abbé d'Aubignac, qui a fait l'excellent traité de *La* " *pratique du théâtre*, ne réussit pas mieux pour cela " dans sa tragédie de *Zénobie.* Malgré le dégoût du " public, ce savant abbé s'applaudissait d'avoir fait une " pièce de théâtre selon toutes les règles d'Aristote; " ce qui fit dire à M. le Prince, le grand Condé: Je " sais bon gré à M. d'Aubignac d'avoir si bien suivi " les règles d'Aristote; mais je ne pardonne point aux " règles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante " tragédie à M. d'Aubignac [2]. "

—— * ——

Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif.

" Pégase qui vole ne peut être rétif ", fait observer Desmarets [3]. Desmarets oublie que Pégase est un cheval.

Quelle joie ce fut pour Boileau, "sur Auteuil comme

1. V. ch. IV, de l' *A. P.*
2. V. de M. (Dom Noël, Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'Histoire et de Littérature.* 4° Ed. 1725, t. III.
3. *La défense*, etc., p. 77.

“ au Parnasse, épanchant son feu divin ”, de lire un compliment versifié, où Hamilton cousait les lambeaux de ce passage :

“ Notre Pégase est un roussin,
“ Que la moindre traite embarrasse
“ Et qui, bronchant dès la préface,
“ Est rétif à moitié chemin (1). ”

Hamilton avait écrit son épître, “ des bords de la “ rivière d'Eure ” ; Boileau lui répondit qu'il craignait de voir les neuf Filles de Mnémosyne quitter “ les rives du Permesse ”, pour “ s'aller habituer aux bords de la rivière “ d'Eure (2) ”. Hyperbole de poète mis en belle humeur par une louange.

Saint-Amant, auquel Boileau va bientôt accorder une mention peu glorieuse, avait jadis fait le portrait de Pégase rétif. Saint-Amant s'était plaint, fort joyeusement, de ce qu'en son absence, un sot avait osé enfourcher le susdit coursier, en le menant boire au ruisseau sacré. Depuis lors, Pégase était rétif, et “ plus quinteux qu'un mulet ”.

Voici, exprimée par le “ bon gros ” Saint-Amant, l'idée contenue dans l'hémistiche de Despréaux :

“ Apollon, qu'est-ceci ? qu'a-t-on fait à Pégase ?...
“ Sitôt qu'à l'étrier mon pied je veux offrir,
“ Il trémousse, il regimbe, il se cabre, il tempête,
“ Et me tourne la croupe... Il fait enfin la bête ;
“ Et je vois, non sans peur, de mes yeux étonnés,
“ Que de mainte ruade il me frise le nez (3). ”

Pradon saisit toutes les allégories mythologiques de Boileau, pour faire voir que Boileau mérite toutes les censures, par lui infligées aux rimeurs sans génie :

1. *Œuv. du Comte Ham.* Éd. de Londres, t. I, p. 102, *Épître écrite de Maintenon à M. Despréaux.*
2. *Lettre du 13 oct. 1704*, ib. p. 105.
3. *Avant-Satire.* — Éd. Livet, I, p. 323-324.

" Jamais poète ne fut si à sec que M. D***... D'abord " son *Pégase* s'effarouche et retourne en arrière ; son " *Pégase est rétif*, comme il dit fort bien dans son " Art Poétique ; son *génie est étroit et captif*, et son " *Apollon* est... éperdu ([1]). "

M. Géruzez critique un peu plus sérieusement que Pradon l'incohérence d'idées et d'images dans ce distique : " On ne voit pas comment le poète *captif*, " c'est-à-dire enfermé dans son *génie étroit*, pourrait " en sortir, pour éprouver si Pégase lui est *rétif* ([2]). "

Brossette renvoie, pour tout ce passage, ou mieux, pour ce vers sixième, au vers d'Horace :

" Tu nihil invita dices, faciesve, Minerva ([3]) ; "

seulement Boileau remplace Minerve par Phébus et Pégase. — Longtemps auparavant, il avait appliqué ces vieilles allusions fabuleuses à Charpentier et consorts :

" Sur le haut Hélicon, leur veine méprisée
" Fut toujours des Neuf-Sœurs la fable et la risée.
" Calliope jamais ne daigna leur parler,
" Et Pégase pour eux refuse de voler ([4]). "

Boileau mentionne ailleurs les dédains qu'il éprouva lui-même, de la part de Phébus, et des ruades que lui envoya Pégase. C'est dans sa lettre au comte d'Ericeira, traducteur de l'*Art Poétique:* " Franche- " ment je ne fais pas des vers, ni même de la prose, " quand je veux. Apollon est pour moi un dieu bi- " zarre, qui ne me donne pas comme à vous audience

1. *Nouv. Rem.* etc., p. 59 et 60. — Ép. IV.
2. *Notes de l'A. P.* — Édit. Hachette, 1876, p. 182.
3. *Lettre aux Pisons*, v. 385.
4. *Discours au Roi*, v. 29.

" à toutes les heures. Il faut que j'attende les moments " favorables (¹). "

Une remarque de style. Boileau dit : *Dans son génie étroit*... Au XVIIe siècle, le mot *génie* gardait le sens du latin *ingenium*. A la fin du siècle, La Bruyère écrivait des esprits forts : " Ils ne sont plus des esprits " forts, mais de faibles *génies* et de petits esprits (²). " — Aussi Boileau ne refuse point un certain *génie* à ses victimes littéraires. Il octroie, de bonne grâce, le *génie*, même à l'abbé Cotin : " Je veux bien aussi avouer qu'il y a du *génie* dans les écrits de Saint-Amant,

1. *Lettre*, *1697*. — Boileau, dans ces vers et dans cette prose, et dans toutes ses œuvres, donne l'exemple des règles qu'il a établies (ch. III), pour l'emploi des fictions et de la Fable. Tout cela ressemble exactement aux petites élucubrations des recueils poétiques du XVIIe siècle. Partout on a vu Phébus et invoquée la docte cohorte des neuf Sœurs, Pégase hennit dans toutes ces rimes vieillies. D'Assoucy écrivait au Duc de Saint-Aignan : " Il n'est " point de si petit poète, qui n'ait... son Pégase à l'étable (*) "; hélas ! et dans ses œuvres.

Il y a toutefois, çà et là, une ou deux exceptions. Citons-en une. Tandis que Despréaux composait son *Art poétique*, et recommandait le culte du Parnasse, de Phébus et d'autres antiquités, en l'an de grâce, 1673, La Fontaine — qui certes n'était pas un saint — s'affranchissait, pour un moment, des inepties mythologiques. Suivant une expression du vieux Vauquelin de la Fresnaye, La Fontaine montait " dessus un vrai Parnasse. " Il débutait, en son petit poème : *La captivité de Saint-Malc*, par cette invocation :

" Reine des esprits purs, Vierge, enfin je t'implore.
" Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore :
" Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs,
" Que j'allais mendier jadis chez les Neuf-Sœurs.
" Dans ce nouveau travail mon but est de te plaire (**)."

Il est, pour le moins, curieux d'entendre La Fontaine et Despréaux, à la même date, chanter, l'un la Reine du Ciel, l'autre les Piérides et le " ménétrier " de l' " Hélicon menteur (***). "

2. *Caract.* ch. XVI.

*. *Avent. d'It.*
**. V. *Poètes franc.* — P. A. Cahour. T. II. p. 20.
***. Vauq. de la Fresn.

de Brébeuf, de Scudéry, de Cotin même " et de plusieurs autres que j'ai critiqués (1). "

Nos traités modernes de littérature creusent un abîme entre le *génie* et le *talent*. Cet abîme n'était pas encore inventé, il y a deux cents ans. *Talent* et *génie* étaient synonymes. " Le *génie* est une habileté particulière et un *talent* que la nature donne (2). "

Selon La Harpe, le sens absolu que certains auteurs donnent au mot *génie*, commença d'avoir cours au siècle de Voltaire (3), siècle où le génie était " *rara avis*" (4).

——— * ———

" O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
" Courez du bel esprit la carrière épineuse,

" C'est un galimatias, s'écrie Desmarets. On ne dit point : *La carrière du bel esprit* (5). "

Cependant le bel esprit Ménage parle de cette carrière : " Ne rebutons point... tant de beaux esprits " qui courent dans la même carrière (6). "

Cette carrière épineuse est celle des belles-lettres, ou, comme nous disons aujourd'hui, de la littérature. Le " bel esprit " n'avait pas encore, en 1674, l'acception défavorable que l'on sait. Molière assurait, quelques années auparavant que

" ... Sur le *bel esprit* nous aimons qu'on nous flatte (7). "

Le *bel esprit* signifiait, à cette époque, et les Lettres et

1. Préface des *Œuv. de Boileau*, Éd. de 1701.
2. P. Bouhours, 4e *Entr. d'Eug. et d'Ar.*
3. V. *Lycée*, Introd.
4. En 1719, Dubos disait de La Fontaine : " De La Fontaine était né " certainement avec beaucoup de *génie* pour la poésie ; mais son *talent* " était pour les Contes et encore plus pour les Fables. " *Réflex. crit.*, IIe Part., Sect. VII.
5. *La défense*, etc. p, 77.
6. *Disc. sur les Œuv. de M. Sarrasin ;* 1663, p. 53.
7. *Misanth.* (Act. I, sc. 2.)

l'homme de Lettres. On voit déjà dans *Les Précieuses:* " Il n'y a rien à meilleur marché que le *bel esprit* " maintenant " ; et l'on y voit que Mascarille " ne se " lève jamais sans une demi-douzaine de *beaux* " *esprits* (1). "

Huet définissait ainsi la distance qui sépare le *bon* et le *bel* esprit : " Pour être *bel esprit*, il faut être *bon* " *esprit ;* mais pour être bon esprit, il n'est pas néces- " saire d'être bel esprit (2). " Vigneul-Marville était du même sentiment : " Je mets en fait que les véri- " tables *beaux esprits* sont de fort *bons esprits ;* quoique " les bons esprits et les gens de grand sens ne soient " pas toujours beaux esprits. Et c'est peut-être là un " des caractères qui distinguent plus le siècle présent " des autres siècles (3). "

Que si l'on veut connaître le prix de ce nom *bel esprit*, au temps où Boileau rimait l'apostrophe : " O vous donc..." qu'on lise ces réflexions de Charles Sorel. Elles datent de 1671 : " Maintenant on dit : *Il est bel* " *esprit*, au lieu qu'on disait : *Il a de l'esprit*, ou bien : " *c'est un bel esprit*... Pour parler même d'une dame qui " a de l'esprit, c'est mal parler... de dire : *c'est un bel* " *esprit.* Il faut dire maintenant : *Elle est bel esprit*, " ainsi qu'on dirait d'un homme.

" On peut assurer que c'est faire une qualité et une " dignité du titre de bel esprit. C'est faire que toute " la personne ne soit que son attribut, puisqu'on dit : " *Il est bel esprit*, au lieu de dire qu'*on a bel esprit* (4)."

Si l'on souhaite une définition plus ample du bel esprit, de ses conditions, de ses avantages, de ses écueils, on peut consulter le IVe Entretien d'*Eugène et d'Ariste*,

1. Sc. I et X. — 2. *Huetiana*, p. 62. — 3. *Mélanges*, etc., t. I, p. 421-2.
4. *Connoissance des bons Livres*, etc. 1671, p. 384.

chez le P. Bouhours. C'est le *fin du fin* en cette matière. On y traite, entre plusieurs autres, cette curieuse question : " *Si un Allemand peut être un bel esprit.* " Baillet, dans un de ses tomes puissants, paraît craindre que l'on se scandalise de cette proposition messéante. Baillet est un savant, et déjà les peuples d'Outre-Rhin avaient montré " une inclination particulière pour les " Lettres ", aussi bien que " pour les armes ". Le docte Baillet s'explique, comme il suit, à l'honneur de la docte Allemagne de ce temps-là : " Un auteur de nos " jours semble avoir voulu mettre en question de " savoir *si un Allemand peut être un bel esprit*, parce " que c'est comme un prodige, dit-il, qu'un Allemand " fût fort spirituel. D'autres ont considéré cette pro- " position comme une injure et une insulte qu'on aurait " voulu faire à une nation très considérable dans " l'Europe...

" Mais l'auteur n'a point prétendu ôter aux Allemands " la gloire d'être de *bons esprits*, laquelle est tout " autrement solide que celle de *bel esprit*, qu'il paraît " lui [1] vouloir disputer. Et tout homme de jugement " doit convenir qu'un Allemand, qui s'est rendu *bon* " *esprit* par son industrie et par son travail, est beau- " coup plus louable qu'un italien ou un français, qui, " étant né *bel esprit*, n'a soin de l'entretenir que dans la " vanité ou dans l'oisiveté [2]. "

N'était le style de Baillet, lequel est allemand, le morceau et les intentions sont dignes d'éloges.

Vers la fin du siècle, si fertile en bel esprit, ce terme signifiait déjà : pédanterie, affectation, prétention. La Bruyère écrit : " Les *beaux esprits* veulent trouver " obscur ce qui ne l'est point et ne pas entendre ce qui

1. C'est *leur* que Baillet aurait dû écrire.
2. *Jug. des Sav.*, t. I, p. 148-9.

" est fort intelligible (1). " La Bruyère était cruel pour les gens de cette espèce : " Ces personnes qui briguent " tant le nom de *bel esprit*, M. de La Bruyère les ap- " pelle *garçons bel esprit*, comme qui dirait : garçon " tailleur (2) ".

Cent ans plus tard, La Harpe expliquait, en ces termes, le vers de Boileau qui nous occupe : " On " dirait aujourd'hui *la carrière du talent*, *la carrière* " *du génie* (3), parce que le mot *bel esprit* ne nous pré- " sente plus que l'idée d'un mérite secondaire (4). "

——— * ———

" **N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,**

Boileau avait baillé déjà ce conseil à l'infortuné Chapelain :

" Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie (5). "

Et ailleurs :

" Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers ;
" Il se tue à rimer (6). "

Boileau ne se contentait pas d'avertir, en vers, les rimeurs vieux ou jeunes, saisis d'une " *ardeur péril-* " *leuse* ". Louis Racine en sut quelque chose. Lui-même nous raconte l'accueil peu encourageant dont M. Despréaux honora ses Poésies de collégien : " J'étais en philosophie, au collège de Beauvais, et " j'avais fait une pièce de douze vers français, pour

1. *Caract.* Ch. I.
2. *Furetiriana.* 1696, p. 158.
3. La Harpe, comme le XVIIe siècle, et comme ceux qui jadis savaient notre vieille langue, fait encore le *talent* synonyme du *génie*. Il n'établit point, cette caste très noble, très inabordable, du *génie*, à cent piques au-dessus de la roture, qui s'appelle le *talent*.
4. *Lycée*. Intr., p. 20.
5. *Sat.* IV, v. 86,
6. *Sat.* IX, v. 206.

" déplorer la destinée d'un chien qui avait servi de " victime aux leçons d'anatomie qu'on nous donnait. " Ma mère, qui avait souvent entendu parler du danger " de la passion des vers, et qui la craignait pour moi, " après avoir porté cette pièce à Boileau, et lui avoir " représenté ce qu'il devait à la mémoire de son ami " (Jean Racine), m'ordonna de l'aller voir. J'obéis, " j'allai chez lui en tremblant, et j'entrai comme un " criminel. Il prit un air sévère ; et après m'avoir dit " que la pièce qu'on lui avait montrée était trop peu de " chose pour lui faire connaître si j'avais quelque génie : " Il faut, ajouta-t-il, que vous soyez bien hardi, pour " oser faire des vers, avec le nom que vous portez. " Et Boileau poursuivit sur ce ton sa mercuriale familière, dont le collégien poète ne profita point ([1]).

On sait que Boileau fit vaillamment la même leçon à Louis XIV. Le Roi avait eu l'audace " périlleuse " de faire des vers, et ses vers ne valaient rien. Le Législateur du " Parnasse françois " eut la franchise de ne pas encourager le rimeur royal : " Si Votre Majesté, " dit-il, a voulu faire de méchants vers, elle y a réussi." L'histoire ne dit pas que Louis le Grand ait eu de nouveau la faiblesse de versifier.

——— * ———

" Ni prendre pour génie un amour de rimer.

Molière avait formulé et développé ce précepte avant Boileau. Son Alceste tâche de faire entendre au poète Oronte, qu'il faut prendre garde " à ces démangeai- " sons " de poésie :

" Quel besoin si pressant avez-vous de rimer ([2]) ? "

1. *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine (fin).
2. *Misanth.*, Acte I, sc. 2.

Ronsard avait, quatre-vingts ans plus tôt, marqué la différence grande entre le *génie* poétique et l'*amour de rimer*. " Tous ceux qui écrivent en carmes " (en vers), tant doctes puissent-ils être, ne sont pas " poètes. Il y a autant de différence entre un *poète* et " un *versificateur*, qu'entre un bidet et un généreux " coursier de Naples ; et pour mieux les accomparer, " entre un vénérable prophète et un charlatan vendeur " de triables [1]. "

Le XVIIe siècle répéta, prêcha, commenta, cette maxime toujours vraie et toujours peu comprise. Malherbe la mit, dit-on, en pratique, à l'égard d'autrui, d'une manière terrible. Un homme fort grave, magistrat et gentilhomme, lui montra des vers de sa façon, et pria Malherbe de lui en dire son sentiment. Malherbe " les lut avec mépris", et la lecture achevée: Monsieur, cria-t-il au pauvre gentilhomme, avez-vous par hasard " été condamné à être pendu, ou à faire ces vers-là [2] ? "

La marquise de Sévigné connaissait l'*Art Poétique*, depuis un an et plus, lorsqu'elle écrivait à sa fille : " Bour- " delot m'a envoyé des vers qu'il a faits à la louange " de M. le Prince et de M. le Duc ; il vous les envoie " aussi. Il m'écrit qu'il n'est point du tout poète ; je " suis bien tentée de lui répondre : Et pourquoi donc " faites-vous des vers ? Qui vous y oblige [3] ? " On était cruel en ce temps-là pour les gens qui " se tuent " à rimer ".

" *Ni prendre pour génie....* " Les mots *génie* et *esprit* reviennent trop souvent dans les vingt premiers vers de Boileau .

---

1. Préface de la *Franciade*, Éd. de 1592, (p. 10.)
2. *Mém. pour la vie de Malh.* par Racan, Éd. Latour, t. I, p. 266.
3. *Lettre du 4 déc. 1675.* — Cf. *Lettre du 1er mars 1672.*

Dans son *génie* étroit...
Prendre pour *génie*...
Méconnaît son *génie*...
La carrière du bel *esprit*...
Consultez votre *esprit*...
La nature fertile en *esprits*...
Mais souvent un *esprit*...

Faut-il glisser sur ce passage, avec l'indulgence que Pascal réclame pour les répétitions de mots, qu'on ne saurait changer, sans " gâter le discours " ? J'en doute.

Ces mots *génie*, *esprit*, dont Boileau garnit ses premières lignes, ne sont point synonymes. Au moment où Boileau rimait ses préceptes, le P. Rapin énumérait en prose les qualités d'une âme appelée à la vocation poétique : " Il faut un *génie* extraordinaire, un *es-* " *prit* juste, fertile, pénétrant, solide, universel, une " *intelligence* droite et pure, une *imagination* nette et " agréable (1). "

Boileau ne s'occupe point de l'imagination. Serait-ce que Boileau ait voulu façonner à son aune toute la gent qui hante le Parnasse ?

Le même P. Rapin avait écrit, deux ans auparavant, au comte de Bussy : " Je prétends qu'il y a peu de " poètes, quoiqu'il y ait bien des gens qui se mêlent " de faire des vers ; que la plupart de ceux qui font un " sonnet, un madrigal, une ode, n'ont qu'un peu d'ima- " gination, mais peu de génie (2). "

Ils prennent " pour génie " l' " amour de rimer ". C'est bien la pensée de Boileau, avec mention de la faculté qui doit illuminer, colorer, vivifier toute œuvre poétique. Car ce " génie " spécial et nécessaire aux poètes n'est point la froide raison ; même en

1. *Réflexions sur la Poétique d'Aristote*, etc. 2e Éd. 1675, p. 2.
2. *Lettres de Bussy-Rabutin*, IIIe P., p. 592. *Lettre du 13 août 1672.*

tant les pieds d'un hexamètre, le poète n'est point un calculateur. Il sent, il voit, il chante. Parfois même ce " je ne sais quoi " que l'on nomme enthousiasme a pour le vulgaire quelques apparences de folie. Voilà d'où vient que Saint-Evremond écrivait au maréchal de Créquy : " La poésie demande un *génie* particu-
" lier, qui ne s'accommode pas trop avec le bon sens.
" Tantôt, c'est le *langage des dieux*, tantôt c'est le *lan-*
" *gage des fous*, rarement celui d'un honnête homme...
" Il faut être sot, disent les Espagnols, pour ne pas faire
" deux vers ; il faut être fou pour en faire quatre (1). "

Enviable folie.

—— * ——

" Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
" Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

C'est la leçon d'Horace :

...Versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri (2).

Boileau avait déjà écrit un vers semblable au premier de ce distique :

" Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse (3). "

Appâts, au lieu *d'amorces*. Le mot *amorces* ne serait-il point venu ici, pour remplacer la consonnance trop facile et trop insuffisante de ces vers de Vauquelin :

" O vous qui composez, que prudents, on s'efforce
" De prendre un argument qui soit de votre force (4) ? "

La Fontaine, avant Boileau, avait enchâssé le même avis, dans des vers que tout le monde sait et dit :

" Ne forçons point notre talent ;
" Nous ne ferions rien avec grâce. "

1. *Œuv. Mêlées*. Éd. de 1699, t. III, p. 12.
2. V. 39. — 3. *Sat.* IX, v. 247. — 4. L. I.

L'âne de La Fontaine eut le tort de ne point consulter les forces de son pauvre esprit. Mais c'était un âne ([1]).

Il semble, ou même il est certain, que Regnard se souvenait du conseil et des rimes de Boileau, quand il écrivait à Quinault :

" Je repousse bien loin de flatteuses *amorces*,
" Et sais mieux mesurer mes desseins à mes *forces*.
" Que d'autres, plus hardis, dans ces nobles travaux,
" S'efforcent d'imiter Racine et *Despréaux* ;
" Mais moi ([2])... "

Gacon, autre imitateur de Boileau, écrit dans le même style :

" Je trouve que, séduit par de vaines *amorces*.
" J'entreprenais une œuvre au-dessus de mes *forces* ([3]). "

———— ❊ ————

" La nature fertile en esprits excellents,
" Sait entre les auteurs partager les talents.

Vauquelin avait exprimé cette vérité triviale, en la délayant un peu, selon son habitude. " La nature ", dit Vauquelin, est la source de l'imitation qui est elle-même la source de la poésie.

" .... Il s'en suivit qu'en beaucoup de façons
" Elle fut divisée en l'esprit des garçons,
" Selon que de leurs mœurs la coutume diverse
" A faire les poussait des vers à la traverse ([4]). "

Boileau est plus concis ; il dit mieux, mais il ne dit pas davantage. Avant lui, Segrais avait exposé la même idée, très évidente du reste : " La poésie " demande un esprit particulier comme la musique et

1. *Fab.* Liv. IV, f. V. — 2. *Œuv.* Éd. de 1805, t. III, p. 317. — 3. *Sat. VII.* — 4. L. I.

" la peinture... ([1]). Mais entre les poètes mêmes, il " s'en trouve qui ont un genre de poésie, qui n'ont " nulle ouverture d'esprit pour les autres ([2]). "

A quelques années de là, le P. du Cerceau rajeunissait ce thème et redisait ce que Boileau veut établir. Du Cerceau remplace la *nature* par *Apollon* :

" Sans consulter en cela nos souhaits,
" Ce dieu dispense, à son gré, ses bienfaits,
" Donne à chacun, en le faisant poète,
" A l'un la lyre, à l'autre la trompette;
" A celui-ci chausse le brodequin,
" Élève l'autre au cothurne divin;
" Accorde à tel la force et l'énergie,
" Réduit tel autre à la tendre élégie,
" Dans la satire il rend l'un sans égal,
" Et borne l'autre au simple madrigal ([3]). "

La Fontaine, en son Épître à l'évêque d'Avranches, se réjouissait de voir la France si bien partagée " de talents ". Il s'en félicite dans deux vers qui rappellent le distique de Boileau, un peu par le fond, et beaucoup par la rime. Seulement La Fontaine remplace la *nature* par *Dieu* lui-même :

" Dieu n'aimerait-il plus à former des *talents ?*
" Les Grecs et les Romains sont-ils seuls *excellents ?* "

Mêmes idées et mêmes rimes sous la plume du grand Corneille, dans le *Remerciement au Roi.* (1663.)

" Il n'est dans tous les arts secret plus *excellent*
" Que d'y voir sa portée et choisir son *talent :*
" Pour moi qui de louer n'eus jamais la méthode
" J'ignore encor le tour du sonnet et de l'ode!

1. La Bruyère devait confirmer vingt ans plus tard, cet axiome, en se servant de trois noms illustres : " Mignard est Mignard, Lulli est Lulli, " Corneille est Corneille. " Au génie reçu de la nature ces hommes éminents ajoutent l'originalité. C'est ce qui les fait grands.

2. *Trad. de l'Énéide*, 1668, Préface, p. 1

3. *Nouv. ch. de pièces*, etc., 1715, t. II, p. 219.

" Mon génie au théâtre a voulu m'attacher;
" Il en a fait mon fort, il sait m'y retrancher :
" Partout ailleurs je rampe, et ne suis plus moi-même (1). "

Mais, là, " Corneille est Corneille ", comme le dit La Bruyère, — et la postérité.

" *La nature...* " Boileau ne se demande pas, comme Horace, si le poète est plus redevable à la nature, ou au travail et aux règles. Mais il a évidemment sur cette question les principes de son prédécesseur et maître. Au début de son *Art poétique*, Boileau réclame pour le poète *l'influence secrète* du ciel, et les *talents* que départit la *nature*. A la fin du premier chant, il exigera le travail, le soin, la critique, tout ce qui parfait la nature : " Vingt fois sur le métier, " etc....

Implicitement Boileau reconnaît la nécessité des deux éléments ; mais il met en première ligne le premier, et le plus nécessaire : la nature. Il a raison. Racan avait aussi raison d'écrire, fondé sur son expérience intime et personnelle : " Les collèges et les " préceptes qu'ils enseignent, peuvent produire des " *versificateurs* et des grammairiens; mais non pas des " *poètes* et des orateurs. Ce sont de purs ouvrages de " la *nature* (2). "

*

" L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme ;
" L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme.

Faut-il voir dans ces expressions et ces rimes une ressemblance fortuite avec celles de Vauquelin :

" Et du Bellay, quittant cette *amoureuse flamme*,
" Premier, fit le sonnet sentir son *épigramme ?* (3) "

1. *Œuv. de Corn. — Grands Écrivains de France*, t. X, p. 177.
2. *Œuv.* Éd. Latour, t. I, p. 321.
3. L. I.

Vauquelin avait émis toutes ces pensées dans la langue de son époque. En traitant du partage des talents poétiques, il avait, comme fait Despréaux, indiqué l'épigramme et l'ode :

" Les autres......, comme harangères,
" Touchaient l'honneur de tous, usant de mots piquants ;
" Au contraire de ceux qui, les dieux invoquants,
" Faisaient à leur honneur des hymnes vénérables (1). "

Boileau se fût bien gardé de comparer les traits plaisants que l'épigramme aiguise, au franc langage des harangères. Autres temps, autres façons (2).

Toute la tirade de Boileau sur la variété des talents poétiques peut être rapprochée de plusieurs passages, soit de devanciers, soit de contemporains.

1° Qu'on la compare avec ces autres vers de Vauquelin :

" Des poètes ainsi l'un fait une épigramme,
" L'autre une ode, un sonnet en l'honneur d'une Dame ;
" L'un une comédie : et l'autre d'un ton haut,
" Tragique, fait armer le royal échafaud.
" L'un fait une satire, et l'autre une Idyllie
" Qui jusqu'aux petits chants des pasteurs s'humilie, etc... (3) "

2° Avec ces réflexions de Ménage :

" Celui-ci, avec le bel air du monde et de la cour, " aura je ne sais quoi de fin, de subtil, de travaillé, de " tourné, d'uni, de coupé entre le caractère de l'ode et " celui de l'épigramme.

---

1. Ibid.

2. Boileau affectionne l'image qui lui sert à définir l'épigramme. Il la répète, vers le milieu du Chant II :

" N'allez pas... aiguiser... une épigramme folle. "

Lui aussi, du reste, sut aiguiser cette arme. Il le fit bien voir aux Chapelain, aux Cotin, aux Boyer, et à maints autres, qui couraient, à ses côtés " la carrière épineuse ".

3. L. I.

" Cet autre inspirera à ses ouvrages je ne sais quel " esprit d'amour et quelle passion délicate qui ne sera " point ailleurs.

" Un troisième, quoique en riant, aura l'art de semer " dans les écrits plus de belle morale que tous les " autres.

" Et qui pourrait dire tous les divers caractères qui " sont déjà, ou qui peuvent être à l'avenir en cette " sorte de choses (1) ? "

——— ※ ———

" Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
" Racan chanter Philis, les bergers, et les bois.

" *Waller* a hero's mighty acts (may) extol,
" *Spenser* sing *Rosalind* in pastoral. "

(DRYDEN.)

C'était la mode, au XVIIe siècle, d'associer l'auteur de l'ode à Louis XIII et l'auteur des *Bergeries*, le maître au disciple. Malherbe ne se présente presque jamais alors chez les critiques et autres lettrés sans avoir Racan pour acolyte.

Déjà Despréaux avait dit :

" Tous les jours, à la Cour, un sot de qualité
" Peut juger de travers avec impunité,
" A *Malherbe*, à *Racan*, préférer Théophile (2). "

Conrart, le " prudent " et silencieux Conrart, avait, depuis longtemps, écrit à Boisrobert :

" Te voit-on pas, en rang d'oignon,
" Aller de pair à compagnon
" Avec Monfuron et Lingendes,
" Et les Muses nobles et grandes
" Du grand *Malherbe* et de *Racan ?* (3) "

1. *Disc. sur les Œuv. de Sarrasin*, p. 53.
2. *Sat.* IX.
3. V. Goujet, *Bibl. Franc.*, t. XVII, p. 92.

Furetière avait écrit en 1658 que " Malherbe et " Racan étaient, l'un amiral et l'autre vice-amiral " du royaume de poésie, naviguant de concert aux " Côtes " Lyriques ([1]) ".

La Bruyère s'étonne de voir que " Belleau, Jodelle " et du Bartas aient été sitôt suivis d'un *Racan* et " d'un *Malherbe* ([2])." Pourquoi La Bruyère nomme-t-il Racan le premier?

Fénelon, dans son Discours de réception à l'Académie, appelait Racan " l'illustre *Racan*, héritier de " l'harmonie de Malherbe ".

Perrault triomphe pour ses modernes, quand il s'écrie dans son *Épître au Roi :*

" Aux Homères divins, aux Virgiles superbes
" On vit se mesurer nos *Racans*, nos *Malherbes* ([3]) ! "

Le bon La Fontaine fait chorus, dans ses Fables, d'abord :

" *Malherbe* et *Racan* . . . .
" Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
" Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire ([4]). "

Puis dans son Épître à M. Huet :

" *Malherbe* avec *Racan*, parmi les chœurs des anges,
" Là haut de l'Éternel célébrant les louanges,
" Ont emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour
" J'entendrai leur concert au céleste séjour ([5]). "

Dans la *Guerre poétique* de 1688, Malherbe se retrouve encore non loin de son inséparable Racan; l'un comme chef des lyriques, l'autre des bucoliques ; car " le marquis de Racan fut élu le commandant de " tous les poètes d'Églogues, d'Idylles et autres " poésies champêtres ([6]) ".

1. *Nouv. all.*, p. 55.— 2. *Caract.* ch. 1. — 3. V. *Parallèle*, etc. 2e Édit. t. I, fin. — 4. *Fables*, L. III, 1.— 5. De Callières, G. P. etc. 1688, p. 59.

— Nous parlerons prochainement de Malherbe. Écoutons les jugements des contemporains de Boileau sur Racan. Comme on vient de le voir, il était tenu en très haute estime, marchant de pair à compagnon avec le réformateur (1). Boileau poussait même l'hyperbole jusqu'à écrire :

" *Racan* pourrait chanter à défaut d'un Homère (2). "

Dans une lettre à Maucroix, Boileau se confirme et se corrige : " *Racan* avait plus de génie que Malherbe ; " mais il est plus négligé et songe trop à le copier (3). "

Plusieurs estimaient, comme Despréaux, que Racan était poète, plus poète que Malherbe. Le P. Rapin le jugeait ainsi : " Celui qui a du génie paraît poète " jusque dans les plus petites choses, par le tour qu'il " leur donne et par l'air qu'il a de les dire. Tel fut " *Racan* parmi nous, il n'y a pas longtemps. Ce rayon " était tombé dans son esprit ; il ne savait rien ; mais " il était poète. Il eut bien des concurrents et peu de " semblables (4). "

Le P. Bouhours pense comme son confrère : " *Racan* a été parmi nous un de ces esprits faciles et

---

1. Balzac admirait les vers de Racan. Il écrivait au jeune marquis-poète, vers le temps où les *Bergeries* venaient de paraître, qu'il désirait visiter sa " belle maison " et, lui disait l'illustre prosateur, " voir les " endroits où les Muses se sont apparues à vous et vous ont dicté les " vers que nous admirons (20 nov. 1625.) ".

2. *Sat.* IX, v. 44.

3. Racan se reconnaissait le très humble élève de Malherbe. Il dit de lui-même, en racontant la vie de son maître : " Racan qui était alors " page de la chambre sous M. de Bellegarde, et qui commençait à rimailler " de méchants vers, eut la connaissance, de M. de Malherbe, de qui il " a appris ce qu'il a témoigné depuis savoir de la poésie française. Cette " connaissance et l'amitié qu'il contracta avec M. de Malherbe dura " jusqu'à sa mort, arrivée en 1628, quatre ou cinq jours avant la prise de " la Rochelle. " (*Œuvres de Racan*, etc. t. I, p. 256-7.)

4. *Réflex.* etc., p. 7 et 8.

" heureux en qui le génie supplée au savoir, et dont " les ouvrages ne sentent ni la contrainte ni l'étude[1]." La contrainte n'allait point au nonchaloir du marquis auteur des *Bergeries* et des jolies *stances* de la *Retraite*. Quant à l'étude, elle ne fut jamais son fait. Tout le monde en convient ; et Racan est en cela de l'avis de tout le monde.

Chapelain, dans sa liste des poètes français, apprécie sévèrement la facilité et l'absence de travail chez le bucolique Racan : " Il n'a aucun fond, et ne sait que " sa langue, qu'il parle bien en prose et en vers. Il " excelle principalement en ces derniers, mais en " pièces courtes, et où il n'est pas nécessaire d'agir " de tête ... "

Costar, dans sa liste, dressée à la même époque que celle de Chapelain, dit : " *De Racan :* Le premier " poète de France pour le satyrique (c'est-à-dire, le " bucolique). Il a si peu de naturel pour le latin, qu'il " n'a jamais pu apprendre son *confiteor*, et il dit qu'il " est obligé de le lire lorsqu'il va à confesse. " — En effet, Racan écrivait à Chapelain : " Je suis encore bien " souvent réduit à prendre mes heures, pour dire mon " *confiteor* à confesse [2]. "

Racan faisait — en français — au chantre de la *Pucelle* cette confession littéraire : " Encore que je me " serve quelquefois assez heureusement des figures de " Rhétorique, dont je ne sais pas le nom, c'est plus " par hasard que par science, puisque je n'ai jamais " su comprendre la différence qu'il y avait entre une " comparaison et une métaphore, ni discerner le pré- " térit d'avec l'aoriste [3]."

1. *Manière de bien penser*, IIe Dial.
2. *Œuvres de R.* etc. t. I, Lettre de Nov. 1656.
3. Ibid., t. I, Lettre du 25 Oct. 1654.

On ne saurait être plus modeste entre académiciens. Aussi Tallemant des Réaux, le médisant, avait beau jeu à pourtraire ainsi le bonhomme Racan. " Jamais la force du génie ne parut si clairement en " un auteur qu'en celui-ci ; car, hors ses vers, il semble " qu'il n'ait pas le sens commun. Il a la mine d'un " fermier ; il bégaie et n'a jamais su prononcer son " nom ; car, par malheur, l'*R* et le *C* sont les deux " lettres qu'il prononce le plus mal [1]. Plusieurs fois " il a été contraint d'écrire son nom pour le faire " entendre. Bon homme du reste et sans finesse [2]. "

Racan était bègue ; et, selon l'expression de Balzac, Malherbe avait un " empêchement de langue ". Seraitce cette ressemblance qui les fit amis ?

Si le marquis de Racan fut original en poésie, ce fut assurément dans sa manière d'écrire les vers. Il les couchait sur son papier, à la suite, sans se mettre en peine d'aller à la ligne. Sans aucun doute M. Jourdain les aurait pris pour de la prose.

Ménage citait un trait doublement glorieux pour ce " bon homme sans finesse ". M. de Racan disait " qu'il avait fait quatre vers, qu'il trouva ensuite en " propres termes dans les tablettes de Matthieu Pâris. " M. de Racan n'aurait jamais dit une chose sembla- " ble, si elle n'eût été vraie [3] ."

Voici une autre anecdote, très honorable pour le poète des « Bergers et des bois »; mais est-elle vraie? Elle se trouve dans les souvenirs sur Boileau, recueillis par Cizeron-Rival. Il fallait que l'auteur de l'Art poétique eût une bien haute opinion de Racan, pour

1. Un jour que Boisrobert contrefaisait Racan, devant Racan lui-même, le marquis " en riait jusqu'aux larmes, et disait : Il dit vlai, il dit " vlai ". *Historiettes*, Éd. de Monmerqué et P. Paris. T. II.
2. Ibid.
3. Ménag. Éd. de 1693, p. 55.

proposer un échange dont Cizeron-Rival fait cette mention : Boileau, récitant un jour trois vers de Racan sur le *héros chrétien* " disait qu'il donnerait les trois " meilleurs des siens, à choisir, pour ceux-là (1) ." — Quel désintéressement, et surtout quelle estime! Je ne vois pas que Boileau ait jamais songé à troquer avec les vers d'un autre grand homme les meilleurs " *enfants* " *de sa plume* ".

——— ※ ———

" Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
" Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,

" Thus in times past *Dubartas* (2) vainly writ.
(DRYDEN.)

" *Charbonner* " est encore un mot de Vauquelin :

" Mais l'un en simples traits tout seulement *charbonne* (3). "

Le même Vauquelin avait aussi trouvé des poètes charbonnant les murs d'un cabaret. Il le dit :

" On voit leurs vers écrits partout aux cabarets (4). "

C'est une très vieille habitude chez les infimes disciples d'Apollon. Martial avait constaté le cas chez les poètes ivrognes de son temps :

" Nigri fornicis ebrium poetam,
" Qui carbone rudi putrique creta
" Scribit carmina (5). "

Avant d'en venir à Saint-Amant et à son " compère Faret ", disons de suite que, s'ils ont jamais charbonné de leurs rimes la *Pomme-de-Pin*, ou la *Fosse-aux-Lions*, ils eurent un compagnon très illustre dans ce très vulgaire travail. S'imaginera-t-on jamais que Pierre Corneille ait eu de ces fantaisies, que la main du grand Corneille ait crayonné des vers *cornéliens* sur la muraille

1. *Récréations littéraires*, CXXIV, p. 87. — 2. L. I. — 3. *Dubartas, translated by Sylvester.* — 4. L. III. — 5. L. XII, Ep. 62.

d'une taverne ? Et pourtant on sait, de lui-même, que cette fantaisie lui est venue. Il était jeune alors, et il écrivait à un ami :

" Nous rimerons au cabaret
" En faveur du blanc et clairet,
" Où, quand nous aurons fait ripaille,
" Notre main contre la muraille,
" Avec un morceau de charbon,
" Paranymphera (1) le jambon (2). "

O Corneille !... De la même main qui crayonna

" La mort du grand Pompée et l'âme de Cinna ! "

Dans un recueil de *Poésies choisies* (ainsi dit par antiphrase), publié en 1666, je trouve cette grave réflexion d'un poète-buveur :

" Ne *charbonnons* point la muraille ;
" Ce n'est que le papier des fous,
" Ou le registre des filous,
" Des gourmands et de la canaille ! "

Celui qu'on vit, selon Boileau, enrichir de ses rimes bachiques les murs où s'allumait sa verve,ce fut Saint-Amant. Il sera question de lui tout à l'heure. C'est à lui que l'honnête académicien Faret, auteur de l'*Honnête homme*, doit cette immortelle réputation d'ivrogne. Faret, en publiant les œuvres poétiques de son ami, s'est plaint du fort mauvais service que Saint-Amant lui a rendu. Il commence son apologie en ces termes: " Combien qu'il (Saint-Amant) m'ait fait passer pour " vieux et grand buveur, dans ses vers, avec la même " injustice qu'on a écrit dans tous les cabarets le nom " de *Chaudière*, qu'on dit qui ne but jamais que de " l'eau, etc... (3) "

1. Célébrera.
2. *Œuv. — Grands écriv. de Fr.*, t. X, p. 28 et 29.
3. *Œuv. de St-Amant*, Ed. Livet I. — Voir la *Préface* de Faret.

Balzac confirme le témoignage que Faret s'est rendu à lui-même : " Il y a longtemps, lui écrivait le gentil-" homme *épistolier*, que je sais que la corruption qui " vous environne ne vous gâte pas, et que, parmi les " méchants, vous avez conservé une bonté qui serait " du règne de Louis le Douzième ([1]). " Boileau eût pu dire de Faret comme de Chapelain :

" Balzac en fait l'éloge.... "

Pellisson venge à son tour la mémoire de son confrère l'académicien Faret : " Il était homme de bonne " mine, un peu gros et replet, et avait les cheveux " châtains et le visage haut en couleur. Il était grand " ami de Molière, auteur de *Polyxène*, et de M. de " Saint-Amant, qui l'a célébré dans ses vers comme " un illustre débauché. Cependant il ne l'était pas à " beaucoup près autant qu'on le jugerait par là, bien " qu'il ne haït pas la bonne chère et le divertissement; " et il dit lui-même en quelque endroit de ses " œuvres, que la commodité de son nom qui rimait à " *cabaret*, était en partie cause de ce bruit, que M. de " Saint-Amant lui avait donné. On voit par la lecture " de ses écrits qu'il avait l'esprit bien fait, beaucoup " de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de " génie pour la langue et pour l'éloquence. Son princi-" pal ouvrage est l'*Honnête homme*, qu'il fit environ l'an " 1633, et qui a été traduit en espagnol ([2]). "

Boileau n'a donc pas eu à chercher ses rimes. Les œuvres de Saint-Amant et même des contemporains les répètent comme un *flon-flon* connu : Saint-Amant dit à son ami, dans sa poésie intitulée : *La Vigne :*

---

1. *Lettre à M. Faret*, 12 déc. 1625.
2. Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad.* — Ed. Livet, t. I, p. 192.

" Chère rime de *cabaret*,
" Mon cœur, mon aimable *Faret.* "

En plus d'un endroit il fait à l'auteur de l'*Honnête homme* cette menace, peu poétique, mais très bachique :

" Parle, cher ami, je t'en prie,
" Si tu ne veux que je m'écrie :
" On fait à savoir que *Faret*
" Ne rime plus à *cabaret* (1). "

Il termine une de ses chansons à boire par cette signature double :

" Ainsi chantaient au *cabaret*
" Le bon gros Saint-Amant et le vieux pèr' *Faret* (2). "

En parlant de la bonne ville d'Évreux, qu'il maudit, Saint-Amant écrit à son " bon ivrogne ", à son " cher Faret " :

" On y voit plus de trente églises,
" Et pas un pauvre *cabaret.* "

Nous avons, hélas ! changé tout cela.

Enfin il le console de la mauvaise réputation que lui doit Faret :

" Ne te plains point, mon cher *Faret*,
" Si je te rime à *cabaret ;*
" Et ne m'en fais point un opprobre ;
" Ne vois-tu pas, esprit charmant,
" Qu'encor qu'on me tienne assez sobre,
" On me rime bien à ... *gourmand* (3)? "

Ce serait chose assez curieuse de compter en combien d'occasions ces deux rimes furent accolées ensemble au XVIIe siècle, avant que Boileau ne les envoyât de compagnie à l'immortalité.

1. *Les cabarets*, Ibid., p. 142.
2. Ibid., p. 181.
3. *Les rimes fatales*, Edit. Livet, T. II, p. 59.

Ménage, dans sa *Requête présentée par les Dictionnaires à MM. de l'Académie*, dit :

" Et fut, non sans quelque risée,
" La remontrance autorisée,
" Par Saint-Amant et par *Faret*,
" D'une chanson de *cabaret*. "

Vion d'Alibray, dans ses *Vers bachiques*, se promet cette gloire :

" Je me rendrai du moins fameux au *cabaret* :
" On parlera de moi comme on fait de *Faret* (1). "

Pour sa *Comédie des Académistes*, Saint-Evremond abuse quelque peu de ces consonances. Il y fait crier par Saint-Amant :

" Allons-nous en trouver le compère *Faret*,
" Et réformer les mots dedans le *cabaret* (2). "
Et :........................" Allons, mon cher *Faret*,
" Trouver proche d'ici, quelque bon *cabaret* (3). "

Plus loin, il fait chanter cette strophe :

" Pensez-vous que le bon *Faret*
" Pût tirer, au siècle où nous sommes,
" Les portraits des *Honnêtes hommes*,
" Ailleurs que dans le *cabaret* (4) ? "

Dans la même pièce, le chancelier s'adresse aux académiciens Chapelain, Godeau, Boisrobert, etc., et dit :

— " Je ne vois point ici ni Tristan ni *Faret*,
" Non plus que Saint-Amant.
— Ils sont au *cabaret* (5), "

répond Godeau.

Il convient de noter que le *Cabaret*, au XVIIe siècle,

---

1. V. Goujet, t. XVI, p. 191. — 2. Acte I. — 3. Ibid. — 4. Acte IV. — 5. Acte V.

n'était point tout à fait le bouge, ni le vulgaire débit de boissons, de notre temps. Saint-Amant et Faret pouvaient même s'y rencontrer en fort bonne société. " Si l'on voulait passer en revue les auteurs plus ou " moins célèbres du XVIIe siècle, on trouverait qu'il " n'en est presque pas un qui n'ait largement payé " son tribut aux *Cabarets*...

" A leur tête nous placerons Saint-Amant ; c'est " un honneur qui lui revient de droit. Il allait un peu " partout et même plus volontiers, j'imagine, dans les " cabarets moins relevés, où il était mieux à l'aise, et " il y passait la nuit à boire et à fumer; car le tabac, " dit-il, est le seul encens de Bacchus. A côté de lui, " il faut nommer Faret, dont le nom semblait fait à " souhait pour rimer à *cabaret* ([1]). "

Parmi les cabarets que fréquentaient Saint-Amant et son compère, M. Fournel, — qui connaît le Paris de 1640, comme celui de 1888 — nomme *La Pomme-de-Pin*, " situé dans la Cité, près du Pont Notre-Dame, " cabaret déjà célèbre aux temps de Rabelais et de Régnier ; puis, le *Mouton-Blanc*, place du cimetière Saint-Jean; la *Croix-de-Lorraine*, " sise au même endroit ". C'est là que se réunissaient, au temps de leur jeunesse, Boileau, Racine, Molière, etc. Car Boileau lui-même alla au cabaret; il ne buvait pas que de l'eau du Permesse; peut-être même y *charbonna-t-il* les murs, de quelques vers. La *Fosse-aux-Lions*, tenue par la fameuse pâtissière *Coiffier*, recevait aussi des gens de lettres. Saint-Amant chante ce cabaret dans une de ses œuvres. Colletet rima l'un de ses meilleurs sonnets à la *Croix-de-Fer*, et Chapelle fait mention de la *Croix-Blanche*. L'*Écu-d'Argent*, dans le quartier de

1. V. Fournel, *Littér. indép.* — *Les Cabarets*, p. 154.

l'Université, était " célèbre par ses soupes au citron et " au jaune d'œuf (1) ".

Ce poète buveur, fumeur, gouailleur, que Boileau condamne à une éternelle réputation d'ivrogne, mériterait bien, comme son ami Faret, une réhabilitation. Je ne veux citer que ces quatre ou cinq lignes, extraites de l'*Histoire de l'Académie* : " On sait d'ail-" leurs, que ses dernières années furent toutes consa-" crées à la pénitence et à la piété. Nous pouvons " juger de ses sentiments par ses stances sur l'*Imita-" tion de Jésus-Christ*, qui sont les derniers et les meil-" leurs vers qu'il ait publiés (2). "

Saint-Amant racheta sa jeunesse, comme devait le faire, un jour, La Fontaine. Malgré cela, il est resté, grâce à ses premiers vers, et grâce à Boileau, le type du rimeur-ivrogne. Dans la *Guerre poétique*, déclarée sur le Parnasse, en 1688, M. de Callières plaisante et rajeunit cette triste renommée : " Saint-" Amant, avec son poème de *Moïse sauvé*, sera employé " à la garde et à la conduite de plusieurs chariots, " chargés de bouteilles de vin de Champagne et de " Bourgogne (3), qui lui ont toujours tenu lieu des " eaux d'Hippocrène pour lui inspirer des vers ; — et " Chapelain conduira, avec sa *Pucelle*, plusieurs cha-" riots chargés de glace, que la froideur de son poème " sera fort propre à empêcher de fondre, et qui servira " aux besoins de l'armée, pour rafraîchir les bouteilles " de vin conduites par Saint-Amant (4). "

1. *Ibid.*, p. 148-162.
Aux *Cabarets* succédèrent les *Cafés*. Le café " apporté à Paris vers " 1650 ", dit M. Fournel, " ne commença à s'y répandre que vers 1666 ", au moment où Boileau entreprit sa Poétique. — Brossette écrit dans ses notes intimes (octobre 1702), qu'il a pris le *café* avec M. Despréaux, " sous un berceau, dans le jardin. " (V. *Corresp.* Ed. Laverdet, p. 521.)
2. Éd. Livet, t. I, p. 268. — Ces stances sont adressées à Corneille.
3. " Saint-Amant était un grand buveur. "
4. *Hist. Poëtique de la guerre*, etc.,... 1688, p. 102.

—— ⁂ ——

" S'en va mal à propos, d'une voix insolente,
" Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante ;
" Et poursuivant Moïse au travers des déserts,

Boileau dit en note : " Saint-Amant, auteur de " *Moïse sauvé* ".

Il est bon et nécessaire de savoir tout d'abord que le *Moïse sauvé* n'est pas un poème épique et solennel. C'est une *Idylle héroïque*. Le passage de la mer Rouge n'en est qu'un épisode. C'est un songe (un peu long) qui fait voir ce prodige à la mère de Moïse, tandis que le berceau du futur libérateur flotte sur le Nil.

Cette *Idylle* a obtenu deux censures dans l'*Art poétique*. Elle les mérite; mais, en dépit de détails fatigants et puérils, l'œuvre est celle d'un poète. Saint-Amant, malgré ses visites au cabaret, n'était pas un versificateur " à la douzaine "; il avait du génie et fut un vrai romantique en plein XVIIe siècle. Au fond, Boileau estimait Saint-Amant. Parmi les victimes auxquelles le satirique offrit ses excuses rétrospectives, dans sa Préface de 1701, Saint-Amant occupe la première place : " Je veux bien aussi avouer qu'il y " a du génie dans les écrits de Saint-Amant.... " Ailleurs, il lui accorde de la verve :

" Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage [1]. "

---

1. D'après la satire I de Boileau, Saint-Amant serait un gueux et un mendiant. Ce n'est point là de l'histoire; bien que Saint-Amant ait célébré ses amis *Les Goinfres :*

" ... Être deux ans à jeun comme les escargots " etc.,

bien qu'il ait raconté la nuit terrible qu'il passa,

" Gîté dans un chien de grabat,
" Sur un infâme lit de plume,
" Entre deux draps teints d'apostume,
" Où la vermine le combat. "

On lit dans l'*Histoire de l'Académie*, à propos des vers de Boileau sur la misère de Saint-Amant : " Tout cela pourrait bien n'avoir pour " fondement que l'imagination de M. Despréaux, qui, sans doute, a cru " qu'en plaçant ici un nom connu, cela rendrait sa narration plus vive " et plus gaie. " (Éd. Livet, t. I, p. 268.)

Il manqua au génie de Saint-Amant, dans son *Moïse* et partout, de la mesure et de l'étude. Saint-Amant avait plus fréquenté le cabaret que le collège. Tallemant des Réaux, qui le traite avec dédain, trace de lui ce petit portrait, fort peu embelli : " Il a du génie, mais point de jugement ; Il ne sait rien et n'a jamais étudié (1). "

Ce génie sans application et sans règles qui sut un peu moins de latin que Racan, a des éclairs et des rayons, même dans le *Moïse*. Je ne connais pas, parmi les chefs-d'œuvre poétiques du grand siècle, une création plus neuve et plus gracieuse que son *Ange des Pleurs*,

" ... L'ange qui s'emploie à recueillir nos pleurs,
" Quand un juste sujet rend leur cours légitime (2). "

Malheureusement auprès des anges et des démons, on y voit apparaître Mars, Bellone, Cérès, Éole, Borée, tout l'Olympe virgilien ; puis des abstractions divinisées, comme l'Antipathie et le Calme. On y voit l'Aurore " rire des pleurs ", un lutin " tresser le crin d'un cheval ", un géant,

" Dont la dextre homicide,
" Au lieu d'un javelot brandit un cèdre entier "

et je ne sais combien d'autres merveilles hors de saison.

--- * ---

" Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Carel de Sainte-Garde, l'historien épique du *Childebrand*, s'indigne contre cette culbute que Boileau fait faire à Saint-Amant au fond de la mer Rouge : " Il ne " se trouvera personne dans les siècles à venir, non plus " que dans le nôtre, qui fasse monter plus haut la lan-

1. T. III. — 2. VIe P., p. 89, Éd. de 1659.

" gue française, que ce noble auteur (l'auteur du *Moïse* " *sauvé*) a fait en quelques endroits (!).

" C'est donc une illusion dont le satirique se flatte, " qui lui fait voir, par une pointe digne de son bel es- " prit, *le Sieur de Saint-Amant noyé dans les mers avec* " *Pharaon*.

" Qui n'admirera pas une si belle pensée ! Où es-tu, " Longin ? etc., etc...... [1] "

Carel se bat les flancs sur ce vers de Despréaux. Il se tue à prouver, entre autres choses remarquables, que le verbe " *se noyer* " renferme un double sens. Carel se noie dans cette minutie.

Despréaux a-t-il trouvé de lui-même cette expression à double entente ? C'est de toute vraisemblance, la métaphore étant si naturelle. Mais l'image, qui choque l'auteur du *Childebrand*, pourrait être un souvenir. Elle rappelle un bon mot de Furetière, qui intitulait l'œuvre de Saint-Amant : *Moïse noyé*. On lit dans les médisantes historiettes de Tallemant des Réaux : Saint-Amant avait composé son *Moïse*, pour obtenir " une abbaye, ou même un évêché, lui qui n'en- " tendait pas son bréviaire; et ce fut pour punir l'ingra- " titude du siècle, qu'il ne le fit point imprimer. Depuis, " il l'a donné ; mais rien au monde n'a si mal réussi. " Au lieu de *Moïse sauvé*, Furetière l'appelait *Moïse* " *noyé* [2]. "

*

" Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,

Dans sa *Défense des Beaux-Esprits*, au chapitre XIIIme, intitulé : " *Autres Miracles*, que l'on remarque dans les rimes "du Satirique", Carel de Sainte-Garde

1. *La défense des Beaux-Esprits de ce temps contre un Satirique*,... par de Lérac (Carel), 1675.

2. T. III.

juge ce vers bien fautif ; puis il se livre à des considérations philosophiques : " *Plaisant* n'est point opposé " à *sublime ;* il est opposé à *sérieux.* Il y a bien des " choses sérieuses qui ne sont pas sublimes. Dans une " autre signification, il est opposé à *triste ;* et la tris- " tesse abaisse ordinairement le cœur, au lieu de l'é- " lever (1). "

Ce qu'il y a ici de singulier, c'est que ce mot *plaisant* est celui dont Boileau a qualifié l'audace épique de Carel :

" O le *plaisant* projet d'un poète ignorant.. (2) "

Nous verrons plus tard combien de sens Boileau applique à cet adjectif.

*

" Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime ;

Naturellement les censeurs de Boileau devaient retourner ce précepte contre son auteur, selon leur méthode favorite. Aussi Desmarets fait-il dire à Boileau par l'*Ombre de Molière :*

" Dans les vers enfantés de ta sèche cervelle
" La Rime et le bon Sens souvent sont en querelle (3).

Nous entendrons tout à l'heure les variations de Carel sur ce même fonds de plaisanterie.

Le poète, ou rimeur, Bellocq (nommé d'abord par Boileau dans l'Épître x^e^, plus tard remplacé par Perrin), constate les désaccords fréquents du Bon Sens et de la Rime. C'est un thème rebattu. Du reste ni les raisons, ni les rimes de Bellocq ne sont sérieuses :

1. *La déf. des Beaux-Esprits*, p. 54.
2. Ch. III.
3. *Despréaux et l'Ombre de Molière.* — *Déf. du Poème hér.*, p. 135.

" La Raison
" Enchaînée,
" Et traînée
" En prison,
" Est le crime
" De la Rime (1). "

Pauvre rime!

Ces chicanes de la Raison et de la Rime avaient fourni depuis longtemps à Furetière plusieurs pages d'allégories. J'en choisis un fragment. Il y avait, raconte Furetière, une " grande guerre " civile au royaume de Dame Poésie : " Cette guerre était arrivée dans ses " États, entre les Rimes et la Raison. Les Rimes pré- " tendaient avoir la surintendance et la direction des " affaires, et voulaient que la Raison leur obéît ; de " telle sorte qu'un Poète ayant attrapé deux Rimes, " croyait avoir fait deux vers, laissant la liberté à la " Raison de s'y venir rendre, si bon lui semblait. Au " lieu que les Lois fondamentales de l'État étaient " qu'il fallait premièrement faire un fonds de Raison, " et puis y ajouter de la Rime, si on en pouvait trou- " ver. D'où vient que dans le pays on avait bien établi " plusieurs Bureaux d'Adresse de Rimes, appelés Dic- " tionnaires (2): et qu'on n'en avait point fait pour trou- " ver la Raison......

" Ces Rimes s'étaient venu loger chez les Hémis- " tiches ; et se voulaient camper dans telle place des " vers que bon leur semblait. Ce qui en chassait la Ca- " dence et l'Harmonie, suivantes de la Princesse, pour " y introduire des Hiatus et Cacophonies, qui défigu- " raient entièrement la face de l'État (3). "

---

1. *Nouv. Ch.* etc. T. II, p. 175.

2. V. plus bas, v. 36, nos recherches sur les Dictionnaires de Rimes au XVII[e] siècle.

3. *Nouvelle Allégorique*, 1658 ; p. 49 et 50.

——— * ———

“ L'un l'autre vainement ils semblent se haïr ;

Les critiques pleuvent sur l'adverbe *vainement*, placé là, sans trop de nécessité, ou si l'on veut, de clarté. — “ *Vainement* est inutile, pour dire que le bon sens “ et la rime ne sont point incompatibles ([1]). ”

“ Parlant du bon sens et de la rime, il (Despréaux) “ dit :

“ *L'un l'autre vainement ils semblent se haïr.*

“ Pur galimatias, pour dire que quelquefois la rime “ ne s'accorde pas avec le sens. Mais pourquoi *vaine-* “ *ment*, qui est inutile ? Peut-être veut-il dire que “ quelques poètes travaillent *vainement* pour accorder “ la rime avec le sens. Mais cela ne se dit pas ([2]). ”

Carel s'égaie aux dépens du pronom *ils* : « Qu'est-ce “ qu'on appelle *cheville* parmi les petits écoliers, si “ celle-là ne l'est ? Je voudrais bien savoir à quoi sert “ cet *ils?*... Que si cet admirable versificateur veut “ poser *l'un l'autre* à l'accusatif, de sorte que le tour “ de la phrase soit : *Ils semblent se haïr vainement* “ *l'un l'autre*, le mal empirera (?). L'on ne peut pas “ faire une transposition ni plus hérissée, ni plus “ effroyable ([3]). ”

——— * ———

“ La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.

Boileau est ici fidèle à sa théorie de la prééminence que la raison doit exercer sur les autres facultés littéraires.

Le P. du Cerceau donne la même leçon à un ami :

“ Dans nos vers conduisons la rime,
“ Et qu'elle ne nous mène point ([4]). ”

1. Pradon, *Nelles Rem.* etc. p. 86. — 2. Desmarets, *Déf. du Poème hér.*, p. 77. — 3. *La Déf. des Beaux-Esprits*, p. 53. — 4. *Rec. de pièces de poésie*, etc., p. 47.

Tout le monde cependant parmi les contemporains ne réduisait point la rime au simple rôle d'*esclave.* Elle est un élément essentiel de notre poésie française ; c'est, dans nos vers, une musique indispensable aux plus belles et aux plus raisonnables pensées. Aussi, malgré son caractère revêche, l'élevait-on parfois jusqu'au rang de *sœur cadette.* Voici, à preuve, une curieuse dissertation de Vigneul-Marville : " Qu'il " est rare de trouver ensemble la Rime et la Raison ! " L'abbé de Boisrobert comparait la Raison et la " Rime à *deux sœurs ;* toutes deux héritières, qui ne " peuvent point s'accorder sur les partages. La " Raison, comme l'aînée, disait-il, veut dominer et " avoir le dessus. La Rime, jalouse de ses droits, ne " veut pas céder, et prétend que c'est à elle à régler " toutes choses. Elle s'obstine, et soutient qu'il n'est " point dans notre langue de vers sans rimes, et que " ceux qui se sont quelquefois hasardés d'en faire ont " été sifflés et renvoyés à l'école. Fière de ses avan- " tages, et de je ne sais quelle richesse dont elle " se vante, elle gourmande à tous propos la Raison, " et souvent la contredit, si bien que, quand sa sœur " dit : *Oui,* " la quinteuse dit " non. Si l'une nomme " *Virgile* parmi les bons poètes, l'autre nomme " *Quinault.*

" Que faire, ajoutait cet abbé, pour remettre les " choses dans l'ordre ? Rime riche, comme femme " riche, ne plie pas volontiers ; quitter son rang, ce " serait tout perdre ; la rebelle n'en fera rien :

" Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
" Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

" Raison ! pauvre Raison ! s'écriait-il d'un ton " plaisant ; tu as la justice pour toi : de toi seule nos

" écrits empruntent leur lustre et leur prix. Mais après " tout, tu n'as pas la faveur et l'oreille du plus grand " nombre ([1]). "

Cette allégorie et cette diatribe ne sont que des réminiscences ou des centons de Despréaux.

Le plus court moyen de réconcilier ces deux sœurs, nées pour être amies, c'est d'être vraiment " né poète ". — J'en ai vu un autre indiqué chez le même Vigneul-Marville ; moyen peu pratique, mais digne d'être recommandé. C'est de ne faire qu'un seul vers. " L'abbé de la Chambre avait cela de commun avec " le fameux Castor, qu'aimant la poésie, il n'était " point du tout poète, et n'avait jamais fait qu'un seul " vers ; ce qui donna sujet à feu M. Boileau de l'Aca- " démie, à qui, il récitait ce vers, de s'écrier en " l'admirant : " Ah ! Monsieur, que la rime en est " belle ([2]) ! "

—— ※ ——

" Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
" L'esprit à la trouver aisément s'habitue.

Les bonnes rimes viennent en bien rimant. Ronsard en avait fait la remarque : " Toutefois tu seras plus " soigneux de la belle invention que de la rime ; " laquelle vient assez *aisément* (Boileau dit : *aisément*) " d'elle-même, après quelque peu d'exercice et de " labeur ([3]). "

1. *Mélanges*, etc. t. III.

2. *Mélanges*, etc. t. I. L'abbé de la Chambre n'avait point à sa disposition les ressources de Scarron, qui trouvait même des rimes introuvables : témoin cette rime en *urc*. Scarron se félicite et félicite la France du mariage de Louis XIV ; il s'écrie :

" Qu'elle s'en sait bon gré, la Reine Anne d'Autriche !
" Et qu'ils en trembleront, et le Maure et le Turc !
" Mais ce diable de mot, loin d'être rime riche,
" (Car le français n'a point de rime en *urc*) etc... "

Lettre à M. de Vivonne, 12 juin, 1660. *Dern. Œuvres*, t. I.

3. V. *La Franciade*, etc., 1592, p. 411. — *Abrégé d'Art Poëtique.*

Carel de Sainte-Garde plaisante, tout à son aise, en face des deux alexandrins de Boileau, lesquels sont un peu trop prosaïques, et de plus, *léonins :* " Les " deux beaux mots et bien poétiques, *s'évertue* et " *s'habitue !*...

" Ces deux vers, outre cela, sont exprimés par deux " phrases, dont l'air est tout pareil :

" A la bien chercher... s'évertue ;
" A la trouver... s'habitue....

" Qui ne s'étonnera point, au reste, du bonheur " qui l'accompagne à mal composer ! Ce personnage " qui sue, qui grince des dents et qui se pâme d'an- " goisse, lorsqu'il est question de mettre des rimes en " leur place, en trouve aisément et sans y penser, pour " les lieux où il n'en faut point :

" Lorsqu'à la bien chercher,
" L'esprit à la trouver (1). "

Berriat Saint-Prix affirme qu' " aucun des ennemis " de Boileau ne lui reprocha ses vers léonins. Berriat Saint-Prix avait-il lu la *Défense des Beaux-Esprits?* Sans doute Carel ne prononce pas le mot technique, mais il exprime clairement la chose (2).

Le P. Mourgues, sans être un ennemi de Boileau, se permet de critiquer ces mêmes consonances ; il avoue que " les grands auteurs, Boileau en tête, se " négligent quelquefois là-dessus ; " et il rapproche ces négligences des rimes " *batelées* " de " nos vieux poètes (3) ".

---

1. *La Déf. des Beaux-Esprits*, p. 55-6.
2. V. B. S.-P. *Essai sur Boileau*, 118, a.
3. *Traité de la Poés. fr.* 2e P., ch. VI.

*

" Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
" Et loin de la gêner, la sert et l'enrichit.

" J'ai dit dans mon *Art Poétique*, (c'est Despréaux qui se commente lui-même) « en parlant de la rime : « *Au joug de la raison*, etc...... Cela est vrai ; et " souvent une rime extraordinaire et difficile fait trou- " ver un beau sens pour la remplir. J'en pourrais fournir " une infinité d'exemples ; mais il n'y a qu'à ouvrir les " poésies de nos bons écrivains. Voici deux vers assez " singuliers ; ils sont de Dalibray, qui n'était pourtant " pas un fort grand poète. C'est la métamorphose de " Montmaur (1) en marmite :

" Son collet de pourpoint s'étend et forme un *cercle* ,
" Son chapeau de docteur s'aplatit en *couvercle*.

" Nous n'avons dans notre langue que ces deux " mots qui riment ensemble ; et il ne semblait pas " qu'ils dussent se rencontrer. Cependant voyez quelle " peinture ils font, et quel sens ils produisent ! Ils " s'enrichissent mutuellement (2) ".

*

" Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,

" On n'entend pas cela! s'écrie Desmarets ; et il " (Despréaux) néglige tellement la rime, qu'il rime " *monstrueux* avec *comme eux*... C'est rimer en éco- " lier " (3).

Boileau commet cette rime faible, six ou sept vers plus bas. Il en commet nombre d'autres pareilles ; et pourtant son siècle admira la richesse de ses rimes ! Mais on ne voit pas comment Desmarets a tant de peine à entendre un vers et une idée parfaitement intelligibles.

1. Parasite célèbre, V. Sat. I, v. 80.
2. C. R. *Récréat. Litt.*, Éd. de 1765, CLXXXVII, p. 121.
3. *La déf. du Poème hér.*, p. 78.

Vauquelin, avant Despréaux, conseillait de ne point négliger la rime. Il recommandait aux poètes d'

" Être soigneux d'une rime coulante ([1]) ".

Bon Vauquelin, si vous reveniez au monde, que diriez-vous de nos Parnassiens ?

——— * ———

" Et pour la rattraper, le sens court après elle.

Écoutons les plaisanteries de Carel. Il s'égaie des mauvais tours que la rime joue au sens dans les poèmes de Despréaux. Carel s'adresse à Despréaux en personne : " Ce n'est pas assez de trouver ou d'apprendre de belles règles. Il les faut exécuter *(sic)*, ou ne " s'en mêler point. Vous aviez ouï dire que la rime " doit venir aisément et comme d'elle-même ; vous " travaillez à cela autant que vos petites forces vous " le permettent. Mais quelque peine que vous preniez, " vous n'y arrivez presque jamais. Cet effort vous met " à la torture. Vous vous plaignez, à tout propos, de " la rime. Il semble que vous en soyez malade.

" Car vous avez beau ronger vos ongles ; vous avez " beau vous frotter les temples *(sic)*; vous n'en sauriez " venir à bout. Et c'est pourquoi, en mille vers de votre " façon, si l'on trouve trois ou quatre riches rimes pla- " cées bien à propos, c'est une merveille. Toutes les " autres sont plates, etc... ([2]). "

Évidemment le Défenseur des Beaux-Esprits exagère la pauvreté des rimes de Boileau et les difficultés de Boileau à les rencontrer. Les plaintes du satirique à l'endroit de la " quinteuse " sont ou des lieux communs ou des occasions de satire. Il est regrettable

1. L. II.
2. *La déf. des Beaux-Esprits*, p. 45.

toutefois que Despréaux ait un peu trop autorisé par son exemple les rimes *suffisantes* (1).

Mais les fautes et les rébellions de la rime deviennent plus graves chez Boileau, quand une consonance fortuite cloue des noms propres à la fin d'un vers, comme à un pilori. Boileau lui-même s'en est aperçu, s'en est parfois repenti, et s'est cru obligé de remplacer des noms par d'autres noms d'infortunés. — Le *Bolaeana* fait, à ce propos, un aveu précieux : " C'est la " fatale nécessité de la rime, qui a attiré à l'abbé Cotin " tous les brocards répandus contre lui dans les satires " de M. Despréaux. Ce poète récitait à Furetière la " satire du *Repas*, et se trouvait arrêté par un hémis- " tiche qui lui manquait :

" Si l'on n'est plus au large assis dans un festin
" Qu'aux sermons de Cassagne......

" — Vous voilà bien embarrassé, lui dit Furetière ; " et que ne placez-vous là l'abbé Cotin ?

" Il ne fallut pas le dire deux fois (2). "

C'est deux fois regrettable.



Malgré les récriminations de Pradon, de Carel et de Desmarets, ces dix vers sur la rime comptent parmi les meilleurs de l'*Art Poétique*. Boileau y parle d'expérience. La recherche d'une rime " esclave " et amie de la raison a toujours été, dit-il, sa préoccupation. Il l'avoue en maint endroit, du premier jour où il essaya d'escalader le Double-Mont, jusqu'aux années où il en descendait péniblement les pentes :

" Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,
" Vint devant la Raison plaider contre la Rime... (3) "

1. V. Proleg. § XIII, n° 2. — 2. Bol. LXI. — 3. Ep. X.

Ce qui le poursuit sous " l'if et le chèvrefeuil " de son jardin d'Auteuil, c'est :

" La cadence, *la rime*, la césure [1]. "

Ailleurs, pour traduire cette pensée qu'il est satirique-né, Boileau écrit :

" Je ne puis, pour louer, rencontrer une rime [2]. "

Tout jeune, il se fait dire par les Cotins qu'il a, comme eux, dans ses hémistiches,

.... abattu le turban,
" Et coupé, pour *rimer*, les cèdres du Liban [3]. "

Dans le passage du Rhin, en face des forteresses allemandes ou hollandaises, que Louis XIV prend, " par centaines " — grâce à la rime —, il dit agréablement qu'un *rimeur* resterait là " six semaines " ; et il craint que " la rime " n'aille mal à propos l'engager dans Arnheim !

Enfin, il a consacré une satire entière à exhaler sa bile rimée contre les difficultés de la rime :

" Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
" En vain, pour la trouver, je travaille et je sue,
" Souvent, j'ai beau rêver [4] du matin jusqu'au soir,
" Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
" Quand je veux d'un galant [5] dépeindre la figure,
" Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure;
" Si je pense exprimer [6] un auteur sans défaut,
" La raison dit *Virgile* et la rime *Quinault*".

Il se plaint des barbouilleurs de papier qui, pour rimer plus vite, jettent de " froides épithètes " au bout du vers, (ce que Boileau s'est trop souvent permis). Comme Horace maudissait le premier navigateur,

1. *Ep. XI.* — 2. *Sat. VII.* — 3. *Ep. I.* — 4. Vers léonins. — 5. Vers léonins. — 6. Vers léonins.

dont l'art et l'audace lui valait un chagrin au départ de Virgile, Boileau maudit celui qui, le premier, pour son malheur,

> " Voulut avec la *rime* enchaîner la raison. "

Il finit, en s'adressant à Molière :

> " De grâce, enseigne-moi l'art de trouver la rime ".

Si nous avions eu un conseil à lui offrir, nous l'aurions plutôt adressé à Saint-Amant. C'est peut-être le poète qui a rimé le plus richement de tous au XVIIe siècle ([1]). La Bruyère déclare que Racine est " riche dans ses rimes " ; mais l'auteur d'*Athalie* approche-t-il, en cela, de la perfection du poète des *Goinfres* et de la *Solitude ?*

Au jugement de Perrault le plus parfait *rimeur* du XVIIe siècle fut Benserade. " La richesse et le choix " des rimes de ces Rondeaux *(Métamorphoses d'Ovide)*, " et de tous ses ouvrages, ont quelque chose d'éton- " nant. Aussi est-il vrai que personne n'a jamais mieux " rimé que lui ([2]) ". Sauf meilleur avis, je laisse la palme à celui qui rapprocha si souvent l'une de l'autre les riches consonances de *Faret* et *cabaret*.

Toujours est-il que Boileau n'est pas un modèle irréprochable pour le choix et pour la richesse de ses consonances finales ([3]).

1. J'avais écrit ces lignes depuis deux ans, quand je trouvai ce même jugement formulé par un Jésuite contemporain de Boileau. Le P. Mourgues dit que Saint-Amant " est peut-être le plus régulier de nos poètes, en fait de rimes. " (*Traité de la Poésie fr.* — Rime.)

2. *Les hommes illustres*, etc. 1697, t. II, p. 80.

3. Voici une critique de Coras, citée et justifiée, par le P. Mourgues. Il s'agit d'une finale en *aire* rimant avec une autre en *erre*. " Cette " licence, qui serait assez commode, ne me paraît point encore assez

Et pourtant Boileau avait des méthodes, à lui, pour rimer bien et dru. Brossette nous en avertit et nous expose la recette : " M. Despréaux faisait ordinaire-" ment le second vers avant le premier. C'est un des " plus grands secrets de la poésie, pour donner aux " vers beaucoup de sens et de force. Il conseilla à " M. Racine de suivre cette méthode, et il disait à ce " propos : Je lui ai appris à *rimer* difficilement. "

Il plaît à Brossette d'appeler ce procédé " un des plus grands secrets de la poésie ". Brossette n'avait point senti " l'influence secrète " ; aussi prend-il pour une merveille un moyen très connu de tous les initiés. Boileau semble avoir pensé là dessus comme Brossette; ou plutôt c'est lui-même qui enseigna ce " rare secret " au jeune avocat.— Cizeron-Rival reproduit la même anecdote sur la recette de Boileau, et la fait suivre d'une réflexion toute juste : "Boileau faisait " passer pour un rare secret en poésie la méthode de " faire, dans l'occasion, le second vers, le premier. " Cependant il est sûr que c'est une adresse qui s'offre " naturellement, et que nul faiseur de vers, pour peu " qu'il ait de pratique, n'ignore. " Cizeron-Rival a raison d'ajouter le restrictif " dans l'occasion ". Les vers ne se font pas invariablement, selon la formule, comme une opération d'algèbre, ou une combinaison chimique.

Brossette écrit encore au sujet du passage qui nous occupe : " Quand le second vers était plus faible que

---

" établie : et Coras qui ne pardonne rien à Despréaux, lui en a fait une " faute dans sa parodie :

" Je me ris d'un rimeur qui, pour rimer à *terre*,
" Dans ses égarements ne trouve qu'une *chaire* (*). "

Ces rimes pauvres se trouvent dans la satire IX, à l'endroit où Cotin fend des flots d'auditeurs.

*. *Traité de poésie*, etc., p. 60.

“ le premier, M. Despréaux l'appelait le *Frère-chapeau*, “ faisant allusion à l'usage des moines, qui sont “ accompagnés d'un Frère quand ils sortent du couvent. “ On ne verra point, disait-il, de *Frère-chapeau* parmi “ mes vers. Aussi faisait-il ordinairement (!) le second “ vers avant le premier, comme je l'ai dit ailleurs. ”

——— * ———

Les déclamations et invectives poétiques de Boileau contre la rime pourraient se prendre pour des badineries. C'est un artisan qui s'amuse et qui rit des “secrets” de son métier. Mais son siècle, ce siècle de la Raison, entendit beaucoup d'autres réquisitoires du même genre, sur un ton plus grave. Je commence par celui de Maucroix. M. de Maucroix écrit à Boileau lui-même et le félicite, en ces termes, d'avoir toujours accordé la Raison et la Rime : “ Vous ne vous laissez “ pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la rime. C'est “ à mon avis, l'écueil de notre versification ; et je suis “ persuadé que c'est par là que les Grecs et les Latins “ ont un si grand avantage sur nous (?!). Quand ils “ avaient fait un vers, ce vers demeurait ; mais pour “ nous, ce n'est rien que de faire un vers ; il faut en “ faire deux, et que le second ne paraisse pas fait pour “ tenir compagnie au premier [1]. ”

Oui, c'est là en effet un embarras bien sérieux, quand on est poète comme l'abbé de la Chambre, qui fit ce vers unique cité plus haut, ou comme Malebranche qui en fit deux [2].

1. *Lettre du 23 mars, 1695.*

2. Tout le monde sait le distique lamentable de Malebranche sur le beau temps :

“ Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
“ Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde. ”

On lui fit observer qu'on ne va guère à cheval *sur l'onde.* J'en conviens, répondit le philosophe ; mais passez-le moi en faveur de la rime.

La rime, en pareil cas, est une sotte, et mérite les animadversions de tous les prosateurs, surtout de Fénelon.—Avant d'en venir aux diatribes de ce dernier, citons une page de Sorel sieur de Souvigny : nous entendrons ensuite Mgr de la Mothe-Fénelon, et enfin le poète La Motte-Houdard. Juste au moment où Despréaux versifiait le commencement de sa Poétique, Sorel résumait les plaidoyers contradictoires au sujet de la rime française.

Voici d'abord les plaintes des adversaires : " Ayant " négligé cela (c'est-à-dire la quantité des syllabes) " dans notre poésie vulgaire parce que cela donnait trop " de peine (?), on a choisi la rime, pour le principal " ornement de nos vers ; invention barbare et gros- " sière, laquelle a été introduite quelque temps dans " les vers latins, après la corruption de la langue. A " n'en point mentir, cet ornement est peu estimable " de soi ; car quel sujet y a-t-il de faire grand état de " deux ou trois périodes ou lignes, pour ce qu'elles " finissent d'un même ton, comme le son d'un instru- " ment qui n'a qu'une corde ? Qu'est-ce que cela peut " avoir de commun avec l'excellence du discours et du " raisonnement ? Se doit-on imaginer que ce qui est " un vice en prose puisse devenir une perfection dans " la poésie? Car, en effet, il n'y a rien qui offense plus " les oreilles dans la prose, que de trouver un même " son à la fin de ses périodes et de ses demi- " périodes ?

" Il se trouve encore une autre considération qui " donne sujet de moquerie et de mépris. C'est que les " rimes assujettissent le poète à dire souvent la même " chose; de sorte que, quand on entend réciter un vers, " pour peu qu'on s'y connaisse, on devine souvent

" l'autre vers, ou au moins ses derniers mots ; et
" jamais vous n'entendrez prononcer *des larmes*, à la
" fin d'un vers, que vous ne jugiez bien qu'on parlera
" après d'*armes* ou d'*alarmes*.

..." Cette contrainte gêne tellement les bons esprits
" qu'il ne leur prendra jamais envie de mettre en vers
" des choses d'importance, craignant que les mots les
" plus essentiels du sujet n'y puissent entrer. Par
" exemple, on ne voudrait pas mettre en vers un
" contrat ou une négociation. La doctrine théologique
" ou philosophique serait mal placée dans la poésie,
" pour ce que de certains termes y sont néces-
" saires, lesquels ne se rencontreraient pas à propos,
" ou bien les vers seraient rudes et n'auraient aucune
" grâce.

" L'histoire même, dans ce genre d'écrire, ne rap-
" porterait rien en sa naïveté. De là viennent les
" railleries qu'on fait d'un poète extravagant qui
" voulait mettre les Conciles en vers alexandrins (1),
" et l'histoire Romaine en madrigaux (2). "

De bonne foi, est-ce la faute de la pauvre rime ? Non assurément. Aussi, quelques pages plus bas, trouve-t-on la réponse fort pertinente à ces objections qui ne le sont guère.

" La Rime est un embellissement que quelques-uns
" méprisent. Mais s'ils disent que la rime est une
" invention barbare, on leur répond que nos oreilles
" s'y sont tellement accoutumées, qu'on ne s'en saurait
" plus passer. Nous savons le peu de grâce qu'ont les
" vers français mesurés sans rime, tels qu'en ont fait
" autrefois Jodelle et Rapin, de qui on en voit de

1. V. les notes du Ch. IV. — Magnon, v. 36.
2. *De la connaissance des bons livres.* Traité III, 1671, p. 187-189.

" saphiques, d'hexamètres et de pentamètres.... [1] "

" Quant à la contrainte *qu'*on croit *qui* en procède, " on peut dire *qu'*elle n'est *que* pour ceux *qui* ne savent " pas bien faire des vers, les*quels* la rime oblige à " s'égarer de leur sujet, et à n'en prendre *qu'*un fort " vulgaire *qu'*elle leur présente. Ceux qui sont heu- " reux poètes, arrangent les mots dans les vers, " comme s'ils y étaient nés. La nature y surpasse " l'artifice. Quelquefois même, tant s'en faut que la " recherche des rimes les fasse extravaguer, qu'elle " leur fournit des pensées, qu'ils n'auraient pas eues " sans elle si facilement. Il est vrai que ceci est pour " les bons maîtres qui tirent profit de tout. "

Enfin le sieur de Souvigny conclut, en déclarant — ce qui est parfaitement exact — l'avantage de la rime française sur les rimes italienne et espagnole [2]. C'est que nos rimes féminines, ou en *e* muet, ajoutent à nos vers une variété et une mélodie, que ne peuvent avoir les syllabes fermes des langues étrangères — " à cause " d'une certaine terminaison molle et prononcée à " demi, qui se trouvent en quelques mots français, " ce que les Italiens et les Espagnols n'ont point dans

1. Citons une strophe saphique, française. Elle est de Nicolas Rapin " lieutenant de robe courte à Paris " :

" Vōus quĭ lēs ruĭsseāux d'Hēlĭcōn frĕquēntēz.
" Vōus quĭ lēs jārdīns sŏlĭtāirēs hāntēz,
" Ēt lĕ fōnd dēs boĭs, cŭrĭeūx dĕ choĭsīr
" L'ōmbre ĕt lĕ loĭsīr.

(Tombeau de Ronsard).

2. Il faut se rappeler que l'italien et l'espagnol étaient, avec le français, les seules langues modernes estimées et cultivées des beaux esprits. Toutes les autres étaient des patois, des jargons, depuis l'anglais et l'allemand, jusqu'au bas-breton. — A la fin de la *Guerre Poétique* des anciens et des modernes, 1688, Apollon, c'est-à-dire Callières, permet " aux Allemands, Flamands, Anglais, Danois, Suédois, Polonais, Mos- " covites et Hongrois, d'écrire en *vers latins*, pour être entendus des " trois *nations polies.* " (P. 288.)

" leur langue, toutes leurs terminaisons étant fermes " et entières. Par ce moyen, leur poésie est privée " d'une grande douceur et d'une agréable variété dont " la nôtre jouit (1). " La même année que Sorel, le P. Bouhours relevait ce mérite de notre versification : " Les rimes féminines... donnent une grâce singu- " lière à notre poésie (2). "

Malgré ces qualités de la rime française, Fénelon qui s'en servit pour quelques couplets de cantiques, l'attaqua violemment, et en plus d'une occasion. Il écrivait à la Mothe : " La rime gêne plus qu'elle n'orne " les vers. (!) Elle les charge d'épithètes ; elle rend " souvent la diction forcée et pleine d'une vaine parure. " En allongeant les discours, elle les affaiblit. Souvent " on a recours à un vers inutile pour en amener un " bon (3). "

Fénelon composait alors sa *Lettre* (janvier 1714), et portait ses plaintes par devant l'académie. Il répète, en les " allongeant ", les arguments qu'on vient de lire: " — Notre versification perd plus, si je ne me trompe, " qu'elle ne gagne par les rimes ; elle perd beaucoup " de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la " rime, qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à " allonger et à faire languir son discours ; il lui faut " deux ou trois vers postiches pour en amener un " dont il a besoin...

" La rime ne nous donne que l'uniformité des " finales, qui est souvent ennuyeuse...

1. *De la conn. des bons Liv.* Tr. III, p. 195-7.
2. *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 1671, IIe Entr.
3. Le même auteur passe ensuite à une autre considération, qui, dit-il, doit " étonner beaucoup de gens de collège et d'autres : qu'il est, sans " comparaison, plus aisé de faire des vers grecs et des vers " latins, que des français, pour les faire dans quelque degré d'excellence." (P. 198.) Je n'ai point le loisir d'étaler ici les raisons de Sorel ; mais je crois pouvoir souscrire des deux mains à sa thèse.

" En relâchant un peu sur la rime on rendrait la " raison plus parfaite... ([1])

" L'exemple des Grecs et des Latins peut nous " encourager à prendre cette liberté : leur versifi- " cation était, sans comparaison, moins gênante que " la nôtre. La rime est plus difficile, elle seule, que " toutes les règles ensemble... ([2])."

A tout cela il y a une réponse aussi catégorique que simple. Elle est dans les œuvres de nos grands poètes; Fénelon le reconnaît, pour celles de La Fontaine. A tous les inconvénients signalés il y a un remède infaillible ; il consiste dans l'application courageuse des règles formulées par Despréaux. En la " bien cherchant ", on trouve la rime ; et c'est souvent dans ces recherches qu'on découvre, sur le chemin, les idées riches, larges et neuves. Mais il faut qu'on " s'évertue ".

La Mothe répondait à Fénelon : " Le malheur est " qu'il n'y a point de remède ". Il se corrige, en ajoutant que l'on doit " vaincre, *à force de travail*, l'obstacle " que la sévérité de nos règles met à la justesse et à la " précision." C'est bien la pensée de Boileau. La Mothe entamait de là une défense en règle de la rime, contre Fénelon son ami. Il tâchait de démontrer au grand prosateur " que, de cette difficulté même, quand elle " est surmontée, naît un plaisir très sensible pour le " lecteur.

" Quand il — le lecteur — sent que la rime n'a " point gêné le poète, que la mesure tyrannique du " vers n'a point amené d'épithètes inutiles, qu'un vers

1. C'est, je crois, tout le contraire qui arrive au commun des faiseurs de vers. Le XVIIIe siècle mit en pratique le conseil de Fénelon et se " relâcha " sur la rime. La raison y perdit d'autant. La rime cherchée avec soin et trouvée avec bonheur " sert et enrichit la raison " comme l'a dit très justement Boileau.

2. *Lettre à l'acad.*, ch. V.

" n'est pas fait pour l'autre; qu'en un mot tout est utile " et naturel, il se mêle alors au plaisir que cause la " beauté de la pensée, un étonnement agréable de ce " que la contrainte ne lui a rien fait perdre (1). "

Fénelon s'est-il rendu aux raisons de ce rimeur? Non, que je sache. Fénelon était poète en prose. Le *Télémaque* en fait foi. Il a prétendu, que l'immortel hémistiche de Corneille : *qu'il mourût !* était gâté par la rime du vers suivant : " Je ne puis souffrir le vers " que la rime amène aussitôt :

" Ou qu'un beau désespoir alors le secourût (2). "

Fénelon est-il vraiment fondé à croire que ce vers est simplement un *Frère-chapeau*, et n'est-il pas tout seul de son avis?

Le XVIIe siècle a du reste accompli en partie un souhait ci-dessus exprimé; il s'est "relâché sur la rime", en bannissant de la Poésie les ineptes exercices rimés du siècle de Ronsard. Grâce à lui, nous ignorons à peu près aujourd'hui les incroyables fantaisies des vieux acrobates de la consonance poétique. Cependant Richelet en dresse encore au XVIIe siècle le singulier catalogue. On trouve signalées dans son Dictionnaire les Rimes appelées : " La *kyrielle*, la *batelée*, la *fraternisée*, la *senée*, la *brisée*, l'*empérière*, l'*annexée*, " l'*enchaînée*, l'*équivoque*, la *couronnée* (3). "

D'autre part, au siècle de Boileau, l'usage avait déterminé le genre des rimes, correspondant aux genres poétiques alors en vogue. " Le Poème Épique, la Tragédie, la Comédie, l'Élégie (?), l'Églogue, la Satire, " se composent à *rimes plates;* l'Ode, le Sonnet, le " Rondeau, la Ballade, le Chant-Royal, à *rimes croisées;*

---

1. V. *Lettre du 15 fév. 1714.* — 2. *Lettre*, etc., ch. V.
3. *Dict. des Rimes*, nouv. éd., 1702, p. XV.

" les Fables, les Madrigaux, les Chansons, à *rimes* " *mêlées* ([1]). "

*

Les poètes du XVIIe siècle (Boileau par exemple), avaient-ils la vulgaire ressource du *Dictionnaire de Rimes?* La légende dit que les frères Corneille, Pierre et Thomas, versifiaient de concert en se demandant la rime par une trappe. D'après cette anecdote, on serait tenté de conclure que le grand Corneille, en créant ses Romains, ne s'abaissait point à feuilleter un recueil de consonances, comme les écoliers feuillettent leur *Gradus ad Parnassum.* Toutefois bien des années avant Corneille, les poètes français avaient à leur service les équivalents du *Gradus.* Ils avaient le livre des *Épithètes françaises*, de Maurice de la Porte, ouvrage imprimé en 1580 ([2]); ils avaient des *Dictionnaires de Rimes* plus vieux encore.

Voici, d'après Goujet, ceux que l'on connaît :

1° Celui de Jean le Fèvre, auteur que *La Croix du Maine* nomme : " poète, théologien, mathématicien, " peintre et homme curieux des arts mécaniques et " surtout de l'horlogerie et de la peinture. " Quel génie universel!

En 1571, Étienne Tabourot, neveu de Jean le Fèvre, publia le livre de son oncle, — pour aider les " bons esprits, amateurs de la poésie française, lesquels, " au lieu de ronger leurs ongles, se gratter derrière la " tête, pour trouver la mémoire d'une contre-rime, " perdent cependant de belles inventions qui s'écou- " lent... "

2° En 1585, parut celui de Pierre le Gaynard, seigneur de la Chaume, etc. Il est intitulé : " Promptuaire

1. P. Mourgues, *Traité de poésie fr.*, nouv. éd., 1724, p. 25.
2. V. Goujet, *Bibl. franç.*, t. I, p. 418.

" d'unissons, ordonné et disposé méthodiquement, " pour tous ceux qui voudront composer promptement " en vers français. "

3° En 1596, celui qu'on attribue, à tort ou à raison, au sieur de la Noue, surnommé Bras-de-Fer.

4° En 1648, un *Nouveau Dictionnaire de Rimes*, dont j'ignore l'auteur.

5° Enfin, en 1660, celui de Frémont d'Ablancourt [1]; ouvrage " qu'on puisse porter à la poche, à cause que " la poésie s'achève autrement dans la promenade que " dans le cabinet, et il faut s'en pouvoir servir par- " tout [2]. " C'est ce même ouvrage que Richelet retoucha et republia en 1667. Depuis, ce Dictionnaire a porté le nom de Richelet; Boileau en faisant sa Poétique a pu chercher dans ses colonnes la rime " rebelle " et " quinteuse ". Un de ses amis le lui proposa, un jour, comme on va voir, au paragraphe suivant.

Le grand seigneur Chaulieu, poète du genre facile, fait savoïr ceci au genre humain: " Jamais dictionnaire de " rimes n'est entré chez moi [3] " ; et il se gausse du pauvre La Motte qui, dit-il, cherche là-dedans le feu et la verve. Mais peu après Chaulieu, l'abbé Dubos, qui connaissait passablement les " disciples d'Apollon ", écrivait : " Quoi qu'ils en disent, ils ont tous ce " livre dans leur arrière-cabinet [4]. " Il en est à présent comme à l'époque de Dubos, sauf que les Dictionnaires de Rimes ont suivi la loi du progrès, et de la rime riche.

1. D'après Vapereau, ce Dictionnaire de Frémont d'Ablancourt aurait paru d'abord en 1648. Mais l'auteur n'avait alors que vingt-trois ans. Sans doute pareil travail " n'attend pas le nombre des années ". Mais il n'est pas sûr que Frémont ait été si précoce.

2. V. Goujet, *Ib.*, p. 420 et suiv.

3. *Œuvres* de Chaulieu. — Préface.

4. *Réflex.* etc., Ire P. Sect. XXXVI.

*

" Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
" Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

La conséquence annoncée par *donc* ne sort pas assez immédiatement de ce qui précède. L'adjectif *seule* est de trop, ou réclame explication. Il est vrai, en ce sens que la raison doit guider et garder les autres puissances de l'écrivain, imagination, sentiment et mémoire. Mais la raison *seule* ne donnerait aux livres d'autre prix et d'autre lustre que ceux des ouvrages d'algèbre.

Boileau n'est absolu que dans l'expression. Par ailleurs il légifère ici d'après lui-même. L'auteur de l'Art Poétique est, comme on sait, le *poète de la raison*. Il veut la voir partout dominer en reine toute-puissante; et cette monarchie, à l'image de la monarchie de Louis XIV, fait un peu oublier à Boileau que cette reine a des sœurs.

Louis Racine, dans ses *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, raconte un fait, par où l'on voit comment Boileau, même en poursuivant la rime fugitive, entendait avant tout chercher la raison : " Un de ses amis " le trouvant dans sa chambre fort agité, lui demanda " ce qui l'occupait : Une rime! répondit-il; je la cherche " depuis trois heures. — Voulez-vous, lui dit cet ami, " que j'aille vous chercher un *Dictionnaire de Rimes?* " Il pourra vous être de quelque secours. — Non! " non, reprit Boileau; cherchez-moi plutôt le Diction- " naire de la raison. "

C'était plaisamment répondu; mais ce dictionnaire-là ne se rencontre point comme celui de Richelet, ou de Napoléon Landais.

*

" La plupart emportés d'une fougue insensée,
" Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée.

La plupart... toujours; n'est-ce pas un peu trop dire? ce mot *toujours*, tant de fois enchâssé dans les vers de Boileau, joue de mauvais tours à ses axiomes.

Je m'imagine qu'en lisant la *Satire des Satires*, Boileau se sentit atteint d'un trait plus pénétrant ou plus cruel. C'est le passage où Boursault accuse Boileau d'être précisément l'un des " emportés ", l'un de ces fougueux, " s'échappant à tout moment du bon " sens ". Le trait portait certainement à faux ; mais il était décoché par un archer d'esprit :

" *Despréaux* d'encenseurs eût-il même des flots,
" On doit, par charité, désabuser les sots.
" Les endroits qu'on reprend font bien voir sa conduite;
" Il fait quelques beaux vers, mais le reste est sans suite.
" C'est un jeune emporté, qui, dans ce qu'il écrit,
" Prise le jugement moins que le bel esprit ;
" Et pour courre un bon mot que parfois il attrape,
" *Du bon sens qu'il néglige à tout moment s'échappe.*
" Ses amis les plus chers n'en disconviennent pas (1). "

*

" Ils croiraient s'abaisser dans leurs vers monstrueux,

" Entende cela, qui le pourra ; pour moi, je ne l'entends pas (2). " (Desmarets.)

*

" S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

L'idéal est d'être soi, en exprimant des idées que tout le monde saisisse ; mais tout le monde n'était point de cette opinion, dans la société aux petites coteries qui fréquentait les " ronds", les "réduits", les " ruelles",

1. *Sat. des Sat.* Sc. VI. — 2. *La déf. du Poème hér.* p. 78.

qui assistait aux " Samedis ", et dont Molière amusa " la Cour et la Ville. "

On avait passé par l'*euphuisme* anglais, par le *cultisme* ou *gongorisme* espagnol, par le *concettisme* italien ; on en était encore un peu en France à l'*alcôvisme* des Précieux. Malherbe avait " dégasconné " la cour, l'hôtel de Rambouillet avait " dévulgarisé " la langue. Mais on avait fait du chemin, et, par haine du nom propre, on était arrivé à l'ère de la périphrase. Les *Précieuses*, les poètes qui avaient fréquenté la Chambre bleue ou les réunions de Sapho-Scudéry ; nombre de lettrés, jaloux de ne point parler comme M. Jourdain, affectaient les circonlocutions, les figures descriptives, le galimatias.

On peut en voir des échantillons dans le *Dictionnaire de Saumaise*, ou même dans les *Précieuses* de Molière. Chacun en a retenu les définitions du miroir et du fauteuil.

Il suffit de feuilleter les recueils du temps ; ces fleurs de beau langage en émaillent les fadeurs. On les rencontre semées dans l'*Idylle héroïque* de Saint-Amant sus-mentionnée. Cueillons-en quelques-unes çà et là. Saint-Amant appelle les poissons :

" Les rapides muets (1) ; "

ou

" Les nageurs écaillés (2) ; "

le soleil :

" Le Prince des flambeaux (3) ; "

la manne des Hébreux :

" Une grêle de sucre (4) ; "

les vents :

" Les tyrans des vaisseaux (5) ; "

1. Ve P. Éd. de 1660, p. 60. — 2. VIe P. p. 91. — 3. Ve P. p. 62. — 4. Ve P. p. 72. — 5. VIe P. p. 90.

Pour Saint-Amant la vulgaire occupation de la pêche à la ligne consiste à

" Tromper le temps en trompant le poisson (1) ; "

respirer, c'est chasser

" L'esprit venteux dans les poumons enclos (2) ; "

Enfin un nègre qui nage dans le Nil " semble " à Saint-Amant.

" Un charbon que l'onde aurait éteint (3). "

Boileau devait bien rire de ces jolies trouvailles.

Ces périphrases n'étaient pas seulement la parure des vers ; mais de la prose soignée. — Un de nos écrivains, dit le P. Bouhours, dans un ouvrage très sérieux, appelle les bâtiments irréguliers : *des solécismes en pierre ;* les romans : *des bateleurs en papier ;* la sentence : *le poivre blanc de la diction ;* et la partie traînante des robes : *des hyperboles de drap.* — Cela nous remet en mémoire les périphrases du vieux du Bartras, qui nommait le soleil : *le duc des chandelles* et le tonnerre : *le tambour des dieux*.

Cyrano est un parfait modèle de ce galimatias fleuri ; mais Cyrano s'amuse, quand il écrit : 1° " Le marteau " de la jalousie sonne les longues heures du désespoir " dans le clocher d'une âme. "

2° " L'écolier fripon, une pelote de neige entre les " doigts, attend au passage son compagnon, pour lui " noyer le visage dans un morceau de rivière (4). "

3° " Le vin est un tonnerre liquide, un courroux " potable, et un trépas qui fait mourir lés ivrognes de " santé (5). "

4° " A voir le cyprès chargé d'alènes au lieu de " feuilles, je crois qu'il est le cordonnier des arbres (6). "

1. VIIe P. p. 103. — 2. XIIe P. p. 178. — 3. XIIe P. p. 178.
4. *Lettre I.* — 5. *Lettre IV.* — 6. *Lettre VIII.*

Mais il faut se borner.

Boileau a condamné, en prose comme en vers, cette manie folle de ne vouloir ni penser, ni parler comme le commun des mortels. Il traduit ainsi le précepte tant de fois rappelé : *Non nova sed nove:* " Qu'est-ce qu'une pen-" sée neuve, brillante, extraordinaire ? Ce n'est point, " comme se le persuadent les ignorants, une pensée que " personne n'a jamais eue, ni dû avoir ; c'est au contraire " une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que " quelqu'un s'avise le premier d'exprimer [1]. "

La Bruyère fait aussi le portrait des pédants, précieux, raffinés, qui n'osent s'abaisser à user des idées et du style dont se servent les simples humains. C'est le portrait d'*Acis :* " Que dites-vous ? Comment ? Je n'y " suis pas : vous plairait-il de recommencer ?... J'y suis " encore moins... Je devine enfin. Vous voulez, *Acis*, " me dire qu'il fait froid : que ne disiez-vous : Il fait froid ? " Vous vouliez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige ; " dites : Il pleut, il neige. Vous me trouvez bon visage, " et vous désirez de m'en féliciter ; dites : Je vous trouve " bon visage. Mais répondez-vous, cela est bien uni et " bien clair : et d'ailleurs, qui ne pourrait pas en dire " autant ? Qu'importe, *Acis ?* Est-ce un si grand mal " d'être entendu quand on parle, et de parler comme " tout le monde [2] ? "

Non, sans doute ; mais cela est si commun !

*

" Évitons ces excès : laissons à l'Italie
" De tous ces faux brillants l'éclatante folie.

Boileau en veut aux raffinements d'au-delà des Alpes. Il les blâmera derechef, au second chant de la *Poétique*.

1. *Préf. de l'édit.* de 1701. — 2. *Caract.* ch. V.

Ce goût pour les " excès " *del bel paese là dove il si suona*, était venu en France après les guerres d'Italie et avec nos reines italiennes. L'un des introducteurs de ces " faux brillants " avait été le *cavaliere Marini*, napolitain, appelé en France par Marie de Médicis. C'est le cavalier Marin qui définit la rose :

" L'œil du printemps ; "

le rossignol :

" Une voix emplumée, un son volant, une plume har-
[monieuse ; "

les étoiles :

" Les flambeaux brillants des funérailles du jour, " etc...

Mais l'Italie n'était pas seule coupable de cet esprit aux facettes de verre. La cour d'Élisabeth la Sanglante se divertissait avec un semblable jargon ; on le goûtait fort au delà et en deçà des Pyrénées.

Les " faux brillants " avaient différents noms, suivant les pays. Segrais en fait le catalogue, en recommandant aux gens sensés de les fuir. Suivant lui, la simplicité si désirable en poésie consiste particulièrement " dans la " fuite de l'affectation, et surtout de ce style enflé et de " ces grands efforts d'un esprit médiocre, que les demi- " beaux esprits appellent des *pensées*, les Provinciaux " des *pointes*, les Italiens *belli concetti* (1). "

Cyrano, dont les œuvres sont faites de ces *pointes*, " *grands efforts d'un esprit médiocre*, " dit lui-même, dans la Préface de ses *Entretiens Pointus* : " *La Pointe* " n'est pas d'accord avec la raison. " Et sur ce beau principe, il compose un recueil de jeux de mots.

Contre cette " éclatante folie " Molière s'était escrimé avant Boileau. Son Alceste débite même tel hémis-

1. *Trad. de l'Énéide*. Ed. de 1668, Préf. p. 16.

tiche reproduit mot pour mot en ces deux vers que nous étudions.

" J'estime plus cela (¹) que la pompe fleurie
" *De tous ces faux brillants* où chacun se récrie. "

———— * ————

" Tout doit tendre au bon sens ; mais pour y parvenir,
" Le chemin est glissant et pénible à tenir.

Vers léonins.

Boileau relègue le bon sens en un lieu escarpé, ou d'accès difficile, comme il juche l'art des vers sur les âpres hauteurs du Parnasse.

Quatre ans plus tard, Fontenelle imagina un autre séjour poétique du bon sens, tout en répétant ce que dit Boileau sur la difficulté d'y atteindre. Fontenelle le loge au fond d'une vaste solitude. Il se livre à cette fantaisie en sa *description de l'Empire de la Poésie* (²): " Cet Empire est un pays très peuplé ; il est divisé en " haute et basse poésie ; la haute poésie est habitée par " des gens graves, mélancoliques et refrognés. Elle a " pour capitale le *Poème Épique.* Les montagnes de la " *Tragédie* sont aussi dans le pays de la haute Poésie ; " deux rivières l'arrosent : l'une la rivière de la *Rime*, " qui prend sa source aux pieds des montagnes de la " *Rêverie :* l'autre, la rivière de la *Raison*, qui coule " loin de la première et à une grande distance de la " forêt du *Galimatias*...

" Entre la haute et la basse poésie, il y a des soli- " tudes qu'on appelle les *Déserts du bon sens.* Il n'y a " point de ville dans cette grande étendue de pays; mais

1. La vieille chanson : " Si le roi m'avait donné
Paris sa Grand' Ville. "
(*Misanth.* Acte I, sc. 2.)

2. *Mercure*, Janvier 1878. — Nous empruntons ce résumé à l'*Histoire de la querelle des Anc. et des Mod.* d'Hipp. Rigault, ch. XI.

" seulement quelques cabanes assez éloignées les unes " des autres. Peu de gens s'avisent d'y aller de- " meurer. "

Et pourtant, *tout doit tendre au bon sens;* ou plus exactement tout doit en venir.

—— ⁂ ——

" Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie.
" La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

La pensée et la rime de ces deux vers rappellent ceux de Vauquelin :

" Les chemins sont tracés ; qui veut par autre voie
" Regagner les devants, bien souvent se fourvoie " [1].

Pourquoi Boileau veut-il que l'*on se noie*, au bord de son chemin, si ce n'est pour la rime ? Vauquelin est plus intelligible, quand il écrit tout simplement " *on se fourvoie* ". — Quoi qu'il en soit des expressions, l'axiome des deux poètes reste vrai. Même au XVIIe siècle, les meilleurs esprits eurent à craindre de se *fourvoyer* ou de se *noyer* dans le mauvais goût ; témoin La Fontaine. La Fontaine avoue quelque part qu'il a failli choir dans le faux bel esprit de Voiture. Le chemin était glissant, et puis Voiture gazouillait de si jolies choses. Mais le bon Horace le remit, ou le maintint sur la voie du bon sens.

—— ⁂ ——

" Un auteur quelquefois trop plein de son objet,
" Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.

" Un homme qui pense beaucoup veut beaucoup " dire; il ne peut se résoudre à rien perdre [2]. "

1. L. I.
2. Fénelon, *Lettre à l'Acad.*, ch. V.

Nous venons de citer La Fontaine ; lui aussi a condamné la manie de vouloir trop dire, ou tout dire ; tout le monde sait les deux jolis vers :

" Loin d'épuiser une matière,
" Il n'en faut prendre que la fleur. "

L'auteur trop fécond, dont Boileau commence le procès, est Scudéry, chantre épique d'*Alaric ou Rome vaincue*. Ce qu'il y a de piquant c'est que Scudéry lui-même, et dans la Préface même d'*Alaric*, s'élève contre cet abus, contre la folie d'épuiser les sujets en descriptions interminables : " Véritablement je n'aurais garde " d'aller employer la moitié de mon ouvrage, comme " ont fait Athénagoras et Polyphile, à nommer toutes " les lignes et toutes les dimensions de l'architecture, " depuis les fondements jusques au faîte d'un bâti- " ment, parce que cela serait ennuyeux.

" Mais en usant modérément, comme j'ai fait, je " pense être demeuré dans des bornes raisonnables, et " n'avoir pas donné lieu à la critique de me censurer " là-dessus [1]. "

Hélas ! quelle illusion ! C'est là-dessus que l'impitoyable Despréaux va exercer la censure. On ne peut pas être plus mauvais juge en sa propre cause. Brossette accentue la critique de Despréaux, par cette note : " Scudéry (Liv. III de son *Alaric*), emploie " seize grandes pages, de trente vers chacune, à la " description d'un palais, commençant par la façade " et finissant par le jardin. "

Le poème d'*Alaric* n'est pas complètement digne du feu, ni de l'oubli. Mais l'auteur, qui taillait sa plume avec son épée, y laisse trop courir cet instrument

1. *Alaric*, Éd. de 1659. Préf. p. XXII.

" fertile ", qui pouvait " tous les mois sans peine " enfanter un volume (1). "

" Bienheureux Scudéry ! " s'était écrié jadis Boileau, après Balzac ; car Balzac semble avoir encore inspiré à Boileau cette exclamation : " O bienheureux écri- " vains ! M. de Saumaise en latin et M. de Scudéry " en français ! J'admire votre facilité, et j'admire votre " abondance. Vous pouvez écrire plus de calepins que " moi d'almanachs (2). "

Les vers par où Boileau entame la critique d'*Alaric* réjouissent Desmarets, qui prend sur Boileau la revanche de Scudéry. Desmarets déclare le satirique coupable de ces excès de prolixité. Il souligne ainsi les deux vers : " *Un auteur quelquefois* etc... " Ce sont " des leçons qu'il (le satirique) a bien mal observées " dans ses Satires, comme dans celle des *Incommo-* " *dités de Paris* et dans celle des *Bêtes et de* " *l'Homme* (3). "

—— * ——

" S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ;
" Il me promène après de terrasse en terrasse ;

Vers léonins. — Ce palais et sa " *face* ", ou façade, et tous ses féeriques ornements sont décrits et dépeints au chant IIIe de l'*Alaric*. Nous en citerons un fragment.

1. Boileau, *Sat.* II.

2. *Lettre 12.*

Chapelain jugeait plus favorablement l'*Alaric* et son auteur. Cette facilité d'un génie vagabond, cette " abondance stérile ", Chapelain les appelait " naturel ".

Scudéry... " Son principal mérite est dans son naturel... La preuve " s'en voit dans ses comédies et dans son *Alaric.* " — Costar écrivait au même temps : " Il a fait des romans admirables, et qui sont écrits " merveilleusement. Il est à présent dans une haute dévotion. "

(Listes de Costar et de Chapelain, dressées pour 1663.)

3. *Déf. du poème hér.*, p. 78.

Mais en s'en prenant à Georges de Scudéry, Boileau, paraît-il, frappe du même coup sur Madeleine de Scudéry, dont il qualifiait les romans : *Une boutique de verbiage.*

" C'est un auteur, disait Despréaux, qui ne sait ce " que c'est de finir. Ses héros et ceux de son frère " n'entrent jamais dans un appartement, que tous les " meubles n'en soient inventoriés. Vous diriez d'un " procès-verbal dressé par un sergent. Leur narration " ne marche point ; c'est la puérilité même que toutes " leurs descriptions. Aussi ne les ai-je pas ménagés " dans ma Poétique :

" S'il parle d'un palais (sic), il m'en dépeint la face, etc... (1). "

Le palais que rencontre Alaric est un palais enchanté, dressé tout d'un coup par la magie infernale, dans une île sauvage, où

" ... Des noirs démons les forces inconnues
" Enlèvent Alaric enveloppé de nues. "

—— ⁂ ——

" **Ici s'offre un perron, là règne un corridor,**
" **Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or ;**

D'or et de porphyre :

" La cour de ce palais paraît majestueuse :
" Car une galerie, et haute et spacieuse,
" A *balustres dorés* règne tout à l'entour...
" De marbre noir et blanc cette cour est pavée ;
" Vers le corps du logis, elle est plus élevée,
" Et le porphyre dur, en balustre changé,
" D'un feu sombre et luisant s'y fait voir arrangé (2)."

---

1. *Bolaeana*, XCI.
2. *Alaric, ou Rome vaincue*, L. III.

*

“ Il compte des plafonds les ronds et les ovales :
“ Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Vers léonins. — Carel prétend justifier Scudéry d'avoir écrit cet alexandrin : “ Peut-on désigner en “ moins de paroles la riche architecture d'un bâtiment ? “ Ce sont les mots de l'art répliquera le censeur. Il est “ vrai. Et que tirez-vous de là ? Y a-t-il rien qui enri-“ chisse plus une langue que ces nobles termes [1] ? ”

D'abord ces nobles termes de l'art, ne sont point exactement ceux de Scudéry. Le vers de Scudéry est celui-ci :

“ Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes. ”

Boileau remplace les *couronnes* par les *astragales ;* est-ce pour la rime, ou par raillerie ? l'un et l'autre sans doute.

Peut-être la meilleure justification de Scudéry et de sa prolixité descriptive serait-elle la citation du passage visé par Boileau. Scudéry n'en finit pas ; cependant au milieu de cette interminable énumération, il jette çà et là de jolis vers :

“ Mais du grand bâtiment la façade royale
“ Efface tout le reste et n'a rien qui l'égale.
“ Elle charme les yeux, elle étonne l'esprit ;
“ Et fait même trembler la main qui la décrit.
“ L'ordre Corinthien règne par tout l'ouvrage ;
“ L'on voit ramper partout l'acanthe au beau feuillage,
“ Et partout on peut voir entre ces ornements
“ Des chapeaux de triomphe et des vases fumants.
“ *Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes*,
“ Bases et chapiteaux, pilastres et colonnes,
“ Masques, petits amours, chiffres entrelacés,
“ Et crânes de béliers à des cordons passés.

1. *Déf. des Beaux-Esprits*, p. 10.

" Les yeux trouvent partout moulures et corniches,
" Et figures de bronze en de superbes niches,
" Frises, balcons, hors-d'œuvre et cartouches encor,
" Et cornes d'abondance à fruit, feuille et fleur d'or...
" D'un marbre blanc et pur cent Nymphes bien rangées,
" De grands paniers de fleurs sur leurs têtes chargées,
" Où l'art et la nature ont mis leurs ornements,
" Semblent vouloir monter aux beaux appartements.
" Leur main gauche soutient ces paniers magnifiques;
" Leur droite tient les plis de leurs robes antiques,
" Et l'art a fait changer par ses nobles efforts
" Les veines de ce marbre aux veines de leurs corps."

Voilà certes des vers qui coulent ; par malheur il en coule de la sorte quatre à cinq cents ; et cet inventaire comprend une bonne partie d'un Livre de l'épopée.

——— * ———

" **Je saute vingt feuillets, pour en trouver la fin,**

Carel se permet ici plusieurs jeux d'esprit, plus une prosopopée :

" Le Satirique qui est un grand sauteur, et qui tient
" de ses camarades messieurs les Satyres, conclut par
" cette bravoure :

" Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin.

" Admirez la richesse de cette expression et la
" science du personnage (1). "

Boileau exagère un peu, mais peu. Au lieu de vingt feuillets, c'est douze ou quinze qu'il faut sauter.

——— * ———

" **Et je me sauve à peine au travers du jardin.**

Nous ne voulons point que le lecteur se précipite sur les pas de Despréaux, sans avoir jeté un coup d'œil sur ce jardin :

1. *Déf. des Beaux-Esprits*, p. 10.

" Alaric, étonné de tant de rares choses,
" Et conduit par l'odeur des jasmins et des roses,
" Par un autre escalier prend un autre chemin,
" Et trouve, en descendant, un superbe jardin...
" Partout règne à l'entour l'ombre opaque et couverte,
" Que fait de ce jardin l'architecture verte ;
" Les préceptes de l'art y sont bien observés ;
" Cabinets et berceaux, portiques élevés,
" Bases et chapiteaux et colonnes superbes, etc... "

Et cela recommence, comme pour la "face" du palais.

——— * ———

" Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
" Et ne vous chargez point d'un détail inutile ;
" Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;

" C'est cette grande règle du *Ne quid nimis*, que " M. Despréaux prescrivait aux poètes, aux orateurs, " aux historiens. Il ne pouvait souffrir qu'un " homme d'esprit fît de trop longues écritures, et " semblât travailler au rôle, comme un avocat, ou un " procureur.

" C'est Horace, disait-il, qui m'a fourni ce vers de " mon *Art poétique* :

" Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant (1). "

——— * ———

" L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

Paraphrase du vers énergique d'Horace :

" *Omne supervacuum pleno de pectore manat.* "

Avant Despréaux, Segrais avait formulé cette doctrine de la sobriété littéraire, et avait indiqué une cause ingénieuse de ce rassasiement, ou de ce dégoût des lecteurs.

" Il y en a, dit Segrais, qui croient que, pour être

1. *Bolæana*. XXIX.

" estimé savant, il faut épuiser toutes les matières qui " se présentent. Ils veulent décrire tout; et s'imaginent " qu'ils seraient arrivés au plus haut point de la poésie, " s'ils n'avaient rien laissé à penser à ceux qui liront " leurs ouvrages. Entre autres effets, cela indispose " le lecteur. Car, si on veut dire tout et épuiser les sujets, " non seulement on lui ôte un plaisir qui le charme et " qui l'attire, mais on fait naître dans son cœur une in- " dignation secrète, lui donnant sujet de croire qu'on " se défie de sa capacité ; et il n'y a guère d'esprit, si " humble qu'il puisse être, qui ne s'afflige, quand on " lui fait connaître sa petitesse (1). "

———— ※ ————

" Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Vers célèbre entre tous. La tempérance est aussi une vertu littéraire. Les esprits délicats du XVIIe siècle l'ont compris et dit. — C'est la pensée de Pascal sur l'éloquence : " qu'il n'y ait rien de trop, ni rien de " manque. " C'est celle de Fénelon : " Le goût exquis " craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit même... " Il ne faut prendre, si je ne me trompe, que la fleur " de chaque objet et ne toucher jamais que ce qu'on " peut embellir (2).

Hélas ! combien de fois en littérature comme dans tout le reste, peut-on répéter avec le Bonhomme :

" *Rien de trop* est un point,
" Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point (3). "

Ce fut un des mérites de Boileau, de La Fontaine et de tous les vrais esprits de leur siècle, d'avoir su se contenir.

Le vieux Balzac, qui d'ordinaire amplifie un peu trop

1. *Énéïde*, Préf., p. 17 et 18. — 2. *Lettre à l'Acad.*, ch. V. — 3. *Fables* L. IX, f. 10.

avait pourtant soupçonné, longtemps avant Boileau, le plus court chemin d'éviter l'abondance stérile : " Nous écririons moins, si nous méditions davantage " Si nous nous conseillions avec le temps, il réduirait " nos excès à la médiocrité, outre les autres bons offices " qu'il nous rendrait.

" Cet homme, disait-on à Paris lorsque j'y étais, a " fait un grand livre, parce qu'il n'a pas eu le loisir d'en " faire un petit (1). "

——— * ———

" Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire :
" Un vers était trop faible et vous le rendez dur ;
" J'évite d'être long et je deviens obscur ;
" L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop nue ;
" L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue.

Chacun de ces vers, sauf le second, est une imitation d'Horace :

" *In vitium ducit culpae fuga*... v. 31.
" *Brevis esse laboro,*
" *Obscurus fio ; sectantem laevia nervi*
" *Deficiunt, animique ; professus grandia turget*... v. 25 et seqq.
" *Aut dum vitat humum nubes et inania captat.* " v. 230.

Vauquelin avait traduit :

" Sous l'espèce du bien souvent on se déçoit ;
" Qui fait que la plupart des poètes s'abuse.
" Car l'un, pour être bref, importunant la muse,
" Trop obscur il devient : à l'autre le cœur faut,
" Suivant un sujet bas : trop s'enflant, s'il est haut... (2) "

Les contemporains de Boileau redisent à l'envi ces apophthegmes renouvelés d'Horace et du bon sens.

1. *Socrate chrétien.* Disc. X^e^. — On a admiré le fameux Post-scriptum de Pascal à sa 16e lettre *(Provinciales)*, avouant " qu'il ne l'a faite plus longue, que pour ce qu'il n'a pas eu le loisir de la faire plus courte. " Pascal, ce grand défenseur de la morale sévère, n'est-il pas de ceux qui prennent leur bien où ils le trouvent ?

2. *Art Poét.*, l. I.

La Fontaine a écrit un vers qui vaut le premier hexamètre de Boileau :

" Un auteur gâte tout, quand il veut trop bien faire (1). "

Fénelon exprime les mêmes avis à l'aide d'antithèses : " On veut trop de délicatesse; elle dégénère " en subtilité... On ne sait pas être sobre dans la " recherche du beau; on ignore l'art de s'arrêter tout " court, en-deçà des ornements ambitieux. Le mieux " auquel on aspire fait qu'on gâte le bien, dit un pro- " verbe italien (2). "

Ronsard, auquel Boileau va bientôt reprocher son "*faste pédantesque* ", avait pourtant bien compris, défini et blâmé les deux extrêmes, marqués dans le dernier vers de Despréaux. Il avait buriné ce vers magistral :

" Ni trop haut, ni trop bas; c'est le souverain style (3). "

Écoutons sa prose :

" La plus grande partie de ceux qui écrivent, de " notre temps, se traînent énervés, à fleur de terre, " comme faibles chenilles...

" Les autres sont trop ampoulés et presque crevés " d'enflures comme hydropiques; lesquels pensent " n'avoir rien fait d'excellent, s'il n'est extravagant, " crevé et bouffi, plein de songes monstrueux et " paroles piaffées, qui ressemble plutôt à un jargon de

1. *Fab.*, l. V, f. 1.
2. *Lettre à l'Acad.*, ch. V.
3. " Je n'aime point ces vers qui rampent sur la terre,
" Ni ces vers ampoulés dont le rude tonnerre
" S'envole outre les airs; les uns font mal au cœur
" Des liseurs dégoûtés, les autres leur font peur.
" *Ni trop haut ni trop bas; c'est le souverain style;*
" Tel fut celui d'Homère et celui de Virgile. "
Ronsard (Fragment détaché. Édit. Blanchemain.)

" Gueux ou de Bohémiens, qu'aux paroles d'un citoyen " honnête et bien appris. Si tu veux démembrer leurs " carmes *(carmina)*, tu n'en feras sortir que du vent, " non plus que d'une vessie de pourceau pleine de " pois, que les petits enfants crèvent, pour leur " servir de jouet. Les autres plus rusés tiennent le " milieu des deux, ni *rampant trop bas*, ni *s'élevant* " *trop haut*, au travers des nues (1). "

C'est le souverain style.

—— * ——

" Voulez-vous du public mériter les amours,
" Sans cesse en écrivant variez vos discours.

" La diversité plaît " même " la bigarrure, " dit La Fontaine à propos de son Léopard et de son Singe. Un livre au style varié plaît; partant chacun le lit. " La variété, dit Ménage, est utile et louable en " toute sorte d'ouvrages; mais absolument nécessaire " en ceux qui ne se proposent pour but que le plaisir (2)." Or c'est le cas des ouvrages éclos sur le Parnasse. Ménage aurait pu ajouter que si la variété est requise auprès de tout public, elle devient de tout point indispensable, quand il s'agit du public et des lecteurs de France. L'abbé d'Aubignac, parlant de " l'humeur des Français ", recommandait la variété, pour un motif très fondé en expérience, et qui n'est point à négliger chez nous : " Les Français... s'ennuient " des plus belles choses, quand elles ne sont point variées (3). "

Preuve de notre bon goût.

1. *La Franciade*, Préf., p. 12 et 13.
2. *Disc. sur les Œuvres de M. Sarrasin*, 1663, p. 20.
3. *Pratique du Théâtre*, éd. d'Amsterdam, t. I. L. III, p. 241.

*

" Un style trop égal et toujours uniforme
" En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.
" On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer,

Desmarets n'entend pas les deux premiers vers, ou ne veut pas les entendre : " Que veut dire cela? Il " semble qu'il (Despréaux) devait plutôt dire : *Il ne* " *faut pas qu'il nous endorme.*

" Mais le style de Virgile est uniforme, étant toujours " égal; et Horace dit qu'il faut qu'un poème aille " toujours d'une même force, comme un beau fleuve " qui coule toujours avec même force et pureté :

" *Vehemens et liquidus puroque simillimus amni* (1). "

Desmarets prend *uniforme* dans le sens d'*égal;* mais ce mot a une autre signification, qui est : *trop égal*, ou monotone; et c'est en ce sens, très intelligible, que

L'ennui naquit un jour de l'*uniformité.*

Desmarets répond au troisième vers de Boileau : " *On lit peu*, etc.... " : " ...Celui qui plaît toujours par " ses diverses inventions, qu'il soutient avec une égale " force de diction, n'ennuie jamais (2). "

A merveille; mais précisément, s'il n'ennuie point, c'est à cause de " ses diverses inventions ", en d'autres termes, à cause de sa variété. Lorsqu'il rédigeait ses remarques, Desmarets songeait, sans nul doute, à son *Clovis*, dont le tort est d'être *uniforme*, c'est-à-dire, continuellement *égal.*

Boileau n'aimait point les vers qui invitent au sommeil ou aux bâillements, précurseurs du sommeil. Peut-être en rimant son précepte sur le style " trop égal " se rappelait-il ceux qu'il fait dire à l'un des convives du *Repas ridicule :*

1. *Défense du poème hér.*, p. 79.
2. Ibid., p. 79.

" La *Pucelle* est encore une œuvre bien galante,
" Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant. "

Chapelain et sa *Pucelle* avaient en effet une vertu dormitive ([1]).

Il paraît que le *Charlemagne* du sieur Le Laboureur possédait les mêmes propriétés soporifiques; du moins Boileau l'affirme. Pendant l'effroyable mêlée où les livres de Barbin sont changés en projectiles et " volent de tous côtés ",

" Au plus fort du combat, le chapelain Garagne
" Vers le sommet du front atteint d'un *Charlemagne*,
" (Des vers de ce poème effet prodigieux!)
" Tout prêt à s'endormir, bâille, et ferme les yeux ([2]). "

Le satirique a peu de traits plus heureux que celui-là. Perrault, tout comme Boileau, haïssait les auteurs et les livres qui endorment. Il l'avoue à Fontenelle, dans une Épître sur le Génie. Je crains fort que, même en parlant comme Despréaux, Perrault n'ait quelque arrière-pensée contre les œuvres du Satirique :

" ...On voit des esprits au-dessus du vulgaire,
" Qui, parmi cent talents, n'ont point celui de plaire.
" En vain, cher Fontenelle, ils savent prudemment
" Employer dans leurs vers jusqu'au moindre ornement,

1. Un jour que Chapelain en personne lisait la *Pucelle* chez M. le prince, Madame de Motteville assistait à ce festin littéraire. Un admirateur du poète s'avisa de lui demander son avis sur la lecture. Elle répondit : " Oui, cela est parfaitement beau ; mais il est bien ennuyeux. " — Aussi la lecture de la *Pucelle* était le supplice que l'on s'imposait réciproquement, dans la joyeuse compagnie des Boileau, Chapelle, Furetière et autres : " Le poème de la *Pucelle*, de Chapelain, était sur une " table, et on réglait le nombre de vers, que devait lire un coupable, sur " la qualité de sa faute. Elle était fort grave, quand il était condamné à " en lire vingt vers; et l'arrêt qui condamnait à lire la page entière, était " l'arrêt de mort. " (L. Racine. *Mém. sur la vie de J. Rac.)*

2. *Lutrin*, ch. V, v. 165.

"Prodiguer les grands mots, les figures sublimes
"Et porter à l'excès la richesse des rimes ;
"On baîlle, on s'assoupit ; et tout cet appareil,
"Après un long ennui, cause enfin le sommeil ([1])."

Même au siècle de Boileau, ces ouvrages parfumés d'opium, se rencontraient: je devrais dire, foisonnaient. On a rarement, si ce n'est au siècle suivant, fait plus de vers narcotiques.

Le Génovéfain Sanlecque dit même de certains morceaux rimés par ses confrères, qu'ils allaient (infandum !) jusqu'à endormir le coursier de Phébus:

"...Un rimeur grossier récite avec emphase
"Ce qui, sur le Parnasse, endort jusqu'à Pégase ([2]) !"

L'ennui est le plus proche parent du sommeil. Boileau n'aimait guère les ouvrages qui *ennuient*, pas plus que ceux qui endorment. Quand il convie les Doctes Nymphes du Permesse, à chanter le *Passage du Rhin*, il leur fait cette recommandation :

"Venez donc, et surtout gardez-vous d'ennuyer ([3]) !"

Dans une note au vers de sa VIIe Épigramme :

"Hélas ! il faut lire *Clovis*, "

Boileau écrit simplement : " Poème de Desmarets, *ennuyeux* à la mort." Et dans l'Épigramme XXVIIIe, il déclare que l'auteur de " Peau d'Ane mis en vers " est le modèle du " *parfait ennuyeux* ". Il en voulait

1. *Paral.* etc. 2° Éd., t. I. fin. — L'épigramme de La Monnoye contre Ménage est connue ; c'est une épitaphe :

"Laissons en paix Monsieur Ménage ;
"C'était un trop bon personnage,
"Pour n'être pas de ses amis.
"Souffrez qu'à son tour il repose,
"Lui, de qui les vers et la prose
"Nous ont si souvent *endormis*. "

2. *Poésies*, Édit. de Harlem, p. 17. Sat. I.
3. *Ép. IV.*

aux dispensateurs d'ennui ; en quoi il avait cent fois raison ; de tous les genres d'écrire, le pire est le genre *ennuyeux*.

C'est souvent le cas des choses érudites à l'excès. Boileau, en 1700, fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il nomme l'*Académie des Médailles*. Or, en rendant compte d'une séance de ladite assemblée, il écrivait à M. de Ponchartrain : " On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, " mais assez fastidieux ; et on s'est fort doctement " *ennuyé.* "

S'il faut en croire Racine, le genre avait cours, non pas seulement à la *petite académie*, dite des médailles, mais chez les quarante de l'Académie française. En 1686, la convalescence de Louis XIV inspira les " Nourrissons des Muses " ; et Racine fit cette prière poétique :

" Grand Dieu, conserve-nous ce Roi victorieux ;
" Que tu viens de rendre à nos larmes ;
" Fais durer à jamais des jours si précieux,
" Que ce soient là nos dernières alarmes !
" Empêche d'aller jusqu'à lui
" Le noir chagrin, le dangereux *ennui*,
" Toute langueur, toute fièvre ennemie,
" *Et les vers de l'Académie.* "

D'après certaine anecdote, Despréaux partageait le sentiment de Racine sur l'intérêt des œuvres académiques : " Le libraire Coignard m'a apporté, disait " Boileau, le recueil des pièces qui ont remporté les " prix à l'Académie française ; je ne sais où est ce " volume ; mon laquais aura cru que c'était un livre " pour lui; il a deviné que je ne le lirais pas ; je n'aime " point à bâiller (1). "

1. *Not. hist. de l'Ed. de 1820*, t. I, p. XCI.

Le bon La Fontaine, devenu l'un des quarante, plaisanta comme ses amis sur ce pays de... l'ennui. Il écrivait à M. de Bonrepaux, sur les occupations de l'Académie :

...“ Nous dormons, comme d'autres,
“ Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres. ”

C'est le comble (1).

—— ⁂ ——

“ Qui toujours, sur un ton, semblent psalmodier.

Le P. Rapin, parlant à Bussy-Rabutin de “l'uniformité” du vers français, disait : “ Notre langue va “ toujours sur un même ton; ce que Despréaux appelle “ *psalmodie*(2). ” La lettre du P. Rapin est du 13 août 1672. Dès ce temps-là, Despréaux avait commencé à lire sa *Poétique* dans des cercles intimes. La citation du Père Rapin doit être un souvenir de ces lectures.

Boileau, en condamnant cette psalmodie des vers monotones, pense comme tout le monde, même comme Saint-Amant. Oui, ce poète qui charbonnait de ses vers les murs de la *Pomme-de-Pin*, était aussi l'ennemi du style “ trop égal ” ; il savait que nos alexandrins classiques, solennels et uniformes ont une forte tendance à la “ psalmodie ” ; il comprit et dit, comme nos romantiques les plus sages, qu'il est bon de varier çà et là les repos de nos douze longues syllabes: “Il faut, “ c'est Saint-Amant qui parle, *quelquefois* rompre la “ mesure, afin de la diversifier ; autrement cela cause “ un certain ennui à l'oreille, qui ne peut provenir “ que de la continuelle uniformité.

1. Il faut dire, à la décharge du docte corps que, vers 1684, les Immortels se répartissaient en deux catégories bien distinctes ; la première, la moins nombreuse, celle des génies ; et puis... la seconde.

2. *Lettres de Bussy-Rab.* 3e p. 592.

" Je dirais qu'en user de la sorte, c'est ce qu'en " termes de musique, on appelle rompre la cadence, " ou sortir du *mode*, pour y rentrer plus agréable- " ment (1). "

Saint-Amant avait de l'oreille.

—— * ——

" Heureux qui dans ses vers, sait d'une voix légère,
" Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Horace avait dit plus brièvement, dans son hexamètre proverbial :

" *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* (2). "

Qui joint le grave au doux gagne tous les suffrages ;

Boileau se répétera, au vers 88 du chant IV :

Que votre muse

" *Partout joigne au plaisant le solide et l'utile.* "

—— * ——

" Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
" Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.

Dryden n'a pas trouvé d'équivalent à Barbin :

" His works will be admir'd wherever found,
" And oft with buyers will be compost round. "

Barbin était un des libraires de Boileau, avec Thierry, que nomme l'Épître X (3), et Billaine, dont il est question dans des vers supprimés du chant IVe de la *Poétique* (4).

Brossette donne ce maigre détail sur Barbin " Sa " boutique était sur le second perron de l'escalier de " la Sainte-Chapelle. " — Après la publication du *Lutrin*, le perron, que Boileau avait dépeint tout

1. *Préf. du Moïse sauvé.* — 2. V. 343. — 3. V. 61. — 4. V. Notes du ch. IV.

blanchi de la poudre des in-folios pendant le combat, reçut le nom de: *Plaine de Barbin.*

En se rappelant le succès de ses œuvres de jeunesse, le vieux poète disait à ses dernières rimes ([1]) :

" C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour;
" La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
" Et déjà, chez *Barbin*, ambitieux libelles,
" Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles ([2]). "

Desmarets avoue que le " *Livret* " des Satires de Despréaux est entouré d'acheteurs chez *Barbin;* voici comment. C'est Despréaux qui tient ce monologue:

" *Barbin*, pour mon livret me rend trois mille livres,
" Et ne donnerait rien du plus docte des livres.
" Je sors toujours à jeun des applaudissements;
" Mais trois cents louis d'or donnent des aliments ([3])."

L'auteur du *Clovis* est dans le vrai, quand il affirme le succès et le débit des Satires, mais il se trompe, quand il parle des trois cents louis. Boileau (nous le répéterons), ne retirait aucun profit pécuniaire de ses œuvres poétiques. Il en faisait cadeau à *Barbin*, ou à d'autres éditeurs ([4]).

Ailleurs Desmarets explique, à sa manière, en la constatant de nouveau, la vogue des livres de Boileau chez *Barbin.* Il commente ainsi les deux vers: *son livre aimé du ciel* etc...... " Sachant que ses Satires

---

1. Barbin est pour Despréaux ce que furent les Frères Sosie pour Horace. Horace dit à son Livre:

" Tu jettes, pauvre Livre, un œil de jalousie
" Sur Vertumne et Janus et les Frères Sosie:
" Oui, déjà tu voudrais aux regards des Romains
" Étaler la splendeur de tes blancs parchemins.... "
(Ép. L. I, Ép. 20.)

2. *Ep.X.*
3. *Despr. et l'Ombre de Molière. — Déf.* etc., p. 132.
4. V. Notes du ch. IV.

“ sont bien vendues chez *Barbin*, il (Despréaux) se
“ propose lui-même pour exemple de perfection et
“ d'agrément continuel.

“ On ne vend point chez *Barbin* de poème héroïque;
“ et il désigne par là ses Satires qui s'y vendent. Il est
“ vrai que l'on vend plus de Satires, qui sont du goût
“ de quantité d'esprits communs, que des ouvrages
“ d'un génie plus élevé, qui sont du goût des plus fins.
“ Mais aussi l'on ne vend pas chez *Barbin* tant de
“ Satires, que l'on vend de chansons sur le Pont-Neuf
“ et aux coins des rues. Car plus la marchandise est
“ basse et commune, plus elle trouve d'esprits à qui
“ elle est propre.

“ Mais comment ose-t-il dire que son livre est *chéri*
“ *du ciel* (1)? ”

Nous trouvons chez Regnard une autre mention des relations du libraire Barbin avec Despréaux. Dans une spirituelle et mordante satire: *Le tombeau de M. Boileau-Despréaux*, Regnard donne un rôle important à Barbin. Il narre comment une “ lugubre escorte ” est allée conduire le défunt Despréaux “ au Parnasse, à son gîte dernier. ” Mais Barbin marche à la place d'honneur en ce convoi:

“ Deux Grecs et deux Latins escortaient le cercueil;
“ Et, le mouchoir en main, *Barbin* menait le deuil. ”

A quelques vers de là, Regnard fait l'esquisse — ou la caricature — de la boutique de Barbin et des “ acheteurs ” qui entourent la marchandise imprimée:

“ Là, dans l'enfoncement d'une arrière boutique,
“ Sa femme étale en vain un embonpoint antique,
“ Et faisant le débit de cent livres mauvais,
“ Amuse un cercle entier des oisifs du Palais;

1. *La déf. du Poème hér.*, p. 79 et 80.

" Là, le vieux nouvelliste a toujours ses séances;
" Là, le jeune avocat vient prendre ses Licences;
" Et le blond sénateur, en quittant le barreau,
" Vient peigner sa perruque et prendre son chapeau.
" C'est là, que le chanoine, au sortir du service,
" Vient, en aumusse encore, achever son office [1]. "

Même en se moquant de Boileau, Regnard, comme on voit, n'oublie pas les leçons qu'il a reçues du maître. — Une dernière anecdote. Louis Racine conte qu'un jour Barbin, par reconnaissance ou par politesse invita Despréaux à venir dîner dans sa maison des champs. Barbin avait une villa charmante, mais à peine plus large que sa boutique de la Sainte-Chapelle. Après le dîner, en quatre pas, Boileau fit le tour du jardinet, puis demanda sur-le-champ sa voiture. Barbin s'étonna; " Pourquoi donc voulez-vous vous en " retourner si promptement?—C'est, répondit Boileau, " pour aller à Paris prendre l'air. "

De la satire, même contre Barbin!

*

" Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse:
" Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Voilà encore un des fiers axiomes du XVIIe siècle, qui sut donner même à des bluettes un tour de grandeur; le trivial ne devait pas avoir droit de cité dans cette société " d'honnêtes gens. " Le " style noble ", dont on a fait depuis tant de pastiches maladroits, était le signe des nobles esprits [2]. On parlait, on

1. *Le tombeau de M. B. D. Œuv. de Regn.* Éd. de 1805, t. III, p. 370.

2. Pourtant n'exagérons rien. Les nobles esprits de cette époque, les maîtres, les faiseurs de livres immortels, cultivèrent le style noble, ou le pratiquèrent d'instinct. Mais chez les auteurs de second et de troisième ordre, il n'est pas rare, il est très fréquent même, de rencontrer la platitude, la " bassesse " , le style qui " fait les délices de la canaille ". Les livres sans valeur du XVIIe siècle sont stupides et révoltants de grossièreté.

écrivait, comme on vivait; tout de même que Louis le Grand jouait au billard " comme le maître du " monde [1] ".

Quand Philaminte chassait la pauvre Martine, pour avoir

...... " insulté son oreille
" Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas [2], "

elle ne faisait qu'exagérer une qualité de son temps.

L'hôtel de Rambouillet visa tout d'abord à un but vraiment digne d'un siècle de Princes. Il voulait enlever au langage les formes trop vulgaires, ou rabelaisiennes, tendance louable; car le lecteur et l'auditeur français veulent être respectés.

Fénelon eut raison de condamner chez Aristophane " la farce faite exprès pour amuser et pour mener le " peuple [3]." La Bruyère eut raison de blâmer Rabelais, pour s'être " encanaillé ". D'un autre côté La Fontaine était bien de son siècle, quand il appelait les personnages de ses fables :

" Capitaine Renard, "
" Messire Rat, "
" Maître Baudet, "
" Sa Majesté Lionne ";

voire même :

" Dom Pourceau ".

Le genre burlesque, avec son dévergondage d'idées et son style des Halles (nous dirions, son *argot*), eût fini par " encanailler " la langue. Balzac l'avait compris ; et il avait craint que " des esprits si amateurs des " vilaines nouveautés " voulussent " introduire à la " cour la langue des Gueux et celle des Bohêmes [4]."

---

1. Madame de Sévigné.— 2. *Fem. Sav.*, Acte II, sc. v. — 3. *Lettre* à l'*Acad.* ch. VII. — 4. *Entr. 38e*.

Boileau a lui-même commenté la pensée du vers:

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Il s'en explique à M. de Maucroix ([1]) : " Plus les " choses sont sèches et malaisées à dire, plus elles " frappent, quand elles sont dites *noblement* et avec " cette élégance qui fait proprement la poésie ([2]).

Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus " d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il " estimait davantage, c'étaient ceux où je loue le roi " d'avoir établi la manufacture de points de France, à " la place des points de Venise. Les voici. C'est dans " la 1re Épître à Sa Majesté :

" Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles,
" Que payait à leur art le luxe de nos villes. "

Boileau conte, au même endroit, que ses intimes se récrient sur les quatre vers où il définit *noblement* ses cinquante-sept ans et sa perruque ([3]). Je m'imagine qu'il était aussi très fier du distique sur ses exploits de chasse :

" ... D'un plomb qui suit l'œil et part avec l'éclair,
" Je vais faire la guerre aux habitants de l'air ([4])."

Que de merveilles et de périphrases, pour ne pas dire en style vulgaire : " Je tire des coups de fusil sur les oiseaux ! "

Boileau déplore quelque part la disette de notre langue, si " riche en beaux termes sur de certains " sujets ", mais fort pauvre en maintes occasions.

1. *Lettre du 29 avril, 1695.*
2. Boileau fait trop d'honneur à ce choix de mots et de périphrases. La poésie n'est pas là. Elle ne gît point dans des tours de force, ou de phrase.
3. *V. Ép. X.* — 4. *Ép. VI.*

" Il y a, dit-il, un très grand nombre de petites " choses, qu'elle ne saurait dire *noblement*. Ainsi, par " exemple, bien que, dans les endroits les plus sublimes, " elle nomme sans s'avilir un *mouton*, une *chèvre*, une " *brebis*, elle ne saurait, sans se diffamer, dans un style " un peu élevé, nommer un *veau*, une *truie*, un *cochon* (1). " Le mot de *génisse* en français est fort beau ; surtout " dans une églogue ; *vache* ne s'y peut pas souffrir. " *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage ; *gardeur* " *de pourceaux*, ou *gardeur de bœufs* y seraient horri- " bles (2). "

Au dire de Louis Racine, Despréaux se vantait d'avoir, le premier, parlé du *fusil* et du *canon* en termes nobles, sans les appeler par leur nom. Hélas ! combien de mauvais copistes se sont autorisés de cette manie de tout ennoblir ! combien, durant cent ans et plus, ont cru que la poésie consistait en énigmes rimées et partagée de six en six syllabes !

Vers la fin de ses jours, Boileau put lire un éloge décerné à son style *noble*, si jamais Boileau s'avisa de feuilleter les *Nouvelles littéraires* de Jér. du Perrier et Anthelme de Tricaud : " Le langage des dieux, écri- " vaient ces gazetiers peu fameux, est d'un difficile " usage ; et il n'est pas donné à tout le monde de le " parler aussi *noblement* que M. Despréaux (3). "

---

1. V. Hugo est d'un tout autre avis. Il nomma l'animal qui aux XVIIe et XVIIIe siècles : " se nourrissait de glands "; il s'en fait gloire ; et il crie : " silence ! " au " *ci-devant* Boileau ! " Comme il s'escrime à réhabiliter toutes les laideurs et ignominies, il choie la " populace du " style ", les mots " sans bas, sans perruque " — et sans vergogne.

2. *Réfl. crit.* Réfl. IX ; 1693.

3. *Pièces fugit.* etc. 1704, p. 296.

*

" Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
" Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
" On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
" Le Parnasse parla le langage des Halles.

" All, except trivial points, grew out of date,
" Parnassus spoke the cant of *Billingsgate.* "
(DRYDEN.)

Le quatrain débuta d'abord par cet hémistiche :

" *Sous l'appui de Scarron...* "

Brossette nous l'apprend et dit: " Le style burlesque fut " extrêmement en vogue, depuis le commencement du " dernier siècle, jusque vers l'an 1660, qu'il tomba [1]." Boileau traitait, de toute la hauteur de son indignation les " misérables " œuvres de Scarron, comme il osa les appeler, devant l'illustre veuve de Scarron, et cela même au lever du roi [2].

Et pourtant Boileau goûtait le *Roman comique* du " misérable " Scarron. Son ami Racine s'égayait franchement à la lecture de l'*Enéïde travestie ;* et Boileau dit un jour à Louis Racine : " Votre père avait quel- " quefois la faiblesse de lire Scarron et d'en rire ; " mais il se cachait bien de moi pour cela [3] !

1. Ce résumé d'histoire n'est pas exact. Le burlesque, en France, ne fut point en vogue, ou même ne fut point connu avant les belles années de Corneille et la création de l'Académie.

2. Louis Racine a consigné ces deux anecdotes cruelles, dans ses *Mémoires* sur la vie de son père. L'auteur d'*Athalie* conduisait chez M[me] de Maintenon l'auteur de la *Poétique.* " Ils s'entretenaient un jour avec " elle de la poésie ; et Boileau déclamant contre le goût de la poésie " *burlesque*, qui avait régné autrefois, dit dans sa colère : Heureusement " ce misérable goût est passé, et on ne lit plus Scarron, même dans les " provinces. — Son ami chercha promptement un autre sujet de conver- " sation ; et lui dit, quand il fut seul avec lui : — Pourquoi parlez-vous " devant elle de Scarron ? Ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend ? — " Hélas ! non, reprit-il ; mais c'est toujours la première chose que j'ou- " blie quand je la vois. " — L'autre fait ressemble à celui-ci.

3. L. R. *Mémoires.* etc..

Balzac avait eu aussi la faiblesse de lire Scarron et d'en rire, avant de répudier solennellement le *burlesque* dans ses *Entretiens*. Le 1er janvier 1645, il écrivait à Costar : " Monsieur, le livre que vous " m'avez fait tenir, de la part de M. Scarron, est un " présent qui m'est bien cher, et que j'ai sujet d'esti- " mer bien fort. D'abord, il m'a servi de remède " et m'a soulagé d'une oppression de rate qui m'allait " étouffer, sans ce secours venu à-propos. J'espère " qu'il fera davantage, si j'en use plus souvent.

" Il se peut qu'il me guérira de mon chagrin sérieux " et de ma triste philosophie : peut-être que j'y appren- " drai à rimer des requêtes et des légendes et que je " deviendrai gai par contagion. Voilà, sans mentir, " un admirable malade. "

Malgré cette cure merveilleuse, Balzac se repentit bientôt d'avoir lu avec trop de plaisir les pages trop joyeuses de Scarron. Il aimait, comme Malherbe, la langue française, qu'il avait tant travaillée ; effrayé des ravages exercés par le burlesque, il résolut d'opposer une digue sérieuse à ce débordement de folies. Je transcris le récit de Vigneul-Marville: " M. de Balzac, à qui " la langue française a tant d'obligations, voyant sur " la fin de ses jours (1) que le style *burlesque* faisait " de grands progrès et qu'on n'écrivait presque plus " ni en prose, ni en vers, que dans ce style-là, pria le " P. Vavasseur d'écrire sur ce sujet. Ce savant jésuite, " que le style *burlesque* choquait autant que son ami, " se mit en devoir de le satisfaire, et commença l'ou- " vrage : *Francisci Vavassoris, S. J. de Ludicra Di- " ctione Liber, in quo tota jocandi ratio ex Veterum " scriptis aestimatur. Lutetiae Parisiorum apud Sebast. " Cramoisium, 1658, in-quarto* (2). "

1. 1654. — 2. *Mél.*, etc. T. III.

Réponse bien grave, en vérité, à ces niaiseries. Leur opposer en un " tome épouvantable ", l'exemple de l'antiquité, montrer à Scarron et à ses légers confrères que, chez les Grecs ou les Latins, " aucun " auteur ne s'est servi de ce style ", et qu' " aucun " d'eux ne nous en a donné des règles (1), " c'est le prendre d'un peu bien haut et de bien loin. Toutefois l'exemple de la vénérable antiquité, que l'on travestissait de gaieté de cœur, devait avoir un certain poids dans les jugements des doctes.

Ayant ouï parler de la dissertation du P. Vavasseur, Scarron lui-même y applaudit. Il était alors, lui aussi, " sur la fin de ses jours ", et l'on pourrait croire à une conversion littéraire, si l'on s'en rapportait à une lettre qu'il écrivit pour féliciter l'auteur du livre : *De Ludicra Dictione*. Le poète de la *Gigantomachie* s'y prononce dédaigneusement contre " les insectes du Parnasse ", qui sont les versificateurs burlesques. On lit ce curieux document au tome premier des *Dernières Œuvres* de Scarron (2) :

" Mon très Révérend Père,

" Vous m'avez appris que le P. Vavasseur avait " écrit contre le style *burlesque*. Il a bien fait.

" Je porte envie à un si beau dessein ; et vous me " ferez plaisir de me faire voir un ouvrage, dont le " public lui doit être obligé. Si j'avais à écrire contre " quelque incommodité du genre humain, ce serait " contre les vers *burlesques*.

" Mais vous avez mauvaise opinion de moi, si vous " croyez que je lui en sache mauvais gré. Après les " mauvaises haleines, et les mauvais plaisants, je ne " connais point de plus grande incommodité que les

1. Ibid.
2. T. I, p. 181-2.

" vers *burlesques;* et puisque je suis cause en quelque " façon du grand débordement qui s'en est fait, le " P. Vavasseur n'aurait peut-être pas mal fait de s'en " prendre à moi.

" Ceux qui vous ont dit que j'en étais en colère contre " lui, ne me connaissent pas; et j'ignorerais encore " qu'il eût écrit contre les insectes du Parnasse, si vous " ne me l'aviez appris. Tout le public lui doit être " obligé d'avoir fait un ouvrage, qui va à une réfor-" mation d'un si grand abus.

" Vous devriez bien me le faire voir, pour réparer " le tort que vous m'avez fait, en me croyant capable " d'une grande impatience.

" Je suis du Père Vavasseur et de vous, mon Révé-" rend Père,

Le très humble, etc.

SCARRON.

Vigneul-Marville, cité plus haut, nous fournit sur le *burlesque* et ses origines, sur Scarron et ses collègues, enfin sur la censure faite par Boileau de ces frivolités grotesques, certains renseignements, qu'il est bon de recueillir. Il déclare que, seul, Scarron réussit " dans ce style-là ", que " cet auteur vraiment " original dans ce genre, ne forma que de très mau-" vais copistes; " il s'étonne de voir " qu'un homme " aussi incommodé que Scarron et qui souffrait les " plus cruelles douleurs, ait pu avoir assez de tranquil-" lité d'esprit et assez d'agrément pour badiner éter-" nellement. "

Vigneul-Marville ajoute : " Il est vrai que *Scarron* " avait été élevé dans ce burlesque qu'il avait, pour " ainsi dire, sucé avec le lait; et c'est une anecdote " que je dois au public.

" Scarron avait eu pour précepteur Jacques Moreau,

" qui entra depuis dans la Congrégation de l'Oratoire; " c'était lui sans doute, qui lui avait donné tant de " goût pour le *burlesque*. Ce fut, apparemment dans le " temps qu'il était auprès de Scarron, que M. Moreau " composa son poème latin sur les *Pygmées;* car on " avoue dans la préface qu'il était fort jeune lorsqu'il " fit cet ouvrage. Or la *Pygméïde* est tout à fait bur- " lesque, quoiqu'elle soit écrite en vers héroïques... (1)

" Il est assez plaisant de voir le maître et le disciple " donner, presque en même temps, deux poèmes bur- " lesques, l'un sur les *Pygmées*, l'autre sur les *Géants*....

" Scarron eut bien des singes. Le téméraire oisif " continua le *Virgile travesti*. Charles Coypeau, plus " connu par son nom d'Assoucy, entreprit de mettre " en vers burlesques le *Ravissement de Proserpine*, " poème grand et pompeux de Claudien. Il rendit " aussi ce mauvais office aux Métamorphoses d'Ovide, " sous le titre d'*Ovide en belle humeur*. Despréaux, " pour le dire en passant, qui ne lui sut pas bon gré " de vouloir perpétuer un style qu'on devait avoir " enseveli dans le tombeau de Scarron, le foudroya " par ce vers :

" Et jusqu'à d'Assoucy, tout trouva des lecteurs (2).

" Horace ne fut pas exempt de cette sorte d'insulte. " Un rimailleur se trouva assez de loisir, pour mettre " en vers burlesques trente-huit odes de ce poète. " L'ouvrage fut imprimé à Leyde, chez Jean Sambit, " en 1653. Le même libraire donna, la même année, " *L'Odyssée d'Homère, ou les Aventures d'Ulysse en* " *vers burlesques*. L'auteur, qui estima assez cet ouvrage,

1. On y trouve entre autres choses amusantes une description du pays de Cocagne.

2. Voir, six vers plus bas; texte et notes.

" pour le dédier à M. le prince de Conti, s'appelle " Henri de Picon. On voit à la tête de ce livre une " épître burlesque de Pénélope à Ulysse, faite sur le " modèle de celle d'Ovide.

" Mais ce qui surprend encore plus que tout cela, " c'est que Brébeuf, tout Brébeuf qu'il était ([1]), entre- " prit lui-même de faire le *Lucain travesti*. Il est vrai " qu'il y mit pour titre : *La Pharsale de Lucain en* " *vers enjoués :* n'osant pas se servir, comme il le dit " lui-même dans son Épître dédicatoire, du mot de " *burlesque*, parce qu'il avait alors perdu la meilleure " partie de son agrément, en perdant le mérite de la " nouveauté ([2]). "

Perrault, en son *Parallèle*, prend occasion des vers de la *Poétique* contre "*le burlesque effronté*", pour louer Scarron, et pour railler une autre sorte de burlesque qui est celui de Boileau dans le *Lutrin :* " Il y a un *burlesque* qui n'est point *effronté*, qui ne " parle point *le langage des halles*, quoiqu'il se serve " quelquefois d'expressions un peu populaires. Il y a " un burlesque qui a ses grâces et ses beautés, tel que " celui de l'auteur du *Virgile travesti*. Il est vrai que, " dans le temps que cet ouvrage parut, il se fit quan- " tité de méchant burlesque, qui donna du dégoût " pour tout ce genre de poésie. Mais pendant que " presque tout le burlesque de ceux qui l'ont imité, " sentait la boue et la harengère, celui-là a toujours " senti le galant homme et a toujours eu l'air de la " cour et du beau monde ([3]). "

Après cet éloge du burlesque noble, et en particulier de la *Baronéïde* de Scarron, Perrault arrive au

1. Voir, v. 98 : "*...sur les pas de Brébeuf*".
2. *Mélanges*, etc., T. III.
3. *Parall.* 2e Édit. T. III, p. 292.

soi-disant burlesque de Despréaux, et il le compare avec celui de Scarron. Voici un échantillon de ce Dialogue :

" *Le Chevalier.* — Après l'aversion qu'un des satiri- " ques modernes a témoignée pour le burlesque dans " son *Art Poétique*, j'ai été étonné qu'il ait composé " un poème dans ce genre de poésie.

" *Le Président.* — C'est un beau et noble burlesque " que celui-là, un burlesque fait pour divertir les " honnêtes gens, pendant que l'autre, bas et rampant, " ne réjouit que le menu peuple et la canaille.

" *Le Chevalier.* — Cependant, à le bien prendre, le " burlesque du *Lutrin*, quelque beau qu'il soit, n'est " qu'un burlesque *retourné*.

" *L'Abbé.*— ...L'auteur du *Virgile travesti* a revêtu " d'expressions communes et triviales les choses les " plus grandes et les plus nobles; et l'auteur du *Lutrin*, " en prenant le contrepied, a parlé des choses les plus " communes et les plus abjectes en des termes pom- " peux et magnifiques. Dans l'ancien burlesque, le " ridicule est en dehors et le sérieux en dedans ; dans " le nouveau, que Monsieur le Chevalier appelle un " burlesque *retourné*, le ridicule est en dedans et le " sérieux en dehors.

" *Le Chevalier.* — Quoi qu'il en soit, j'aime mieux " le burlesque qui est à l'endroit que le burlesque qui " est à l'envers.

" *L'Abbé.* — Je veux vous donner une comparaison " là-dessus : Le burlesque du *Virgile travesti* est une " princesse sous les habits d'une villageoise ; et le " burlesque du *Lutrin* est une villageoise sous les " habits d'une princesse... Quoi qu'il en soit, on est " redevable à l'auteur du *Lutrin* d'avoir inventé ce " burlesque, qui a son mérite et on ne peut pas lui re

" fuser toutes les louanges qui sont dues aux premiers " inventeurs ([1]). "

Je doute que Boileau ait été flatté de s'entendre appeler écrivain burlesque, bien que le style burlesque de Boileau soit qualifié par Perrault de burlesque *retourné*.

Le burlesque était en grande faveur pendant les premières années de l'Académie et de Louis XIV. L'Académie ne crut point déroger à sa dignité en accordant un moment d'attention à ce langage. Saint-Amant proposa à ses graves confrères de recueillir les termes burlesques, pour en enrichir le futur Dictionnaire que l'Académie promettait à la France. Pellisson raconte le fait et observe que le mot *burlesque* n'était pas encore usité en français. M. de Saint-Amant, dit-il, promit de faire "la partie *comique* du Dictionnaire", et de réunir "les termes *grotesques*, c'est-à-dire, comme " nous parlerions aujourd'hui, *burlesques*. Mais ce mot " *burlesque*, qui était depuis longtemps en Italie n'avait " pas encore passé les monts ([2]) ; et M. Ménage " remarque fort bien en ses *Origines*, qu'il fut premiè- " rement employé par M. Sarrazin longtemps après. " Alors on peut dire, non seulement qu'il passa en " France, mais encore qu'il s'y déborda et qu'il y fit " d'étranges ravages ([3]). "

" M. Sarrazin, dit Ménage, se vantait d'avoir le " premier employé le mot de *Burlesque*, comme je " l'ai remarqué il y a longtemps dans mes *Origines de* " *la Langue française* ([4]) ".

---

1. *Parall.* 2e Éd. T. III, p. 292-299.
2. Il pouvait passer les Alpes ou les Pyrénées ; *Burlesco* est aussi bien espagnol qu'italien. *Burlar* en espagnol et *burlare* en italien signifie railler, se moquer.
3. *Hist. de l'Acad. — Trav. de l'Acad.* Éd. Livet, I.
4. *Observations*, etc. 2e Éd. 1685.

*

" La licence à rimer alors n'eut plus de frein;

" Elle alla si loin, dit Brossette, que l'on s'avisa de " mettre la Passion de JÉSUS-CHRIST en vers burles- " ques. "

Probablement la bonne foi de Brossette aura été surprise par le titre d'une œuvre étrange publiée en 1649. Selon l'historien de l'Académie, le poète n'avait rien mis de burlesque dans ses vers ; mais le libraire leur donna ce titre : " La Passion de N.-S. J.-C. en " vers burlesques ", pour faire vendre sa pauvre marchandise. Il fallait que le burlesque " effronté " eût une vogue vraiment inouïe, pour autoriser un procédé, ou sacrilège, ou imbécile. Par ailleurs, il suffisait que ces vers fussent de huit pieds et non " héroïques ", pour mériter l'épithète décernée aux poésies grotesques (1).

Voici comment Pellisson fait l'histoire de ce dévergondage et de cette " licence à rimer". — Ne semblait-il " pas, toutes ces années dernières, que nous jouassions ' à ce jeu où qui gagne perd ? Et la plupart ne pensaient- " ils pas que, pour écrire raisonnablement en ce genre, " il suffisait de dire des choses contre le bon sens et la " raison ? Chacun s'en croyait capable en l'un et en " l'autre sexe, depuis les dames et les seigneurs de la " cour, jusqu'aux femmes de chambre et aux valets.

" Cette fureur du *burlesque*, dont à la fin nous com- " mençons à guérir, était venue si avant que les libraires " ne voulaient rien qui ne portât ce nom ; que, par " ignorance, ou pour mieux débiter leur marchandise, " ils le donnaient aux choses les plus sérieuses du

1. Les vers burlesques sont, pour la plupart, de huit syllabes et en rimes plates.

" monde, pourvu seulement qu'elles fussent en petits " vers (1). "

Cette licence fut " effrénée " surtout pendant la Fronde et les cinq ou six années qui la précédèrent. " Le parti de la Fronde n'était pas fondé en raison ; " mais on se divertissait et l'on y riait beaucoup ; et " tout s'y traitait *en vers burlesques* (2). " Les auteurs les plus respectables de la " belle antiquité ", depuis Homère jusqu'à Lucain, furent habillés en *carnaval*, tandis qu'on décochait sur le Mazarin toutes les badineries et menaces versifiées. Les satires, les vieux poèmes épiques, les gazettes, furent égayés suivant cette mode. Scarron qui dépassa tous ses émules, en audace, en esprit, et en succès, signale ce débordement et même il s'en désole. Au Livre VIe de son *Énéïde*, Scarron, à la suite d'Énée, rencontre des rimeurs burlesques par centaines dans les champs du deuil, tout comme dans les rues de Paris. L'auteur du *Typhon* rougit de se voir en si nombreuse et si piteuse compagnie :

" Tout auprès, de pauvres poètes,
" Qui rarement ont des manchettes,
" Y récitent de pauvres vers ;
" On les regarde de travers,
" Et personne ne les écoute,
" Ce qui les fâche fort sans doute.
" En la noire habitation,
" Il en est plus d'un million.
" Comme à Paris, chose certaine,
" Chaque rue en a la centaine,
" De ceux qu'on appelle plaisants,
" Rimeurs *burlesques* soi-disants,
" Du nombre desquels on me compte,
" Dont j'ai souvent un peu de honte. "

1. *Hist. de l'Acad.* etc., p. 80.
2. Segrais, *Œuvr.* etc., t. II, p. 134.

Enfin, malgré ce déluge, le bon sens se remit à flot, comme Boileau s'en réjouira tout à l'heure. Les gens d'esprit firent bien vite expier au burlesque la faveur qu'il avait usurpée. On le traita par l'oubli ou par le mépris. En voici la définition très dédaigneuse, écrite par le sieur de Souvigny : " On fait entrer dans cette " nouvelle manière de vers... tout ce qu'on se peut " imaginer de badin et de niais pour les pensées avec " l'emploi de tous les proverbes ou quolibets des " Halles, et de quantité de mots anciens ou étrangers. " Tant s'en faut que cela aille de pair avec le vrai style " comique ou satirique, qu'au contraire plusieurs " hommes fort sensés disent, que ce style *burlesque* n'est " qu'un excrément du cheval Pégase, et le fumier de son " écurie ; ou bien, ce n'est qu'un fruit du divertissement " qu'ont pu prendre les valets des poètes, quand ils " ont gardé leurs mules au pied du Mont Parnasse, " et lorsque, pour éviter l'oisiveté, ils ont voulu " éprouver s'ils feraient bien le métier de leurs maî- " tres [1]. "

—— * ——

" Apollon travesti devint un Tabarin.

" Disguis'd Apollo chang'd to *Harlequin.* "
(DRYDEN.)

Voici deux notes de Brossette : 1° " Allusion au " *Virgile travesti* de Scarron. Avant lui, Battista " Lalli, poète italien, avait fait une *Enéide travestie.* 2° " Tabarin, bouffon très grossier, valet de " Mondor [2]. Ce Mondor était un charlatan, ou

1. *De la conn. des bons Liv.* Tr. III, p. 225.

2. M. V. Fournel corrige Brossette et relève d'un cran la position sociale de Tabarin : " Brossette paraît avoir confondu le rôle de valet, " toujours rempli par Tabarin sur la scène, avec sa position réelle vis- " à-vis de Mondor. Tabarin jouait les valets, comme tant d'autres comé- " diens qui n'en sont pas moins indépendants pour cela dans leur vie " privée. " (*Spectacles popul.— Opérateurs et Charlatans.*)

“ vendeur de baume, qui établissait son théâtre dans
“ la Place Dauphine, vers le commencement du
“ XVIIe siècle. Il roulait aussi dans les autres villes
“ du royaume avec Tabarin, le bouffon de sa troupe.
“ Les plaisanteries de Tabarin ont été imprimées plu-
“ sieurs fois à Paris et à Lyon, avec privilège, sous le
“ titre de *Recueil des questions et fantaisies Tabari-*
“ *niques*. Elles ne roulent que sur des matières d'une
“ grossièreté insupportable, et qui ne peuvent plaire
“ qu'à la canaille. ”

Le théâtre de Mondor et de Tabarin se composait d'une estrade ; la toile du fond était un lambeau de tapisserie. A l'avant-scène apparaissaient les deux grands et uniques personnages ; derrière eux, l'orchestre, se composant d'un joueur de violon et d'un joueur de rebec ; puis un “ marocain ” chargé du coffre aux onguents. Mondor portait de longs cheveux et une barbe blanche ; Tabarin avait pour costume “ son
“ pantalon large, son *tabar* négligemment drapé sur
“ ses épaules, son épée de bois passée dans sa ceinture,
“ sa barbe *en trident de Neptune*, ses longues mous-
“ taches, et sur la tête cet immense, ce fantastique
“ chapeau, ce Protée aux mille formes, qu'il pétrissait
“ comme une cire entre ses doigts [1]. ”

Alors commençait la représentation, dialogue du solennel Mondor et du bouffon Tabarin, dialogue saugrenu, ordurier, obscène. Perrault cite, en son *Parallèle*, l'une des plus honnêtes questions Tabariniques ; il y joint quelques détails sur la mise en scène : “ Les dialogues de Mondor et de Tabarin, dit-
“ il,... commençaient ordinairement par une question
“ curieuse que faisait Tabarin. Mondor disait mille

1. Voir M. V. Fournel, *Spect. Pop. — Opérateurs et Charlatans.*

" choses savantes et pleines d'érudition sur la question " proposée, et en donnait la solution en homme grave " et comme un philosophe qui a pénétré dans les " secrets de la nature. Après quoi, Tabarin donnait la " sienne à sa manière, et faisait rire par l'opposition " de son ridicule au sérieux du discours scientifique " de son maître.

" Un jour par exemple, il demanda lequel des ani- " maux volait le mieux. Mondor fit une longue disserta- " tion sur le vol des oiseaux et sur la construction ad- " mirable de leurs ailes et de leurs plumes ; et conclut " que le gerfaut était de tous les oiseaux celui qui " volait le mieux. — Vous êtes un ignorant, mon " maître, reprit Tabarin ; c'est un greffier. Il n'a, à la " vérité, qu'une plume sur l'oreille ; mais avec cette " plume-là, il vole mieux que tous les animaux que " vous venez de nommer (1). "

La Fontaine connaissait de réputation ce très populaire dramaturge, et il savait que trop souvent les petites gens goûtent ces artistes-là. Aussi bien, quand il mène à la boucherie le mouton avec le cochon gras, a-t-il soin de faire remarquer que

" Le charton n'avait pas dessein
" De les mener voir *Tabarin* (2). "

La Fontaine a rendu au bouffon valet de Mondor un témoignage plus éclatant. Il lui a emprunté l'idée d'une de ses jolies fables : *Le Gland et la Citrouille* (3).

1. *Parall.* etc. 2e Éd. t. II, p. 116-7. — Perrault juge ce dialogue Tabarinique " fade, froid et détestable". Mais le champion des modernes, Perrault, l'*antipindarique* et l'antiplatonique, tire de là cette conclusion plus que singulière : que le *Grand Hippias* de Platon n'a pas tous les mérites de ces farces du Pont-Neuf ou de la Place Dauphine. *Proh pudor !*

2. *Liv.* VIII, F. 12.

3. On a remarqué dans les œuvres de Tabarin un détail d'histoire assez curieux. C'est parmi ce fatras de bouffonneries triviales que, pour la première fois, il est fait mention de l'usage du parapluie en France. (V. Dez. et Bach. *Dict. de Littér.*)

Ce grossier personnage eut la bonne fortune d'être connu des génies de son siècle. Il y a gagné l'immortalité. Nombre de beaux esprits lui ont octroyé un souvenir. Boileau lui en a même octroyé deux: celui qui nous occupe, et celui du chant III, où il rapproche de si près Tabarin et Molière. Le nom de Tabarin s'en ira chez la postérité avec les austères alexandrins de l'*Art Poétique* et avec les bouts-rimés des frondeurs. Les fameux: *n'a tant*, des " *Regrets de l'absence du roi* ", ne l'ont pas oublié :

" Les pédants n'ont point tant de phrases ;
" *Tabarin* n'a point tant d'onguents etc. "

Charles Sorel pensait, comme Boileau, que l'Apollon des poètes burlesques ressemble à Tabarin ; que les vers burlesques sont dignes de la foire ; qu'on doit accompagner ces poèmes misérables, non point de la lyre, mais du tambour de basque : " aussi de tels poètes " avouent que leurs muses n'ont pas besoin de luth, ni " de viole ; que ce sont des musiciennes à castagnettes, " où à cliquettes, et à tambour de Biscaye (1). "

—— * ——

" Cette contagion infecta les provinces,
" Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes ;
" Le plus mauvais plaisant eut des approbateurs,
" Et jusqu'à d'Assoucy tout trouva des lecteurs.

" The dullest scribblers some admirers found,
" And the *Mock Tempest* (2) was a while renown' d. "
(DRYDEN.)

Charles Coypeau, sieur d'Assoucy, poète, conteur, musicien, plus d'une fois prisonnier, voyageur nomade, avait travesti les Métamorphoses d'Ovide. Je transcris la note de Brossette : " D'Assouci fut très sensible à l'injure contenue dans ce vers :

" Et jusqu'à d'Assoucy...

1. *Op. cit.*, p. 230. — 2. A play written by M. Duffet.

" Voici de quelle manière il s'en plaignit dans un
" ouvrage où il a écrit ses aventures (1) : " Ah ! cher
" lecteur, si tu savais comme ce *tout trouva* me tient
" au cœur, tu plaindrais ma destinée ; j'en suis incon-
" solable, et je ne puis revenir de ma pâmoison, prin-
" cipalement quand je pense, qu'au préjudice de mes
" titres, dans ce vers qui me tient lieu d'un arrêt de la
" Cour de Parlement, je me vois déchu de tous mes
" honneurs ; et que ce Charles d'Assoucy, d'empereur
" du Burlesque qu'il était, premier de ce nom, n'est
" aujourd'hui, si on le veut croire (Boileau), que le
" dernier reptile du Parnasse et le marmiton des muses.
" Que faire, lecteur, en cette extrémité ? Après l'ex-
" communication qu'il a jetée sur ce pauvre Burlesque
" si disgracié, qui daignera le lire, ni seulement le
" regarder dans le monde, sous peine de sa malédic-
" tion ? "

" D'Assoucy trouve néanmoins sa consolation dans
" la réflexion suivante : " Voilà, cher lecteur, ce que
" l'on gagne à faire de bons vers burlesques... Mais
" quoi, il n'est pas nouveau de voir des esprits jaloux
" pester contre les choses excellentes, et blâmer ce qui
" surpasse leur capacité. "

" D'Assoucy était fils d'un avocat au Parlement ; il
" naquit à Paris, en 1604, et mourut âgé d'environ 75
" ans, après avoir eu des aventures très bizarres, qu'il
" a publiées lui-même d'un style presque bouffon (2)."

---

1. *Aventures d'Italie.*

2. Il les commence par cette préface : " Je suis le héros véritable de " mon Roman, qui, après avoir longtemps vogué contre vent et marée " sur une mer orageuse, ai finalement attrapé un heureux port. Celui qui " m'a conduit en ce port est un Dieu ; celui qui m'y a accueilli est un roi " et le génie qui m'y conserve est un ange. Bien des méchants en crèvent " de rage, saint Hubert les guérisse ; et bien des sots en sont au déses- " poir, Dieu les console, etc. " (Éd. Colombey, p. 9.)

Dans ses *Aventures*, d'Assoucy narre, entre mille autres choses, comment à neuf ans, il fut pris pour un magicien à Calais [1], comment un filou dans le coche d'Auxerre le dépouilla de ses effets et hardes, comment lui-même d'Assoucy passa pour filou, comment il fut mis en prison à Montpellier, puis se sauva en terre papale dans Avignon. C'est là que Chapelle et Bachaumont le rencontrèrent pendant leur fameux *voyage*; on leur avait parlé du pauvre homme sur leur route ; on leur avait dit qu'il sentait le fagot. — " Le soir que nous " prenions le frais sur les bords du Rhône, par un beau " clair de lune, nous rencontrâmes un homme qui se " promenait, qui nous sembla avoir l'air du sieur " d'Assoucy ; son manteau qu'il portait sur le nez " empêchait qu'on ne le pût bien voir au visage. Dans " cette incertitude, nous prîmes la liberté de l'accoster " et de lui demander :

" Est-ce vous, Monsieur D'Assoucy ?
— " Oui, c'est moi, Messieurs, me voici. "

A quoi le pauvre homme ajouta :

" Vous me voyez sur le pavé
" En désordre, malpropre et sale ;
" Aussi je me suis esquivé,
" Sans emporter paquet ni malle :
" Mais enfin me voilà sauvé.
" Car je suis en terre papale. "

---

1. D'Assoucy raconte ainsi son enfance, dans la pièce intitulée : *La Prison.*

" Les sots enfants de mon quartier
" A six ans me jetaient la pierre ;
" A neuf ans, petit écolier,
" Chez un peuple rude et grossier,
" Je fus, allant en Angleterre,
" Pris à Calais pour un sorcier. "
(Ibid., p. 452.)

D'Assoucy retrace en un autre ouvrage ses *Aventures d'Italie*, puis ses *Pensées dans le saint office de Rome*, c'est-à-dire dans les prisons de l'inquisition ; enfin ses misères dans la prison du Châtelet, qu'il appelle " la boîte aux cailloux " et " la plus puante " prison qui fut jamais. " Il était confiné en ce triste séjour, quand Boileau écrivait le " *tout trouva*". Boileau ne s'exposait guère en lançant ce dard poétique contre le pauvre empereur du Burlesque. Mais d'Assoucy sortit de la boîte aux cailloux :

" ....Poli comme un miroir,
" Blanc comme un cygne et l'âme nette (1) : "

Il le dit lui-même ; et le gazetier Robinet le montre rendu au jour :

" Glorieux et blanc comme ivoire (2). "

— Cyrano de Bergerac, rival en sottise (3) de l'infortuné poète joueur de luth, a fait une caricature, dont voici quelques traits arrangés, coordonnés, ou même embellis par M. Fournel (4). " Cyrano nous le " représente comme un laid petit homme, fort sale et " fort puant, se rapprochant beaucoup de la physiono-" mie du singe et du magot ; aux dents longues, au " nez retroussé ; impie, libertin, bavard ; jasant et " frétillant sans intervalle, si bien qu'on eût cru volon-" tiers que sa parole était le son produit par le mouve-" ment perpétuel de ses nerfs desséchés, résonnant " comme les cordes d'une aigre guitare. Il était gueux, " avare, tricheur au jeu, criblé de dettes et toujours

1. Ib., p. 419.
2. V. Goujet, t. XVIII, p. 36.
3. Cyrano a écrit en prose ses aventures burlesques et " comiques " ; il est burlesque surtout par les inventions.
4. *V. Œuv. de Cyrano. Lettre contre Soucidas.* — et V. Fournel, *Litt. indép.*, p. 72.

" affamé ; son nez semblait le reposoir et le paradis " des chiquenaudes ; et l'on avait semé sur ses épaules " tant de coups de bâton, que, s'ils y avaient pris " racine, elles eussent porté un grand bois de futaie. " Le portrait de *Soucidas* (d'Assoucy) par Cyrano, dit tout cela, mais pas si bien : M. Fournel a cueilli la fleur du sujet. Personne, du reste, n'est tenu de prendre cette esquisse physique et morale pour une image ressemblante. Cyrano amplifie et s'amuse.

On jugera peut-être plus exactement de la force intellectuelle et poétique du sieur d'Assoucy par un morceau extrait de l'*Ovide en belle humeur ;* c'est la description de l'âge d'or :

" Heureux temps ! heureuse saison !
" Où n'était médecin, ni mule,
" Juge, prison, ni bassecule;
" Meurtre, ni vols, ni feux, ni fers,
" Grippeminauds ni gris, ni verts ;
" Ni gond, ni clou, ni clef, ni coffre,
" Ni magistrat, ni lifrelofre ;
" Vente ni troc, combat ni choc,
" Cape ni froc, griffe ni croc (1). "

D'Assoucy aime cette façon baroque de rimer et de rire. Il écrit au Duc de Savoie :

Vous ne craignez " ni Pô, ni Rhône,
" Ni croc, ni mur, ni lac, ni roc,
" Ni pic, ni truc, ni tac, ni choc (2). "

Et ailleurs parlant du monstre horrible qui s'appelle : *Ouï-dire :*

" Il n'épargne ni roi, ni roc,
" Toque, bonnet, cape, ni froc (3). "

---

1. V. Éd. de Boil. *Amar*, t. II, p. 13 et 14.
2. *Œuv.* Éd. Col. *Av. d'Ital.*
3. Ibid., p. 460.

Et cependant l'Empereur du Burlesque " eut des " approbateurs " ; d'Assoucy " trouva des lecteurs ". Boileau en écrivant ce vers plein d'indignation et de regret, connaissait-il les noms de tous ceux qui applaudirent ou sourirent au sieur d'Assoucy ? J'en doute. Parmi ces noms il en est d'illustres ; si l'on en croit d'Assoucy lui-même, le premier, par ordre de dignité, fut Louis XIV, roi de France et de Navarre ; le premier, par ordre de génie poétique fut le grand Corneille ([1]). D'Assoucy raconte en maint endroit que le jeune roi lut ses vers et les goûta ; et qui plus est, il le dit et répète au roi en personne. — Sire,je vis " Votre Majesté... lisant mes vers à son petit coucher, " rire toujours et fort à propos du bon mot que bien " des courtisans qui riaient à contre temps, ne pou- " vaient attraper ([2]). "

Et ailleurs :

" Grand roi, l'honneur de l'univers,
" Vous ressouvient-il de ma lyre,
" Vous ressouvient-il de mes vers,
" Qui *tant de fois vous ont fait rire*,
" Quand plus beau que le dieu du jour,
" Couché, vous me faisiez redire
" Mes chansons, et me faisiez lire
" Mes vers aux yeux de votre cour (3) ? "

Du fond de la " boîte aux cailloux ", d'Assoucy écrivait à la France dont il a " entretenu l'esprit " et demandait à sa Patrie pourquoi elle se montrait marâtre à son endroit : Vous osez, France,

1. D'Assoucy prétend même que le Pape admira sa prose et fut charmé *des Pensées du sieur d'Assoucy dans le saint Office de Rome.*
2. Epitre. *Œuv.* etc., p. 4.
3. V. Goujet, t. XVIII, p. 30.

"... étouffer la triste voix
" D'un cygne (!) mourant qui soupire
" Et mettre une muse aux abois,
" Qui tant de fois vous a fait rire,
" Et qui sut charmer tant de fois,
" Par les doux accents de sa lyre,
" Les deux plus grands de tous vos rois (1). "

Boileau semble reconnaître, par le fait, les succès du pauvre homme, à la cour de Louis XIII et de Louis XIV, quand il dit au vers suivant :

" Mais de ce style enfin la cour désabusée.... "

Donc la cour en avait été réellement abusée ; Corneille aussi, car l'auteur du *Cid* félicita l'auteur de l'*Ovide en belle humeur*. Et même le compliment de Corneille à d'Assoucy est fort joliment tourné. C'est un sonnet :

" Que doit penser Ovide, et que nous peut-il dire,
" Quand tu prends tant de peine à le défigurer,
" Que, ce qu'il écrivit pour se faire admirer,
" Grâces à d'*Assoucy* sert à nous faire rire ?
" Il y trouve la gloire où son travail aspire ;
" Tu ne prends tant de soins que pour mieux l'honorer :
" De tant d'attraits nouveaux tu viens de le parer,
" Que, moins il se ressemble, et plus chacun l'admire.
" Sa plume osa beaucoup ; et plantes, animaux,
" Fleuves, hommes, rochers, éléments et métaux,
" Par elle ont vu changer leurs êtres et leurs causes.
" La tienne, plus hardie, a plus encore osé,
" Puisque le grand auteur de ces Métamorphoses
" Lui-même enfin par elle est métamorphosé (2). "

Racine lisait Scarron et en riait : Boileau faisait grâce au début du *Typhon ;* que ce soit l'excuse de Corneille, pour avoir loué d'Assoucy et l'*Ovide* métamorphosé. Du reste, Corneille ne fut pas le seul ;

1. *Œuv.* etc. p. 422.
2. *Œuv.* — *Gr. Écr. de France*, t. X, p. 124.

Chavanes et Tristan l'Hermite, et apparemment d'autres encore, en firent autant. Tristan écrivait à d'Assoucy :

" Qui, te lisant, n'admirera
" Ton plaisant et rare génie,
" Je maintiens qu'il témoignera
" Peu d'esprit, ou beaucoup d'envie (1). "

Despréaux témoigna ce " peu d'esprit ", et avec lui toute la postérité. Combien de gens de lettres ne connaissent d'Assoucy, que grâce à Despréaux !

*

" **Mais de ce style enfin la Cour désabusée,**
" **Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,**

" But this low stuff *the town* at last despised. "
(DRYDEN.)

The town. La Cour, en Angleterre, n'était pas comme en deçà de la Manche, le pays du bon goût.

D'Assoucy expliquait à sa manière, à son honneur et à celui de son maître Scarron, le revirement du goût qui exila le burlesque du Louvre et de la Cour. — Voici son argument, d'après Brossette : " D'Assoucy, " (page 252) a réfuté plaisamment cet endroit, en " disant que le fin burlesque est le dernier effort de " l'imagination et la pierre de touche du bel esprit(2). "

A quoi d'Assoucy ajoute : " Si l'on me demande, " pourquoi ce burlesque, qui a tant de parties excel- " lentes et de discours agréables, après avoir si long- " temps diverti la France, a cessé de divertir notre

1. V. Goujet, t. VI, p. 90.

2. Desmarets tâche aussi de réfuter " cet endroit" avec les mêmes arguments que d'Assoucy: " quant à ce qu'il (Despréaux) dit du style burles- " que, qu'il condamne absolument,... les esprits les plus fins ne seront " pas de son avis ; puisque l'on a vu en ce genre d'écrire des choses aussi délicates et aussi divertissantes, qui se soient jamais vues. "
(*Déf. du Poème hér.* etc., p. 80.)

" cour ; c'est que Scarron a cessé de vivre, et que j'ai " cessé d'écrire. Et si je voulais continuer mon *Ovide* " *en belle humeur*, cette même cour, qui se divertit " encore aujourd'hui des vers que je lui présente, s'en " divertirait comme auparavant ; et mes libraires, qui " ont imprimé tant de fois cet ouvrage, en feraient encore autant d'éditions."

D'Assoucy avait des illusions. Une révolution s'était produite dans les esprits de la Cour et de la France, et Boileau était bien l'écho de l'opinion, lorsqu'il écrivit son vers foudroyant :

" Et jusqu'à d'Assoucy tout trouva des lecteurs. "

D'Assoucy eut beau regimber contre les arrêts de " l'archisatirique " ; il fallut plier sous la férule du législateur, comme il lui avait fallu subir l'écrou dans la " boîte aux cailloux ". Il se vengea en critiquant son critique : transcrivons encore quelques-unes de ses réclamations contre le passage de l'*Art Poétique* : " Sans " faire aucune différence entre *le langage des Halles* et " le langage des dieux, parlant du burlesque, pour qui " il a plus de haine que de mépris, il (Despréaux) dit " qu'

....." enfin la Cour désabusée
" Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée.

" Pour moi, si j'avais l'honneur de lui donner un jour ' à dîner, puisqu'il a le goût si dépravé que tout lui est " égal, je ne lui ferais boire que de la piquette. Il est " vrai que la Cour a toujours méprisé *l'extravagance* ' *aisée* de plusieurs méchants vers, qui ont dégénéré " de l'excellence de leur source ; mais elle n'a cessé " d'admirer les vers qui, dans cette nature, ont été " dignes de son estime et de son admiration. C'est " pourquoi il a grand tort de dire qu'enfin elle s'est " *désabusée*.

"... S'il déchire si cruellement ce pauvre burlesque, " qui ne l'a jamais offensé, c'est qu'il le craint, non " seulement en moi qui ne suis tantôt plus qu'un *(sic)* " ombre ; mais encore dans l'ombre de Scarron, qu'il " redoute plus que tous les ombres de ceux qu'il a " offensés, et que les Mânes de Desmarets...

" Comme Scarron est l'original de cette plaisante " façon d'écrire, il attaque Scarron (1); et quoiqu'il soit " aussi bien en Cour que jamais, il le bannit de la " Cour ; et pour faire place à son impérieux lutin, il " renvoie son *Typhon* aux nobles de Province ; et " comme après lui, il ne reste guère plus que moi en " France, qui se puisse soutenir dans ce genre très " difficile (!) d'écrire, afin que l'on ne parle jamais " plus de moi ni de mes productions, en récompense " de l'encens que je lui ai donné, il m'étouffe de la " fumée du flambeau que lui prête son agréable Furie; " et, sans attendre que la Parque m'ait déchaussé les " souliers et tiré les bas, il m'ensevelit tout chaussé " et tout vêtu, et m'enterre tout vif dans ses écrits... " Encore s'il m'avait préparé quelque honnête tom- " beau et qu'il eût inséré mon nom dans quelques " beaux vers ! mais voyez ce vers :

" Et jusqu'à d'Assoucy tout trouva des lecteurs (2)! "

Toutefois si la mémoire de Charles Coypeau se conserve, c'est qu'elle est embaumée dans ce tombeau et enveloppée dans ce linceul.

1. Nous avons vu que Boileau avait d'abord écrit : *Sous l'appui de Scarron*, etc.

2. *Œuv.* Ed. Col. p. 284-291. Pour faire pièce à Boileau, le pauvre, *Empereur* se met en devoir d'établir que le burlesque vaut le genre satirique ; puis se drapant dans sa dignité offensée : " Ce n'est pas, dit-il " pour tout le monde que j'écris ainsi ; mais seulement pour ceux qui ont " assez de finesse pour me déchiffrer... " (p. 289.)

*

" Distingua le naïf du plat et du bouffon,

Balzac avait entrevu cette distinction, dont Boileau renvoie l'honneur à la Cour de Louis XIV. — " S'il " fallait irrémissiblement que le style de Marot et que " le genre burlesque périssent, je serais de l'avis de " M. le Marquis de Montauzier ; en cette générale " proscription, je demanderais grâce pour les *Aven-* " *tures de la Souris* ([1]), pour *la Requête de Scarron* au " Cardinal et pour celle *des Dictionnaires* à l'Acadé- " mie ([2]). Peut-être qu'il y aurait d'autres pièces de cette " nature qu'il faudrait sauver ; mais je n'en ai voulu " proposer que trois, de peur de la conséquence : ce " sont des actions dont il n'est pas permis de faire des " habitudes ([3]). "

Brossette reproche à Balzac d'avoir en ces lignes accolé le style Marotique au style burlesque : " Le " véritable caractère du burlesque n'a pas été, dit " Brossette, suffisamment connu de ces écrivains si " judicieux d'ailleurs, et si célèbres ; car, placer Marot " parmi les poètes burlesques et donner aux trois pièces " réservées par Balzac le nom de poésies burlesques ([4]), " c'est confondre le *naïf* avec le *bouffon* et l'agréable " avec le ridicule, entre lesquels il y a une distance " que l'on ne saurait mesurer. "

Pardon, honnête Brossette ; on la mesure.

Boileau condamne ici la bouffonnerie ; tout à l'heure il va condamner l'emphase. Pascal qui était contemporain de Scarron et de Brébeuf, avait distingué le style naïf du bouffon, le style naturel de l'enflure, et il avait porté cette double sentence en une phrase brève et fière : " Je hais également le *bouffon* et l'enflé ([5]). "

1. De Sarrazin. — 2. De Ménage. — 3. *Entretien* 38e.
4. Brossette a-t-il bien lu le texte de Balzac ? Balzac confond-il vraiment ces deux styles ? — 5. *Pensées.*

*

" Et laissa la province admirer le Typhon.

" And left the village to Fleckno's reign. "
(DRYDEN.)

La rime de *Bouffon* et *Typhon* semble avoir été indiquée à Boileau par Scarron lui-même. Il débute ainsi dans son *Virgile travesti :*

" Je, qui chantai jadis Typhon,
" D'un style qu'on trouva bouffon... "

" M. Despréaux convenait que les premiers vers de " ce poème sont d'une plaisanterie assez fine [1]. " C'est le récit burlesque de la guerre des Géants. Après avoir déclaré qu'il ne chante ni Hector, ni Enée, ni autres héros mesquins, Scarron présente ainsi son géant :

"Je chante l'horrible Typhon,
" Au nez crochu comme un Griffon,
" A qui cent bras longs comme gaules
" Sortaient des deux seules épaules [2]. "

Il chante aussi " messieurs ses frères " dignes de ce vénérable aîné, et dit tout au long

" Comme le grand fils d'Alcmena
" De sa masse les malmena
" Comme Jupiter de son foudre
" Eut le passe-temps de les moudre,
" Et fit à Typhon leur grand chef
" D'une montagne un couvre-chef. "

Boileau, pour flétrir le genre burlesque, s'en prend au plus fameux et au moins sot de ces poèmes risibles et ridicules. Si le *Typhon* n'avait pas suscité tant de copies idiotes, *Typhon* eût pu rester comme un petit

1. Brossette.
2. Typhon, *Œuv. Burl. de M. Scarron*, 1ere Partie, dédiée à sa chienne. — 1653.

chef-d'œuvre du genre désopilant. Toutefois Desmarets en exagère un peu le mérite, quand il répond à ce passage de Despréaux : " Notre docteur des poètes fait " bien voir la faiblesse de son goût, ou la malice de " son envie, quand il dit :

" *Distingua le naïf du plat et du bouffon,*
" *Et laissa la province admirer le Typhon.*

" Cette pièce du *Typhon* est le plus agréable et le " plus délicat ouvrage de son auteur, l'un des plus " beaux esprits de France, à la délicatesse duquel " celui-ci n'arrivera jamais ; et l'on peut dire que sa " mort seule est cause que l'on ne fait plus de burlesque, " parce que nul ne peut approcher de sa perfection. " S'il eût été vivant, ce poète n'eût osé l'attaquer. " Il eût fait aussitôt contre lui quelque *Baronnade* ([1]), " où il eût fait voir qu'il savait traiter les choses d'une " manière bien plus fine que lui... Il (Despréaux) a traité " de *plat* et de *bouffon* le style burlesque, qui n'est plat " qu'étant traité par des esprits plats ([2]). " — Scarron professait une estime particulière pour son *Typhon*, et Segrais lui en fait son compliment : " Le *Typhon* de " feu M. Scarron, qu'avec raison il estimait son chef- " d'œuvre... ([3]). " Ailleurs Segrais répète son compliment et se plaint de Boileau : " Despréaux a eu tort de " décrier si fort les ouvrages de Scarron. Son *Typhon* " n'est pas aussi mauvais qu'il a voulu le faire croire. " C'est un très beau poème et il me plaît beaucoup ([4])."

—— * ——

Et laissa la Province... Ce mot est une satire. Le bon goût, en ces temps-là, selon Boileau, habitait

1. *Baronéïde*, Satire de Scarron.
2. *La déf. du poème hér.* p. 80-1.
3. *Trad. de l'En.* — Rem. sur le III[e] Liv., t. I, p. 66.
4. *Mém. anecd.*, etc. p. 1.

à la cour et à la ville. La *Province* était un pays perdu, où l'esprit faisait à peine, de loin en loin, quelques apparitions fugitives. Les villes de Province étaient proches parentes de ce Quimper-Corentin, où le sort et le bon La Fontaine envoient " enrager " les gens. La Bruyère, parisien mais fils de provincial, traitait avec un mépris superbe les " climats éloignés de Paris ". Sur quoi Vigneul-Marville, parisien lui aussi, s'écriait avec non moins de justice que d'ironie ; " Quoi ! le bon " sens n'est que dans la capitale du royaume et aux " environs de Paris! Tous les provinciaux sont des gens " impolis et peu sensés ? Les seuls Parisiens ont tout " l'esprit du monde en partage ? Ce jugement n'est pas " équitable. L'auteur est sans doute parisien... ([1]) "

Boileau, par privilège, était Parisien : " Personne, " disait-il un jour, n'est plus parisien que moi. " Aussi avec quelle pitié regarde-t-il tout ce qui n'existe pas entre Montmartre et le mont Valérien! Il se moque des hobereaux qu'il s'est choisi pour convives dans son *Repas ridicule :*

" Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans ! "

Un auteur provincial, un breton, dont Boileau se moque, en ce même *repas*, René le Pays, prétendait néanmoins que Boileau devait ses succès et ses revenus aux satires que le susdit rimait contre la Province. Le Pays, ce " Bouffon plaisant ", se console ainsi de sa mésaventure : " Il est nécessaire que je fasse " des vers, avec un grand nombre d'autres poètes, " afin de donner matière aux Satires de M. Boi- " leau. Si nous n'avions rien écrit de méchant, il n'eût " peut-être jamais rien dit de bon. ...Nous autres, " petits auteurs, nous sommes à M. Boileau une mois-

1. *Sent. Crit. Sur les Caractères*, 1700, *Lettre LXIII.* Page 248.

" son assurée : et c'est de nos ouvrages de *Province*
" que sa Muse tire les beaux revenus qu'elle dépense
" à la cour (1). "

Du reste, combien de fois les auteurs provinciaux donnèrent les mains à ces attaques Parisiennes! Balzac, gentilhomme angoumoisin, se plaignait du mauvais goût de la Province, et notamment de tel lieu " au deçà " de la Loire. Le galimatias y est sur le trône ; le " Phébus y passe pour le genre sublime de l'éloquence ; " on s'y moque du style tempéré et du bon ménage " des paroles (2)."

U. Chevreau, venu de Loudun à la cour de Suède, puis à la cour de France, écrivait de Loudun au provincial Saint-Amant : " S'il vous prend envie, Monsieur, " de faire la carte du pays de la raison, ne l'étendez " pas généralement au-deçà de la rivière de la Loire " (3). Furetière envoyait aussi au-delà de ce bon fleuve bien loin de Paris, la sottise et le galimatias. Par le traité de pacification conclu chez Furetière, entre Bonsens et Galimatias, il fut convenu : (art. v.) " Qu'il " était permis à Galimatias de courir les provinces, et " y faire telles conquêtes que bon lui semblerait, parti- " culièrement celles au-delà de Loire, qui étaient aban- " données à sa discrétion (4). "

Furetière était Parisien.

La Bruyère esquisse en un joyeux cadre le triste tableau qu'il intitule une " petite ville " ; et il commence ainsi le paragraphe qui vient après cette esquisse: " Les " Provinciaux et les sots... " (5), comme s'il y avait si peu de distance entre ces deux qualités !

Pourtant au siècle de Boileau comme au nôtre, la Province savait ses devoirs envers Paris, la ville de la

Le Pays, *Nouv. Œuv.* Amst. 1674, Liv. II, p. 123. — 2. *Entretiens*. VI, ch. 5.— 3. 15 juillet 1656. — 4. *Nouv. all.* 1658, p. 160.— 5. *Caract.* ch. v.

lumière, des arts, du bon goût et du beau parler. Fléchier, un provincial, racontant les Grands-Jours d'Auvergne en 1665, écrivait : " Faire des vers et venir " de Paris, ce sont deux choses qui donnent bien de la " réputation dans ces lieux éloignés, et c'est là le comble de l'honneur d'un homme d'esprit [1]. "

Malgré les plaisanteries parisiennes et provinciales, c'était de la Province que les fondateurs de notre littérature, sauf Molière [2] et Despréaux, venaient divertir ou instruire, la cour et la ville. Bossuet venait de Bourgogne, Pascal était venu d'Auvergne en passant par Rouen, Bourdaloue arrivait du Berry, Fénelon du Périgord ; Racine était citoyen de la Ferté-Milon, et La Fontaine de Château-Thierry; — tous provinciaux, et quels hommes !

Il y eut une province entre toutes, où le XVIIe siècle, à son début, vit fleurir une vraie pléïade de gens de lettres ; ce fut la Normandie. Le bel esprit et le succès entraient à Paris par le "coche d'Évreux", ou de Rouen. Un auteur angevin, le sieur de la Pinelière, s'excusait en 1635, dans la préface d'un *Hippolyte* de son crû, pour avoir " osé mettre le nom de son pays en " gros caractères, au frontispice de son ouvrage." Et la raison de cette modestie étrange, la voici : " Comme " autrefois, pour être estimé poli dans la Grèce, il ne " fallait que se dire d'Athènes; pour avoir la réputation " de vaillant, il fallait être de Lacédémone ; mainte- " nant, pour se faire croire excellent poète, il faut être " né dans la Normandie ". Et à l'appui de son dire, il produit des noms illustres : " Le grand cardinal du " Perron, monsieur Bertaut et monsieur de Malherbe... " monsieur de Bois-Robert, monsieur de Scudéry,

1. *Les Grands Jours*, etc. Éd. Chéruel, p. 47, 48.
2. Molière, Parisien, exerça ses talents tout d'abord en Province.

" monsieur de Corneille, monsieur de Rotrou ([1]), " monsieur de Saint-Amant et monsieur de Benserade". Puis il essaye une apologie de sa province, à lui : " L'Anjou n'est pas situé au-delà du cercle polaire, ni " dans les déserts d'Arabie, et ne ressemble pas à ces " îles qui ne sont habitées que de magots, de monstres " et de barbares. "

Fontenelle qui cite le cas du poète gentilhomme d'Anjou, tire de là cette conclusion : " Il est assez " remarquable qu'il y ait eu un temps, où l'on se soit " cru obligé de faire ses excuses au public de ce " qu'on n'était pas Normand ([2])." Fontenelle avait cet avantage, comme ses oncles Pierre et Thomas.

Le poète Petit-Val avait écrit à Saint-Amant (non sans une pointe de malice), à propos du grand Corneille :

" Saint-Amant, ne crains plus d'avouer ta Patrie,
" Puisque le dieu des vers est né dans la Neustrie ([3]). "

En 1662, le brave Chapelain s'étonnait à demi de ce que les femmes eussent de l'esprit, ou d'autres bonnes qualités, ailleurs qu'en Normandie. Il écrivait, à propos de Mlle de la Trousse : " Ce n'est pas un " petit miracle, de voir une dame qui n'est pas née " en Normandie, spirituelle, de goût délicat, civile, " discrète, intelligente, comme est celle-ci... ([4]) " En 1689, madame de Sévigné, la plus spirituelle des parisiennes, rendait à la terre normande un hommage qui rappelle celui dont le sieur de la Pinelière

1. Les œuvres et la mort de Rotrou ont fait trop d'honneur à Dreux sa patrie, pour que la Normandie le réclame ; c'est une erreur du poète angevin.

2. *Hist. du Th. fr.*, t. III des Œuv. de Font., p. 90.

3. *Œuv. de Corn. Gr. Écriv. de Fr.*, t. X, p. 387.

4. *Lettre à Huet*, 15 déc. 1662. — Édit. de M. Tamizey de Larroque, t. II, p. 281.

avait enrichi son *Hippolyte.* Elle traversait la Normandie et elle écrivait, des bords de l'Orne : " Ce pays " est très beau ; et Caen, la plus jolie ville, la plus " avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus " belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles " églises ; des prairies, des promenades ; et enfin *la* " *source de tous nos beaux esprits* [1]. "

Boileau aurait dû se souvenir que tant de grands hommes de génie et de goût arrivaient à la capitale, des autres bonnes villes du royaume. Il n'aurait pas si dédaigneusement employé la " *Province* " comme un synonyme de " sottise [2] " ; il n'eût pas renvoyé à la " province " les bouffonneries du parisien Scarron.

——— * ———

" Que ce style jamais ne souille votre ouvrage ;
" Imitons de Marot l'élégant badinage.

" Let not so mean a style your Muse debase ;
" But learn from *Butler* (3) the buffooning grace. "
(DRYDEN.)

1. Jeudi, 5 mai, 1689.

2. Vigneul-Marville explique d'une façon singulière l'affluence des poètes dans la province de Normandie. Selon lui " les poètes abondent " plus dans les pays où le flegme règne, que dans les pays où le feu " brille davantage... En Normandie, qui est une province toute flegma- " tique, les poètes y naissent plus facilement que dans les autres pro- " vinces de France. " (*Mél.* t. I, p. 214-5.)

Baillet déclare que la température fort inégale de Normandie n'a causé " aucune bizarrerie dans la production des beaux esprits et des savants " hommes, dont cette province a toujours été fort libérale pour toutes " sortes d'arts et de sciences. " (*Jug. des sav.* t. I, p. 189.) — Le même Baillet détaille au long et au large les aptitudes intellectuelles et les gloires de chaque province. En son Tome V^e des *Jugements*, il avoue (pp. 185 et suiv.) que, de son temps encore, vers 1685, la Normandie est estimée aussi féconde en poètes " que dans les autres espèces de savants, dont " on peut dire qu'elle a toujours été la mère et la nourrice. " Sur quoi, il dresse un catalogue des poètes de cette province privilégiée; il en compte une cinquantaine, bien qu'il oublie nombre de poètes fameux, comme Vauquelin de la Fresnaye, Patrix, Fontenelle, et même Jean Loret, le rédacteur de la " *Muse historique* ".

3. *Hudebrass* (poème satirique).

On disait du temps de Marot qu'il était poète des princes et prince des poètes. Il fut le créateur du genre facile, gai, gaulois, qui a gardé son nom, et l'un des plus parfaits ouvriers de cette langue très française que Fénelon pleurait : " Le vieux langage se fait " regretter, quand nous le retrouvons dans *Marot*, dans " Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages " les plus enjoués et dans les plus sérieux : il avait, je " ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de " passionné [1]. "

Brossette nous apprend que Boileau, jeune encore, donna l'exemple de cette imitation qu'il recommande ici. Mais ce que Brossette avance comme preuve est chose fade et sentant assez peu le badinage élégant. Racine fut plus heureux imitateur, et ses épigrammes marotiques sont de petits chefs-d'œuvre de langue, comme de malice.

Le plus heureux héritier du vieux poète gaulois fut La Fontaine, qui avait mis en pratique le précepte de Boileau, bien des mois avant sa promulgation. Lui-même rend à son antique maître et modèle un témoignage de reconnaissance poétique :

" J'ai profité dans Voiture,
" Et *Marot* par sa lecture,
" M'a fort aidé, j'en conviens [2]."

Le P. Bouhours définissait La Fontaine " un de nos " poètes, qui a attrapé le tour et la délicatesse de *Marot* [3]. "

Bussy écrivait à Furetière, en parlant du "fablier" : " Les siècles suivants le regarderont comme un original qui, à la naïveté de *Marot*, a joint mille fois plus " de politesse [4]."

1. *Lettre à l'Acad.* ch. III. — 2. *Lettre à Saint-Évremond.* — *Œuv. mêl. de S. E.* T. III, p. 182. — 3. *Pens. ing.*, p. 363. — 4. 4 mai 1686.

Boileau pensait comme Bussy et comme Bouhours sur le badinage renouvelé de Marot par La Fontaine. Il dit, dans ses *Réflexions critiques* [1], que " le vrai tour " de l'Épigramme, du Rondeau et des Épîtres naïves a " été trouvé, même avant Ronsard, par *Marot*, par " Saint-Gelais et par d'autres.... Non seulement, pour- " suit Boileau, leurs ouvrages en ce genre ne sont " point tombés dans le mépris, mais, ils sont encore " aujourd'hui généralement estimés ; jusque-là même " que, pour trouver l'air naïf en français, on a encore " quelquefois recours à leur style; et c'est ce qui a si " bien réussi au célèbre M. de La Fontaine [2]. "

Desmarets lui-même s'est rencontré avec Boileau, pour célébrer les grâces du style marotique ; il leur prédit en plus l'immortalité :

" Les grâces de *Marot*, celles de Saint-Gelais,
" Ne s'éteindront jamais [3]. "

La Bruyère a aussi rendu justice au génie et aux ouvrages " si naturels et si faciles " de *Marot*. Toutefois il met une juste restriction à ses éloges, au nom de l'honnêteté et de la vertu : " *Marot* et Rabelais sont " inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs " écrits [4]. " — En cela, Marot et l'historien de Gargantua sont inexcusables ; ce n'est nullement en cela qu'ils peuvent être des modèles. Passe pour " l'*élégant* " *badinage* "; mais non pour l'ordure.

1. VIIIe Réfl. crit.

2. Cet aveu nous fait d'autant plus regretter que Boileau n'ait pas nommé dans la *Poétique* son " célèbre " ami. (V. notes du chant II, fin.) — Comment concilier ces affirmations très sages de Despréaux avec l'anecdote recueillie par Louis Racine ? D'après celui-ci, Despréaux aurait désapprouvé ceux qui s'essayaient à imiter Marot. " Pourquoi, disait- " il, emprunter une autre langue que celle de son siècle?" (*Mém.* etc. I^e P. fin). Est-ce que Boileau n'a pas écrit : " *Imitons de Marot...?* "

3. *Op. poet. Santolii*, p. 227.

4. *Caract.*, ch. I.

Le P. du Cerceau, fidèle au conseil de Boileau et plus encore aux règles de l'honnête élégance, écrivit des vers charmants, dans cette langue de Marot. Une de ces jolies bluettes a pour titre : " *Le sage* " *imitateur de Marot* ". Le poète Jésuite s'y est souvenu de l'*Art Poétique*. Après une énumération des dons et talents départis aux faiseurs de vers, il continue :

" De tous ces dons *Marot* n'eut en partage
" Qu'un *élégant* et naïf *badinage ;*
" Et si j'en ai quelque chose hérité,
" C'est un vernis de sa naïveté...
" Quant à *Marot*, il me plaît, je l'avoue ;
" Pour bon poète en tous lieux on le loue ;
" Je le voudrais encore homme de bien ;
" Et me déplaît qu'il fut un peu vaurien.
" — Vous l'imitez tel qu'il est ? — Je l'imite,
" Dans son style, oui ; mais non dans sa conduite (1). "

La restriction est sage, comme l'imitation. — Telle fut l'imitation que Boileau se permit, sur ses vieux jours, du vieux poète de François Ier. Le 13 décembre 1704, Boileau envoyait à Brossette deux de ses épigrammes; savoir celle de Lubin "l'amateur d'horloges" et celle qui commence par : " Oui, Le Verrier..." Quelques jours après, Brossette remercia Boileau de ses deux petites œuvres : " C'est un agréable présent que " vous avez fait à toute la ville de Lyon. Car on m'en " a demandé je ne sais combien de copies, par le " moyen desquelles vos Épigrammes sont devenues " si publiques, que tous les honnêtes gens les savent, " surtout la première qui est plus à la portée de tout " le monde. Aussi faut-il convenir qu'elle est d'une " naïveté égale à tout ce que nous avons de meilleur

1. *Nouv. ch.* etc., t. II, p. 220-1.

" en ce genre-là. C'est la délicatesse de Catulle et l'*élé-*
" *gant badinage de Marot* ([1]). "

Le savant Baillet, en un de ses tomes, nous apprend la cause (on ne l'ignorait pas) qui fit admirer *Marot* en plein XVIIe siècle. C'est que *Marot* avait la qualité maîtresse du style français, la clarté: " C'est, dit Baillet, " ce qui porte encore aujourd'hui un tiers du monde à " lire plus volontiers *Marot* que Ronsard, et qui a fait " dire que ce dernier, quoique incomparablement plus " capable ([2]), est entièrement tombé, au lieu que " *Marot* se soutient encore pour les choses qui sont " de son invention, comme il paraît par la manière " dont en a parlé M. Despréaux dans l'*Art Poé-* " *tique* ([3]). "

———— ⁂ ————

" **Et laissons le burlesque aux plaisants du Pont-Neuf.**

Les Anglais n'avaient point de " Pont-neuf. "

" And let Burlesque in *ballads* be employ'd. "
(DRYDEN.)

Brossette commente ainsi ce vers : " Les vendeurs " de Mithridate et les joueurs de marionnettes se " placent depuis longtemps sur le Pont-Neuf. Voyez " les cinq derniers vers du IIIe chant. "

Nous aussi, nous parlerons du Pont-Neuf, de ses spectacles, de ses chansons, quand Boileau y renverra les auteurs des farces et les méchants diseurs de jeux de mots. Qu'il suffise de jeter ici un ou deux vieux souvenirs du Pont qui avait déjà soixante-dix ans, quand parut l'*Art Poétique ;* il y avait alors près d'un siècle

1. *Corresp. de Boil. et Bros.* Éd. Laverdet, p. 188-9.
2. Ce jugement porté par l'érudit Baillet sur le génie de Ronsard, même après l'exécution de Ronsard par Boileau, est bon à noter. Même sous la lourde plume du compilateur, il a son prix.
3. *Jug. des Sav.*, t. IV, p. 464.

qu'il était commencé, par ordre de Henri III (1). Malgré cela, il s'appelait toujours *neuf*, et selon la spirituelle prophétie du poète Montreuil, une des si nombreuses victimes de Boileau,

" Le Pont-Neuf, dans mille ans, s'appellera Pont-Neuf (2). "

Par une coïncidence très fortuite, ce Pont où Boileau relègue le burlesque avait été l'objet de la muse rieuse de Scarron. Scarron avait célébré ce monument dont les rebords devaient recevoir les pauvres œuvres de Scarron et consorts, par arrêt du juge Boileau. Un jour que la Seine débordait, et " se fâchait de n'être que " rivière ", l'auteur du *Typhon* admira la résistance qu'opposaient aux flots les arches de ce pont "superbe" et unique ; il le dit à son ami Pellisson :

" Le Pont superbe, où sur un pied-d'estail,
" Le Grand Henry vit encore en métail,.
" Des autres ponts de fragile structure
" Doit déplorer la funeste aventure,
" Et compatir à leur danger mortel,
" Pour peu qu'il soit pont de bon naturel.
" L'eau qui des quais couvre toutes les marches,
" Laisse à lui seul l'honneur d'avoir des arches
" Seul Pont encore, il voit ses compagnons
" Ne garder plus leurs figures de ponts (3). "

Et c'était là, sous les regards de bronze du bon roi béarnais, sur les tréteaux de Brioché ou de ses collègues, et sur les parapets, que le burlesque trouvait son dernier refuge.

— Boileau, fait implicitement deux catégories de l'esprit parisien : ceux qui admirent " l'élégant badi- " nage ", ou les délicats ; et ceux qui s'amusent aux plaisanteries du Pont-Neuf ; c'est-à-dire le peuple de

1. V. G. Brice, t. II. — 2. *Rec. des plus belles pièces*, etc., t. V, p. 89, — 3. *Les dern. Œuvr.* etc., t. I, p. 246.

" Paris en Badaudois ", comme dit une Mazarinade. Hélas ! c'était le grand nombre, alors comme maintenant et toujours ; témoin la dissertation de l'austère Nicole, dont Baillet parle comme il suit : " Il (Nicole) (1) " y examine d'où vient cette grande différence dans " les goûts divers des critiques sur ce sujet : — Pour- " quoi les chansons des villages et du *Pont-Neuf* qui " souvent n'ont rien que de déraisonnable et de gro- " tesque, ne laissent pas de plaire, au lieu que Térence, " Virgile, etc., qui sont remplis de cette véritable beauté " (poétique) plaisent à peu de gens (2). "

Franchement, les dissertations doctes sur de tels sujets sont choses bien oiseuses ; il n'est pas besoin d'être un sphinx, ni un Œdipe, pour résoudre ces problèmes ! La raison des préférences populaires, et du goût de la foule pour les farces et les " *ponts neufs* " est dans la nature.

——— * ———

" Mais n'allons point aussi sur les pas de Brébeuf,
" Même en une Pharsale, entasser sur les rives
" De morts et de mourants cent montagnes plaintives.

" Nor think to raise, though on Pharsaliah's plain,
" Millions of mourning mountains of the slain ;
" Nor with *Dubartas* bridle up the floods,
" *And periwig with wool the baldpate woods.* "
(DRYDEN.)

" Vers de Brébeuf, dans sa traduction de la *Pharsale* " de Lucain, Liv. VII :

" De mourants et de morts cent montagnes plaintives,
" D'un sang impétueux cent vagues fugitives etc...

1. Ménage, au chapitre 115 de l'Anti-Baillet, affirme que la dissertation susdite est de Lancelot ; le fait est peu important. (V. *Notes de Lamonnoye*, t. III de Baillet, p. 310.)
2. *Jug. des Sav.*, t. III, p. 103.

" Ces violentes hyperboles, ne sont point dans son " original, tout outré qu'il est d'ailleurs ; et Brébeuf " semble plutôt les avoir empruntées d'un historien du " Bas-Empire, Sextus Aurelius Victor, (In Epit. hist. " Aug. Julian. Imp.) qui dit : *Stabant acervi montium* " *similes, fluebat cruor fluminum modo.* Ce qui rend " l'expression outrée dans Brébeuf, c'est l'épithète de " *plaintives* donnée à *montagnes ;* car il est d'ailleurs " assez ordinaire, surtout en poésie, de dire :

" Des montagnes de morts, des rivières de sang, "

" vers que Ménage ayant trouvé dans le *Nicomède* de " Corneille (acte III, sc. 1), a ainsi retourné dans son " Eglogue, intitulée *Christine :*

" Des rivières de sang, des montagnes de morts.

" Les termes d'Aurélius Victor... ne sont pas si am- " poulés. "

Ainsi s'explique Brossette en son *Commentaire.* Mais dans des notes intimes, corrigées de la main de Boileau, Brossette a fait l'éloge de Brébeuf; il dit : " Brébeuf, gentilhomme normand, qui a traduit en " vers la *Pharsale* de Lucain où il a bien du beau (1). " Vraisemblablement, Brossette a traduit dans cette prose le jugement poétique de Boileau sur Brébeuf :

" Malgré son fatras obscur,
" Souvent Brébeuf étincelle (2). "

Le vers cité par Boileau et détaché du passage de la *Pharsale,* semble plus ampoulé qu'il ne l'est en réalité, quand on le lit en son lieu et place. Le voici avec

1. *Corresp.*, etc. Éd. Laverdet; suppl. p. 493.
2. *Épigr. XXV*e.

les alexandrins qui l'entourent. Pompée regarde le champ de bataille où ses soldats sont tombés :

" D'un rempart de gazons, il voit de toutes parts,
" Des spectacles sanglants effrayer ses regards;
" De morts et de mourants cent montagnes plaintives,
" D'un sang impétueux cent vagues fugitives;
" Cent horreurs, que du choc avait caché (1) l'horreur,
" S'étalent à ses yeux et déchirent son cœur (2). "

Il est, pour le moins, curieux de rencontrer des images identiques, des montagnes de cadavres avec des flots de sang, sous la plume de Brébeuf, de Corneille et de Ménage. On les retrouve aussi chez le P. Le Moyne, qui dit de saint Louis :

" Mais le saint roi vainquit sultans, monstres, démons,
" Fit de sang et de corps des fleuves et des monts. "

La traduction de la *Pharsale* eut grand succès. Aussi Costar et sa liste des *Poètes français*, parlaient comme l'opinion publique : " *De Brébeuf*, gentil- " homme normand. Il fait admirablement des vers " français, comme sa traduction de Lucain le té- " moigne (3). " Brébeuf était poète et il y a même dans sa *Pharsale* des vers fort beaux, dignes de Corneille (4). Malheureusement Brébeuf choisit un poème déclamatoire, comme objet de sa muse et il rendit trop bien les périodes outrées du jeune poète de Cordoue. C'est à son modèle qu'il dut, en bonne partie, cette enflure des expressions, dont Racine, âgé de vingt-

1. Orthographe du XVIIe siècle.
2. Éd. de 1659, p. 263.
3. V. *Corn. de Tasch.*, t. II, p. 160.
4. Il a écrit d'autres poésies. Ses *Entretiens solitaires* sont l'œuvre d'un penseur, d'un versificateur très habile et d'un chrétien. On y trouve une cadence, un rythme, une harmonie, qui se rencontrent chez un bien petit nombre de ses contemporains.

deux ans, se moqua, en appelant Brébeuf l' " *empha-* " *tiste* (1) ".

Boileau, comme Racine, était un modéré, Lucain n'était point de sa trempe; et suivant son usage à l'égard de ceux qu'il proscrit, Boileau réitéra la condamnation de la *Pharsale*. Il la rangea sur les rayons poudreux de Barbin, pour ne l'en faire sortir que pendant le combat du Lutrin :

" Marineau, d'un *Brébeuf* à l'épaule blessé,
" En sent par tout le bras une douleur amère,
" Et maudit la *Pharsale* aux provinces si chère. "

Malgré cette poussière, dont Boileau la couvre, malgré les décisions et railleries du terrible critique, la *Pharsale* était lue encore, admirée encore, un an après la publication de l'*Art Poétique*. Boileau le constate avec douleur et revient à la charge, dans une Épître à Louis XIV :

" En tous lieux cependant la *Pharsale* approuvée,
" Sans crainte de mes vers, va la tête levée (2). "

---

1. Lettre à l'abbé Levasseur, 24 nov. 1661, l'année de la mort de Brébeuf. — Le 1er octobre 1661, Loret, compatriote et ami de Brébeuf, annonçait en ces termes la mort du traducteur de Lucain :

" Ce Brébeuf, dont les nobles vers
" Sont prisés de tout l'univers,
" Ce cher Normand de Normandie,
" Dont la plume belle et hardie
" Imitant le docte Lucain
" Jadis si franc républicain,
" Renouvela les coups d'épée
" De César et du grand Pompée,
" Enfin cet admirable auteur,
" Qui charme si bien son lecteur
" Par sa divine poésie
" Plus délectable qu'ambroisie,
" A vu trancher ses beaux destins,
" Depuis environ sept matins. "
(Muse hist.)

Il n'avait, dit Loret au même endroit, " encore que neuf lustres. " (1618-1661).

2. *Ép. VIII.*

La vogue cessa, mais elle avait été grande. La même année où Boileau écrivait ce distique, le Père Rapin déplorait les ravages causés dans le champ de la poésie par la lecture de la *Pharsale* française : " La " *Pharsale* de Brébeuf gâta bien de la jeunesse, qui se " laissa éblouir à la pompe de ses vers. En effet, ils " ont de l'éclat. Mais après tout, ce qui parut grand " et élevé dans ce poème, quand on y regarda de près, " ne passa parmi les intelligents que pour un faux " brillant plein d'affectation. Les petits génies se lais- " sèrent transporter au bruit que fit alors cet ouvrage, " qui, dans le fond, n'a presque rien de naturel (1). " Toutefois " il a bien du beau ".

Saint-Évremond, né comme Brébeuf au pied des collines du Cotentin, et presque à la même date, porta ce jugement fort équitable sur son compatriote : " La " version... de *Brébeuf* a été généralement estimée ; " et je ne suis ni assez chagrin, ni assez sévère, pour " m'opposer à une si favorable approbation. J'obser- " verai néanmoins qu'il a poussé la fougue de Lucain, " en notre langue, plus loin qu'elle ne va dans la " sienne; et que, par l'effort qu'il a fait pour égaler " l'ardeur de ce poète, il s'est allumé lui-même, si on " peut parler ainsi, beaucoup davantage. Voilà ce qui " arrive à Brébeuf assez souvent (2). "

Desmarets et Carel de Sainte-Garde rivalisèrent de zèle, pour défendre Brébeuf contre Despréaux. Voici d'abord le plaidoyer de Desmarets : " Il (Despréaux) " est bien injuste encore ici, de condamner entière- " ment *Brébeuf* pour un seul vers; puisque sa traduc- " tion de Lucain en vers est estimée et fait tant " d'honneur à la France. Car pour avoir dit les

1. *Réflex.*, etc., p. 52.
2. *Œuv. mêlées*, éd. de 1699, I, p. 166-167. — *Réfl. sur nos Trad.*

" *Montagnes plaintives,*

" pour dire : Où l'on entend les plaintes des mourants;
" cela n'est pas encore si ridicule que de dire :

" *L'hérétique douleur* (1); "

" et pour un vers, il ne faut pas condamner tout un
" poème qui est en estime. Virgile a fait plaindre les
" montagnes au IV (sic) des Géorgiques :

" ...... *Flerunt Rhodopeiae arces,*
" *Altaque Pangea.*

" C'est n'avoir pas de goût pour la beauté des fi-
" gures (2). "

Desmarets a-t-il bien saisi la figure des " *montagnes* " *plaintives?* " Il ne s'agit point chez Brébeuf de montagnes " où l'on entend les plaintes; mais bien des " monceaux " de cadavres et de blessés.

Écoutons le lyrisme du sieur de Sainte-Garde, dans son article vme, intitulé : " *Les véritables* " *sentiments qu'on doit avoir de l'esprit du sieur de* " *Brébeuf :* — Notre censeur, qui s'attaque à critiquer " tout ce qui paraît avec éclat, n'a pas voulu laisser " sans quelque morsure le sieur de Brébeuf, qui, dans " notre siècle, a porté la traduction au point où elle " pouvait monter, et qui nous a fait toucher par expé- " rience que notre langue, toute pauvre et toute faible " qu'on la croyait, égale et même surpasse les langues " maîtresses, dans la richesse de ses expressions et " dans le tour de ses phrases (3). "

Pradon arrive à la rescousse et guerroie pour M. de Brébeuf. Il adresse ce quatrain à Boileau :

1. Hémistiche de Boileau.
2. *La déf. du Poème hér.*, p. 81.
3. *La déf. des Beaux Espr.*, p. 20.

" Tu n'eusses pas raillé Brébeuf, s'il eût vécu;
" Cet illustre ennemi t'aurait bientôt vaincu;
" Et sa muse, sans doute, à la tienne fatale
" Aurait bien défendu les vers de la *Pharsale* (1). "

J'en doute. Le traducteur un peu trop emphatique de Lucain, le poète " comparable à défunt Pindare(2), " était d'une modestie excessive, quand il s'agissait de ses œuvres. Je ne connais point de préfaces plus sincèrement humbles que celles de la *Pharsale* et des *Entretiens :* " Je vous avoue ingénuement, " dit Brébeuf au lecteur de la *Pharsale*, que vous " trouverez dans cet ouvrage beaucoup de choses qui " auraient besoin de réformation; surtout vous y ver- " rez des rimes qui ne sont pas assez riches et d'autres " qui reviennent trop souvent; vous y remarquerez " des termes que l'Académie a proscrits, et *des expres-* " *sions un peu hardies qu'un critique pointilleux ne me* " *pardonnerait pas* (3). "

Boileau ne les pardonna pas.

Ce n'est point l'emphase qui distingue le style des productions légères de Brébeuf; c'est tantôt la mélodieuse cadence des strophes, comme dans les *Entretiens;* tantôt l'esprit, comme dans ses *Épigrammes.* Il y a même parmi les vers pompeux de la *Pharsale* un quatrain pour lequel Corneille aurait, suivant une anecdote, donné deux de ses meilleures pièces (4). Il eût été payé bien cher. Ce sont les quatre alexandrins sur l'invention de l'écriture :

" C'est de là que nous vient cet art ingénieux
" De peindre la parole et de parler aux yeux,
" Et, par des traits divers de figures tracées,
" Donner de la couleur et du corps aux pensées. "

1. *Nouv. Rem.*, p. 24. — 2. Loret, *Muse hist.*, 31 janv. 1665. — 3. Édit. de 1655; *Avertissement*, 2e partie. — 4. *Rec. des plus belles pièces*, t. III, p. 257-258.

Malgré ce haut suffrage du grand Corneille, malgré les plaidoyers des avocats de Brébeuf, malgré l'humilité de ses préfaces, le traducteur de la *Pharsale* passe, depuis Boileau, pour le type de l'emphase. M. de Vienne, poète fort peu illustre, invoquait ainsi, dans une pièce peu fameuse les muses du phébus :

" O Lucain, ô Brébeuf, j'invoque ici vos muses!
" Venez, enthousiasme, hyperbole, grands mots, etc. (1). "

Reste à noter un fait que " l'on ignore généralement ", dit M. Géruzez. C'est que Brébeuf essaya de travestir la *Pharsale* avant de la traduire. Selon le critique dont nous venons de citer un mot (2), Brébeuf et Segrais se seraient entendus "à l'amiable" pour la traduction de Virgile et de Lucain. — Vigneul-Marville raconte d'une manière différente comment Brébeuf devint auteur sérieux de la *Pharsale* française: "M. de " Brébeuf, dans sa jeunesse, n'avait d'inclination que " pour Horace. Un de ses amis, nommé Gautier, qui " est mort Lieutenant général de Clermont-en-Beau- " voisis avec la réputation de bel esprit, n'avait au " contraire d'attachement que pour Lucain, et le pré- " férait à tous les autres poètes. Cette préférence causait " souvent des disputes entre eux. Mais à la fin, fatigués " de toujours disputer et de ne rien terminer, ils " convinrent que chacun d'eux lirait le poète de son " compagnon, l'examinerait et en jugerait avec équité.

" La chose fut faite comme elle avait été résolue ; " et il arriva que M. Gautier, ayant lu Horace, en fut " si charmé qu'il ne le quitta jamais depuis ; et que " M. de Brébeuf, ayant lu Lucain, s'y abandonna, de " sorte qu'enivré de son génie, il devint aussi Lucain

1. *Nouv. ch.*, etc., I, p. 195.
2. *Notes de l'Art Poét.* Éd. Hachette, p. 187.

" que Lucain lui-même et encore plus, *Lucano Luca-*
" *nior*, dans la traduction en vers français qu'il nous
" en a donnée [1]. "

Les succès de la *Pharsale* produisirent une réaction poétique. Comme les autres réactions, celle-ci dépassa le but. Les hardiesses du Lucain français amenèrent les scrupules et les timidités des rimeurs trop flegmatiques. " On est tombé depuis (Brébeuf) dans une " autre extrémité par un soin trop scrupuleux de la " pureté du langage. Car on a commencé à ôter à la " poésie sa force et son élévation par une retenue trop " timide et par une fausse pudeur, dont on s'avisa de " faire le caractère de notre langue, pour lui ôter toutes " ces hardiesses sages et judicieuses que demande la " poésie. On en retrancha sans raison l'usage des " métaphores, et de toutes ces figures qui donnent de " la force et de l'éclat aux paroles ; et on s'étudia à " renfermer toute la finesse de cet art admirable dans " les bornes d'un discours pur et châtié, sans l'exposer " jamais au péril d'aucune expression forte ou hardie [2]."

Le P. Rapin, auquel nous empruntons cette note trop exacte, ne cite point de noms propres. On aimerait à savoir quels hommes et quelles œuvres il avait en vue. Assurément sa pensée était loin de son ami Despréaux, en exprimant ce blâme et ces plaintes. Mais il est bien certain que l'école de Despréaux tient, par tendance, le contrepied de l'école de Brébeuf. Les imitateurs de Boileau sont généralement des timides. Ceux qui n'ont pas sa verve peuvent écrire de la prose correcte et mesurée, comme firent l'abbé de Villiers, et Brossette, dans son compliment à Despréaux. Ils n'iront guère au-delà.

1. *Mél.*, t. I.— 2. P. Rapin, *Réflex.* etc., p. 52 et 53.

—— * ——

" Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,

Et faites difficilement des vers faciles ; Boileau est constant avec lui-même, et avec son époque. Point de recherche; laissez "trotter vos plumes", mais en tenant fortement la bride. Madame de Sévigné, qui laissait trotter sa plume "la bride sur le cou" détestait tout ce qui sentait l'affecté, le recherché, le guindé ; elle appelait cela le genre " *labyrinthe* (1) " :

Les grands écrivains, prosateurs et poètes, visaient au style "simple avec art", qui est tout ensemble le naturel et le soigné. Tout le monde sait par cœur l'axiome de Pascal : " Quand on voit le style naturel, " on est tout étonné et ravi : car on s'attendait de voir " un auteur et on trouve un homme. " Tel fut le caractère des contemporains de Boileau qui firent le grand siècle. Massillon, qui sema des fleurs sur cette langue sobre et forte connut et définit la simplicité savante que Boileau prêche : " La qualité de *simple* " dans le style n'est pas un terme de mépris, mais un " terme de distinction...

" S'il est petit, il a ses proportions ; semblable à " ces arbres nains qui plaisent plus à la vue, et qui ne " rapportent pas moins que des arbres en plein vent (2)."

—— * ——

" Sublime sans orgueil, agréable sans fard.

Boileau fut l'ennemi du style " orgueilleux ", des grands mots " montés sur des échasses ", du Phébus sonore et d' " un galimatias à perte de vue ". C'est par cette expression que, dans une lettre à Brossette, il traduit le " μετέωρα " dont parle Longin. Dans cette

1. " Ceci n'est-il point un peu *labyrinthe ?* " *Lettre du 9 août*, 1671.
2. Massillon, *Maximes*.

même lettre, Boileau revient encore sur la pauvre *Pharsale :* " La *Pharsale* de Brébeuf, à mon avis, " est le livre où vous pouvez le plus trouver d'exemples " de ces μετέωρα.

" Je me souviens d'avoir lu dans un poète Italien, à " propos de deux guerriers qui joutaient l'un contre " l'autre que : *les éclats de leurs lances volèrent si haut,* " *qu'ils allèrent jusqu'à la région du feu, où ils s'allu-* " *mèrent et d'où ils tombèrent en cendre sur terre.* Voilà " un parfait modèle du style μετέωρα (1). "

A coup sûr, cet italien n'était point " sublime sans " orgueil". Nous fûmes un instant menacés de ce style titanesque, par celui-là même qui réforma notre versification. En traduisant le Tansillo, Malherbe faisait pleurer Saint-Pierre, comme pleurent les orages :

" C'est alors que ses cris en tonnerres éclatent,
" Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent... "

Selon le même, à la mort de Henri IV, la reine de France versait des larmes, comme un fleuve déborde:

" L'image de ses pleurs..............
" C'est la Seine en fureur, qui déborde son onde
" Sur les quais de Paris. "

Ce genre n'eut guère de succès chez nous. On sut assez bien se défaire du sublime orgueilleux ; il n'en fut pas ainsi du " fard ".Voiture, Balzac, les Précieuses, distribuèrent le fard à pleines mains ; et cela dura un bon quart de siècle. Il commençait à n'être plus de mode, quand Boileau pria ses contemporains d'être " agréables " sans déguisement de faux aloi (2).

1. 9 Oct. 1708.

2. Boileau proscrivait l'affecté, le sublime extravagant, aussi bien en prose qu'en vers. Il disait, par exemple, que le traducteur Tourreil avait fait de Démosthène "un monstre".—"Je dis *monstre*, ajoutait Despréaux, " parce qu'en effet c'est un monstre qu'un homme démesurément grand

*

" N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire,
" Ayez pour la cadence une oreille sévère.

Le premier de ces deux vers ressemble fort à ceux que Fénelon accuse d'exister uniquement à cause de leur compagnon, à ceux que Boileau qualifiait de *Frère-chapeau.* Le sens en est bien vague et insuffisamment déterminé par les entours ; et puis, on ne saurait le prendre au pied de la lettre. Quant au second, voici comment l'appréciait tout dernièrement un de nos *Parnassiens*, un des maîtres : Ce vers est " à la fois plat, sourd, cacophonique et sec, comme un " des plus mauvais vers qui aient jamais été écrits (1). "

Boileau avait, ou croyait avoir " l'oreille sévère ", quand il s'agissait de poésie. Nous l'entendrons reprocher même à son cher Brossette d'avoir une oreille bien " prosaïque (2) ". Mais lui, qui était un despote draconien pour la cadence des vers n'avait plus d'oreille s'il était question de cadence musicale. Suivant Louis Racine, Despréaux " n'avait ni pour la peinture des " yeux savants, ni pour la musique les mêmes oreilles " que pour l'harmonie des vers (3). " Hélas ! comme l'ouïe de Boileau serait peut au fait de nos délicatesses parnassiennes ou *wagnériennes !*

Ronsard, l'ancêtre vénéré des *Parnassiens*, avait aussi recommandé aux initiés des muses le soin de la

" et bouffi. Un jour que Racine était à Auteuil chez moi, Tourreil y vint " et nous consulta sur un endroit qu'il avait traduit de cinq ou six façons " toutes moins naturelles et plus guindées les unes que les autres : *Ah ! " le bourreau ! il fera tant, qu'il donnera de l'esprit à Démosthène*, me " dit Racine tout bas.

" Ce qu'on appelle *esprit* dans ces gens-là, c'est précisément l'or du " bon sens converti en clinquant. " (D'Olivet, *Hist. de l'Acad.* — Art. Gilles Boileau.)

1. M. Th. de Banville, *Petit traité de Poés. fr. 1884*, p. 83.
2. V. Notes du ch. III. — " De Styx et d'Achéron... "
3. *Mém. de L. R.* 2e P.

cadence. Dans son *Art Poétique,* il prend la peine de leur suggérer un moyen pratique pour consulter leur oreille et pour se rendre bien compte du rythme : " Je te " veux aussi bien avertir de hautement prononcer tes " vers en ta chambre, quand tu les feras ; ou plutôt les " chanter, quelque voix que tu puisses avoir ; car cela " est bien une des principales parties que tu dois le " plus curieusement observer (1). "

Avis aux poètes!... quelque voix qu'ils puissent avoir

——— * ———

" Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
" Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

" C'est ici le lieu de son précepte pour la césure, que " tous les écoliers de la poésie française savent, et à " quoi il manque bien plus souvent que le moindre " écolier. On a vu et l'on verra souvent encore s'il ob- " serve bien ce précepte (2). " Ainsi s'exprime Desmarets; Pradon répète et copie : " C'est encore un pré- " cepte qu'il (Despréaux) observe bien mal en cent " endroits; ce que j'ai déjà marqué; ses vers étant " remplis souvent de très méchantes césures (3). "

D'après le P. Mourgues, le *repos* à l'hémistiche et la *césure* étaient synonymes. " On a voulu marquer " dans les deux espèces de nos plus grands vers un " certain *repos,* qui les partage en deux hémistiches : et " c'est à cela qu'on a donné le nom de *césure* (4). " Le *Dictionnaire des Rimes* de Richelet définit de la même manière : " *Article III, du Repos, ou de la Cé-* " *sure du vers.* Le *Repos* est appelé ainsi, parce que " l'oreille et la prononciation s'y reposent en quelque " manière. On le nomme aussi *Césure,* à cause qu'il

1. *Abrégé d'Art Poét.* — *La Franc.* etc., p. 418-9. — 2. *Déf. du Poème hér.*, p. 81.— 3. *Nouvelles Rem.* etc., p. 87.— 4. *Traité de la Poésie franç.*, 2e Part., ch. VI.

“ coupe ou qu'il sépare le vers en deux parties ([1]). ” Néanmoins les gens du métier n'étaient pas tous de cet avis. Corneille distinguait le *repos* qui coupe l'alexandrin au milieu de ses douze syllabes, et les *césures* qui le coupent ici ou là, au gré du poète. Corneille a raison, malgré les prosodies; voici comment, avec vigueur et justice, il défend contre Scudéry le vers du *Cid* :

“ Parlons-en mieux; le roi fait honneur à votre âge. ”

“ Vous avez épluché les vers de ma pièce, jusqu'à en “ accuser un de manque de *césure*. Si vous aviez su les “ termes de l'art, vous eussiez dit qu'il manquait de “ *repos* en l'hémistiche ([2]). ” Corneille est ici d'accord avec les règles ou us poétiques de notre temps. Pour varier le balancement trop monotone de notre grand vers, nous négligeons parfois le “ repos en l'hémis-“ tiche ”, mais non point la césure ou les césures. Aucun Scudéry ne chicanerait aujourd'hui un hexamètre coupé comme celui du *Cid*. L'art vrai et sérieux de nos jours suspend l'hémistiche, mais se préoccupe tout autant, ou plus, de ménager les coupures rythmiques. Du reste le XVIIe siècle, très scrupuleux sur le repos qui fend le vers héroïque en deux moitiés égales, comprenait le rôle de la césure, qui est partie essentielle du vers en toute langue. En français, les juges équitables estimaient, il y a deux cents ans, la bonne césure aussi nécessaire que la belle rime : “ La richesse de la rime “ peut contribuer à l'agrément du vers ; mais elle “ décide infiniment moins que la césure pour l'essen-“ tiel. Un vers peut être très simple avec la rime la plus “ riche, au contraire, toute césure bien marquée donne

1. Nouv. Éd. 1702, p. VI.
2. *Lettre apol. du sieur Corneille*, etc.

" toujours au vers un air de noblesse et de gran-
" deur (1). "

On peut faire l'essai de cette règle sur les vers de Racine et de Corneille. Quant à soutenir avec Desmarets et Pradon que Boileau ne " suspend point " l'hémistiche ", c'est une calomnie. Le P. Mourgues cite un seul vers de Boileau, dans lequel la césure de l'hémistiche " peut être contestée ". C'est celui où Boileau dit que les chanoines de son Lutrin,

" S'engraissaient d'une sainte et molle oisiveté (2). "

Pareilles licences et audaces se rencontrent de temps à autre chez ses contemporains; mais ordinairement dans les vers familiers des comédies et des fables :

" Ma foi, j'étais un franc portier de comédie (3). "
" Sais-tu qu'on n'acquiert rien de bon à me fâcher ? (4) "
" Un berger nourrissait son chien de brebis mortes (5). "

La Fontaine est de tous nos poètes du XVIIe siècle, celui qui a le mieux compris la vraie césure du vers français. Certes, le bonhomme ne se serait jamais permis les fantaisies de nos *Parnassiens*, lesquels ne se donnent même plus la peine de couper les mots ou de reposer l'oreille sur une syllabe ferme, après la sixième syllabe. Mais La Fontaine a imaginé et créé toutes les brisures du vers, que nos romantiques revendiquent comme une conquête:

— " Il ne faut point — juger des gens — sur l'apparence...
— " J'ouvrirais pour si peu le bec — aux dieux ne plaise...
— " Un rat des plus petits voyait un éléphant
" Des plus gros — et raillait, etc...
— " Dans le temps que le porc revient à soi — l'archer...
— " Je me dévouerai donc — s'il le faut — mais je pense...

1. P. du Cerceau, *Réfl. sur la Poés. franç.* Éd. de 1730, p. 221.
2. *Tr. de la Poés. fr.*, 2e P. ch. VI. — 3. Rac., *Plaideurs*. — 4. Molière. — V. P. Mourgues. *Ibid.* — 5. Benserade, *Ibid.*

— " Attendez les zéphyrs — qui vous presse ? — Un corbeau...
— " Un serpent eût-il pu jamais pousser si loin
" L'ingratitude ? — Adieu...
— " Et chacun de tirer — le mâtin — la canaille —
" A qui mieux mieux...
— " Les derniers traits de l'ombre — empêchent qu'il ne voie —
" Le filet... " etc...

Tandis que Boileau faisait des règles, La Fontaine faisait des modèles.

——— * ———

" Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
" Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Dryden a retranché ce distique inutile pour les oreilles anglaises.

Cette proscription de l'hiatus, ou comme on parlait encore au XVIIe siècle, du " *bâillement* " est fameuse. Tout le monde, admire l'habileté de Boileau qui se permet, sans crime poétique, ce qu'il défend.

La règle bizarre qui interdit à la fin des mots une rencontre de voyelles, fort harmonieuse au milieu de ces mêmes mots, était relativement récente ; Ronsard, avait même établi des lois toutes contraires. Une ou deux de ses prescriptions subsistent encore ; ce sont celles qui ont trait à l'E muet et à l'A de l'article. Ronsard veut que la voyelle " heurtée d'une voyelle " s'élide :

1° La voyelle E, si " elle est rencontrée d'une autre " voyelle ou d'une diphtongue, est toujours mangée.

2° " I et A voyelles se peuvent élider et manger. " Exemple d'A : *L'artillerie*, *L'amour;* pour : la artil- " lerie, la amour. Exemple de la voyelle I : *n'à ceux-ci* " *n'à ceux-là*, pour dire : ni à ceux-ci, ni à ceux-ià.

3° " Quand tu mangerais l'O et l'U, pour la néces- " sité de tes vers, il n'y aurait point de mal ; à la mode " des Italiens, ou plutôt des Grecs, qui se servent des

" voyelles et diphtongues comme il leur plaît et selon " leur nécessité (1). "

Malherbe, le grand " arrangeur de syllabes " supprima cette législation libérale, et prohiba le " bâillement " et le heurt de voyelles. Ce ne fut point sans protestation. Régnier traita de la belle manière ces ordonnances malherbiennes, et Malherbe lui-même :

" Cependant leur savoir ne s'étend seulement
" Qu'à regratter un mot douteux au jugement ;
" Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue ;
" Épier si des vers la rime est brève ou longue ;
" Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
" Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant ;
" Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage.
" Nul aiguillon divin n'élève leur courage ;
" Ils rampent bassement, faibles d'inventions,
" Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
" Froids à l'imaginer ; car s'ils font quelque chose,
" C'est proser de la rime et rimer de la prose (2). "

Sans doute les malherbiens n'eurent point tort d'éviter certains hiatus, de peser les rimes, les mots, les voyelles ; mais les réclamations indignées du maître satirique n'ont-elles pas un peu raison ?

D'ailleurs cette loi tyrannique de l'hiatus n'était pas encore absolue au temps de Malherbe, ni même chez Malherbe. On lit dans le *Dictionnaire des Rimes* de Richelet : " Théophile s'est moqué de cette règle dans " quelqu'une de ses satires. Malherbe même ne l'a pas " toujours observée ; et il est permis aussi de s'en dispenser quelquefois, lorsque l'expression est belle et " ingénieuse, ou lorsque la phrase est très naturelle, " comme en cette épitaphe :

" Cy-dessous gît monsieur l'Abbé,
" Qui ne savait ni A, ni B. " (Ménage) (3).

1. *Abrégé de l'Art Poét.* etc., p. 412. — 2. *Sat. IX.* — 3. *Dict. des Rim.* de Richelet, p. VIII.

Le *Dictionnaire des Rimes* affirmait ces exemptions et franchises, même sous la dictature de Boileau. Les poètes, surtout les comiques, usaient quelquefois, très rarement, de ces privilèges.

Ainsi Racine (*Plaideurs*, III) :

" *Tant y a*, qu'il n'est rien que votre chien ne prenne([1]). "

Et Molière, (*Fâcheux*, II, 6.) :

"........ Tayaut ! voilà d'abord
" Le cerf *donné aux* chiens... "

Le " bonhomme " Chapelain était plus humain que Malherbe et que Boileau sur le fait de l'hiatus. Racan l'en remercie, en lui parlant de deux petites pièces de sa muse: " Je commencerai donc mon compliment de l'o-" bligation que je vous ai de me permettre l'hiatus en " la dernière. Je vous confesse que vous avez été en cela " plus indulgent que feu mon maître, qui jamais ne l'a " voulu souffrir en pas un de mes vers ([2]). "

Ménage et plusieurs autres excusaient le " bâillement " de : *il y a* et de quelques locutions ou noms propres:"Nonobstant la règle qui ne veut point d'hia-" tus dans notre versification, un poète célèbre (Scar-" ron) a mis *Fontenay-aux-Roses* dans ses vers... " Théophile a fait de même un hiatus, dans ce vers, " qui n'est point méchant d'ailleurs :

" *Il y a* de l'adresse à bien cueillir des roses ([3]). "

1. " *Tant y a*, que l'on trouve dans quelques comédies, comme dans les " *Plaideurs* de Racine, est une affectation originale. Pour faire connaître " le caractère de l'acteur ; et cela n'est pas sujet aux Règles. " (P. Mourgues, 2e P., ch. III.)

2. *Œuv.* etc., t. I, p. 342-3.

3. *Menagiana*, 3e éd. 1715, t. I, p. 162. — Dans l'édition de 1693, je trouve cette remarque : " En ce cas il faut supposer que *Fontenay-aux-*" *Roses* n'est qu'un seul mot. Ceux qui font entrer *oui*, *oui* ou *peu à peu*, " et d'autres mots dans leurs vers, prétendent la même chose " (p. 55.).

Boileau n'était pas si accommodant ; jusqu'à la fin, il se montra observateur fidèle de ses propres décrets, concernant l'hiatus et la rime. Il avait 70 ans, quand il reçut du jeune poète Destouches certains vers louangeurs. Boileau remercia Destouches de ses " honnêtetés " ; mais il releva plusieurs négligences que le rimeur inexpérimenté s'était permises : " Cependant, Monsieur, puisque vous souhaitez que " je vous écrive avec cette liberté satirique que je me " suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, " depuis très longtemps, je ne vous cacherai point que " j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négli- " gences, dont il y a apparence que vous vous êtes " aperçu aussi bien que moi, mais que vous n'avez " pas jugé à propos de réformer, et que pourtant je ne " saurais vous passer. — " Car comment vous passer " deux *hiatus* aussi insupportables que sont ceux qui " paraissent dans les mots d'*essuient* et d'*envoie*, de la " manière dont vous les employez ? Comment souffrir " qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer " *terre* à *colère ?* comment, etc ... (1) ? "

Le P. Mourgues, dont le *Traité* parut pour la première fois en 1685, appelait l'hiatus : " Une faute con- " sidérable dans notre versification (2). "

—— * ——

" Il est un heureux choix de mots harmonieux :

Segrais, dans sa *Traduction de l'Énéide*, avait traité de " l'harmonie des termes " et parlé de ce choix : " Le poète, dit-il, doit être un peintre... Il peint avec " les mots, comme le peintre avec ses couleurs. C'est

1. *Lettre du 26 décembre 1707.*
2. N^lle^ édit., 2e P., ch. III.

“ pourquoi le choix en est absolument nécessaire. “ Deux choses font rejeter les termes et les rendent “ désagréables: une idée choquante, et la *rudesse de la* “ *prononciation* (1). ”

On sait comment Boileau, égaré poétiquement dans les mots peu harmonieux qui résonnent aux bords du Rhin, se sauve de l'Yssel dans un îlot du Zuyderzée. Mais par bonheur, en France,le choix des syllabes harmonieuses était, paraît-il, au temps de Boileau, moins un travail qu'un plaisir. Voici comme un familier de Boileau proclamait ou chantait l'harmonie des mots français : “ Le français est infiniment éloigné de la “ rudesse de toutes les langues du Nord, dont *la plu-* “ *part des mots écorchent le gosier* de ceux qui parlent, “ et *les oreilles* de ceux qui écoutent. — “ Ces doubles “ W, ces doubles FF, ces doubles KK, qui règnent “ dans toutes ces langues-là ; toutes ces consonnes “ entassées les unes sur les autres, sont horribles à “ prononcer et ont un son qui fait peur. Le mélange “ des voyelles et des consonnes dans le français, fait “ un effet tout contraire. Nous n'avons point d'aspira- “ tion forte, ni aucune de ces lettres, que les doctes “ nomment *gutturales.* Il n'y a rien de plus agréable “ à l'oreille que notre E muet, que toutes les autres “ langues n'ont point, et qui finit la plupart de nos “ mots.

“ ... Notre langue... n'a ni la dureté de la langue “ allemande, ni la mollesse de la langue italienne “ etc... (2) ”

Le moyen après cela, de ne pouvoir choisir des mots harmonieux !

1. *Trad. de l'Énéïde*, préf., p. 67.
2. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671. IIe entr. p., 66 à 68.

*

" Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Le même P. Bouhours écrivait, juste au même moment que Boileau : " Nous avons de la peine à souffrir " la rencontre des voyelles qui ne se mangent point, " quand elle a quelque chose de choquant ; et nous " avons mieux aimé établir un solécisme, en disant " *mon âme, mon épée*, que de dire, selon les règles de " la grammaire : *ma âme, ma épée* (1). "

On connaît la querelle de Malherbe avec des Yveteaux, pour un " concours odieux " de syllabes dans leurs vers. Des Yveteaux critiquait, comme " chose désagréable à l'oreille ", les trois syllabes *ma, la, pla*, mises à la suite dans un alexandrin. — " Et vous, lui " répondit Malherbe, vous avez bien mis: *pa, ra, bla*, " *la, fla*.— Moi ? reprit des Yveteaux; vous ne sauriez " me le montrer. — N'avez-vous pas mis, répliqua " Malherbe : *comparable à la flamme* (2) ? "

*

" Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
" Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée. "

Axiome renouvelé de Cicéron (3) et toujours vrai. La Fontaine, qui s'entendait en doux langage, fait remarquer, dans la préface de ses Fables, qu' " il n'y a point " de bonne poésie sans harmonie. " L'oubli trop fréquent de cette vérité dans les vers de la *Pucelle*, égaya Despréaux en vers et en prose. Pour imiter " l'âpre et " rude verve " du pauvre poète qui " rima malgré " Minerve, " Despréaux, aidé de Racine et de Molière (4), composa le vers effroyable :

" Froid, sec, dur, rude auteur... "

1. *Entr.* Ibid., p. 66.— 2. Tallemant, *Hist.*, t. I, p. 275-6.— 3. *Orator* ch. XLIV. — 4. Ou, selon Louis Racine, de M. de Puimorin, frère de Boileau.

La dureté des vers de Chapelain — c'est Brossette qui parle — " était pour M. Despréaux un fond iné-" puisable de plaisanteries. Il fit les vers suivants, à " l'imitation de Chapelain :

" Droits et roides rochers, dont peu tendre est la cime,
" De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez ;
" Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,
" Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

" Ils sont extraits de divers endroits du poème de la *Pucelle* (1). "

Dans le Dialogue des *Héros de Roman*, Despréaux imitant Aristophane, fait comparoir par devant Pluton et Diogène, la pauvre *Pucelle* de Chapelain, et l'oblige à réciter quelques vers du rude Poème. Elle déclame un passage, qui se termine par ce quatrain :

" Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe,
" Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe :
" Que le coup brisât l'os, et fît pleuvoir le sang
" De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc. "

En entendant ces rocailleuses syllabes, Pluton se récrie :

" Quelle langue vient-elle de parler ?

Diogène.

" Belle demande ! Française.

Pluton.

" Quoi ! c'est du français qu'elle a dit ? Je croyais " que ce fût du bas-breton ou de l'allemand. Qui " lui a appris cet étrange français-là ?

1. Perrault a essayé de venger Chapelain :
" *Le président.* Est-ce que ces vers-là ne sont pas de la *Pucelle ?*
" *Le chevalier.* Non assurément... Il peut y en avoir quelques mots " çà et là ; mais il ne se trouvera aucun de ces vers tout entier dans " la *Pucelle.* "

(Parall. des anc. et des mod., 2e éd., t. III, p. 246.)

Diogène.

" C'est un poète, chez qui elle a été en pension quarante ans durant. "

Là-dessus Pluton traite le malheureux Chapelain, comme Despréaux l'a fait en maint endroit ; et comme il a traité ce " tas grossier de frivoles esprits ", qui ne cherchent " dans les vers ni cadence ni son (1) ".

Comme modèle de ces vers *bien remplis*, et de ces *nobles pensées*, qui deviennent absurdes faute d'harmonie, citons deux hexamètres de cette infortunée *Pucelle*. Le poète veut représenter la grêle éclatant sur un bois d'orangers, et les fruits d'or tombant autour de l'arbre :

" Chacun tombe à l'entour, de plus d'un coup atteint,
" Et la terre à regret s'en tapisse et s'en peint (2). "

Image charmante, vers ineptes.

——— ✻ ———

" Durant les premiers ans du Parnasse françois,
" Le caprice tout seul faisait toutes les lois.

Avant d'examiner les dédains de Boileau pour nos vieilles muses et pour l'histoire, disons un mot de ces rimes *françois et lois*, que certains critiques appellent : " Rimes pour l'œil ". *François et lois* rimaient, au XVIIe siècle, non seulement pour l'œil, mais pour l'oreille aussi. La prononciation des vers

1. *Ép.* I. VII, v. 102 etc.

2. *Pucelle*, Liv. IV. — Mais que faut-il penser de la critique que le savant P. Oudin se faisait fort de soutenir ? " Il prétendait avoir com- " paré suffisamment les poésies de Chapelain avec celles de Despréaux, " pour être en état de prouver que ce dernier avait tiré beaucoup d'hé- " mistiches et même des vers entiers du poème de la *Pucelle*. " (*Mél. hist. et phil. de Michault*, cité par Livet, *Hist. de l'Acad.*, t. II, p. 133.)

Quelque hardi et patient chercheur aura-t-il jamais le courage de refaire ce travail du P. Oudin ? Il serait assez plaisant de voir quelles perles Boileau trouva et cueillit dans les vers épiques de Chapelain.

différait, en plusieurs cas, de celle de la prose. Ainsi, en prose, on ne faisait point sentir l'*r* de l'infinitif en *er* ; mais en poésie *enfer* et *triompher*, *cher* et *chercher*, avaient des consonances identiques. Ces anomalies avaient lieu pour la syllabe *oi*. Voici comment le P. Mourgues les expose dans son Traité, publié dix ans après l'*Art Poétique* : " Quoiqu'en " lisant de la prose, on dise *craire* pour *croire*, on n'a " jamais fait rimer *croire* avec *contraire*. Mais ce qui " paraîtra plus singulier, c'est que, quoique dans le " langage ordinaire le son de cette diphtongue *oi* se " rapporte parfaitement à celui de la diphtongue *ai*, " pour le regard des verbes, et que l'on prononce : " *j'aimois*, *jaimerois*, comme si l'on écrivait : *j'aimais*, " *j'aimerais*, toutefois quand ces termes sont employés " pour rimer, nos poètes les prononcent encore comme " l'on faisait, du temps que l'on écrivait : *j'aimoye*, " *j'aimeroye* ; — je veux dire qu'ils font rimer: *j'aimois*, " par exemple avec *mois*, *j'aimerois* avec *rois* ; don- " nant constamment à cette syllabe *ois* le même son " dans les verbes et dans les noms (1). "

Même au temps où Boileau écrivait sa Poétique, les vieillards, nés sous Henri IV, ou Louis XIII, prononçaient : *françoès*. Le P. Buffier (*Traité de prononciation*, édition de 1714), dit des mots terminés en *ois* et *oient* : " Après les avoir prononcés avec le son d'*o* et " d'*i* (oï), on en vint à les prononcer avec le son d'*o* et " d'*e* (oè), tels qu'ils étaient encore universellement " prononcés, il n'y a pas cent ans. Je me souviens de " les avoir entendus, dans ma jeunesse (1670-1680), " prononcer communément de la sorte aux vieillards. " Quelques-uns le font encore.

1. *Traité de la poés. fr.* N^lle Édit., p. 47 etc.

" Ainsi on a prononcé : *je fero-ïs ;* puis : *je fero-ès ;* " puis enfin : *je ferès* (1). "

A la fin du XVIe siècle, c'était une affectation de prononcer *oi* comme *ai* ou *é*. Seuls, les beaux parleurs écrivaient et prononçaient : " Il *estet francés*, *il estet* " *anglés*, et ainsi du reste. On était seulement fort em- " pêché pour le mot de *roi*, qui ne pouvait souffrir un " pareil changement.

" Cette façon de prononcer a continué jusques au- " jourd'hui (1671)" (2).

Un poète satirique, contemporain de Henri IV et de Louis XIII se moque de ces rimeurs, qui " inventent des mots, des règles, des leçons " , et d'après lesquels,

... " Il faut dire : *il allêt*
" *Je cré*, *francès*, *anglès*, *il disêt*, *il parlêt* (3). "

C'est pourtant cette mode qui a prévalu, depuis 200 ans, et qui, je crois, durera.

Boileau n'est point le seul qui ait usé de ces rimes au XVIIe siècle. Il n'y a qu'à feuilleter les poètes grands et petits, pour en cueillir des exemples. Ils rimaient richement, pour l'oreille comme pour l'œil, ces deux vers que La Fontaine fait dire par un âne :

" Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sois ?
... " Je vous le dis en bon *françois* (4). "

—— * ——

" **La rime au bout des mots assemblés sans mesure**
" **Tenait lieu d'ornement, de nombre et de césure.**

Le XVIIe siècle s'imaginait, ou se persuadait, qu'avant lui l'anarchie, le désordre, la barbarie avaient régné dans les beaux-arts. Balzac traitait de " gothi-

1. Loc. cit., p. 20. — 2. Charles Sorel, op. cit., p. 353. — 3. V. Goujet t. XIV, p. 312. — 4. Liv. VI, f. 8.

que " presque toute la poésie antérieure à Malherbe (1).

Saint-Évremond dit de la Renaissance : " Au sortir " des ténèbres profondes où les siècles précédents " avaient été comme assoupis, on se réveilla tout d'un " coup. " Mais selon le même, la vie pleine, réglée, raisonnable, ne date que du siècle où il a le bonheur de vivre (2).

Chapelain définissait le moyen âge " un temps de " profonde ignorance, où toutes les disciplines étaient " mortes (3). " Fénelon appelait " vain raffinement ", ces merveilles qui composent, soutiennent, décorent nos cathédrales (*gothiques* aussi), pleines " de fenêtres, de roses " et de pointes " et dont " la pierre semble " découpée comme du carton (4). " Fi de tout cela ! ce n'est ni grec, ni romain; ce sont les jeux bizarres d' " un siècle de fer ". La Bruyère traitait avec ce haut mépris de son époque les chefs-d'œuvre du temps passé. Le facile versificateur, Senecé, craignait, en vers, le retour de ces siècles illettrés :

" Je les vois revenir, ces siècles détestés,
" Ces siècles malheureux d'ignorance empestés,
" Où la cour, bégayant une langue en enfance,
" N'avait qu'Alain Chartier pour patron d'éloquence,
" Où Clopinel au cercle occupant le haut bout,
" Patelin sur la scène était seul de bon goût (5). "

Louis XIV lui-même estimait-il quelque ouvrage, écrit avant son siècle ? Un jour Racine, lecteur charmant, proposa de lui faire entendre quelques pages d'Amiot : " C'est du gaulois ! " dit le Roi (6).

1. V. plus bas. — Notes du vers : " Enfin Malherbe... " — 2. *Œuvres mêl.*, t. IV, p. 119. — 3. *La lecture des vieux Romans*, Éd. A. Feillet, p. 12. — 4. *Lettre à l'Acad.*, ch. X. — 5. *Œuv. ch.* Éd. Chasles, — *Satires*, p. 185. — 6. *Mém. de L. Racine*, etc. IIe P.

L'histoire que Boileau analyse en ses deux lignes rimées, est inexacte et injuste. Mais le goût du temps est responsable de cette injustice. Non, ce n'était point le caprice " tout seul " qui faisait nos vieux poèmes; ce n'était point la rime toute seule qui faisait les vers de nos épopées ou chansons de Gestes, des pastourelles, lais, virelais et sirventes. Nos *Trouveurs* du moyen âge étaient un peu plus libres que les génies mis aux entraves par le pédagogue Malherbe; voilà une différence. Mais de plus, les anciens, du siècle de saint Louis, avaient montré " des chemins pour rimer ", aux modernes sujets de Louis XIV. Le siècle de fer avait taillé, préparé, ou perfectionné le moule de la poésie de Corneille et de Despréaux.

Le XII[e] siècle avait créé le vers *Alexandrin*, et il avait joué avec notre gracieux vers de dix syllabes, véritable vers *gaulois* et français, que nos ancêtres nommaient le vers " *commun* ". Un critique le qualifie, à bon droit, de " vers national " ; le jongleur Turold avait chanté — ou copié — dans ce rythme souple la chanson de Roland, notre vraie épopée de France.

La rime ou l'assonance, la mesure ou le nombre fixe des syllabes, même la césure, sont des inventions de ces barbares, frères des croisés et des bâtisseurs de cathédrales. Ils ne connaissaient point la règle de l'élision, ni celle du " bâillement " ; leurs voyelles se heurtaient en chemin sans difficulté, mais sans trop de cacophonie. Leurs rimes n'étaient pas riches comme celles de Boileau, ou plutôt de Saint-Amant ; mais ils réalisaient par avance le souhait de Fénelon, en " se " relâchant un peu sur la rime ".

Parfois leurs poèmes, comme dans *Berte aux grans piés*, se divisaient en strophes ou stances, sur une assonance unique. D'autres fois, par exemple dans les

poèmes satiriques du *Miserere* et de la *Charité*, on trouve des couplets sur deux rimes masculines et féminines redoublées. Ailleurs, ce sont des rimes plates, comme dans l'*Histoire des Ducs de Normandie*. Dans telle chanson de Thibaut de Champagne, le redoublement et le mélange régulier des rimes forment une harmonie "dilettable à oïr". Même entrelacement de rimes et pareille musique chez Alain Chartier. Toutefois cet entrelacement ne fut établi en règle que par Jean Bouchet. Ronsard l'adopta et le fixa. Enfin la césure fut perfectionnée, non par Villon, mais par Le Maire *des Belges*, maître de Marot.

Boileau commente ses deux vers,en note : " La plu-" part de nos plus anciens romans français sont en " vers confus et sans ordre, comme le *Roman de la* " *Rose* et plusieurs autres. " Le roman de la Rose est écrit en vers de huit syllabes, et n'est point un de nos plus anciens *romans*. Il est d'environ 200 ans plus jeune que la chanson de Roland.

——— ※ ———

" Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
" Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

" *Fairfax* was he, who, in that darker age,
" By his just rules restrain'd poetic rage. "
(DRYDEN.)

On dirait que Boileau a rimé ces vers et les suivants, d'après une page de la *Pompe funèbre de Voiture*. Boileau appréciait ce petit conte de Sarrasin ; il en reproduit (est-ce par hasard ?) les noms propres, ou même les expressions. A la suite des Italiens et des Espagnols, on voyait, dit Sarrasin, défiler dans ce joyeux convoi " *nos vieux romanciers*. On y voyait tous ceux qui ont " écrit depuis Philippe-Auguste jusques au grand roi " François... Ces *romanciers* étaient suivis d'une troupe

" de bonnes gens se lamentant pitoyablement. C'étaient " nos vieux poètes, que Voiture avait remis en vogue " par ses ballades, ses triolets et ses rondeaux. " Marot se distinguait au milieu de cette troupe ; c'est apparemment pour cela que Boileau lui a fait rimer des *ballades*, des *triolets* et des *rondeaux*. Après Marot, venaient, tenant " les quatre coins du grand drap... " Ronsard, Desportes, Bertaut et Malherbe ([1]). " Ce sont précisément tous les noms qui se suivent dans les vers de la Poétique.

Voici la note de Brossette sur Villon : " François " Corbeuil, surnommé *Villon*, vivait dans le XVe siècle, " environ 60 ans avant Clément Marot. Il était moins " connu par son nom propre que par celui de *Villon*, " qui, de son temps, signifiait *fripon* ([2]); ce titre lui fut " confirmé par une sentence du Châtelet, qui le con- " damnait à être pendu. Le parlement fut plus indul- " gent, et se contenta, en faveur de son génie pour les " vers, de le condamner à un bannissement perpétuel. "

Toutefois ce fripon et pendard a tourné de jolis vers, et même çà et là dans ses strophes moitié bouffonnes, moitié tristes, on sent une inspiration plus ferme ou

1. *Œuv. de Sarrasin*, Éd. de 1663, p. 264, 268, 274.

2. Villon, dans son Épitaphe citée par le président Fauchet se reconnaît lui-même porteur de ce nom :

" Je suis François (dont ce me poise)
" Nommé Corbueil en mon surnom,
" Né de Paris emprès Pontoise,
" Et du commun nommé Villon... "

(*Recueil des plus belles pièces*, etc. t. I, 2.)

Mais est-il bien vrai que ce nom lui ait été donné comme une injure ? Huet prétend tout au contraire que ce nom était le vrai nom de famille de François dit Corbeuil : " Il n'est pas vrai qu'on lui ait donné le " sobriquet de *Villon* pour ses tromperies, comme Pasquier et Fauchet, " et après eux tout le monde l'a cru ; car il nous apprend lui-même dans " son *Grand Testament* (page 51), que son père s'appelait Maître " Guillaume de Villon. " (Huetiana.)

plus forte. Sa ballade des *Dames du temps jadis* est célèbre, et le refrain :

" Mais où sont les neiges d'antan ? "

est et reste toujours neuf. Il en est de même de la ballade des *Seigneurs du temps jadis*, avec ce refrain :

" Mais où est le preux Charlemaigne ? "

son *Testament* a des échappées belles et hautes sur la mort et la vanité des grandes choses ou des grands hommes. Au lieu de dire que Villon *débrouilla* l'art des romanciers, mieux vaudrait dire, ce semble, qu'il l'*agrandit*, quand il ne se traîna point dans l'ordure. Car ce vaurien, dont Boileau fait un astre parmi les siècles grossiers, est un fort grossier personnage ; par exemple dans ses *Repues franches*.

Le P. du Cerceau répète, à peu près, le jugement de Boileau sur Villon : " Il fallait que l'auteur (Villon) " eût un goût de poésie bien naturel, pour avoir si " bien réussi dans un siècle où elle était encore très " brute ; comme il est aisé de le voir par les autres " pièces qui nous restent de ce temps-là, si l'on en " excepte celles de Charles d'Orléans. " Cette restriction est à sa place. On a, en effet, trouvé depuis Boileau " que Charles d'Orléans et Jean de Meung pouvaient " disputer la palme à François Corbeuil ; que même " ledit Corbeuil n'avait fait faire aucun progrès à la " poésie des vieux âges. "

Chose peu croyable, Carel de Sainte-Garde fait preuve en cet endroit d'une science et d'une critique, beaucoup plus larges que celle de Boileau. Sa note, à propos de Villon et des anciens poètes de France, en dépit du ton déclamatoire, mérite attention : " Le " beau jugement du Satirique se fait voir encore dans " son *Art Poétique*, où, après avoir traité Ronsard

" avec le dernier mépris (1), il élève un certain Villon " jusqu'aux nues, comme ayant commencé à polir la " poésie française.

" Ce Villon était un voleur de nuit, qui non seule-" ment tirait la laine, mais qui perçait les maisons " et montait aux fenêtres avec des échelles de cordes. " La cour de Parlement, lui faisant grâce, le bannit du " royaume (2), pour ces sortes de larcins, dont il de-" meura convaincu. Au reste il fut si fameux voleur, " que longtemps après lui, le mot de *villonner* signifia " *filouter.* C'est pourquoi Marot mit au commencement " des œuvres de ce personnage qu'il fit imprimer :

" Prou de Villons pour villonner ;
" Peu de Villons en bon saver (3).

" Ne voilà-t-il pas un illustre ornement pour notre " poésie ; et la mémoire de ce grand nom ne rend-elle " pas le métier bien recommandable ?

" Il (Despréaux) avait si beau faire paraître sur le " théâtre les plus signalés de nos vieux poètes, et imiter " Pétrarque, qui célèbre les *Trouvadours* de Provence, " dont la poésie italienne est descendue. Il pouvait " même enchérir sur lui, et produire *Thibauld*, comte " de Champagne.

" Que s'il ne voulait pas, ou si son peu de lecture " ne lui permettait pas d'aller si loin, que ne mettait-il " en la place de ce Villon, *Octavien de Saint-Gelais*, " évêque d'Angoulême, de la noble maison de Lusignan,

1. Ce terme " *après avoir* " n'est pas rigoureusement exact. Le jugement de Ronsard suit les éloges de Villon et de Marot.

2. Rabelais dit qu'il se retira en Angleterre, à la cour du Roi Édouard V. (*V. Recueil des plus belles pièces*, *etc.* p. 3.)

3. Colletet, (*Art poét.* 1655), traduit ainsi pour ceux qui ne savent point le Gaulois :

" Peu de Villons en bon savoir ;
" Trop de Villons pour décevoir. "

" aussi poli pour le moins que ce misérable et qui " vivait dans le même temps ? — duquel déjà Messieurs de Sainte-Marthe avaient dit qu'il était le " premier qui avait su donner quelque grâce à la poésie " française...

" Et pourquoi nous faire paraître en cet endroit " Marot, plutôt que *du Bartas ?* Marot a réussi dans " la raillerie, je l'avoue. Mais n'y a-t-il que la raillerie " qui fasse le poète (1)? "

Carel parle ici en poète, presque en érudit. Ce ne sont point les Allemands qui ont découvert le génie de notre du Bartas. Avant Goethe, Carel de Sainte-Garde, salué " poète ignorant " par Boileau, avait soupçonné le mérite du vieux gentilhomme huguenot qui rima le portrait du cheval, en ruant, hennissant et gambadant à quatre pattes.

——— * ———

" Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades,
" Tourna des triolets, rima des mascarades,
" A des refrains réglés asservit les rondeaux,
" Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

" *Spenser* did next in pastorals excel,
" And taught the nobler art of writing well,
" To stricter rules the *stanza* did restrain... "
(DRYDEN.)

" *Bientôt après* " doit s'entendre d'un espace de quarante à cinquante ans ; mais, pour Boileau, " les " morts vont vite ".

Marot a laissé des *épîtres*, des *ballades*, des *rondeaux*, des *épigrammes*. On ne connaît de lui ni *triolets*, ni *mascarades*. Boileau s'est probablement laissé induire en erreur par la lecture de quelque recueil du XVIe siècle ; il en existait, de son temps, mais assez peu

1. *La Déf. des Beaux Espr.*, p. 67 et 68.

pourvus de critique et de discernement. Une autre hypothèse aussi probable est celle que nous avons insinuée plus haut; savoir que ce passage est une imitation peu approfondie de la *Pompe funèbre de Voiture*.

Au demeurant si Marot ne s'exerça point à tous les petits tours de force, dont Boileau lui fait honneur, toute la gent rimailleuse de cette époque s'y livra passionnément. Un contemporain de Marot, Antoine Héroet, énumère ces jeux de patience poétique, où s'usaient les minces génies du XVIe siècle :

" ...Chansons, Ballades, Triolets,
" Motets, Rondeaux, Servants et Virelais,
" Sonnets, Strambots, Barzelottes, Chapitres
" Lyriques vers, Chants royaux et Épîtres [1]. "

Et ce n'est pas tout.

Pourquoi Boileau semble-t-il faire un grand mérite à Marot d'avoir rajeuni ces vieilles choses? On ne le voit pas clairement. Ce n'était point là une réforme sérieuse de la poésie française. Un vieux poète du XVIe siècle, Claude Garnier, avait, non sans cause, félicité Ronsard d'avoir mis au rebut :

" .... ces *Triolets*,
" Ces *Rondeaux*, ces *Ballades*,
" Ces équivoques fades,
" Qui regorgeaient de fard,
" Par avant que Ronsard
" Eût branché l'ignorance
" Pullulante en la France,
" Du temps de nos aïeux
" Trop peu malicieux [2]. "

Malgré ses services, Ronsard va être immolé par Boileau sur les autels du bon goût.

Que pensait le XVIIe siècle des menues productions

1. V. Goujet, t. XI, p. 147-8.
2. Ibid., t. XIV, p. 242.

où s'aiguisa l'esprit de Clément Marot et de ses confrères ?

1° *La Ballade.* Elle se composait, dit le P. Mourgues, de trois couplets et d'un " envoi, où l'on met " quatre ou cinq vers, selon que le couplet est un " huitain on un dixain. Les ballades ont été fort en " vogue ; elles n'y sont plus tant: mais ce goût ancien " peut revenir (1). "

Le P. Mourgues cite la *Ballade au Roi* de La Fontaine :

" Roi vraiment roi, cela dit toutes choses. etc. "

La Fontaine était un rajeunisseur, et son gracieux génie se prêtait bien à ces formes légères du temps jadis. Malgré cela, les ballades n'étaient plus de mode. En vain le Vadius de Molière assurait-il que :

" La ballade pourtant charme beaucoup de gens ; "

Trissotin pouvait lui répondre, en son nom, et au nom du public :

" La Ballade, à mon goût, est une chose fade ;
" Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps. "

La Ballade était un jeu d'esprit, un compliment. Mais l' "adresse à un prince ou à une princesse n'était " pas une loi, comme pour le Chant-Royal (2). " Elle n'avait aucun rapport avec le petit poème mystérieux, légendaire, naïf, que la littérature française, anglaise, ou allemande, intitule : *Ballade.*

2° Les *Triolets* étaient et sont une des formes les plus délicates de la poésie malicieuse, fine, ou rieuse. Le P. Mourgues disait : " Le caractère du *Triolet* étant " essentiellement plaisant et un peu badin, on n'en fait

1. *Tr. de la Poés. fr.*, IIIe P. — 2. P. Mourgues, *Ibid.*, loc. cit.

" guère sur des sujets graves, ni pour louer ; mais ils " sont admirables pour un trait de raillerie un peu sati- " rique (1). "

Le triolet, est une sorte de rondeau de huit vers, dont les deux premiers ont un sens complet ; " et toute " la finesse du triolet consiste dans les applications " ingénieuses que l'on fait de ces deux vers, que l'on " répète, en forme de refrain (2). "

La Fronde vit refleurir les triolets. Elle s'en servit contre le Mazarin ; Condé en rima un contre le " brave " comte du Maure " ; Saint-Amant fit l'histoire du " *Blocus de Paris*, en triolets, après avoir, au début de " la pièce, donné le précepte et l'exemple de la mesure " et des retours :

" Pour construire un bon triolet,
" Il faut observer ces trois choses ;
" Savoir : que l'air en soit follet,
" Pour construire un bon triolet ;
" Qu'il rentre bien dans le rôlet,
" Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses :
" Pour construire un bon triolet,
" Il faut observer ces trois choses. "

Citons encore une ou deux de ces strophes joyeuses; voici d'abord la disette :

" Il n'est ni figue, ni raisin,
" Il n'est amande, ni noisette,
" Chez l'épicier notre voisin,
' Il n'est ni figue ni raisin ;
" On a vidé le magasin,
" Quoi qu'en rapporte la Gazette ;
" Il n'est ni figue, ni raisin,
" Il n'est amande, ni noisette.

Mais à la fin :

1. Ibid., ch. IV.
2. Ibid., ch. IV.

" On voit entrer de toutes parts
" Quantité de bêtes à corne ;
" Porcs et moutons aux champs épars,
" On voit entrer de toutes parts.
" On en danse sur nos remparts ;
" Il ne faut donc plus être morne !
" On voit, entrer de toutes parts
" Quantité de bêtes à corne. "

Depuis la Fronde, les triolets avaient subi le sort de la Ballade. Notre siècle les a quelque peu remis en honneur.

3° Les *Mascarades* indiquent par leur nom même leur objet poétique. Ronsard est l'auteur de " mascarades, combats et cartels faits à Paris et au carnaval " de Fontainebleau. " Bertaut, dont les vers suivants loueront la sage retenue, a laissé huit mascarades. Voici quelques-uns de ses titres :

" Cartel pour les chevaliers de la Baleine ; — Récit " pour le ballet de douze dames couvertes d'étoiles d'or; " — Pour le ballet des princes vêtus de fleurs en broderie ; — Pour un ballet de dames couronnées de " myrte ; — Pour un autre de seize dames, représentant les vertus, dont la reine était une ; — Stances " pour le ballet des princes de la Chine (1). "

Le nom de mascarades n'existait plus guère du temps de Boileau ; mais ce genre de poésies était fort goûté de la cour. Les ballets en étaient assaisonnés et le grand ouvrier de ces badinages était Benserade. On ne saurait donner un modèle plus choisi de ces petites œuvres, que les trois strophes intitulées : " *Pour le Roi, représentant un masque sérieux :*

" Masque, ne saurait-on deviner qui vous êtes ?
" A cette mine haute, à tout ce que vous faites,
" A ces traits de grandeur éclatants, glorieux,

1. V. Goujet, t. XIV, p. 155.

" Et si fort au-dessus de tout ce que nous sommes,
" A ce qui, malgré vous, s'échappe de vos yeux,
" Il faut que vous soyez la merveille des hommes.

" Demeurer inconnu, c'est pour vous une affaire,
" Et la seule, je crois, que vous ne sauriez faire :
" Car en vous tout trahit le soin de vous cacher ;
" Il n'est point pour cela de nuit assez profonde;
" Aucun déguisement ne saurait empêcher
" Qu'on ne vous prenne ici pour le premier du monde.

" Ah ! je me doutais bien que vous étiez le maître,
" Et votre procédé m'aide à vous reconnaître ;
" Personne là-dessus n'est longtemps abusé.
" Et l'Espagne, qui vient d'essuyer la bourrasque,
" Voudrait que vous fussiez encore déguisé,
" Tant vous lui faites peur, quand vous levez le masque (1). "

4° Les *Rondeaux* étaient encore en faveur, comme nous le dirons, dans les notes du chant II. " Le *Ron-* " *deau* comprend treize vers qui roulent sur deux " rimes seulement, dont la première est employée huit " fois, et l'autre cinq fois... On distribue ces rimes " dans deux stances de cinq vers, séparées par un " tercet, et on ajoute au bout du tercet et de la der- " nière stance, un *refrain*, pris des premières paroles " du rondeau, qui tire son nom de ce qu'il semble " ainsi se reprendre, et tourner sur lui-même (2). "

L'un des plus fameux rondeaux est celui où Voiture marque les règles de ces treize vers tournant sur eux-mêmes : " Ma foi, c'est fait, etc. "

Nous en citons un, que nous empruntons aux œuvres du P. Commire. Il est imité, je crois, du Moineau de Catulle ; l'imitation vaut l'original ; c'est une élégie sur la mort d'un chat :

1. *Rec. des plus belles pièces*, t. VI.
2. Mourgues, op. cit.

Mort de Griset.

“ *Griset est mort!* Une noire Furie,
“ Des Ris, des Jeux, des Amours ennemie,
“ En trahison a pris ce chat si beau ;
“ Pleurez, mes yeux, et vous fondez en eau ;
“ Vous n'avez plus rien à voir dans la vie.

“ Malgré cent tours d'une aimable folie,
“ Malgré sa peau tachetée et polie,
“ Sa longue queue et son petit museau,
“ *Griset est mort.*

“ Pour rendre honneur à son ombre chérie,
“ De chats mignons une troupe choisie
“ Toutes les nuits s'en vient sur son tombeau
“ Verser le sang d'un rat ou d'un moineau ;
“ Puis miaulant d'un air triste, elle crie :
“ *Griset est mort!* (1) ”

Inutile de faire ressortir cette observation du P. Mourgues : “ Le *Rondeau* est extrêmement gênant “ par l'ordre et le nombre des mots qui doivent rimer “ ensemble... ” Néanmoins les vieux faiseurs de rondeaux avaient encore enchéri sur ces difficultés, en créant les *rondeaux redoublés*, comptant 24 vers, sur deux rimes, partagés en six quatrains, et soumis à plusieurs autres entraves. “ Aujourd'hui, écrit le “ P. Mourgues, personne ne veut plus guère s'assu- “ jettir à cela. Benserade en a fait quelques-uns ”.

Benserade en a fait un comme modèle, prodigieux tour de prestidigitation, dans le goût du rondeau simple de Voiture. Il commence ainsi :

“ Si l'on en trouve, on n'en trouvera guère,
“ De ces Rondeaux qu'on nomme *redoublés*... ” (2)

Ces poèmes à répétition ne sont point de la poésie ; ce sont tout bonnement des jeux de société.

1. *Œuv.*, t. II, p. 348. — 2. *Tr. de Poés. fr.*, IIIe P.

*

" Ronsard, qui le suivit, par une autre méthode,
" Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
" Et toutefois longtemps eut un heureux destin.

" Then *Davenant* came, who, with new-found art,
" Chang'd all, spoil'd all, and had his way apart ;
" His haughty muse all others did despise,
" And thought in triumph to bear off the prize ".

(DRYDEN.)

Le grand réformateur, ou créateur de la poésie française, l'arbitre du goût et du beau parler avant Malherbe, l'oracle consulté par le Tasse, ce roi des poètes auquel Charles IX adressa des vers écrits de sa main royale, est jugé bien sommairement, bien ingratement par Despréaux et ses contemporains français.

Je dis *français*. Car les lettrés des nations voisines lui avaient conservé leur admiration des premiers jours [1] : " Si nous voulions, disait Baillet en 1685, " nous arrêter au jugement des étrangers, qui ont eu " occasion de parler de Ronsard, nous n'aurions pas " d'exception à faire de l'estime générale dans laquelle " ils ont cru que ses poésies demeureraient toujours ; " et la France devrait conserver pour son poète des " sentiments aussi glorieux que le sont ceux qui paraissent s'être établis dans l'Italie, l'Allemagne et la " Hollande [2]. "

En France on oublie vite.

Toutefois, moins de vingt ans avant l'*Art Poétique*, Ronsard était encore en possession de sa gloire, dans une bonne partie du royaume. Nous en avons le témoignage de Balzac.

---

1. A la fin du XVIe siècle, on étudiait Ronsard " publiquement ", dit Claude Binet " aux écoles Françoises, de Flandres, d'Angleterre et de " Pologne, jusques à Danzick. " *(La vie de Ronsard.)*

2. *Jug. des Sav.*, t. IV, p. 457.

Ronsard, écrivait Balzac ([1]), avait jadis été mis par le président de Thou et par Scévole de Sainte-Marthe, " à côté d'Homère, vis-à-vis de Virgile, et je ne sais " combien de toises au-dessus de tous les autres poètes " grecs, latins et italiens. Encore aujourd'hui, il est " admiré par les trois quarts du parlement de Paris, " et généralement par les autres parlements de France. " L'Université et les Jésuites ([2]) tiennent encore son " parti contre la cour et l'académie.

" ... Je me brouillerais avec mes parents et avec mes " amis, si je leur disais qu'ils sont en erreur de ce " côté-là. "

Ronsard avait eu non seulement un " heureux destin ", mais la plus enviable fortune. Vers le temps où le pape Clément VIII appelait le Tasse aux honneurs du Capitole, Ronsard, l'idole de son siècle, voyait des têtes couronnées s'incliner devant son génie. Charles IX lui disait :

" Je puis donner la mort ; toi l'immortalité. "

Élisabeth d'Angleterre, qui pouvait, hélas ! elle aussi, " donner la mort " — elle le prouva trop bien — admirait notre Ronsard peut-être plus qu'elle n'admirait son Shakespeare.

L'académie des jeux floraux de Toulouse décerna une Minerve d'argent au grand poète ; la reine Marie Stuart fit plus ; elle nomma Ronsard " *Apollon !* " Cette généreuse et infortunée victime d'Élisabeth offrit à Ronsard un buffet de deux mille écus. Parmi les ornements de ce buffet se voyait un vase en forme de rosier, représentant le Parnasse ; et sur ce Parnasse fleuri, un Pégase ; le tout accompagné de ce vers :

1. *Entretien XXXI.*
2. Donc, une fois au moins l'Université et les Jésuites furent du même avis.

" A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses ".

Boileau eût été fier d'un tel cadeau !

Vauquelin nommait aussi Ronsard " *Apollon* ". Régnier mettait l'auteur de la *Franciade* sur la même ligne que les auteurs de l'*Enéïde* et de la *Jérusalem délivrée* ([1]).

Malherbe lui-même, qui, le premier, essaya de détrôner Ronsard, avait commencé, selon son expression, par " *ronsardiser* ". Mais quand il eut *malherbisé*, le " terrible arrangeur de syllabes " méprisa son maître.

Le docte Baillet raconte ainsi le revirement d'idées et de goût chez Malherbe : " Il semble que la gloire " de détromper entièrement le public ait été particu- " lièrement réservée à Malherbe. Comme ce nouveau " réformateur de notre langue et de notre poésie se " l'était assez persuadé de lui-même, il ne crut pas " devoir faire la moindre grâce à un homme, qu'il " n'accusait de rien moins que d'avoir gâté tous les " esprits de la Cour et du Royaume ; et non content " de s'être rendu, par un exemple inouï, partie, accu- " sateur, témoin et juge du pauvre Ronsard, il ne fut " pas honteux de se faire encore son bourreau, parce " que son zèle et sa colère ne trouvaient pas leur " compte dans l'indulgence des autres critiques de son " temps, qui ne jugeaient pas le crime de Ronsard si " énorme.

" En effet M. de Balzac nous apprend en plusieurs " endroits de ses ouvrages, que Malherbe eut le cou- " rage et la patience d'effacer de sa propre main tous " les ouvrages de Ronsard, sans en épargner une seule

1. " Si Virgile, le Tasse et Ronsard sont des ânes,
" Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
" Allons comme eux aux champs et mangeons des chardons (*)! '

(*) *Sat. IX.*

" syllabe ([1]). Cette rigueur excessive a déplu à beau-
" coup de monde ([2]). "

Donc, Boileau n'est pas le premier qui ait fait le procès, ou prononcé le verdict capital contre Ronsard. En cela, comme en tant d'occasions, Boileau imite et répète. Mais on est heureux d'entendre un contemporain de Boileau constater les répugnances nombreuses que soulevèrent la cruauté et l'ingratitude poétiques de Malherbe.

Le vers

" Et toutefois longtemps eut un heureux destin "

inspire à Pradon de lugubres réflexions sur la fragilité de la gloire humaine ; là-dessus Pradon crie à Despréaux, comme l'esclave au triomphateur romain : Songe que tu es homme ! " Jamais Ronsard, que M.
" D*** traite avec tant d'indignité, a-t-il fait un si
" méchant vers que celui-ci: *Et toutefois longtemps* etc.?
" En vérité Ronsard, qui fut nommé le Prince des
" poètes français, dont le génie fut si élevé, pour qui
" les Rois et les peuples eurent tant d'admiration, est
" bien mal traité par un poète moderne, qui paraîtra
" peut-être dans cent ans plus ridicule que Ronsard ne
" le paraît à présent. On ne peut pas répondre de l'ave-
" nir. Tout change, et particulièrement en France, où
" la langue n'a pas été fixe jusqu'à présent, et n'a pas
" encore eu de règles certaines comme la latine. Nous
" voyons Balzac, l'admiration de son temps, tourné en
" ridicule par M. D*** ; et tel qui croit bien parler

1. " Il avait effacé plus de la moitié de son Ronsard, et en cotait à la
" marge les raisons. Un jour, Yvrande, Racan, Coulomby et quelques
" autres de ses amis, le feuilletaient sur sa table, et Racan lui demanda
" s'il approuvait ce qu'il n'avait point effacé. *Pas plus que le reste*, dit-il....
" Tout à l'heure, il acheva d'effacer le reste. " (Racan, Ed. Latour, t. I, p. 272-3.)

2. *Jug. des Sav.*, t. IV, p. 46c.

" aujourd'hui ne parlera pas peut-être si bien dans " le siècle suivant ; à moins que MM. de l'Académie " française ne nous donnent des règles certaines de " notre langue...

" L'on doit toujours traiter avec respect les grands " auteurs qui ont enrichi et ennobli la poésie et la " langue française. Et peut-être, malgré tous les dogmes " que M. D*** veut nous donner, on pourrait lui " appliquer ces deux vers qu'il fait contre Ronsard, et " que du moins sa muse à son tour pourra *voir*, *dans* " *l'âge suivant*, etc.... " (1)

A part cette prophétie, le morceau de Pradon est sensé. N'est-ce pas plaisir de l'entendre dire qu'il faut " traiter avec respect les grands auteurs ? " Carel de Sainte-Garde s'élève, à propos des mêmes vers, jusqu'à l'éloquence. Il rappelle l'*heureux destin* de Ronsard ; et répondant aux deux passages (ch. I et II), où Despréaux censure " ce divin personnage", Carel s'écrie : " Le censeur blasphème (car l'on ne peut " pas user d'un autre terme lorsqu'un malheureux " s'attaque à une divinité); il blasphème, dis-je, en deux " endroits contre Ronsard. Dans sa censure il se con- " tredit. En l'une, il l'accuse d'être trop enflé ; et en " l'autre, il l'accuse de s'abaisser trop. Mais ce divin " personnage n'a pas besoin de défenseur...

" L'antiquité latine, ni la grecque, n'a point produit " d'homme plus né qu'il était à la poésie. Il avait l'ima- " gination très vive et très féconde, si bien qu'il ne for- " mait jamais que des images bien faites et en produisait " sans nombre sur toutes sortes de sujets. Aussi a-t-il " composé tout seul plus de volumes que trois ou quatre " poètes n'auraient su faire. Vous trouverez en lui

1. *N^lles Rem.* etc., p. 88.

" Pindare, Horace, Callimaque, Anacréon, Théocrite,
" Virgile et Homère...

" Les princes étrangers ne dédaignaient point de lui " écrire, non plus que notre roi Charles neuvième, qui " voulut bien lui témoigner en vers l'estime qu'il faisait " de lui. La reine Élisabeth d'Angleterre, ce prodige " d'esprit et de prudence et qui se connaissait à toutes " les belles choses, lui envoya un diamant de six mille " écus. Cette gloire qui l'accompagna pendant sa vie, " ne l'abandonna point après sa mort ; et tandis que " notre langue durera, il sera en vénération aux per- " sonnes de capacité, et qui ne seront point touchées " d'envie (1)."

——— * ———

" Mais sa muse en français parlant grec et latin,
" Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
" Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Le Père du Cerceau reproduit en vers légers tout ce passage, dans un panégyrique de Boileau. Il peint Phébus-Apollon travesti par Ronsard :

" Comment Ronsard et sa Pléïade,
" Dont un temps le règne a duré,
" Dans leur grotesque mascarade
" Nous l'avaient-ils défiguré !
" Crasseux, déguenillé, maussade,
" Plus bigarré qu'un Arlequin :
" Affublé d'un vieux casaquin,
" Fait à peu près à la françoise,
" Mais d'étoffe antique et gauloise,
" Sans goût, sans air, le tout enfin
" Brodé de grec et de latin.
" C'était dans ce bel équipage
" Qu'Apollon noir comme un lutin,
" Se faisait partout rendre hommage.
" Mais, après un long esclavage,

1. *La déf. des Beaux Espr.*, art. VIII, p. 29-31.

" Enfin Malherbe en eut pitié,
" Et l'ayant pris en amitié,
" Lui débarbouilla le visage,
" Et le remit sur le bon pié,
" Renvoyant à la friperie
" Ses haillons et sa broderie.
" Alors dans le sacré vallon,
" On décria la vieille mode ;
" Et Malherbe sous Apollon
" Fit publier un nouveau code,
" Défendant ces vieux passements,
" Qu'avec de grands empressements
" On allait chercher pièce à pièce,
" Au Latium et dans la Grèce.
" Ronsard en fut triste et marri,
" Perdant beaucoup à ce décri ;
" Il en pleura même, et de rage
" Il se souffleta le visage,
" Et s'alla cacher dans un trou,
" En se souffletant tout son soû.
" Les Muses n'en firent que rire,
" Et demandaient par quel hasard
" Ronsard si vanté pour bien dire,
" Donnait des soufflets à Ronsard (1).

Ronsard avait-il prévu ce " retour grotesque ? " On pourrait le soupçonner. Il ne se faisait point illusion sur les difficultés de son langage grec et latin ; il avait même écrit, à la fin du IVe Livre de sa *Franciade* (2) :

1. *Rec. de poés. div.*, par le R. P. du Cerceau, Nouv. Édit. — *Le Grand Prévôt du Parnasse* (Boileau). p. 111 et 112. " Donner des soufflets à Ronsard " signifiait, avant Malherbe, faire une faute de français. — Un confrère du P. du Cerceau avait, quarante ans auparavant, dit les mêmes choses en style plus grave : " Du Bartas et Ronsard ont eu tout " le génie dont leur siècle était capable. Mais comme les poètes français " étaient ignorants, ils affectèrent de faire l'un et l'autre les savants, pour " se distinguer du commun ; et ils se gâtèrent l'esprit, par une imitation " des Poètes grecs très mal entendue. " (P. Rapin, *Réflex. sur la Poét.*)
2. Édit. de 1529, p. 214.

" Les Français qui ces vers liront,
" S'ils ne sont et Grecs et Romains,
" En lieu de mon livre, ils n'auront
" Qu'un pesant fardeau dans les mains. "

D'après Brossette, Boileau proposait comme exemple de ce ridicule mélange le vers du sonnet 68e (Liv. I) de Ronsard :

" Êtes-vous pas ma seule entéléchie ? "

Puis ceux du *Tombeau*, ou de l'épitaphe, de Marguerite de France et de François Ier :

" Ah ! que je suis marri que la Muse françoise
" Ne peut dire ces mots comme fait la grégeoise:
" Ocymore, dyspotme, oligochronien !
" Certes, je les dirais du sang Valésien (1). "

L'un des plus parfaits échantillons de cette langue franco-grégeoise est assurément cet extrait de l'*Hymne de Bacchus :*

" O cuisse-né Bacchus, mystique, hyménéen,
" Carpime, évaste, agnien, manique, linéen,
" Evie, euboléen, baladin, solitaire,
" Vengeur, satyre, roi, germe des dieux et père,
" Martial, nomien, cornu, vieillard, enfant,
" Paean, nyctélien ! Gange vit triomphant
" Ton char enorgueilli de ta dextre fameuse,
" Qui avait tout conquis jusqu'à la mer gemmeuse (2). "

1. M. Petit de Julleville (*Notions sur la Langue franç.* 1883) fait remarquer comment " on a cité cent fois, mais mal à propos et sans les com-
" prendre, les vers où Ronsard se plaint que......

la muse françoise
" Ne se peut exprimer comme fait la grégeoise :
" Ocymore, dyspotme, oligochronien.

" On n'a pas vu, dit-il, que, dans ce vers, Ronsard déclare précisément " l'impossibilité, l'inconvenance qu'il y aurait à mêler au français des " mots calqués sur le Grec et le Latin. " L'observation est juste. Mais ne voit-on pas aussi dans ces vers un regret de Ronsard et une fâcheuse tendance à parler grec en français : Ah ! que je suis marri !...

2. *Hym. de Bacchus à Jean Brinon.* — Ces vers sont-ils réellement de Ronsard?... Ne sont-ils pas plutôt de Bertrand Bergier? V. Éd. de Blanchemain, t. VI, p. 377.

N'est-ce pas le cas de demander, comme dans Rabelais : " Quel diable de langaige est cecy ? " — Desmarets avait, longtemps avant Boileau, saisi le côté prétentieux de cette langue ronsardienne. Il en avait fait une critique fort plaisante dans ses *Visionnaires.* Le style de cette satire vaut bien celui de Boileau. Le poète " visionnaire " et ronsardisant, Amidor, s'exclame, dans un accès de " phébique fureur ".

" ... J'entrevois les brigades
" De ces dieux chèvre-pieds et des folles Ménades,
" Qui s'en vont célébrer le mystère Orgien
" En l'honneur immortel du Père Bromien.
" Je vois ce Cuisse-né, suivi du bon Silène,
" Qui du gosier exhale une vineuse haleine,
" Et son âne fuyant parmi les Mimallons,
" Qui les bras enthyrsés courent par les vallons.
" Mais où va cette troupe? Elle s'est égarée,
" Aux solitaires bords du flo-flottant Nérée... (1). "

Charles Sorel est peut-être celui de tous les auteurs contemporains de Boileau, qui résuma le mieux les réformes de langage, entreprises par la Pléïade : " Ronsard, Jodelle, du Bartas et plusieurs autres poètes de leur temps, ont bien eu envie de faire changer de forme au langage français, et de le rendre à moitié grec, comme on prétend qu'il vient aussi de Grèce en partie (?). Ils ne nommaient ni les dieux ni les hommes que par des noms d'origine, empruntés de divers lieux et de diverses choses. Ils appelaient Apollon *pataréan* et *thymbréan;* ils parlaient de l'*onde aganippide* et des *piérides sœurs ;* de sorte qu'à tous coups ils avaient besoin de commentaire.
" Ils usaient de mots composés, comme *porte-flèches* et *porte-flambeau,* et d'autres qui n'ont pas tant

1. *Les Visionn.*, acte I, sc. 3.

“ de grâce dans la langue française que dans la “ grecque (1).

“ Ils ne manquaient point de diminutifs, à la mode “ des italiens, comme *doucelette, tendrelette, mignar-* “ *delette* (2). ”

En général, le XVIIe siècle, dans ses critiques de Ronsard, ne voit qu'un génie “ brouillant tout ”, parlant “ grec et latin ” en français; il semble qu'on n'ait alors saisi que par les petits côtés la tentative du vieux et très hardi poète. — “ Balzac, dit Brossette, reproche “ à ce poète ses licences outrées, ses négligences, son “ affectation à confondre les idiomes et charger son “ français de grec et de latin. ”

Le bon La Fontaine daube lui-même le pauvre Ronsard, et pour des causes semblables :

“ Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
“ Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
“ Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
“ Nos aïeux, bonnes gens, lui laissaient tout passer,
“ Et d'érudition ne se pouvaient lasser;
“ C'est un vice aujourd'hui (3). ”

On a entendu le P. du Cerceau se plaindre, en vers, des travestissements gréco-latins de notre Apollon; voici comme il le juge en prose “ Ces messieurs (de la “ Pléïade) crurent embellir notre langue, en l'obscur- “ cissant; ce fut un mérite, que de se rendre inintelli- “ gible; et la chose fut poussée si loin, que, du vivant

1. Charpentier, le savant, condamnait aussi cette témérité : “ La “ Poésie... de Ronsard et de ses contemporains se plaisait à cette “ audace dithyrambique; à la composition insolente de mots extraor- “ dinaires. Elle appelait Jupiter *tue-géant*, le Ciel *porte-flambeaux*. Elle “ appelait une bouche prophétique un *gosier mâche-laurier*. C'était une “ langue nouvelle. ” *De l'Excell. de la Lang. Fr.*, t. II, p. 628-629.

2. *Op. cit.*, p. 355.

3. *Lettre à Racine*, *6 juin 1686*.

" même de Ronsard, il fallut un commentaire à ses " poésies ([1]). "

Fénelon a reproduit en les complétant les jugements de son siècle sur l'auteur de la *Franciade :* " Ronsard " avait trop entrepris tout à coup. Il avait forcé notre " langue par des inversions trop hardies et obscures ; " c'était un langage crû et informe. Il y ajoutait trop " de mots composés, qui n'étaient point encore intro- " duits dans le commerce de la nation; il parlait " français en grec, malgré les Français mêmes. " Cependant Fénelon s'élève au-dessus de ces critiques ressassées ; et, au même endroit, l'archevêque de Cambrai rend quelque justice aux innovations du gentilhomme abbé de Saint-Cosme : " Il n'avait pas " tort, ce me semble, de tenter quelque nouvelle route " pour enrichir notre langue, pour enhardir notre " poésie, et pour dénouer notre versification nais- " sante ([2]). "

Non, Ronsard n'avait pas tort. Il s'abusa seulement sur le choix des moyens; il oublia que c'est au peuple qu'il appartient de faire sa langue. Je me trompe; il ne l'oublia point : mais à cette langue franche, nerveuse, intelligible, il mêla ce jargon renouvelé des attiques, bon pour les Érasme et les Étienne. Ronsard aurait dû, pour sa gloire et pour le succès de son beau rêve, s'en tenir aux conseils qu'il dictait à ses propres amis. Il voulait qu'ils employassent les mots d'origine française, créés, façonnés, employés par les populations de nos provinces, soit du nord, soit du midi. S'il avait suivi ses préceptes, avec discernement, il aurait grandement enrichi notre vocabulaire et sauvé son nom de reproches trop mérités.

1. *Réfl. sur la poés. fr.*, Éd. de l'abbé Genest, 1730, p. 16.
2. *Lettre à l'Acad.*, ch. V.

Cette remarque se lit dans presque tous nos traités modernes de littérature. Je ne m'y appesantirai pas; les redites engendrent le dégoût. Mais le XVIIe siècle, par la plume du jeune avocat lyonnais, semble avoir fait un nouveau sujet de blâme pour Ronsard, de cette heureuse initiative. Écoutons Brossette : " Ronsard " conseillait d'employer indifféremment tous les dia- " lectes. *(Préface* sur *la Franciade)*: " Et ne se faut " soucier, dit-il ailleurs, si les vocables sont gascons, " poitevins, normands, manceaux, lyonnais, ou d'autres " pays. *(Abrégé de l'Art Poétique.)* "

La citation de Brossette n'est pas complète; partant elle est fausse. Elle ne marque point les restrictions que Ronsard imposait à ce choix " de vocables ", restrictions qui justifient l'audace de ce projet. Je transcris, tel qu'il est, le passage de l'*Abrégé de l'Art poétique :* " Tu sauras *dextrement* choisir et approprier " à ton œuvre les vocables *plus significatifs* des dia- " lectes de notre France, quand ceux de ta nation ne " seront assez propres ni signifiants ; ne se faut sou- " cier s'ils sont gascons, poitevins, normands, lyon- " nais, ou d'autres pays, *pourvu qu'ils soient bons, et* " *que proprement ils expriment ce que tu veux dire* (1). "

Avec ces correctifs, omis par Brossette, Ronsard et ses disciples eussent fait une œuvre très digne de los; grâce à eux notre langue ne serait point " appau- " vrie, desséchée et gênée ", comme Fénelon s'en plaignait, quelques mois avant de mourir.

Boileau ne se contenta point de porter contre Ronsard les condamnations rimées de l'*Art Poétique.* Ce n'était pas assez, selon lui, de réprouver la muse grégeoise de son devancier; il ajoute, dans ses *Réflexions*

1. Éd. de 1592, p. 405.

critiques : " ce n'est donc point la vieillesse des mots " et des expressions dans Ronsard, qui a décrié Ron- " sard; c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les " beautés qu'on y croyait voir n'étaient point des beau- " tés; ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes et " Racan qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup " à faire connaître (1). "

Alors, il n'y aurait plus rien, absolument rien, de louable dans les poèmes de Ronsard. Boileau exagère. Ronsard et Boileau furent d'une trempe poétique toute différente ; ils eurent des qualités fort diverses d'esprit, d'imagination, de goût. Ils semblent n'avoir eu de commun qu'une pénible infirmité; Ronsard jeune encore, et Boileau, en sa vieillesse chenue, devinrent sourds.

——— * ———

" Ce poète orgueilleux trébuché de si haut,

Avec quelle compassion le XVIIe siècle regarda ce grand poète découronné de son prestige et traîné aux gémonies par Malherbe! Personne toutefois n'a poussé le mépris de Ronsard plus loin que ne fit le patriarche des Jansénistes : " Ç'a été, écrit Arnaud, un déshon- " neur à la France d'avoir fait tant d'estime des pi- " toyables poésies de Ronsard (2). " La France eut à rougir de déshonneurs plus regrettables que celui-là! Qui dit trop, dit peu de chose.

La *Guerre poétique* de M. de Callières met en relief, par le moyen d'une fiction, le haut mépris des poètes sujets de Louis XIV pour le poète ami de Charles IX. D'après Callières, le parti des modernes avait élu sur le Parnasse, le grand Corneille pour son

1. VIIe *Réfl.*, 1693.
2. *Lettre à Perrault*, mai 1694.

généralissime; tous, sauf le P. Le Moyne, avaient applaudi à cette élection. Alors, " on vit arriver à pas " lents le bonhomme Ronsard, qui demeurait au pied " de la montagne; il avait eu beaucoup de peine à " monter jusqu'au haut, à cause d'une espèce d'asthme " qu'il avait contractée pour avoir trop chanté. Il pré- " tendait qu'en faveur de son âge, et de la qualité " qu'on lui avait donnée pendant sa vie de Prince des " Poètes françois, tous ceux de cette nation le choi- " siraient pour leur général. Mais il fut fort surpris, " lorsqu'il vit cet emploi rempli par Corneille : Quoi! " dit-il, messieurs, d'une voix enrouée et tremblante, " où est l'honneur de la France, de me préférer un " poète de théâtre? A-t-on oublié que j'ai fait la *Fran-* " *ciade?* Est-ce ainsi qu'on *guerdonne* mes *labeurs?* " Est-ce le *los* que j'ai mérité, pour avoir tiré la poésie " pour ainsi dire du néant? O temps! ô mœurs! Que " diront tous les poètes Grecs? Que dira le divin " Homère d'un si mauvais choix?

" Corneille se sentant offensé de ce discours et de la " louange que Ronsard donnait à Homère, l'ennemi " capital des Modernes: — Je ne mérite pas donc, à " ton avis, le Généralat, que ces Messieurs m'ont dé- " féré? dit-il. — Non, sans doute, répondit Ronsard.

" Alors Corneille, levant le bras :

" — Ton insolence,
" Téméraire vieillard, aura sa récompense !

" dit-il à Ronsard, en lui donnant un grand soufflet qui " le jeta à ses pieds. Ce coup d'autorité fit un fort " bon effet. Tous les poètes dramatiques approuvè- " rent la vigueur que Corneille avait témoignée en " cette occasion. Il n'y eut que les Poètes Épiques, " qui en murmurèrent entre leurs dents ; mais comme

" les rieurs n'étaient pas de leur côté, ils n'osèrent rien " dire.

" Chapelain se contenta de s'approcher de Ron- " sard, de lui aider à se relever, et de le reconduire " au bas de la montagne, où ils demeuraient ensemble, " et où ils avaient contracté une étroite amitié, à " cause de la conformité d'humeur, de génie et de " langage qui était entre eux ([1]). "

Et ces deux grands débris se consolèrent !... Pauvres grands hommes ! que de soufflets !

La Mothe ne se borne pas à signaler l'oubli profond où gît Ronsard ; il doute même que la postérité puisse jamais songer à rouvrir ce tombeau : " Ronsard, dit " La Mothe, ne laissa pas d'être l'admiration de son " siècle ; mais sa gloire ne lui survécut guère ; et il " est enfin tombé dans un oubli, dont il n'y a pas d'ap- " parence qu'il se relève. Il est vrai que Pindare eut à " peu près la même fortune " ([2]). Aujourd'hui, Pindare est encore de mode; Ronsard est aux trois quarts ressuscité à la gloire ; et La Mothe... *O tempora !* C'est le cas de répéter avec Pradon : " Tout change, " et particulièrement en France ".

Perrault admira aussi ce retour des choses humaines en la personne de Ronsard. Mais il s'en réjouit, et tâcha d'en profiter au compte des Modernes. Quoi d'étonnant si Ronsard est méconnu, décrié, honni ? Ronsard est un " Ancien " ; son époque est arriérée; le progrès, c'est nous ! Voilà, en bref, tout l'argument de Perrault. Citons-en quelques phrases : Ronsard avait conquis " les suffrages de la Cour, de la ville et " de toute la France ; jusques-là qu'il passa en com- " mun proverbe que, de faire une incongruité dans la

1. *Hist. poét. de la guerre*, etc. Édit. de 1688, p. 56-58.
2. *Odes de M. de la M. Disc. sur la poésie*, 4e Éd. 1713, p. 65.

" langue, c'était donner un soufflet à Ronsard. Il est
" vrai que les choses ont bien changé depuis ; car dès
" que le commun du monde a commencé à savoir quel-
" que chose, la poésie de Ronsard a paru si étrange
" (quoique ce poète eût de l'esprit et du génie infini-
" ment), que, du comble de l'honneur où elle était,
" elle est tombée dans le dernier mépris.

" Quand Ronsard a commencé à briller dans le
" monde, il n'y avait peut-être pas à Paris douze car-
" rosses, douze tapisseries, ni douze savants hommes.
" Aujourd'hui toutes les maisons sont tapissées; toutes
" les rues sont pleines d'embarras ; et on aurait peine
" à trouver une personne, qui n'en sût pas assez pour
" juger raisonnablement d'un ouvrage d'esprit (1). "

Quel progrès !

*

" Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

" *Davenant*... etc.
" Till the sharp-sighted critics of the times
" In their *Mock-Gondibert* expos'd his rhymes ;
" The laurels he pretended did refuse,
" And dash'd the hopes of his aspiring Muse. "
(DRYDEN.)

Marot, Ronsard, Desportes, on les retrouve tous les trois nommés et jugés ensemble, dans l'*Art poétique* de leur contemporain Vauquelin. Vauquelin dit que Marot " eut l'honneur... des Coqs-à-l'âne "; que Ronsard, " le grand Ronsard ", est " de France l'Apollon "; et que Desportes peut mêler la satire " parmi les " travaux de l'étude sacrée " (2).

Desportes avait, comme Marot, et mieux que Marot, traduit les psaumes ; saint François de Sales avait même quelque estime pour cette paraphrase de l'abbé

1. *Parall.* etc. 2e Édit., t. I, p. 66-7. — 2. *L. II.*

de Tiron ([1]). Desportes eut du talent, mais il eut surtout du succès. Il jouit d'une fortune aussi enviée des poètes, qu'elle leur est peu habituelle. Desportes vit ses poèmes largement payés en beaux écus. — " On " en peut juger par *Rodomont*, qui lui valut 8,000 écus " de la part de Charles IX, et qui n'est pas son meil- " leur ouvrage. L'Amiral de Joyeuse lui donna, pour " un sonnet, l'Abbaye de Tiron, qui rapportait alors " trente mille livres ; ce qui doit faire penser que " Desportes vécut au siècle d'or de la poésie.

" Balzac disait que ses vers lui avaient acquis un " loisir de dix mille écus de rente, ce qu'on peut regar- " der comme un écueil contre lequel dix mille poètes " se sont brisés. Henri III lui dit un jour : J'augmente " votre pension ; parce qu'il parut devant ce Prince " avec un habit négligé ([2])."

Les vers de Desportes sont du genre de ceux que Molière nomme " doux, tendres et langoureux " ; ils ont de l'harmonie, ils sont français ; mais ses poésies profanes sont peu fournies d'idées. Malherbe les traita impitoyablement comme celles de Ronsard. Malgré le jugement violent de Malherbe, des Yveteaux décerna à Desportes l'éloge que Boileau donne à Villon. Selon des Yvetaux, le chaos régnait, avant Desportes, dans le royaume de poésie ; mais

1. " *Les Psaumes de David*, traduits, ou imités par Desportes, ne vous " sont nullement ni défendus, ni nuisibles ; au contraire tous sont profita- " bles ; lisez-les hardiment et sans doute : car il n'y en a point. " (*Lettre à la Présidente Brulart, novembre*, 1664.) Ce jugement porté par un Docteur de l'Église est grandement honorable pour Desportes. Malheureusement on ne peut louer et recommander ainsi les autres productions de ce poète de Cour.

2. Sab. de Castres, *Tr. S. de Litt.* — *Balz. Ent.* VIII, 1re *h.* Il paraît que ce favori des muses ou des rois sut faire bon usage de ces flots d'or et les déversa sur ses frères du Parnasse.

" De tant d'esprits confus Desportes nous dégage,
" Et la France lui doit la règle du langage (1). "

Desportes et Ronsard biffés par Malherbe furent pour le satirique Régnier des maîtres dignes d'admiration, héritiers des trésors antiques. Dans sa IIIe Satire, Régnier demande poétiquement conseil au marquis de Cœuvres :

" Dois-je, las de courir, me remettre à l'étude,
" Lire Homère, Aristote; et, disciple nouveau,
" Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau,
" Reste de ces moissons que *Ronsard* et *Desportes*
" Ont rapporté du champ sur leurs épaules fortes;
" Qu'ils ont, comme leur propre, en leur grange entassé,
" Égalant leurs honneurs aux honneurs du passé? "

Bel éloge et en fort beaux vers. Néanmoins il ne faut point oublier que Régnier était le neveu de Desportes. Rien d'étonnant qu'un neveu s'anime en célébrant les louanges d'un oncle, dont il s'applaudit ailleurs (2) de suivre les traces :

" Je vais le grand chemin que mon oncle m'apprit. "

Desportes eut un neveu célèbre; et Bertaut une nièce fameuse, Mme de Motteville, l'auteur des *Mémoires.* C'est une ressemblance de plus entre ces deux poètes, qui marchent côte à côte et de front, dans les *Recueils* et les histoires littéraires. Il en est d'autres. Bertaut comme Desportes, imita les Psaumes en vers. Desportes obtint une abbaye et Bertaut un évêché. Bertaut se déclare en poésie le disciple reconnaissant de son émule. Est-ce bien, comme Boileau le prétend, la chute de Ronsard, qui inspira la " retenue " à ses deux successeurs? L'affirmation de Boileau est une louange,

1. V. J. Vaudon, *Avant Malherbe*, 1882, p. 170.
2. *Sat.* IX.

mais non pas une preuve ; Bertaut dit au contraire qu'il doit à Ronsard la flamme inspiratrice. Il raconte en jolis alexandrins que la muse de Ronsard et " les beaux vers " de Desportes éveillèrent et encouragèrent son génie. Il écrit à l'auteur de la *Franciade* :

" Je n'avais pas seize ans, quand la première flamme
" Dont ta Muse m'éprit s'alluma dans mon âme...
" Je te prins pour patron, mais je pus moins encor
" Avec mes vers de cuivre égaler les tiens d'or. "

Voilà la vraie cause qui " retient " l'abbé de Tiron et l'évêque de Séez. Ils n'ont à leur service que des vers " de cuivre " ; leurs ailes ne s'élèvent qu'à mi-côte ; ils ne chantent que des sujets mitoyens. Au reste, ce " *plus retenus* " semble avoir été fourni à Boileau par Ronsard lui-même, qui se plaignait de la trop grande sagesse poétique du jeune Bertaut : " Ronsard ne lui " trouvait point d'autre défaut que d'être trop retenu " pour un jeune poète (1). "

Mlle de Scudéry prononce sur l'un et sur l'autre, à peu près comme le fait Boileau, mais elle donne la palme à Bertaut ; " *Desportes* a une douceur char-" mante ; *du Perron*, une élévation plus naturelle ; et " *Bertaut* a tout ce que les autres peuvent avoir " d'excellent ; mais il l'a avec plus d'esprit, plus de " force et plus de hardiesse, sans comparaison.... Il " s'est fait un chemin particulier entre *Ronsard* et " *Desportes*. Il a plus de clarté que le premier, plus " de force que le second, et plus d'esprit et de poli-" tesse que les deux autres ensemble (2). "

Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires*, range Bertaut parmi les " maîtres du langage " ; mais il y met aussi Ronsard :

1. *Rec. des plus belles pièces*, etc., t. II, p. 138.
2. *Hist. du comte d'Albe*, t. II, p. 819,850. V. Goujet, t. XIV, p. 163.

" ...... Ces maîtres du langage,
" Les Amyot et les Ronsard,
" Les Du Bellay et les Tyard,
" Les Bertaut et les Vigénaire (1). "

Ménage rend ailleurs un hommage plus sérieux aux grands poètes du temps passé, à Desportes, à Bertaut, à Marot, même à Ronsard, puis à d'autres que Boileau néglige : " La poésie française avait été gaie et " folâtre, du temps de Marot et de Mellin de St-Gelais. " Et quoique depuis elle eût encore paru quelquefois " avec le même visage, néanmoins les grands génies " de Ronsard, de du Bellay, de Belleau, du cardinal " du Perron, de *Desportes*, de *Berthault* et de Mal- " herbe, plus graves et plus sérieux, l'avaient emporté " par-dessus les autres ; et nos Muses commençaient " à être aussi sévères que ce philosophe de l'antiquité " qu'on ne voyait jamais rire (2). "

Ménage ne met point entre les grands génies du XVIe siècle et Malherbe, cet abîme profond, que Boileau ouvre et comble avec son adverbe " *Enfin !* "

De tous les devanciers de Malherbe, Bertaut est le seul pour qui Malherbe eut quelque estime. Il déclara à Desportes, chez lequel il dînait, " que son potage " valait mieux que ses Psaumes (3). " Mais l'évêque de Séez trouva " *un peu* " grâce devant les yeux d'Argus du poète de Caen. " Il (Malherbe) n'estimait aucun des " anciens poètes français, qu'un peu *Bertaut;* encore " disait-il que ses stances étaient *nichil au dos* (4), et " que, pour trouver une pointe à la fin, il faisait les " trois premiers vers insupportables (5). "

1. *Hist. de l'Acad.*, etc. Éd. Livet, I, p. 478.
2. *Disc. sur les Œuv. de M. Sarrasin.* Éd. de 1663, p. 50.
3. Racan, *Mém.*, etc., éd. Latour, I, p. 262.
4. Allusion aux pourpoints bien garnis d'étoffe riche et voyante, sur le devant ; mais n'ayant rien *(nihil)* dans le dos.
5. *Ibid.*, p. 261.

Bertaut est aujourd'hui comme Desportes, dans la catégorie des célébrités vieillies. Les Recueils citent pourtant plusieurs jolies stances de Bertaut dont la plus connue est celle-ci :

" Félicité passée
" Qui ne peux revenir,
" Tourment de ma pensée,
" Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir (1)? "

Déjà au temps de Boileau, la gloire de ces grands hommes déclinait, comme celle de Ronsard. C'est du moins ce que déclarait, en vers latins, le poète jésuite Commire :

" *Ronsardus* male barbaro
" Molles auriculas murmure vulnerat,
" Dictus Franciacae pater
" Linguae. Quis modo non unius aestimet
" Assis, vendita millibus
" Terdenis opici carmina *Portei?*
" Et jam, *Perronide*, jaces ;
" Jam, *Malherbe*, tuos Sequana parcius
" Miratur numeros.... "

Le texte porte en regard cette paraphrase :

" *Ronsard*, au sentiment de ce tyran bizarre (2),
" Blesse aujourd'hui d'un son rude et barbare
" L'oreille accoutumée à de plus doux accents.
" Il n'a plus le don de lui plaire,
" Lui, qui, sur la foi de son temps,
" De la langue française est appelé le Père.
" *Desportes*, qui jadis reçut dix mille écus
" D'un seul sonnet écrit en sa manière,
" Trouverait-il vingt sols d'une Iliade entière,
" Écrite comme on n'écrit plus ?

1. Le *Recueil des plus belles pièces* fait observer que messieurs de Port-Royal goûtèrent si bien " quelques couplets de chanson " de Bertaut, qu'ils en mirent " un dans leur commentaire sur Job ".
2. L'usage.

" Et vous, dans qui la force et la douceur égale
" Charma toute la Cour et fit tant de jaloux,
" *Du Perron*, vous cédez à cette loi fatale,
" Et l'on n'y parle plus de vous.
" Vous-même dont la Muse autrefois souveraine,
" Se fit si longtemps adorer
" Sur les bords heureux de la Seine,
" *Malherbe*, on y commence à moins vous admirer (1). "

Il est vrai que ces affirmations poétiques trouvèrent un contradicteur. Le "gros Charpentier" de l'académie s'indigna de ces plaisanteries latines. — " Un " autre (c'est le P. Commire, dont Charpentier cite les " vers) avance... que *Ronsard*, qui est appelé le Père " de la langue française (2), écorche maintenant les " oreilles délicates de son jargon barbare ; — que " *Desportes* n'est plus qu'un rustre, qu'un Pitault, et " qu'à peine trouverait-on présentement un sou de ses " vers, qui lui donnèrent autrefois dix mille écus de " rente ; — que *du Perron* est tout à fait tombé ; — " qu'on n'admire presque plus la poésie de *Malherbe*...

" Mais je ne lui saurais pardonner d'avoir si mal " traité monsieur *Desportes*... Il en est de même de " ce qu'il dit de *Ronsard*, du cardinal *du Perron*, de " *Malherbe*... Ronsard et du Perron ont véritable- " ment aujourd'hui l'air antique ; mais l'un n'est point " barbare et l'autre n'est point tombé tout à fait... " Quant à la diminution de gloire qu'ils supposent aux " écrits de *Malherbe*... elle n'est encore arrivée que " dans leur imagination (3). "

En 1686, le modeste Juvénal de Rouen, Le Petit,

1. A M. de Santeuil, *Œuvr. du P. Commire*, t. I.

2. Charpentier écrivait ceci neuf ou dix ans après l'apparition de l'*Art Poétique*. Donc, même à cette date, un docte académicien gardait à Ronsard, malgré les satires de Boileau, ce titre et cette gloire.

3. *De l'Excell. de la Langue fr.* 1683, t. II, p. 1093 et seqq.

rimait en ces termes la déchéance de tous ces mêmes anciens :

" Attendre tant d'honneur du talent Poétique
" Eh! n'est-ce pas vouloir passer pour frénétique ?
" Ce fou ne sait-il pas que *Desportes*, *Ronsard*,
" A l'immortalité n'ont plus guère de part ?
" Le temps qui tout flétrit, le temps qui tout efface,
" Fait que *Malherbe* aussi devient vieux et se passe,
" C'est là le sort des vers en langage vivant (1). "

En 1693, Boileau constatait que *Desportes* ne trouvait plus même de lecteurs (2). Mais il n'était point de l'avis du P. Commire au sujet de Malherbe. Il écrivait à Maucroix, en 1695 : " *Malherbe* croît de répu-" tation, à mesure qu'il s'éloigne de son siècle (3). " Est-il téméraire de penser que Boileau a contribué puissamment à cette réputation par les dix ou douze vers qui vont venir?

Desmarets, très avare d'éloges pour l'*Art Poétique*, se croit pourtant obligé de féliciter Boileau de ses jugements sur nos vieux poètes : " Il (Despréaux) " parle ensuite de *Marot*, qui fut un si agréable esprit, " mais il n'en peint pas le beau talent et ne le loue " pas assez. Il marque bien les défauts de *Ronsard*, " (auquel il devait joindre *du Bartas)*, et il rend l'hon-" neur qui est dû à *Desportes* et à *Berthault*, pour " avoir rectifié la poésie française ; et à *Malherbe*, qui " est véritablement celui qui a mis les vers français " dans le juste état de pureté et de noblesse, et a fait " que notre poésie peut disputer de force et de grâce " avec la latine (4). "

1. *Disc. Sat.* sat. IV, p. 43 et 44. — 2. *Réfl. crit.* Réfl. VII. — 3. *Lettre du 29 avril.* — 4. *Déf. du poèm. hér.*, p. 81, 82.

*

Enfin Malherbe vint ; et, le premier en France,

" *Waller* came last...... "

(DRYDEN).

Ce passage très fameux est-il autre chose qu'une traduction ? Il me semble à peu près évident que Boileau en a emprunté les idées, et les expressions, d'une lettre latine de Balzac. Brossette marque implicitement cette origine, en citant le latin de Balzac (Lettre à M. de Silhon) au-dessous des vers de Despréaux : Citons, nous aussi :

" *Primus Franciscus Malherbe, aut in primis, viam vidit qua iretur*
" *ad carmen*...,

" Enfin Malherbe vint, et le premier en France...

" *Superbissimoque aurium judicio satisfecit ;*

" Fit sentir dans ses vers une juste cadence...
" N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée...

" *Docuit in vocibus et sententiis delectum eloquentiæ esse originem ;*
" *atque adeo rerum verborumque collocationem aptam ipsis rebus et verbis*
" *potiorem plerumque esse.* "

" D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir... "

" Voyez, ajoute Brossette, le reste du passage, et " la Dissertation XXIV de Balzac. — Balzac dit que " la plupart des vers français qui ont été faits avant " Malherbe étaient plutôt gothiques que français. "

Balzac cependant fut loin de prodiguer au réformateur les éloges bruyants dont le XVIIe siècle retentit. Malherbe avait conquis le trône où Ronsard régnait avant lui : du haut en bas de la montagne à la double cime, presque toute voix chantait sa gloire. Nous reproduisons quelques échos de ces acclamations, ou sincères, ou de commande, ou de routine. Les rares détracteurs de cette gloire furent surtout les contemporains de Malherbe lui-même. Une fois Malherbe

mort, et ses rivaux aussi, les louanges éclatent ; conformément à la loi promulguée par Horace... " *Exstinctus amabitur idem...* " (Ep. II, I.)

Déjà nous avons entendu Desmarets ; voici Costar avec son galimatias : " Les discours de Malherbe " étaient soûlants et rassasiants, jusqu'au point de faire " perdre l'appétit à ceux qui les entendaient, et de " leur épargner la dépense d'un grand repas. "

Racan se nomme l' " écolier " de Malherbe, et, affirme qu'il " le respectait comme son père (1). " Il a recueilli avec la soumission d'un fils et la docilité d'un élève les préceptes, ou les caprices de son maître, dont les moindres paroles lui étaient des oracles.

Le Pays, le même que Boileau nomme " un bouffon " plaisant (2), " disait de Malherbe : " Avant que ce " grand homme eût écrit, notre langue était dans un " misérable état ; elle était stérile, mal cultivée et " remplie de quantité d'expressions étrangères, qui " étouffaient peu à peu les naturelles...

" C'est de notre père Malherbe,
" Que nous avons appris cet agréable tour,
" Ce secret de placer et le nom et le verbe,
" Qui donne au style un si beau jour (3). "

Segrais compare Malherbe aux grands lyriques de l'antiquité, ce qui est le *non plus ultra* de l'honneur : " Montaigne, dit-il, qui a montré un goût assez fin en " beaucoup de choses, a cru que Ronsard et du Bellay " avaient mis notre poésie en sa perfection. Mais je ne " sais ce qu'il aurait dit, s'il avait vu ce que Malherbe " y a ajouté, ni s'il jugerait ce grand poète beaucoup " inférieur aux anciens lyriques (4). "

1. V. *Mém.* loc. cit. — 2. *Sat. IV.* — 3. Le Pays, *Nouv. Œuv.* Éd. de 1674, Ib. p. 379. — 4. *Trad. de l'Énéïde*, t. I, ve L. p. 100.

Callières, dans son *Histoire de la guerre des Anciens et des Modernes*, place Malherbe à la tête des bataillons lyriques. Corneille, dit-il, " qui avait le premier " rang entre tous les modernes... composa son aile " gauche des Odes et des autres Poésies de Malherbe, " sous les ordres de ce poète ([1]). "

La Bruyère dépasse tous ces panégyriques et ces allégories. Il estime que Malherbe " d'un style plein " et uniforme, montre tout à la fois ce que la nature a " de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus " simple ; il en fait la peinture ou l'histoire ([2]). "

Beaux compliments, mais bien vagues.

La Fontaine disait, en vers, au savant évêque d'Avranches, que Malherbe ne déparait point les concerts des Anges, en y joignant l'accompagnement de sa lyre.

Fénelon écrivait à l'Académie que les plus beaux vers de notre langue ont été chantés aux sons de cette lyre : " Personne n'en a fait de plus beaux que " Malherbe. "

Que si l'on veut avoir en quelques lignes les jugements du siècle de Malherbe sur Malherbe, Baillet nous les offre. Ce sont des jugements en deux parties, toutes deux exagérées. Baillet allègue d'abord les vers de Despréaux, et poursuit en ces termes : " Cette vigou- " reuse exactitude que Malherbe a observée dans sa " manière d'écrire, a obligé ses plus grands ennemis

---

1. *Hist. de la guerre*, etc. 1689, p. 98.—Callières ajoute cette réflexion, qui confirme ce qui a été dit plus haut sur les poètes Normands : " Ce " choix fit faire une mauvaise plaisanterie à quelques modernes mécon- " tents, qui dirent que leur armée n'étant commandée que par des Gé- " néraux Normands, ils auraient plus d'avantage à plaider contre les " Grecs, qu'à les combattre en matière de politesse et de nobles inven- " tions (Ib. p. 99). " — Callières était aussi Normand.

2. *Caract.* L. I.

" d'avouer qu'il était au moins excellent versificateur; " c'est toute la louange qu'il a pu obtenir de leur cour- " toisie, et ils n'ont point fait difficulté de lui refuser la " qualité de poète ; — en quoi ils ont fait connaître " leur aveuglement, leur injustice et leur mauvais " goût, puisque, au jugement de M. Huet, il n'y a " jamais eu de poète, même parmi les Grecs et les " Romains, qui ait mieux mérité ce titre que lui ; soit " à cause de son génie qu'il appelle *divin*, soit à cause " de l'heureux tour qu'il a fait prendre à notre langue, " pour la renfermer dans la mesure des vers, après " l'avoir purgée des taches et l'avoir tirée des grossiè- " retés de sa première barbarie [1]. "

Boileau a lui-même condensé tous ces éloges emphatiques, en ces trois mots, synonymes de soulagement, d'admiration et même de reconnaissance : " *Enfin Malherbe vint.* "

Il semblerait qu'avant lui, il n'y eût que le chaos : c'est trop dire. Le rôle de Malherbe fut un peu celui de Boileau lui-même, celui d'un régent, d'un pédagogue, plus que d'un créateur. Sa devise pourrait être celle que Boileau s'attribue, quand il se définit :

" *Plus enclin à blâmer que savant à bien faire* [2] ".

C'est du reste chose instructive que de voir dans la prose de Boileau le correctif du dithyrambe qu'il chante en l'honneur de Malherbe, dans l'*Art Poétique.* Si Baillet avait lu ce morceau, il eût été fort étonné d'apprendre que Despréaux était un peu de ceux-là qui ne trouvaient point chez le Réformateur l'étoffe d'un Poète. Boileau écrivait à Maucroix, une vingtaine d'années après la composition de l'*Art Poétique* : " La " vérité est, et c'était le sentiment de notre ami Patru,

1. *Jug. des Sav.*, t. V, p. 115. — 2. Ch. IV.

" que la nature ne l'avait pas fait grand poète. Mais " il corrige ce défaut par son esprit et par son travail ; " car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, " comme il paraît assez, par le petit nombre de pièces " qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement " travaillée (1) ". Donc Patru et Boileau n'étaient point persuadés du génie poétique du "*divin*" Malherbe. Et en cela ils rajeunissent les critiques des Régnier et des Théophile; et celles-ci de Tallemant des Réaux : " Il (Malherbe) " n'avait pas beaucoup de génie ; la médi- " tation et l'art l'ont fait poète (2) ".

L'un des plus sincères admirateurs de Malherbe au XVIIe siècle, Saint-Evremond, me paraît avoir jugé le plus sagement ce Réformateur qui ne fit pas que des chefs-d'œuvre : " Pour égaler Malherbe aux Anciens, " je ne veux rien de plus beau que ce qu'il a fait.

" Je voudrais seulement retrancher de ses ouvrages " ce qui n'est pas digne de lui.

" Nous lui ferions injustice de le faire céder à qui " que ce fût ;

" Mais il souffrira, pour l'honneur de notre jugement, " que nous le fassions céder à lui-même (3) ".

En abrégé : " *Sunt bona, sunt quædam...*"

—— * ——

" Fit sentir dans ses vers une juste cadence,
" D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

Nous avons vu comment le Pays attribuait à " notre " père Malherbe " le secret de placer le nom et le " verbe". Malherbe, dit Balzac, fut le " premier gram- " mairien de France ".

Selon la tradition, Malherbe donnait les portefaix de la place Saint-Jean, ou les crocheteurs du Port-au-

1. 29 avril, 1695.— 2. *Hist.*, t. I, p. 272. — 3. *Œuv. Mél.*, t. III, p. 17

Foin pour les modèles du vrai langage; mais on ne voit pas que Malherbe ait lui-même grandement profité à cette école de francs parleurs. Il choisissait ailleurs ces mots, dont il enseigna le pouvoir, ces syllabes dont il se fit le tyran : "Il disait souvent à Racan : "Voyez-vous, " Monsieur, si nos vers vivent après nous, toute la " gloire que nous en pouvons espérer, est qu'on dise, " que nous avons été deux excellents arrangeurs de " syllabes ; que nous avons eu une grande puissance " sur *les paroles, pour les placer si à propos chacune en " leur rang*, et que nous avons tous deux été bien fous " de passer la meilleure partie de notre âge, dans un " exercice si peu utile au public et à nous-mêmes (1) ".

Malherbe, d'après cela, se rendait assez bien compte de son mérite. Mais la postérité l'a remercié de cette " folie ", qu'il déplore. Grâce à cette folie la postérité apprend et répète : *Enfin Malherbe vint.*

——— * ———

" Et réduisit la muse aux règles du devoir.
" Par ce sage écrivain la langue réparée

Le Bruyère ne se souvenait-il pas de cette dernière expression, quand il écrivait ; " Il est étonnant que " Belleau, Jodelle et du Bartas aient été sitôt suivis " d'un Racan et d'un Malherbe, et que notre langue, " à peine corrompue se soit vue réparée (2). " C'est *épluchée* qu'il faudrait, ou encore, *élaguée ;* Fénelon a dit plus justement encore : " *appauvrie* ".

Les réformes de Malherbe furent de deux sortes ; il fit des règles et des "devoirs" pour la Muse : devoirs, d'éviter l'hiatus, l'enjambement, la rime à l'hémistiche, l'hémistiche de césure peu frappée. Puis il retrancha environ un tiers des mots français, en même temps

1. *Mém.* etc., p. 270.— 2. *Caract.* Ch. I.

qu'il en bannissait les mots grecs et latins forgés par la Pléïade. C'est ce que faisait remarquer au milieu du XVIIe siècle, le sieur de Souvigny : " Malherbe, sur " tous les autres, se mêla de faire des retranchements, " et de condamner tous les mots dont il croyait qu'on " se pouvait passer, et qui, à son avis, sentaient un peu " le vieux.

" Ce qu'il a changé ou ajouté n'a guère paru, pour " ce qu'il n'a guère écrit. Mais ses opinions et ses con- " seilsont été suivis par plusieurs auteurs de son siècle. " Quant à lui, qui voulait donner des lois aux autres, " on lui a trouvé, dans sa prose, un langage assez pur, " mais on l'a estimé fort foible (1). "

Cela ne vient-il point de ce que Malherbe avait trop " réparé " la langue ? Balzac ne lui pardonna pas d'avoir, comme disait Régnier, " regratté un mot dou- " teux ". Il fut même sévère jusqu'à l'excès pour son vieux maître, dont il ébaucha ce portrait vraiment très peu flatté : " Vous souvenez-vous du vieux Pédagogue " de la Cour, et qu'on appelait autrefois le Tyran des " mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même, lors- " qu'il était en belle humeur, le *grammairien à lunettes* " *et en cheveux gris ?* N'ayons point dessein d'imiter ce " que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre " ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai " pitié d'un homme qui fait de si grandes difficultés " entre *pas* et *point ;* qui traite l'affaire des Gérondifs et " des Participes, comme si c'était celle de deux peuples " voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières.

" Ce Docteur en langue vulgaire avait accoutumé " de dire que, depuis tant d'années, il travaillait à dé- " gasconner la Cour et qu'il n'en pouvait venir à bout. " La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période ;

1. *De la conn. des bons Liv.*, 1671, p. 356-7.

" et l'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* " et *doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle " attention voulait-il qu'on l'écoutât, quand il dogma- " tisait de l'usage et de la vertu des particules (1) ! "

Les anecdotiers veulent que Malherbe ait joué ce rôle jusqu'en son agonie, et que, même alors, il ait tancé sa servante, ou sa *garde-malade*, ou son *hôtesse*, pour avoir négligé la grammaire.

Mais ce législateur, qui biffa le style grégeois de Ronsard, n'a-t-il pas plus d'une fois, lui aussi, ronsardisé ? Par exemple, lorsqu'il dit :

" Et toutes les faveurs humaines
" Sont *hémérocalles* d'un jour (2) ! "

Et :

" ···Ne tiens point *ocieuses*
" Ces âmes ambitieuses... (3) "

——— ✻ ———

" **N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.**

Le second hémistiche est la traduction du " *purgatam aurem* " d'Horace.

Selon Boileau et plusieurs conteurs, nous devons, en partie, la douceur des vers malherbiens à l'oreille " *épurée* " d'une servante, dont Malherbe prenait conseil : " On dit que Malherbe consultait sur ses vers " jusqu'à l'oreille de sa servante (4). " Le poète, aidé de cette oreille rustique, évita le " concours odieux des sons pénibles et des heurts trop brusques. Pourtant, à y regarder de bien près, on découvrirait même chez lui des chocs dignes de Chapelain. Par exemple :

" Nature fait bien quelque effort,
" Qu'on ne peut condamner qu'à tort (5). "

1. *Socrate Chrétien*, Disc. Xme. — 2. *Ode à M. de la Garde*, 1628. — 3. *Ode au Roi Henry le Grand.* — 4. Boileau, *Réfl. crit.*, Réfl. I. — 5. *Consolation.*

Et :

> " Mais parmi tout cet heur, ô dure Destinée,
> " Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
> " Sens-je me dévorer (1) !"

Ou encore :

> " Celui qui ne s'émeut a l'âme d'un barbare,
> " Ou n'en a du tout point (2). "

——— ✻ ———

" Les stances avec grâce apprirent à tomber.

Malherbe a intitulé *stances* plusieurs de ses petites pièces. Au XVIIe siècle, on appelait ordinairement de ce nom italien (3) les divisions de l'ode solennelle ou gracieuse. Après en avoir exposé les lois minutieuses, le Père Mourgues disait : " C'est de toutes ces sortes " de *Stances* qu'on fait les Odes, les Éloges, les petites " descriptions, et généralement les Pièces qui ne sont " pas d'une fort longue étendue. " Au même endroit, le même auteur déclare que nos *Stances* ont " beaucoup " de rapport " avec les *Strophes* des Grecs et des Latins (4). Chapelain, jugeant une des premières Poésies de Racine, dit : " L'ode est fort belle, fort poétique, et " il y a beaucoup de *stances* qui ne peuvent être " mieux (5). " Boileau, annonçant au même Racine son œuvre pindarique sur la prise de Namur, écrivait : " L'ode sera de dix-huit *stances* ; cela fait 180 vers. Je " ne croyais pas aller si loin (6). " Nous avons remplacé les *stances* par les *strophes*, en gardant le titre de *stances* aux monologues lyriques, comme dans le *Cid* et *Polyeucte*.

1. *Stances à Alcandre.* — 2. *Stances à du Périer.*

3. " Le mot de *Stance* vient de l'italien *Stanza* qui signifie *demeure*, " parce qu'il doit y avoir à la fin de chaque *Stance* un sens complet. "(*Dictionnaire des Rimes de Richelet*, p. XVII.)

4. *Traité de la poésie fr.* IIIe P. — 5. *Lettres de Racine*, 1660.— 6. 4 Juin 1693.

Il est certain et très évident pour quiconque a lu Malherbe, que les chutes de ses périodes sont généralement d'une harmonie douce et musicale. Elles sont " *nombreuses* ", comme Fénelon l'a remarqué : " Les " beaux vers de Malherbe sont clairs et faciles comme " la prose la plus simple, et ils sont, nombreux, comme " s'il n'avait songé qu'à l'harmonie (1). "

Il y songeait, pour le moins, beaucoup. Il lui prit même un jour une fantaisie bizarre, pour aider ses *stances* à tomber.— Il s'agit des *Stances à Alcandre.* — Racan le surprit tout occupé à mettre en rang 50 sous ; il y en avait deux rangs de dix, un de cinq, puis deux autres de dix et un autre de cinq. C'était la figure de la *stance*, que Malherbe allait laisser tomber de sa cervelle et de sa plume (2).

Mais, comme ses contemporains nous l'apprennent, pour sentir la mélodie de son rythme, il fallait lire ses odes et ne point les entendre prononcer par l'auteur. Les *stances* ne tombaient point "avec grâce" de ses lèvres : " Malherbe disait les plus jolies choses du monde; mais " il ne les disait point de bonne grâce...

" Outre qu'on ne l'entendait presque pas, à cause " de l'empêchement de sa langue, et de l'obscurité de " sa voix, il crachait pour le moins six fois en récitant " une *stance* de quatre vers. Et ce fut ce qui obligea " le cavalier Marin à dire de lui qu'il n'avait jamais " vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec (3). " Des Réaux note le même bon mot, la même récitation très peu gracieuse, la même " crachotterie "; et conte, qu'un jour de bonne humeur, Malherbe se moqua de sa prononciation, avouant " qu'il était de " *Balbut* en *Balbutie* (4). "

---

1. *Lettre à l'Acad.* — 2. *V. Poés. de Malh.* — Éd. Latour, p. XIX. — 3. *Entretiens.* Entr. XXXVIIe. — 4. T. I, p. 287.

Au surplus, ce serait une erreur considérable, que de prendre pour des vérités absolues les expressions du vers de Boileau. Si Malherbe fut un ouvrier très soigneux de la cadence, ce n'est point lui qui apprit la variété, le nombre, la chute élégante, aux strophes françaises. Malherbe n'a fait qu'enrichir l'héritage déjà très riche de Ronsard. Les "*stances*" harmonieuses avaient été devinées, cherchées, cultivées, par la Pléïade; Ronsard, du Bellay, Remy Belleau sont les inventeurs de notre rythme lyrique. Rien ne tombe avec plus de " grâce " que leurs stances badines ou mélancoliques. Malherbe a-t-il un seul mètre plus souple que celui du *Tombeau* de Ronsard, ou de l'*Avril* de Belleau?

Enfin, les strophes de Malherbe, malgré leur perfection, ne sont point sans reproche. L'Académie naissante s'avisa d'en étudier quelques-unes par le menu; elle prit son temps et y mit près de trois mois. C'était un peu plus qu'il ne fallait, pour voir (ce qu'elle vit), que dans chaque stance, ou à peu près, il y aurait à changer "quelque chose ou plusieurs, si cela se pou-" vait, en conservant ce beau sens, cette élégance " merveilleuse et cet inimitable tour de vers qu'on " trouve partout dans ces excellents ouvrages (1). "

Tel est l'avis de Pellisson.

*

" **Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.**

Ronsard accordait ces hardiesses à ses vers, par principe et après réflexion. Il convient naïvement, dans la *Préface de la Franciade*, qu'il avait changé d'opinion sur l'enjambement du vers français : " J'ai " été d'opinion en ma jeunesse que les vers qui en-

1. *Hist. de l'Acad.*, éd. Livet, t. I, p. 120, etc.

“ jambent l'un sur l'autre n'étaient pas bons en notre “ poésie. Toutefois j'ai connu depuis le contraire, par “ la lecture des bons auteurs grecs et romains, “ comme :......

.... *Lavinia venit*
“ *Littora* (1). ”

Aussi, à l'imitation d'Homère et de Virgile, Ronsard imagina des *rejets;* comme celui-ci, choisi dans le IVe Livre de la *Franciade :*

“ Ses étendards, déshonorés de trois
“ Crapauds — prendront pour marques honorées
“ En champ d'azur des fleurs de lis dorées. ”

Malherbe proscrivit ces singeries maladroites de la poésie métrique. Néanmoins, même après Malherbe, nos alexandrins ont eu de ces heureuses témérités, que le goût et l'oreille autorisent. Toujours isolés, défilant toujours un par un, toujours décorés d'un signe de ponctuation à la fin de leurs douze pieds, ils seraient de la plus parfaite somnolence. Boileau lui-même a tel enjambement dont il le faut louer :

“ .... J'ai quatorze bouteilles
“ D'un vin vieux (2). ”

Mais ces licences, justifiées par un effet produit et voulu, sont clairsemées chez Boileau. On compterait vite les vers de Boileau qui n'ont ni point, ni virgule, après leur dernier mot.

La Fontaine se donne d'autres allures. Il multiplie l'enjambement dans ses vers toujours harmonieux, et tombant toujours là où il faut. Le P. Mourgues, qui a dressé un code rigide de l'enjambement, reconnaît que ces licences “ sont plus supportables dans les Fables, “ et surtout dans les vers de cinq pieds, à la façon de

1. Éd. de 1692, p. 18. — 2. *Sat. IV.*

" Marot. " Le même auteur déplore un enjambement qui dépare une Tragédie de Racine : " On serait bien " aise, dit-il avec une certaine mélancolie, de ne pou- " voir pas produire d'exemples de *Vers enjambés*, chez " les auteurs qui font règle [1]. " Puis il revient sur les enjambements tolérables ; il nomme à ce propos Benserade et La Fontaine ; il accorde un peu plus de latitude au style " familier " et " burlesque ". Mais il en a presque du scrupule : " Toutefois il serait mieux " d'user rarement de cette licence, et uniquement " dans les endroits, où l'on sent qu'elle est délicate et " agréable ; mais jamais dans le style sérieux, et sur " la scène [2]. "

Est-il concevable qu'après les lois de Malherbe et de Boileau, un admirateur, un disciple, un ami de ce dernier ait osé ériger l'enjambement en " effet de l'art ! " L'abbé de Villiers est responsable des hexamètres suivants :

" Avec art quelquefois le vers peut enjamber,
" Et sur un demi-vers avec grâce tomber,
" Même au milieu d'un mot reposer l'hémistiche (!)
" Et se permettre aussi quelque rime moins riche ;
" Défauts que l'on pardonne au poète sensé,
" Moins jaloux d'un beau vers que d'un mot bien placé [3]. "

Combien de rébellions, et, pour parler comme Malherbe, d' " hérésies " poétiques, en ces quelques lignes ! Et ces lignes (quelle témérité !) sont farcies de réminiscences de Boileau [4].

---

1. *IIe P.* Ch. 5. — 2. *Ibid.* — 3. *Poèmes*, etc., éd. de 1712, p. 379.
4. Le même abbé de Villiers prenait sans façon des airs bravaches et Boileau l'avait surnommé " le Matamore de Cluny ".

---

*

" Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle

La royauté de Malherbe ne fut pas admise d'emblée ; et même une fois admise, elle eut à subir des assauts et des révolutions. Les ennemis se montrèrent surtout, quand Malherbe voulut faire sentir autour de lui son droit de conquête : " Desportes, Bertaut, et " des Yvetaux même critiquèrent tout ce qu'il fit [1]. " Régnier y répondit par des Satires.

Le poète indépendant, Théophile de Viau, se déclara hautement rebelle, et qui plus est, en fort bons vers :

" Imite qui voudra les merveilles d'autrui :
" Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui.
" Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie ;
" Quant à moi, ces larcins ne me font point envie :
" J'approuve que chacun écrive à sa façon ;
" J'aime sa renommée et non point sa leçon.
" Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
" Prennent, à tout propos, ou sa rime ou son style,
" Et de tant d'ornements qu'on trouve en lui si beaux
" Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux,
" Pour paraître aujourd'hui d'aussi mauvaise grâce
" Que parut autrefois la corneille d'Horace. "

Théophile n'est pas un auteur de tout point recommandable. Mais sa révolte contre le Dracon du Parnasse est son moindre crime. Théophile n'eut point tort de réclamer contre l' " esclavage du sot bétail ", qui s'imagine qu'on peut copier Malherbe ou n'importe quel maître.

Il ne fut pas le seul à s'inscrire en faux, par avance, contre l'affirmation de Boileau : " Tout reconnut ses lois. " Thomas de Courval-Sonnet, poète de Vire, se plaignait, au temps de Malherbe, du peu de goût de ses collègues, indociles au frein malherbien :

---

1. Tall. des R. T. I, p. 275.

" Ils disent que *Malherbe* ampoule trop style,
" Supplément coutumier d'une veine infertile ;
" Et qu'ayant travaillé deux mois pour un sonnet,
" Il en demeure quatre à le remettre au net ;
" Que ses vers ne sont pleins que de paroles vaines,
" Et de la vanité qui bout dedans ses veines ;
" Qu'il est plat pour le sens et la conception,
" Et, pour le faire court, pauvre d'invention (1)."

Le génie et le mérite de Malherbe dissipèrent enfin ces nuages. Mais sa gloire eut une éclipse pendant, ou avant la Fronde : " J'ai vu, écrit Saint-Evremond, " qu'on trouvait la poésie de Malherbe admirable dans " le tour, la justesse et l'expression. Malherbe s'est " trouvé négligé quelque temps après, comme le der- " nier des poètes, la fantaisie ayant tourné les Français " aux Énigmes, au Burlesque et aux Bouts-rimés (2). "

C'est de cette époque funeste que le P. du Cerceau a dit :

" Or durant cette maladie
" Dont l'Hélicon fut infecté,
" On bannit la simplicité
" Sous Malherbe tant applaudie (3). "

Le bon goût revint et Malherbe reparut à l'horizon des beaux esprits.

—— * ——

" Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle ;

La Fontaine appelait Malherbe et son fidèle Racan: " Nos maîtres " ; Boileau, par ses œuvres, prouve clairement qu'il est l'humble disciple et sujet de ce dictateur qui " *vint enfin !* " Perrault se rencontre ici avec Boileau, qu'il semble mettre en prose : " La face " de la poésie changea entièrement quand Malherbe " vint au monde. Il fut reconnu le maître dès qu'il parut,

1. V. Goujet, t. XIV, p. 311. — 2. S.-Evr. *Œuv. Mél.* 1699. — T. I. p. 180. — 3. *Rec. de pièces.* (du P. du C.) Nouv. Éd., p. 114.

" et tous ceux qui se mêlaient de ce bel art n'avaient " point de honte d'en recevoir des leçons(?). La plupart " des règles, qui s'observent aujourd'hui pour la belle " versification, ont été prises dans ses ouvrages, dont " les beaux endroits sont encore dans la bouche de " tout le monde (1)." L'enthousiasme de Perrault s'explique ; Malherbe est un moderne.

Desmarets se range aussi à l'avis exprimé par Despréaux. Le P. Commire avait osé affirmer que l'influence malherbienne était en baisse :

" *Jam, Malherbe, tuos Sequana parcius*
" *Miratur numeros*... (2). "

Desmarets, répond en homme scandalisé :

" Oses-tu bien encor dire que de Malherbe
" On ne lit plus le vers si doux et si superbe !
" De Malherbe, dont l'art nous apprit à chanter
" Avec pompe, avec élégance,
" Sans affecter la docte extravagance,
" Et que tu devrais respecter ?
" On le lira toujours, on voudra l'imiter (3). "

Trois ans avant la fin du XVIIe siècle, le normand Segrais disait de son compatriote : " Malherbe n'est " pas seulement le chef des poètes lyriques français : " il faut encore considérer qu'il a fait tous les autres " qui ont suivi après lui (4). "

——— * ———

" Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,

C'est ici que se placerait naturellement l'anecdote de Malherbe agonisant, sortant de sa torpeur, pour condamner un terme impropre, et murmurant : " Je

1. *Les hommes illustres de ce siècle*, t. I, p. 70. — 2. V. Sup. — 3. *Op. poet. de Santeuil*, p. 228-9. — 4. *Mém. Anecd.* — *Œuv.* Nouv. Éd., t. II, p. 43.

" maintiendrai, jusqu'au bout, la pureté de la langue." *Se non è vero...*

La pureté du style fut le grand souci de toute sa vie. Le P. Rapin l'en félicite, dans une page qui ressemble de près à celle de Boileau : " Du Bartas et " Ronsard, qui voulurent s'élever par de grands mots " de leur façon, composés à la manière des Grecs, et " que notre langue ne peut souffrir, tombèrent dans " l'impropriété et ils devinrent barbares. " Ceux qui " les suivirent firent la même faute. Malherbe est le " premier qui ait joint la pureté au grand style. Mais " s'il commença cette manière, il ne put la porter jus- " que dans sa perfection. Il y a encore de la prose " dans ses vers (1). "

Et puis le sens de plusieurs mots n'était point fixé encore par Vaugelas, par l'Académie, par l'usage. De là, même chez Malherbe, des expressions qui nous feraient sourire :

" L'aurore verse... une *cruche* de pleurs (2). "
" Le mérite d'un homme ou savant ou guerrier,
" Trouve sa récompense aux *chapeaux* de laurier (3). "

——— * ———

" Et de son tour heureux imitez la clarté.

On comprend Malherbe ; Fénelon l'estime clair comme la belle prose. Cependant, ses devanciers, Bertaut, Desportes et surtout Régnier, n'ont-ils pas déjà cette allure franche et cette transparence limpide, qui caractérise la poésie de nos maîtres?

Malherbe n'a-t-il pas aussi quelques ombres, légères sans doute, mais ombres pourtant? Le P. Bouhours en fait la remarque, avec le respect qu'exige un grand nom.

1. *Réfl.* etc., p. 51. — 2. *Larmes de Saint-Pierre.* — 3. *Sonnet pour Richelieu.*

— " Tous nos poètes, dit Philanthe, n'ont pas le " sens et la netteté de Malherbe.

— " Je vous assure, répartit Eudoxe, que Malherbe, " avec tout son sens et toute sa netteté, s'endort " quelquefois aussi bien qu'Homère, jusqu'à tomber " dans une espèce de galimatias, si je l'ose dire.

" Il prit les poésies de Malherbe, et lut dans l'ode " à M. le Duc de Bellegarde les vers qui suivent:

" C'est aux magnanimes exemples,
" Qui sous la bannière de Mars
" Sont faits au milieu des hasards,
" Qu'il appartient d'avoir des temples.
" Et c'est avecque ces couleurs
" Que l'histoire de nos malheurs
" Marquera si bien ta mémoire,
" Que tous les siècles à venir,
" N'auront point de nuit assez noire
" Pour en cacher le souvenir.

" Qu'est-ce, à votre avis, que des *exemples*, à qui " *il appartient d'avoir des temples*, et qui *sont faits au* " *milieu des hasards ?* Et de quelles *couleurs* prétend " parler le Poète ?

— " A la vérité, dit Philanthe, cela n'est pas net ; " et je n'y avais pas pris garde.

" Eudoxe lut ensuite le commencement des *Larmes* " *de S. Pierre* ([1]). "

Là aussi la " netteté " fait visiblement défaut. C'est ainsi que le XVII[e] siècle, tout en louant les réformes et les qualités de Malherbe, aperçut et signala des points noirs dans ce soleil ([2]).

---

1. *Manière de bien penser.* — Édit. de 1687, p. 373-4.

2. Même au XVII[e] siècle, en dépit de Boileau, il y eut des esprits assez clairvoyants, pour deviner que la " clarté " et la " netteté " de notre langue existaient avant Malherbe. Un Jésuite grammairien, à la fin du grand siècle, jugeait que, sur ce point, ses contemporains n'étaient pas supérieurs aux grands écrivains du XVI[e] siècle, " Amyot, Montagne, Brantôme etc.;" et que notre langue avait perdu de son naturel et de sa naïveté, depuis cent ans. (P. Buffier, *Gramm. franç. — De la Clarté de la Langue.*)

*

" Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
" Mon esprit aussitôt commence à se détendre,
" Et de vos vains discours prompt à se détacher,
" Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

Vauquelin de la Fresnaye invitait déjà les rimeurs de son siècle à parler pour se faire entendre :

" .... Il faut, comme en la prose,
" Poète, n'oublier aux vers aucune chose
" De la grande douceur et de la pureté
" Que notre langue veut sans nulle obscurité [1]. "

Oui, notre langue veut tout cela, et surtout veut être intelligible. Le génie français, tel que l'a exprimé et façonné le XVIIe siècle, vise, en premier lieu, à la lumière. Il dit, comme La Bruyère aux Acis : " Est-ce " un si grand mal d'être entendu, quand on parle ? " Massillon vante dans les mêmes termes cette clarté, dont il est un miroir : " La clarté est la première per- " fection du style : on ne parle que pour se faire " entendre [2]. " Ce fut une des gloires du grand siècle de parler de la sorte. Qui est plus clair que Bossuet ? à moins que ce ne soit Bourdaloue; dont le chancelier d'Aguesseau louait " la clarté, et si l'on peut parler " ainsi, la popularité de l'expression, simple sans bas- " sesse, et noble sans affectation [3]. "

Voilà la vraie, la sérieuse éloquence française, que Pascal définit : " Un art de dire les choses de telle " façon que ceux à qui l'on parle puissent les entendre " sans peine et avec plaisir [4]. "

Le très clair Fénelon professe des maximes toutes pareilles : " Quand un auteur parle au public, il n'y a " aucune peine qu'il ne doive prendre, pour en épar-

1. *Art Poét.* L. II. — 2. *Maximes.* — 3. *IVe Instr. aux jeunes avocats.* — 4. *Pensées.*

" gner à son lecteur : il faut que tout le travail soit " pour lui seul, et tout le plaisir avec tout le fruit pour " celui dont il veut être lu. Un auteur ne doit laisser " rien à chercher dans sa pensée [1]. " Voilà bien la doctrine du siècle : se rendre compte de sa pensée pour soi-même et pour autrui. Le poète Maynard, disciple de Malherbe, conseillait aux gens qui veulent cacher les belles choses obscurément enfouies dans leur esprit de "se servir du silence". Molière se moquait des prétentions au beau langage qu'on n'entend point. Tout un chacun sait la réponse de sa Marotte à la précieuse Madelon-Polyxêne, qui demande " le " conseiller des grâces. — Par ma foi ! je ne sais point " quelle bête c'est là ; il faut parler chrétien, si vous " voulez que je vous entende [2]. "

Après le style "sot" et le style "précieux", on haïssait alors grandement le " galimatias ". Boileau, paraît-il, en distinguait deux catégories : le galimatias simple, lorsque seul l'auteur entrevoit quelque lueur encore au fond de sa pensée; le double, quand l'auteur même ne se comprend plus. Avec le galimatias simple ou composé, on condamnait le Phébus : écoutons l'Eudoxe et le Philanthe du P. Bouhours :

" — Non, répondit Eudoxe; ce n'est pas là tout à " fait du *galimatias*, ce n'est que du *phébus*.

" — Vous mettez donc, dit Philanthe, de la diffé- " rence entre le galimatias et le phébus ?

" — Oui, répartit Eudoxe; le galimatias renferme " une obscurité profonde, et n'a de soi-même nul sens " raisonnable. Le phébus n'est pas si obscur, et a " un brillant qui signifie, ou semble signifier quelque " chose. Le soleil y entre d'ordinaire, et c'est peut-être

1. *Lettre à l'Acad.* Ch. V.
2. *Préc. rid.*, sc. VII.

" ce qui a donné lieu en notre langue au nom de phébus. " Ce n'est pas que quelquefois le phébus ne devienne " obscur jusqu'à n'être pas entendu; mais alors le gali- " matias s'y joint; ce ne sont que brillants et que ténè- " bres de tous côtés ([1]). "

On peut voir de beaux exemples de l'un et de l'autre dans ce dialogue du P. Bouhours. A l'époque du P. Bouhours et de Boileau, le beau-ténébreux avait généralement disparu de la poésie française ; on était très loin des Nervèze et déjà loin des Précieuses ; et le prosateur académicien Charpentier se félicitait de comprendre nos poètes : " Ils sont, disait-il en 1682, entrés " dans la même route que les Grecs, sans songer peut- " être à les suivre. Ils ont quitté ces grands mots qui " faisaient peur ; et ne prenant que des mots propres, " des mots communs et entendus de tout le monde, " ils ont fait de très beaux vers et ont mis la poésie " en l'état qu'elle est. Ils l'ont rendue en même temps " charmante et aisée à entendre ([2]). "

——— * ———

" Il est certains esprits, dont les sombres pensées
" Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
" Le jour de la raison ne les saurait percer.

" Il y en a (des génies) qui sont naturellement obs- " curs et qui affectent même de l'être. La plupart de " leurs pensées sont autant d'énigmes et de mystères; " leur langage est une espèce de chiffre ; on n'y com- " prend presque rien, qu'à force de deviner ([3]). "

Maynard avait rencontré un écrivain de cette sorte. Du moins il adresse à quelqu'un, qu'il désigne sous le nom de Charles, ce compliment ironique :

1. *Man. de bien penser*, etc. p. 346. — 2. *De l'Excel. de la L. fr.*, t. II, p. 628. — 3. P. Bouhours, *Entret. d'Eug. et d'Ariste*, 2e *Entret.*

" Ton phébus s'explique si bien,
" Que tes volumes ne sont rien
" Qu'une éternelle apocalypse. "

Segrais en connaissait aussi. " Il y en a, dit-il, qui " trouvent bas et commun tout ce qui est naturel ; ils " pensent qu'il faut s'obscucir et s'enfler, pour paraître " plus élevé ([1]). "

La Bruyère aurait pu en nommer. Il parle de ces tirades pompeuses, sonores, creuses, lesquelles ressemblent au tonnerre qui roule et gronde dans les nuages. " Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la " bouche ouverte, croit que cela lui plaît, et, à mesure " qu'il y comprend moins, l'admire davantage. " La Bruyère, aux jours de sa " première jeunesse ", avait cru que ces belles choses étaient comprises de tout le monde, même de leurs auteurs. C'était une erreur charitable, dont l'expérience le détrompa ([2]).

Ces nuages planent quelquefois sur de hauts génies. Ronsard dut se faire le traducteur de certaines de ses poésies, pour les rendre saisissables à ses amis. Muret l'assure dans une préface pour les œuvres du Poète : " Je puis bien dire qu'il y avait quelques sonnets dans " ses livres, qui d'hommes n'eussent jamais été bien entendus, si l'auteur ne les eût, ou à moi, ou à quelque " autre, familièrement déclarés. "

Il faut croire que ces sonnets étaient seulement, selon la doctrine de Boileau, du galimatias simple, puisque l'auteur y entrevoyait quelque chose. Corneille, d'après une anecdote qui traîne partout, fit quatre vers inintelligibles à... Corneille. L'acteur Baron lui en demanda l'explication ; Corneille relut ses vers, ne les comprit pas davantage ; mais il engagea Baron à les déclamer avec force, sûr que le parterre applaudirait.

1. *Trad. de l'Énéïde*, p. 17. — 2. *Caract.*, Ch. I.

La Rochefoucauld a un certain nombre de maximes, que Madame de Sévigné elle-même avouait ne pas entendre. Ce n'était pas un bon signe pour l'intelligence qu'en avait eue l'auteur.

Le Père Bouhours, au IVe Dialogue de sa *Manière de bien penser*, relate ce fait à la charge du grand dramaturge espagnol, Lope de Vega. — " J'ai ouï dire, " interrompit Philanthe, que le fameux évêque de " Belley, Jean Pierre Camus, étant en Espagne, et ne " pouvant entendre un sonnet du Lope de Vègue, " qui vivait alors, pria ce poète de le lui expliquer ; " mais que le Lope ayant lu et relu plusieurs fois son " sonnet, avoua sincèrement qu'il ne l'entendait pas " lui-même.

" — Les beaux esprits de ce pays-là, répondit " Eudoxe, sont sujets à être un peu obscurs, et on ne " leur en fait pas un crime. Les Espagnols confessent " de bonne foi qu'ils n'entendent pas leur poète Gon-" gora; et c'est peut-être pour cela qu'ils lui donnent le " surnom de merveilleux : *maravilloso Luis de Gon-" gora* (1). " Le même critique rapporte, au même endroit, qu'un traducteur de Gracian et un commentateur de Tacite, excusent les nuages et obscurités de leurs originaux, par ces belles raisons : " Ils n'ont pas écrit " pour tout le monde ; ils ne l'ont fait que pour les " Princes, pour les hommes d'État, pour les gens " d'esprit ; et ce n'est pas tant leur faute que celle de " leurs lecteurs, si on ne les entend pas. " Bouhours ajoute finement, par la bouche de son Philanthe : " Par malheur, les Princes, les hommes d'État et les " gens d'esprit n'entendent pas plus que les autres les " passages difficiles (2). "

Et les traducteurs ?

1. *IVe D.* 1687, p. 357. — 2. Ibid., p. 362.

*

" Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

Vers célèbre parmi les plus célèbres de Boileau. Horace avait dit aux Pisons :

" *Scribendi recte sapere est et principium et fons* (1). "

Madame de Sévigné devait dire : " C'est pourtant " une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on " pense (2). "

Malgré ces beaux axiomes, même au XVIIe siècle, La Bruyère constatait que, en certaines rencontres, les phrases précédaient la pensée : " Il y a des gens qui " parlent un moment avant que d'avoir pensé (3). "

Au dire de La Mothe, la plupart des poètes, vers 1700, écrivaient en attendant la pensée : " Je demande " pardon à mes confrères, si j'expose ici la manière " humiliante dont nous travaillons la plupart. Nous " pensons vaguement à la matière que nous voulons " traiter; nous y tendons notre esprit, pour appeler les " idées. S'il s'offre quelque chose de raisonnable, nous " tâchons de découvrir aux environs de notre pensée " quelques rimes, qui fassent entrevoir un sens aisé à " lier avec ce que nous avons déjà dans l'esprit.

" S'il ne s'en présente que d'éloignées, nous les reje-" tons bien vite, en désespérant de les assujettir à nos " vues.

" S'il s'en présente une plus heureuse, elle devient " une espèce de bout-rimé qu'il faut remplir.

" Nous marchons ainsi de tâtonnement pour trouver " notre compte ; et l'on peut dire que le hasard des " rimes détermine une grande partie du sens que nous " employons. De là, ces ongles rongés, ce front sour-" cilleux, ces gestes irréguliers qui sont comme le véhi-

1. V. 309. — 2. *Lettre du 17 juillet* 1689. — 3. La Bruyère, Ch. *de la Soc.*

" cule des idées et qu'on appelle si mal à propos *en-*
" *thousiasme* ([1]) ! " Quel tableau et quels aveux !

Même lorsqu'on versifie, il ne faut point imiter la méthode de l'abbé de la Chambre — qui ne fit qu'un vers en toute sa vie — ni la méthode du docte Ménage : " M. de la Chambre, c'est Ménage qui parle, m'a dit, que, " quand il prenait la plume, il ne savait ce qu'il allait " écrire, qu'une période produisait une autre période. Je " ne savais de même ce que j'allais faire quand je faisais " des vers. J'assemblais premièrement mes rimes ([2]). "

Ces vers faits en attendant l'idée valent ce qu'ils coûtèrent ; leur gloire s'en alla avec les neiges d'antan.

Au jugement de l'anglais Waller, "un des plus beaux " esprits du siècle", le grand Corneille seul remplissait les deux conditions de l'écrivain : 1° bien penser ; 2° bien rendre sa pensée. Saint-Évremond en faisait compliment à l'auteur du *Cid :* " Waller... demeure " d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France. Il " n'y a que vous, dit-il, qui sache penser ([3]). "

Vaugelas, Bouhours et le bon sens répétaient comme Boileau et Horace : Point de vrai style sans pensée nettement conçue. Bouhours écrivait en 1675 : "Comme " dit M. de Vaugelas, sans la netteté du raisonnement, " qui est la partie essentielle du discours, avec toute la " pureté et la netteté du langage, on est insupportable ; " la raison n'étant pas moins essentielle au style qu'à " l'homme ([4]). "

Suffisait-il de bien penser pour bien écrire ? Fénelon ne le croyait pas, et il ne craignait point de juger ainsi le style, parfois négligé, de Molière : " En pensant " bien, il parle souvent mal ([5]). "

1. *Disc. à l'occas. d'une scène de Mithridate.* — 2. *Ménag.* Ed. de 1693, p. 177. — 3. S. Evr. *Œuv. Ch.* Éd. Gidel, p. 302. — 4. *Doutes sur la Langue française ;* Ed. de 1675, p. 221. — 5. *Lettre à l'Acad.*, Ch. V.

A-t-on remarqué qu'en cette page de l'*Art Poétique*, sur seize vers, il y en a presque seize qui riment en *ée*, *er*, *é*, au grand détriment de l'harmonie ? Boileau avait-il donc oublié qu'il est un heureux choix de " sons" harmonieux ? L'oreille est blessée par la monotonie comme par les heurts des syllabes.

*

" Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
" L'expression la suit ou moins nette ou plus pure.

Un poète, admirateur de Boileau, se souvenait très évidemment de ce distique, du vers précédent et des deux qui vont suivre, lorsqu'il donnait ce conseil à l'orateur sacré :

" Mais pour t'exprimer juste, apprends à bien penser ;
" Quand une expression est ou vaste ou confuse,
" La faute est dans l'esprit, c'est lui seul que j'accuse ;
" Et la langue toujours exprime clairement
" Ce que d'abord l'esprit a conçu nettement (1). "

Voilà qui s'appelle profiter de ses lectures.

Massillon répète aussi la phrase de Boileau presque avec les mêmes termes : " Quand le style est obscur, " on a droit de croire que l'esprit de l'auteur n'est pas " net (2). "

Tel fut l'esprit de Trissotin, dont le bonhomme Chrysale appréciait ainsi la " netteté " :

" On cherche ce qu'il dit, après qu'il a parlé. "

Boileau jugeait autrement de la clarté qui illumine ses œuvres. Je ne sais quel personnage se plaignait devant l'auteur lui-même, de ne pas bien saisir certaines finesses des Satires et de l'*Art Poétique*. Boileau

1. De Villiers. *Poèmes*, etc. 1712, p. 41. — *Art de prêcher*.
2. *Maximes*.

s'excusa par un mot très clair : Monsieur, ce n'est pas ma faute ([1]).

Le style de Boileau est " net " comme sa pensée. Voilà pourquoi son vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose, que l'on entend toujours ou peu s'en faut. Ce style transparent, au service de pensées précises, était goûté des contemporains, même avant l'apparition de la Poétique. Le 25 août 1672, Bussy-Rabutin écrivait au P. Rapin : " Despréaux est encore " merveilleux. Personne n'écrit avec plus de pureté. " Ses pensées sont fortes, et ce qui m'en plaît, tou- " jours vraies. Il attaque le vice à force ouverte, et " Molière plus finement que lui. Mais tous deux ont " passé tous les Français, qui ont écrit en leur " genre ([2]). "

——— * ———

" Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
" Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Distique proverbe. C'est la pensée d'Horace :

" Verbaque provisam rem non invita sequentur ([3]). "

C'est ce que Fénelon a formulé aussi, touchant le " véritable orateur. " " Il pense, il sent, et la parole " suit ([4]). " Mieux et plus on a pensé, plus et mieux on a déterminé le mot juste ; le mot juste naît d'une pensée bien vue ; et ce mot qui sort de la pensée comme une fleur, jette sur la pensée elle-même une lumière, une splendeur. Le P. Bouhours en a fait l'observation : " Un habit propre, dit-il, et magnifique " donne de la grâce et de la dignité à une personne " bien faite ; et s'il est juste, il fait paraître la taille, " quand on l'a fine. Il y a de même des termes si attachés

1. V. *Notes hist.*, Édit. Ménard, etc. t. I, p. XC. — 2. *Lettres*, 3e P. p. 597-8. — 3. V. 411. — 4. *Lettre*, ch. IV.

" aux choses, et si faits pour elles qu'ils semblent " suivre la pensée comme l'ombre suit le corps (1). "

Ce fut de la sorte que l'on créa des chefs-d'œuvre classiques, au XVIIe siècle. On pensait d'abord, et les mots venaient, justes, exacts, lumineux reflets et miroirs de la pensée.

Il y eut, au siècle de Louis XIV, un homme qui ne fut point littérateur, sauf peut-être une fois ou deux, mais qui, pour la précision claire et française du langage, donna le ton à ses contemporains. Cet homme fut Louis XIV. Bossuet lui rendit ce magnifique hommage, du haut de la chaire de Saint-Denis, le 1er septembre 1683: " La noblesse de ses expressions vient " de celle de ses sentiments, et ses paroles précises " sont l'image de la justesse qui règne dans ses pen- " sées (2). "

Boileau avait senti cette justesse naturelle et digne, du langage royal. On lit dans le *Bolaeana* qu'il " entrait dans une espèce d'enthousiasme, lorsqu'il " parlait de Louis XIV... C'est un prince, disait-il, " qui ne parle jamais sans avoir pensé (3). " De là venait cette " *netteté* " franche et ferme des discours du Roi. J'en trouve un autre éloge dans les *Entretiens* du P. Bouhours: " Savez-vous bien que notre grand " Monarque tient le premier rang parmi ces heureux " génies, et qu'il n'y a personne dans le royaume qui " sache le français comme il le sait? Les personnes " qui ont l'honneur de l'approcher, admirent avec

1. *Man. de bien penser*, 2e Dial., p. 230.

2. *Or. fun. de Marie Thérèse*.

2. La " justesse " était pour Bossuet l'honneur de notre langue. Il disait aux académiciens, en 1671: " C'est par vos soins et par vos " écrits que la justesse est devenue le partage de notre langue. Elle " ne peut rien endurer ni d'affecté, ni de bas. " *(Disc. de réception.)*

3. *Bol.* LXXXVI.

" quelle netteté et avec quelle justesse il s'exprime....
" Tous ses termes sont propres et bien choisis, quoi-
" qu'ils ne soient point recherchés; toutes ses expres-
" sions sont simples et naturelles; mais le tour qu'il leur
" donne est le plus délicat et le plus noble du
" monde ([1]). " Cet homme " le premier des mortels ",
comme l'appelait Bossuet, qui, selon Madame de
Sévigné, jouait au billard "comme le maître du monde",
parlait notre langue comme le premier des Français.

" Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
" Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

" En effet, la poésie suppose la grammaire; et il
" faut parler français avant que d'entreprendre de faire
" des vers français. C'est sur cela que Despréaux dit
" si judicieusement, dans son *Art Poétique* :

" *Surtout qu'en vos écrits....* ([2]). "

Despréaux avait pour la langue un respect, qui était presque un culte : " Notre langue veut être extrêmement travaillée ", écrivait-il à Maucroix; et il la travaillait extrêmement.

Au demeurant, ç'a toujours été chez nos plus grands hommes de lettres, un besoin d'exprimer leur vénération pour la langue de France. La recommandation que fait ici Boileau avait été faite par un de ceux qui avaient le plus travaillé, — hélas! et un peu maltraité — le français. Ronsard, sur ses vieux jours, criait aux jeunes poètes : " Respectez la langue française! Ne " battez pas votre mère ([3]). "

A la même époque, J. du Bellay, disciple de Ronsard, écrivait l'appel enthousiaste, intitulé : *Défense et*

1. *Entr. d'Eug. et d'Ar.* Entr. 2e. — 2. P. du Cerceau, *Réfl. sur la Poés. fr.*, p. 23. — 3. V. Lefranc, *Hist. de la Litt. fr.*, XVIe et XVIIe S.

illustration de la langue française, pour recommander aux Français l'amour et l'étude de leur idiome. Estienne composait son traité de la *Précellence du langage françois*. Enfin, Malherbe vint ; et comme nous avons vu, ce vieux " grammairien en lunettes ", se fit le champion, le chevalier de la langue, pourfendant, sur son chemin, tout ce qui gasconnait ou ronsardisait.

En dépit des plaidoyers, des luttes, des réformes, en faveur du français, notre langue ne conquit le respect, qu'à force de chefs-d'œuvre. Jusqu'au temps où Richelieu, par la création de l'Académie, eut discipliné la république des lettres, comme le royaume de France ; jusqu'au temps où Corneille eut mis en scène des Espagnols et des Romains parlant le plus haut et le plus énergique style de France, il y eut des gens " bouffis " de grec et de latin ", qui traitèrent de jargon la langue " vulgaire et maternelle ". Racan s'en plaignait par-devant l'Académie qui venait de naître : " Les " esprits médiocres, qui n'ont jamais hanté que les " collèges, font un si grand mépris de notre langue, " qu'ils ne pensent pas qu'il s'y puisse rien faire de " raisonnable. Ils ne craignent point d'appeler divin " et incomparable le plus fin galimatias de Pindare et " de Perse, et se contentent d'appeler *agréable et joli*, " les vers miraculeux de Berthault et de Malherbe [1]. "

Il ne faut pas oublier, en lisant ce morceau, que Racan s'embrouillait dans le latin du *Confiteor*.

Corneille, à ce moment-là même, écrivait le *Cid*. La langue grandissait avec les héros du poète normand ; le culte de la langue se développait dans l'Académie et dans la Chambre bleue. Vaugelas, un Savoyard, allait prochainement rédiger ses *Remarques*, précédées

1. Harangue prononcée devant l'Acad. fr. le 9 juillet 1635. — *Œuv. de R.* I, p. 247.

de cette déclaration fière : " Il n'y a jamais eu de " langue, où l'on ait écrit plus purement et plus nette- " ment qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équi- " voques et de toute sorte d'obscurité, plus grave et " plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes " sortes de styles, plus chaste en ses locutions, plus " judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance " et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation.... " Elle sait tempérer ses hardiesses avec la pudeur " et la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas donner " dans ces figures monstrueuses où donnent aujour- " d'hui nos voisins, dégénérant de l'éloquence de leurs " pères (1). "

La langue traversa la Fronde et ce déluge de sottises burlesques et cette avalanche de poèmes épiques, qui osaient éclore à quelques pas des barricades. Avec le règne de Louis XIV et les monuments de prose et de poésie qu'il vit naître, cette langue, instrument harmonieux de tant de choses nobles et belles, fut de plus en plus " révérée ". Bossuet en fit le panégyrique, dans son Discours de réception à l'Académie; il le fit avec le style de ses Oraisons et de son Histoire. Un autre académicien, Charpentier, écrivit ses deux tomes de l'*Excellence* de la langue française ; Bouhours et Ménage continuèrent le travail de Vaugelas. Le poète latin Santeuil, dans une *Défense des vers latins*, faisait faire par la langue virgilienne l'éloge de la langue de France. En voici un abrégé d'après une paraphrase du marquis de Robias d'Estoublon :

" L'usage et la raison qui lui servent de lois
" La rendent partout digne et des dieux et des rois.
" Dans les termes choisis, la force et la tendresse
" Brillent également avec la politesse....

1. *Remarques*, etc. Préface.

" Elle est simple, il est vrai; mais on n'ignore pas
" Dans sa simplicité combien elle a d'appâts.
" Elle ne peut souffrir la trompeuse équivoque,
" Des mots à double sens le petit jeu la choque...:
" Sa pudeur innocente et son libre enjouement
" A tout ce qu'elle dit donnent de l'agrément (1). "

Quand Despréaux conjurait les écrivains français de révérer leur langue comme chose sacrée, tous les vrais beaux esprits faisaient écho; tous savaient, ou devinaient, les ressources de l'idiome " vulgaire ". Et tout juste alors, en 1674, le P. Rapin faisait cette réflexion : " Cette pureté d'écrire s'est si fort établie " depuis quelque temps parmi nous, que c'est être bien " hardi que de faire des vers, dans un siècle aussi " délicat que le nôtre, sans savoir parfaitement la " langue (2). "

Pour finir, citons encore Charpentier ; il a soigné sa page. " La langue française...., on voit aisément " qu'elle est une de celles qui approchent le plus de " l'idée d'une langue parfaite.

" Elle possède par excellence la netteté et la clarté, " qui sont les principales beautés du discours selon " Aristote (!), puisqu'on ne parle que pour se faire " entendre.

" Elle est douce, elle est significative, elle est so- " nore, elle est éloquente, elle est nombreuse.

" Ce n'est point une langue dont les expressions " soient heureuses, mais fortuites; et qui n'ait point " de règles pour s'assurer quand elle a bien fait, ou " pour se corriger quand elle a failli.

" Elle a ses lois, tirées des mêmes sources que la " latine et la grecque.

" C'est désormais une langue de réflexion et d'étude.

1. Santeuil, *Op. poet.*, p. 216. — 2. *Réfl.* etc., p. 44.

" C'est une langue raisonnée, qui n'est pas moins " ennemie de la superfluité que de la sécheresse.

" Sur tout, chaste jusqu'au scrupule, et d'une déli- " catesse de goût presque infinie (1). "

— * —

" En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
" Si le terme est impropre, ou le tour vicieux ;

La recherche du mot propre était pour Despréaux, comme pour tous les écrivains sérieux, une préoccupation, un travail, quasi un tourment. Son Épître à M. de Lamoignon nous le montre au milieu d'une nature joyeuse et verte, sous les saules ou les noyers de Haute-Isle, à la poursuite d'un terme qui lui échappe ou qui ne vient pas :

" Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
" Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui. "

Lorsqu'il commit son Ode pindarique, Boileau fit part à son ami Racine de la peine qu'il prenait, pour trouver la juste traduction de son idée : "Je vous dirai " que j'ai en quelque sorte achevé l'*Ode sur Namur*, " à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé " l'expression que je cherche (2). "

Boileau tout jeune, à vingt-huit ans, avait prononcé le serment (en vers) de choisir toujours le mot voulu par la pensée et non par la mesure :

" ...Mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
" N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos (3)."

Boileau fut rarement infidèle à cette courageuse promesse. Pourtant il y eut quelqu'un, même parmi les meilleurs amis du poète, qui signala, non sans

1. *De l'Excellence de la Lang. franç.* par M. Charpentier, de l'Acad. franç., 1683, t. II, p. 610 et 611. — 2. *Lettre du Ier juin 1693.* — 3. *Sat.* II.

motif, un terme impropre, dans une des Épîtres. Cet habile ne fut point un homme de lettres. Ce fut Antoine, le jardinier de Boileau, celui qui dirigeait " l'if " et le chèvre-feuil ", sous lesquels Boileau chassait à la rime. Ce fut au P. Bouhours qu'Antoine avoua cette critique. " La réponse d'Antoine... au P. Bouhours " fut telle que Brossette la rapporte dans son commen- " taire. Antoine condamnait le second mot de l'Épître " qui lui était adressée, prétendant qu'un jardinier " n'était pas un *valet*. " C'était le seul mot qu'il trou- " vait à critiquer dans les ouvrages de son maître (1). "

—— ⁂ ——

" Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
" Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

" C'est un pur galimatias, s'écrie Desmarets ; car " l'enflure du vers ne s'appelle pas un solécisme. Et " il n'y a rien de si bas que le solécisme, tant s'en faut " qu'il puisse être *orgueilleux* (2)." Pradon répète mot pour mot ces deux ou trois dernières lignes. Pradon et son devancier ne savaient peut-être pas que le solécisme est une révolte contre les lois du langage ; or dans toute révolte, il y a de l'orgueil (3).

Vauquelin s'était raillé jadis du style " ampoulé et " bouffi " ; cette enflure et emphase étant déjà de tout point contraires à la simplicité noble du français ; aussi le vieux poète se rit de

1. L. Racine, *Mém.* etc. 2e P.— 2. *Déf. du poème hér.*, etc. p. 82.

3. Quand un auteur tient à sa gloire, il respecte humblement le dictionnaire, Vaugelas et l'usage ; s'il veut, par fantaisie, se permettre le solécisme, il doit au moins imiter ce que firent un jour Balzac et Ménage; c'est Ménage qui raconte le fait : " Un jour ayant été longtemps, M. de " Balzac et moi, dans une grande compagnie, à soutenir la réputation " que nous avions de bien parler ; tous les autres étant sortis, M. de " Balzac me dit : A cette heure que nous voilà libres, faisons des solécismes ". (*Ménag.* Éd. de 1693, p. 106-7). — A huis-clos, mais non pas dans des livres.

" Ceux qui cherchent des mots ampoulés et bouffis,
" Et des discours obscurs, qui ne sont point confits
" Dans le sucre français (1). "

Ce qui prouve, une fois entre dix mille, que l'esprit de l'homme "est toujours borné par quelque endroit", c'est que Boileau lui-même laissa se glisser un *solécisme*, un vrai solécisme, dans son *Art Poétique*. Un professeur du collège des Quatre-Nations le découvrit et le dénonça au poète. Boileau convint immédiatement de son tort (2). Mais, chose fort étrange, il y avait plus de trente ans qu'on lisait l'*Art Poétique* en France ; et il ne s'était pas même rencontré une Bélise, pour crier, comme chez Molière : " Quel solécisme horrible ! " Ce professeur, plus perspicace que Patru et que tant d'autres, devint ensuite Recteur de l'Université.

Boileau ne condamne que le barbarisme "pompeux", c'est-à-dire téméraire et maladroit. Les barbarismes si français créés par La Fontaine ne sont point de cette catégorie. Ce sont des conquêtes. Voyez par exemple :

" Le fabricateur souverain
" Nous créa *besaciers*... (3). "
— " Camarade *épongier*... (4). "
— " La race *escarbote*... (5). "
— " Celui qui le premier a pu l'apercevoir
" En sera le *gobeur*... (6). "
— " Grand *croqueur* de poulets... (7). "

Et je ne sais combien d'autres. Le Dictionnaire de La Fontaine était alors la nécessité, le goût et son oreille très française.

1. *Art Poét.*, L. II. — 2. V. notes du ch. IV, v. 91. — 3. F. I, 7. — 4. F. II, 11. — 5. F. II, 8. — 6. F. IX, 9. — 7. F. VI, 5.

*

" Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
" Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

" The smoothest verse and the exactest sense
" Displease us, if ill *English* give offense. "
(DRYDEN.)

Desmarets, Pradon, Carel, crient à l'envi, comme s'ils se sentaient blessés. Desmarets déclare que cela n'est pas " intelligible ". — " Il (Despréaux) veut dire: " *s'il manque à bien parler*. Mais cela ne le dit pas. " Et par toutes ces choses où il traite de notre poésie, " comme de la césure et autres choses qu'il n'a pu " prendre des Anciens, on voit qu'il manque de force " à s'exprimer, et qu'il tombe, par faute d'avoir eu le " secours d'Horace ou de quelque autre (1). " Pradon copie Desmarets. Mais Carel va plus outre, et traite Despréaux de " Goth ". — " Je ne m'amuse point à " examiner le sens de ces deux derniers vers, qui est " grotesque et embarrassé. Ce ne serait jamais fait.

" Je ne m'attache qu'à ces nobles rimes, qu'il a " employées plus de quinze fois, en ce peu de vers " qu'il a donnés au public. Y a-t-il quelqu'un de nos " poètes célèbres, même dans l'ancienne poésie, que " cet habile homme traite de gothique, qui en ait " usé (2) ? si ce n'est peut-être Marot, très rarement " néanmoins. Et qu'est-ce que d'être Goth, si cela ne " l'est ! de faire rimer le *pain* avec le *vin* :

1. *La déf. du poème hér.* etc., p. 82.

2. La critique de Carel est juste. J'ai feuilleté tout exprès nombre de pièces de Corneille, de Racine et de Molière, je n'ai trouvé aucun exemple de *ain* rimant avec *in* ; tout au plus le font-ils rimer avec *ein*. Boileau et La Fontaine sont en ceci des innovateurs ; car La Fontaine s'est accordé aussi plus d'une fois cette licence :

" Venez me voir chez moi ; je vous ferai fest*in*.
" Messire Rat promit soud*ain* ". (F. IV, 11.)

" Dandin mange bien du *pain* ;
" Il boit encore plus de *vain*.

" Allez aux Halles porter vos rimes (1) " !

Carel néglige d'examiner le sens des vers de Boileau ; ce sens mériterait pourtant un coup d'œil. Un auteur *divin* et le *plus divin* ne saurait être *toujours* et *quoi qu'il fasse, un méchant écrivain*. N'y a-t-il point là quelque allusion ? M. Geruzez soupçonne qu'il s'agit de Desmarets et de son *Clovis*, poème " *divin* ", en ce sens que l'auteur croyait en avoir composé les derniers chants sous l'inspiration *divine*. L'histoire de l'Académie mentionne cette prétention bizarre, en disant que, vers la fin de sa vie, Desmarets " devint prophète (2). " Boileau lui-même accole ce titre de " prophète " au nom de Desmarets, dans une épigramme, datée de 1674 :

" Racine, plains ma destinée !
" C'est demain la triste journée,
" Où le prophète Desmarets .. ,,

Grâce à cette " clef ", l'énigme de ces deux vers se simplifie.

——— * ———

" Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
" Et ne vous piquez point d'une folle vitesse :

Il y a aussi là une allusion satirique. Boileau nous assure, en note, qu'il vise Georges de Scudéry : " Scu-" déry disait toujours, pour s'excuser de travailler si " vite, qu'il avait ordre de finir ". Brossette, par une autre note appuie celle de son maître. Scudéry était pour Despréaux le parfait exemplaire de cette rapidité regrettable :

1. *Déf. des beaux espr.* etc., p. 47. — 2. Ed. Livet, I, p. 273.

" Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
" Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume (1) !

Scudéry confessait avec une naïveté fanfaronne cette " folle vitesse ". Bien plus, il s'en faisait gloire : " J'ai, dit-il dans la préface d'*Alaric*, tant de facileté à " faire des vers, et à inventer, qu'un poème beaucoup " plus long que celui-ci (*Alaric* compte 11,000 vers) " ne m'aurait guère coûté davantage. "

Boileau n'a composé que de six à sept mille vers, à peine la moitié d'un poème épique ; mais il travaillait à loisir. Écoutons Brossette : " Notre poète observait " exactement ce précepte. Non seulement il composait " suivant la disposition d'esprit où il se trouvait, sans " forcer jamais son génie ; mais quand il avait achevé " un ouvrage, il ne le publiait que longtemps après, " afin d'avoir le loisir de le perfectionner, suivant le " conseil d'Horace :

"... Nonumque prematur in annum.
(*Poét.* v. 388.)

" Un ami voulant l'exhorter à produire son *Art* " *Poétique*, lui disait que le public l'attendait avec im- " patience. — Le public, répondit-il, ne s'informera " pas du temps que j'y aurai employé. ... D'autres fois, " il disait la même chose de la postérité.

" Scudéry, au contraire... "

Mais si Despréaux mettait du temps à parfaire ses poèmes, il n'aimait pas trop à reconnaître sa lenteur devant le public. Un magistrat, conseiller au parlement, s'avisa, j'ignore à quel propos, de dire : On sait bien que M. Despréaux ne fait pas les vers aisément. Le mot fut rapporté à Despréaux, qui le prit pour une injure. Il alla même, paraît-il, jusqu'à enchâsser le nom

1. *Sat.* II.

du malencontreux fils de Thémis, dans son Epitre VIIe, à la place de l'hémistiche : " *Que l'auteur du Jonas...* " (v. 88), avec cette note explicative : " Conseiller au " parlement, qui fait peu de cas de mes ouvrages ". Mais en corrigeant les épreuves, Boileau comprit que la critique du magistrat ne méritait point cette vengeance ; il biffa le nom, et l'auteur " du Jonas " fut laissé à sa première place.

Quoi qu'il en soit de ce fait, la lenteur sage de Despréaux était conforme aux mœurs littéraires du XVIIe siècle, qui ne produisait guère de chefs-d'œuvre impromptus. Bossuet mit dix ans à écrire son *Discours sur l'Histoire universelle ;* et l'*Art Poétique* fut près de cinq ans sur le métier. Cinq ans, pour aligner un millier de vers !

On ne se pressait point d'étonner le public. Le P. Sirmond, " sage et docte vieillard, plus que nonagénaire ", donnait ce conseil à l'évêque d'Avranches : " Ne vous pressez pas de rien donner au public... ; " attendez que vous ayez cinquante ans sur la tête, " pour vous faire auteur [1]. " Je doute fort que cet avis eût chance d'être écouté, ou suivi, chez nous aujourd'hui. Scudéry, avec son volume par mois, passerait presque pour une tortue. Au surplus ne le calomnions point, Scudéry ne fut pas aux siècles passés, le parfait modèle de la " folle vitesse ". Un devancier de Corneille, Jodelle, allait plus vite encore. Son ami, Charles de la Mothe, disait de lui : " La plus longue " et difficile tragédie ou comédie ne l'a jamais occupé " à la composer et écrire plus de dix matinées. " Hélas! la postérité s'est bien hâtée d'oublier Jodelle ; à peine se souvient-elle du bouc couronné de fleurs.

1. *Hist. de l'Acad. fr. — Art. La Mothe-Le Vayer.*

⁂

" Un style si rapide, et qui court en rimant,
" Marque moins trop d'esprit que peu de jugement.

Déjà Boileau s'était moqué de ce coureur littéraire, plusieurs fois nommé, et s'inquiétant peu de ce qui entrait dans les douze pieds de son vers, pourvu que la rime arrivât au bout de la ligne.

Oronte avait mis quinze minutes seulement, à bâtir les quatorze vers de son fameux sonnet:

— " Je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire. "

Alceste lui répond:

— " Voyons, Monsieur; le temps ne fait rien à l'affaire. "

Le temps ne fait rien au lecteur; mais il importe grandement à celui qui compose. Le bon Chapelain usa trente ans de son existence à rimer sa *Pucelle;* de quoi il n'eût pas été à blâmer, s'il avait été poète. Mais du moins, Chapelain était bon juge, quand il estimait le temps chose nécessaire à la perfection des œuvres sérieuses. Dans son *Mémoire des gens de Lettres vivants en 1662*, il parlait ainsi de l'auteur du *Clovis:* " C'est un des esprits faciles de ce temps, et qui, " sans grand fonds, fait une plus grande quantité de " choses, et leur donne un meilleur jour... Il est iné- " puisable et rapide dans l'exécution, aimant mieux y " laisser des taches et des négligences, que de n'avoir " pas bientôt fait (1). " Chapelain condamne la folle vitesse. Une fois, sur un point, le bonhomme fut du sentiment de Boileau.

La Bruyère appréciait de même nombre de livres, éclos avant ses *Caractères*, " livres froids et ennuyeux, " d'un mauvais style, et de nulle ressource, sans " règles et sans la moindre justesse, contraires aux

1. V. *Hist. de l'Acad. fr.* Ed. Livet, t. I, p. 272.

" mœurs et aux bienséances, écrits avec précipitation et " lus de même, seulement pour leur nouveauté ([1]). " Ce n'était pas ainsi que l'on composait ces pages immortelles, toujours admirées et même lues. On créait les beaux vers et la belle prose, à tête reposée, à loisir, à force de réflexion et de temps.

C'était chez les *Précieuses* de Molière que l'on faisait les impromptus, ou qu'on les prenait pour des merveilles. Mascarille, le faquin, y disait: " Je suis diablement fort sur les impromptus! " et Cathos de répondre: " L'impromptu est justement la pierre de touche " de l'esprit ([2]). "

—— * ——

" J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène,

La *molle arène* signifie le sable fin. Il est intéressant de mettre ici la prose de Boileau en regard de ce vers. Quelques années auparavant, Boileau avait imaginé un dialogue contre *les modernes qui font des vers latins.* Il y introduit en scene Horace, s'escrimant à aligner des hexamètres français, et débutant par celui-ci:

" Sur la rive du fleuve amassant de l'*arène*...

— " Halte-là! lui crie un poète (c'est-à-dire Des- " préaux en personne), on ne dit point en notre lan- " gue: *sur la rive* du fleuve, mais *sur le bord* de la " rivière. Amasser de l'*arène* ne se dit pas non plus; " il faut dire du *sable.* " Boileau vraisemblablement, n'avait plus présente à la mémoire cette leçon de français donnée à Flaccus, quand il prit *arène* pour synonyme de *sable.*

1. *Préface des Caract.*

2. Sc. X. — L'abbé de Marolles avait essayé une traduction de Virgile, en vers. Il en aurait fait presque deux cents " *stans pede in uno* ". Les vers, disait-il un jour, ne me coûtent rien. Quelqu'un répliqua: " Ils vous " coûtent ce qu'ils valent. " La plaisanterie n'est pas neuve, mais juste.

Mais, chose non moins curieuse, il paraît qu'on trouve dans une page de Pellisson cet alexandrin tout entier :

" *J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène* (1). "

—— * ——

" Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
" Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
" Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.

Horace avait comparé Lucilius à ce torrent... " *Lutulentus erat* ". — Ménage veut aussi que la poésie soit moins un torrent, tombant, comme celui de La Fontaine, " avec grand bruit et grand fracas (2), " qu'un ruisseau fleuri : Si quelqu'un s'imagine " que la " grande poésie ne consiste qu'à dire de grandes choses, " il se trompe. Elle doit souvent, je le confesse, se " précipiter comme un torrent, mais elle doit plus " souvent encore couler comme une paisible rivière (3)."

Pas trop " paisible ". Car alors, elle ressemblerait à celle de La Fontaine " image du sommeil... ", source du sommeil aussi. — Ces trois images du torrent, de la rivière et du ruisseau, je les rencontre sous la plume coulante du P. Bouhours. Il s'en sert, pour peindre les caractères distinctifs des trois langues et des trois littératures dérivées du Latin : " L'Espagnol, à mon " avis, ressemble à ces fleuves, dont les eaux sont " toujours grosses et agitées ; qui ne demeurent guères " renfermés dans leur lit ; qui se débordent souvent, et " dont les débordements font un grand bruit et un " grand fracas. L'Italien est semblable à ces ruis- " seaux, qui gazouillent agréablement parmi les " cailloux ; qui serpentent dans des prairies pleines

1. V. *Œuv. de Boil.* Édit. de Ménard, t. I, p. 323. — 2. Liv. VIII fable 23. — 3. *Disc. sur les Œuv. de Sarrasin*, p. 20.

" de fleurs; qui s'enflent néanmoins quelquefois, jus-
" qu'à inonder toute la campagne. Mais la langue
" française est comme ces belles rivières, qui enri-
" chissent tous les lieux par où elles passent; qui,
" sans être ni lentes, ni rapides, roulent majestueuse-
" ment leurs eaux, et ont un cours toujours égal (1). "

—— * ——

" **Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage,**

Comme la Tortue du bon homme, qui " se hâtait " avec lenteur ", se moquant des bonds capricieux du Lièvre.

L'honnête Brossette souligne naïvement l'expression de Boileau : " *hâtez-vous lentement* " : " Ce mot " renferme un grand sens. Il était familier à l'empereur " Auguste, à l'empereur Titus, et à plusieurs autres " grands hommes : Σπεῦδε βραδέως, festina lente. Voyez " les adages d'Érasme. "

Horace fournit à Boileau toutes ces maximes sur la correction lente, reprise maintes fois, sans découragement, durant de longs jours :

" ... *Carmen reprehendite, quod non*
" *Multa dies et multa litura coercuit, atque*
" *Praesectum decies non castigavit ad unguem*".(2)

—— * ——

" **Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;**

Horace, au lieu du " *métier* " dit l' " *enclume* " ; au lieu de *tisser* ses vers, il les *forge*. Cette correction essayée " vingt fois ", Boileau la pratiquait pour son propre compte. Dès sa deuxième satire, il avait pris cette résolution héroïque :

1. *Entretiens d'Eug. et d'Ariste*, Entr. II, 1681, p. 69.
2. *Poét.* v. 292 etc.

" Ainsi recommençant un ouvrage *vingt fois*,
" Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois ".

Mais ce labeur, ces retouches, ce limage, Boileau ne les conseillait point aux pauvres génies. Ils y perdraient leur temps et leur huile, comme parlent les anciens. Voilà pourquoi l'une des railleries de Boileau contre la *Pucelle*, consiste à montrer Chapelain remettant, vingt fois, lui aussi, ses élucubrations sous le polissoir:

" ... En vain se lassant à polir une rime,
" Et reprenant *vingt fois* le rabot et la lime (1). "

Despréaux n'exige cette tâche que des auteurs animés par " l'influence secrète " et pour des vers bien nés, par exemple, pour ses vers, à lui. Aussi en 1701, le vieux et courageux travailleur faisait-il au public et aux siècles à venir cette déclaration, en leur présentant son édition définitive : " Non seulement je " l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché, " de nouveau, plusieurs endroits de mes ouvrages. Car " je ne suis point de ces auteurs fuyant la peine, qui ne " se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs " écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au public. " Ils allèguent, pour excuser leur paresse, qu'ils au- " raient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet " air libre et facile, qui fait, disent-ils, un des plus " grands charmes du discours. Mais leur excuse, à mon " avis, est très mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à " la hâte et, comme on dit, au courant de la plume, " qui sont ordinairement secs, durs et forcés. Un ou- " vrage ne doit point paraître trop travaillé, mais il ne " saurait être trop travaillé ; et c'est souvent le travail " même qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant " vantée qui charme le lecteur.

1. *Discours au roi*, v. 25.

" Il y a bien de la différence entre des vers faciles et
" des vers facilement faits. Les écrits de Virgile, quoi-
" que extrêmement travaillés, sont bien plus naturels
" que ceux de Lucain, qui écrivait, dit-on, avec une
" rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine
" que s'est donnée un auteur à limer et à perfectionner
" ses écrits, qui fait que le lecteur n'a point de peine
" en les lisant. Voiture, qui paraît si aisé, travaillait
" extrêmement ses ouvrages [1] ".

Après cette profession de foi littéraire, et cette excellente leçon de goût, Boileau s'applaudit d'avoir employé " quelques-unes de ses veilles à rectifier ses écrits " ; et alors seulement, à l'âge de 65 ans, il ose mettre en toutes lettres son nom en tête de son livre. Boileau poussa le désintéressement, l'amitié, la délicatesse, jusqu'à rendre le même service de " rectification " aux travaux de son cher Racine. Il revit et corrigea les dernières éditions de celui auquel il avait appris à faire malaisément les vers aisés. Louis Racine rapporte ce trait si honorable à l'un et à l'autre des deux illustres poètes. Peut-être, dans tel et tel hémistiche de Racine, là où les critiques minutieux relèvent un mot exquis, est-ce une expression de Boileau qu'ils admirent, et nous avec eux.

Une remarque est indispensable, à propos du précepte : " *Vingt fois sur le métier...* " Nous ne croyons point que le génie soit uniquement l'aptitude au travail.

1. " Monsieur Despréaux disait que les vers les plus simples de ses
" ouvrages étaient ceux qui lui avaient le plus coûté ; que ce n'est qu'à
" force de travail qu'on parvient à paraître aisé à ses lecteurs ; qu'on
" leur ôte par là toute la peine qu'on s'est donnée. — Ce ne sont pas,
" continuait-il, les grands traits de pinceau, ni ces coups de maître, qui
" arrêtent un écrivain dans son progrès ; ce sont quelquefois des niai-
" series qui coûtent le plus à exprimer ". (*Bolæana*, Édit. d'Amsterdam,
p. 94-95.)

Entendu à la lettre, et pratiqué jusqu'au scrupule, cet exercice des vingt retouches serait la mort de l'enthousiasme, la ruine du style naturel et spontané. Ce serait folie aux poètes d'imiter le prosateur Patru, qui prenait " le temps de vieillir sur une période ", et qui mit quatre ans à traduire une phrase de Cicéron ([1]); folie très grande d'imiter le poète Malherbe, lequel employa trois ans à produire une élégie. Malherbe y offrait ses condoléances au président de Verdun, dont la femme était morte. Quand l'élégie fut faite, l'inconsolable époux était remarié.

Vauquelin, même en recommandant de corriger " par " plus de dix fois ", trace des bornes à ce labeur obstiné, et réclame un peu de cette allure prime-sautière, que donne l'inspiration :

" On rendrait son esprit tout morne et rebouché,
" Qui le tiendrait toujours au labeur attaché.
" Il faut épier l'heure, attendre qu'à la porte
" Frappe le Délien qui la matière apporte ;
" Lors doucement les vers de leur gré couleront
" Et dans l'œuvre avancé d'eux-mêmes parleront ([2]) ".

C'est une faute, dit encore, au même endroit, Vauquelin, d'imiter " les rossignols plaisants ", qui " dans un " bocage ombreux, dégoisent " à l'envi, tant et si bien,

" Que souvent en chantant la puissance débile
" Défaut plus tôt au corps que la chanson gentile. "

A force de jouer de la lyre, on en râcle les cordes, ou les oreilles des gens. Baillet établit cette doctrine par nombre d'exemples, notamment par celui

1. " M. Patru a été quatre ans à traduire la première période de " l'oraison de Cicéron pour le poète Archias ; encore n'a-t-il pas rendu " ces mots : *quod sentio quam sit exiguum.* "
(*Menagiana*, t. III, p. 37.)
2. L. III.

de ce pauvre " monsieur Chapelain "; — " c'est peut-" être pour avoir trop fatigué et impatienté le public " que *La Pucelle* en a été si mal reçue ([1]) ". Et les épigrammes appelèrent la jeune vierge guerrière travestie par Chapelain " une vieille sempiternelle !"

—— * ——

" Polissez-le sans cesse et le repolissez;
" Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

C'est le " *Sæpe stylum vertas* " d'Horace. Vauquelin avait ainsi paraphrasé ce précepte, répété dans la lettre aux Pisons: *(Vos, o Pompilius sanguis...)*

" Vous, ô vrai sang gaulois, reprenez et blâmez
" Les vers qui ne sont pas assez vus et limés,
" Assez bien repolis; dont la rime tracée
" N'a plusieurs fois été refaite et r'effacée;
" Et par plus de dix fois corrigez-vous si bien
" Qu'à la perfection il ne manque plus rien ([2]). "

Les manuscrits du XVII[e] siècle témoignent encore de quelle façon les beaux et bons esprits entendaient le "*limae labor et mora*". — Corneille avouait qu'il avait écrit plus de douze cents vers pour arriver à faire le V[e] acte d'*Othon*. Mais Malherbe sera toujours le parangon des poètes qui polissent et repolissent leurs œuvres. La preuve en est dans cette note de Tallemant : " Balzac dit en une de ses lettres ([3]) que " Malherbe disait que quand on avait fait cent vers ou " deux feuilles de prose, il fallait se reposer dix ans. " Il dit aussi que le bonhomme barbouilla une demi-" rame (!) de papier, pour corriger une seule stance. " C'est une de celles de l'Ode à M. de Bellegarde ; elle " commence ainsi :

1. *Jug. des Sav.*, t. I, p. 216. — 2. L. III. — 3. A Conrart, Liv. II, L. II et 12.

" Comme en cueillant une guirlande,
" L'homme est d'autant plus travaillé etc. (1) "

Balzac traitait un peu de cette sorte la prose de ses épîtres. Il écrivait à Boisrobert : " Ne pensez pas que " j'adore les ouvrages de mes mains, quoique j'y prenne " autant de peine que les anciens sculpteurs à faire les " dieux (2). " La Rochefoucauld retoucha telle de ses Maximes jusqu'à... trente fois, d'aucuns disent même *trente-six*.

Despréaux nous a laissé un fidèle portrait de lui-même pendant le feu (?) de la composition :

" Tous les jours, malgré moi, cloué sur un ouvrage,
" Retouchant un endroit, effaçant une page,
" Enfin passant ma vie en ce triste métier,
" J'envie, en écrivant (3), le sort de Pelletier. "

Jusqu'au déclin de ses ans, Boileau retoucha et retravailla ses pièces. Nous l'avons noté en parlant de l'édition dite favorite. " Il la revit avec soin, écrit " Louis Racine, et dit à un ami qui le trouva attaché " à ce travail : — Il est bien honteux de m'occuper " encore de rimes et de toutes ces niaiseries du Par- " nasse, quand je ne devrais songer qu'au compte que " je suis prêt d'aller rendre à Dieu (4). "

Ronsard avait aussi imposé aux jeunes initiés de la poésie le devoir de polir et repolir: " Tu seras laborieux " à corriger et limer tes vers; et ne leur pardonneras, " non plus qu'un bon jardinier à son ente, quand il la " voit chargée de branches inutiles ou de bien peu de " profit (5). "

1. *Hist.*, t. I, p. 273. — 2. *L. du 25 févr. 1624.*

3. Boileau *écrivait*-il toujours ses vers en les composant ? Non. Il racontait, le 29 avril 1695, qu'il avait fait une nouvelle Épître ; c'est la dixième: «La pièce, disait-il, n'a pas plus de 130 vers. Elle n'a pas encore « vu le jour, et je ne l'ai pas même encore *écrite*.... » (à Maucroix.)

4. *Mém.* etc. IIe P. — 5. *Abrégé de l'Art Poét.* etc. p. 403.

L'abbé, académicien, de la Chambre, parlant des râtures qui doivent orner le travail d'un poète, empruntait à un raffinement de son époque, une comparaison ingénieuse : " L'abbé de la Chambre voulait " qu'en écrivant on effaçât beaucoup, et disait que " les râtures sont des *mouches* qui siéent bien aux " muses (1). " " Madame de la Fayette disait qu'une " *période* retranchée d'un ouvrage valait un Louis " d'or; et un *mot*, vingt sols (2)."

La Mothe avait retenu le précepte de l'*Art Poétique;* il le prouve par son Ode à l'*Ombre de Despréaux :*

" Dans la carrière glorieuse
" Où de l'art nous cherchons le prix,
" Qu'une lenteur laborieuse
" Polisse ainsi tous nos écrits.
" En vain le fol orgueil nous presse;
" Effaçons, corrigeons sans cesse;
" Après le bien, cherchons le mieux (3). ".

Regnard, modèle de facilité, versifiant un peu comme Ovide, Regnard qui disait à l'Abbé de Bentivoglio :

" ... Je n'eus pas encore assemblé douze hivers,
" Qu'errant sur l'Hélicon, je composai des vers, "

effaçait, polissait, limait ses vers faciles; il l'affirme :

" .... Quelquefois,
" Pour faire quatre vers, je me mange trois doigts (4). "

Baillet cite, au long, le passage de Despréaux sur la correction et éclaire une aussi "importante leçon" par l'exemple de tous les siècles. " Cette belle maxime ", dit-il, a été " pratiquée par tout ce qu'il y a eu de plus " judicieux et de plus habiles écrivains de tous les " siècles et sur toutes sortes de sujets. " Baillet ter-

1. Vign. Mar., t. I. — 2. Segrais, *Œuv.* Nlle Éd. t. II, p. 146. — 3. *Odes* etc. t. II, p. 286. — 4. *Œuv.* Éd. de 1805, t. III, p. 321.

mine sa revue des âges et des pays, par l'exemple mémorable de Despréaux " cloué sur un ouvrage [1]".

Brossette, qui fut la copie de Boileau, voulut un jour faire observer la loi du " *Polissez-le sans cesse* ", par un jeune poète latin. Il raconte triomphalement cet exploit à son original. Un jeune Jésuite, stimulé par Brossette, s'était mis en devoir de traduire l'Épître XI de Despréaux. Brossette envoie les deux premiers distiques à son maître, et ajoute : " Je vous aurais " envoyé le reste de l'Épître; mais je n'ai pas trouvé " qu'elle fût encore en état de paraître devant un juge " tel que vous; et j'ai conseillé à l'auteur de *labourer*, " *couper*, *tondre*, *aplanir*, *polisser* sa traduction. Quand " il aura fait toutes ses réparations, je ne manquerai " pas de vous l'envoyer [2]. "

Brossette était bien formé.

——— * ———

" C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
" Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent;
" Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu;
" Que le début, la fin, répondent au milieu.

A partir de cet endroit, jusque vers la fin du chant Ier, Boileau a mis largement Horace à contribution ; et Brossette prend le soin de reproduire les passages imités. Les deux premiers vers sont de l'Épître I du Livre II :

" *Inter quae verbum emicuit si forte decorum, et*
" *Si versus paulo concinnior unus et alter,*
" *Injuste totum ducit, venditque poema.* "

Le quatrième est de la lettre aux Pisons :

" *Primo ne medium, medio ne discrepet imum.* "
(V. 152.)

1. *Jug. des Sav.*, t. I, p. 211 et suiv.
2. *Corresp.* etc. Éd. Laverdet, p. 278.

Ce que Vauquelin rendait ainsi :

" Qu'au premier le milieu se rencontre, en la sorte
" Qu'au milieu le dernier proprement se rapporte (1)."

⁂

" Que d'un art délicat les pièces assorties
" N'y forment qu'un seul tout de diverses parties.
" Que jamais du sujet le discours s'écartant
" N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

Les deux premiers vers de ce quatrain amplifient la sentence d'Horace :

" *Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.*" (2)

Par les deux autres, Boileau condamne à nouveau le style désordonné ou affecté. Boileau hait le faux éclat, et tous mots attirés de loin ou de force au milieu et à la fin des vers. Il se raille, dans la Satire IX des " Palmes idumées ", amenées d'Orient, pour servir de rimes; dans l'Épître Ire, il rit des poètes qui, pour grossir leurs hémistiches, prennent Memphis et Byzance, abattent le turban sur les bords de l'Euphrate, et coupent pour la consonance les cèdres du Liban.

Fénelon avec Boileau et avec tout le siècle, proscrivait les mots *éclatants* et hors de propos : " La plupart " des gens qui veulent faire de beaux discours, cher-" chent sans choix également partout la pompe des " paroles. Ils croient avoir tout fait, pourvu qu'ils " aient fait un amas de grands mots et de pensées " vagues. Ils ne songent qu'à charger leurs discours " d'ornements; semblables aux méchants cuisiniers, " qui ne savent rien assaisonner avec justesse, et qui " croient donner un goût exquis aux viandes en y met-" tant beaucoup de sel et de poivre (3). "

1. L. II. — 2. *A. P.* v. 23. — 3. 2e *Dial. sur l'El.*, (fin.)

Le P. Bouhours émet, en d'autres termes, le même avis. Il expose comment notre langue fuit " ce qu'on " appelle communément *phrases* ", et veut que les mots " soient faits en quelque façon l'un pour l'autre ". Là-dessus, il cite le jugement " d'une illustre per- " sonne, à qui notre siècle doit une partie de sa poli- " tesse. " C'est, si je ne me trompe, Mlle de Scudéry. On lui montrait une pièce et on lui demandait son sentiment sur certaines phrases ornées de mots cherchés trop loin. — " Ces mots-là, dit-elle en souriant, sont, je " crois, bien étonnés de se voir ensemble; car appa- " remment ils ne s'y sont jamais vus (1). "

*

" Craignez-vous pour vos vers la censure publique,
" Soyez-vous à vous-même un sévère critique.

" L'autre jour, disait Despréaux, un homme de la " Cour vint me chicaner sur quelques-unes de mes " expressions, qu'il trouvait trop hardies. Je lui ré- " pliquai assez brusquement : Monsieur, quand je fais " tant que de vous réciter un ouvrage, ce ne sont pas " vos critiques que je crains; ce sont celles que je me " fais à moi-même (2). "

*

" L'ignorance toujours est prête à s'admirer.

Horace l'avait dit :

" .... *Verum*
" *Gaudentes scribunt, et se venerantur, et ultro,*
" *Si taceas, laudant quidquid scripsere beati* (3). "

Et Despréaux avait déjà tâché de traduire Horace :

" Un sot en écrivant, fait tout avec plaisir...,
" Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
" Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire (4). "

1. *Ent. d'Eug. et d'Ar.* — 2e Ent. — 2. *Bolaeana*, CVIII : cité par S. Surin. — 3. *Ép.* Lib. II, 2. — 4. *Sat. II.*

Boileau était bien persuadé de cette vérité d'expérience; combien de ces ignorants heureux il avait pris sur le fait! M. Despréaux, raconte Brossette, citait un jour un passage de La Bruyère, qui rend bien l'idée de ce vers : *L'ignorance...*, etc. " Un esprit médiocre croit " écrire divinement ; un bon esprit croit écrire raison- " nablement. "

Selon la méthode de calomnie (ou de médisance), habituelle aux adversaires de Boileau, la pensée de cet alexandrin fut retournée contre son auteur. Ce fut Bonnecorse qui trouva ce trait de génie contre Boileau :

" Cet écrivain sublime est toujours, tant il s'aime,
" Satisfait de ses vers et content de soi-même (1). "

Le fameux P. Garasse avait donné une explication originale de l'admiration que les sots éprouvent en face de leurs œuvres : Toute peine vaut salaire, dit le P. Garasse. Or, " quand les bons esprits font un " ouvrage excellent, ils sont justement récompensés " par les applaudissements du public. Quand un pauvre " esprit travaille beaucoup pour faire un mauvais " ouvrage, il n'est pas juste ni raisonnable qu'il attende " des louanges publiques; car elles ne lui sont pas " dues. Mais afin que ses travaux ne demeurent pas " sans récompense, Dieu lui donne une satisfaction " personnelle, que personne ne lui peut envier sans " une injustice plus que barbare; tout ainsi que Dieu, " qui est juste, donne de la satisfaction aux grenouilles " de leur chant (2). "

Par contre — au temps de Boileau du moins — le mérite se croyait modestement loin de la perfection; le P. Rapin le constate dans cette antithèse : " Ce sont

1. *Le Poète sincère*, 1698. Ch. VI, p. 156.
2. *Somme Théol.*, L. II, p. 419. — Cité par Brossette.

" les petits esprits qui croient faire le mieux. Les plus " grands poètes sont les plus modestes [1]." La preuve en est faite par Molière. Boileau lisait devant Molière sa deuxième Satire, où il insère cet éloge d'un " esprit sublime " :

" Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire. "

" En cet endroit, Molière dit à notre auteur, en lui " serrant la main : Voilà la plus belle vérité que vous " ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces " esprits sublimes, dont vous parlez ; mais tel que je " suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois vérita- " blement content [2]. "

Santeuil, plus naïf qu'ignorant, dérogeait à cette loi ; il admirait franchement ses œuvres. " Il l'avoua même " un jour, chez Thierry, à M. Despréaux, qui lui dit : " Vous êtes donc le seul homme extraordinaire, qui " ait jamais été parfaitement content de ses ouvrages. " Alors Santeuil, flatté par le titre d'*homme extraordi-* " *naire*, et voulant faire voir qu'il ne se croyait pas in- " digne de cet éloge, revint au sentiment de M. Des- " préaux, et convint qu'il n'avait jamais été pleinement " satisfait des ouvrages qu'il avait composés [3]. "

---

1. *Réfl.*, etc., p. 8.

2. Cette parole est rapportée par Brossette. Taschereau, dans son *Histoire de Molière* (L. II), la récuse dédaigneusement. C'est, selon lui, une anecdote invraisemblable, " qui traîne dans tous les *ana* et qu'on " aurait dû y laisser." La raison sur laquelle Taschereau se fonde est directement réfutée par le texte même de l'anecdote. L'historien de Molière prétend que la modestie de Molière ne lui permettait pas de tenir ce langage. Quoi qu'il en soit de cette raison *a priori*, Molière, dans les paroles citées se montre parfaitement modeste : " Je ne suis pas du " nombre de ces esprits sublimes... " Et puis, pour toute l'histoire intime de Boileau et de ses amis, Brossette était bien renseigné.

3. Brossette. *Notes de La Sat. II.* — Lorsque Santeuil eut composé les hymnes du bréviaire parisien, il s'en allait dans les églises ouïr le chant de ses vers et se livrait aux contorsions d'un homme qui ne se possède pas d'aise.

—— * ——

" Faites-vous des amis prompts à vous censurer :

C'était le conseil de Ronsard. Mais à ce conseil vague, Ronsard joint un avis pratique sur le choix de ces censeurs familiers. Un poète est membre d'une caste privilégiée ; il ne doit être jugé que par ses pairs, c'est-à-dire par ses confrères en poésie. Quel désintéressement Ronsard exige ou suppose de part et d'autre ! " Tu converseras doucement et honnêtement avec les " poètes de ton temps ; tu honoreras les plus vieux " comme tes pères, tes pareils comme tes frères, les " moindres comme tes enfants ; et leur communiqueras " tes écrits. Car tu ne dois rien mettre en lumière, qui " n'ait premièrement été vu et revu de tes amis que " tu estimeras les plus experts en ce métier. " (1)

Boileau souhaite aux auteurs des amis qui les censurent. Cela se trouve ; mais des amis intimes se faisant critiques impartiaux, cela est rare comme l'amitié parfaite. Les yeux de l'amitié ne voient pas, ou ne veulent pas voir, les taches. Témoin Ménage : " Depuis, " disait le docte angevin, que nous nous sommes " réconciliés, le P. Bouhours et moi, je ne trouve plus " de fautes dans ses ouvrages ; il écrit poliment, et avec " justesse (2). "

—— * ——

" Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères,
" Et de tous vos défauts les zélés adversaires.

Boileau a déclaré, ailleurs que dans la Poétique, quel cas il faisait des confidences littéraires entre amis sages et gens de goût. Il développe toute sa pensée, au début de sa *Réflexion I*re sur Longin. Après avoir cité un mot du rhéteur grec sur ce même sujet, Boileau poursuit : " Longin nous donne ici, par son exemple,

1. *Abrégé de l'Art P.* etc. p. 403. — 2. *Ménag.* Éd. de 1693, p. 78.

" un des plus importants préceptes de la Rhétorique, " qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages, et " de les accoutumer de bonne heure à ne nous point " flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même " conseil en plusieurs endroits ; et Vaugelas, le plus " sage, à mon avis, des écrivains de notre langue, " confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit " ce qu'il a de meilleur dans ses écrits. Nous avons " beau être éclairés par nous-mêmes, les yeux d'autrui " voient toujours plus loin que nous dans nos défauts ; " et un esprit médiocre fera quelquefois apercevoir le " plus habile homme d'une méprise qu'il ne voyait " pas. On dit que Malherbe consultait sur ses vers " jusqu'à l'oreille de sa servante ; et je me souviens " que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une " vieille servante qu'il avait chez lui, à qui il lisait, " disait-il, quelquefois ses comédies ; et il m'assurait " que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient " point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait " plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits " n'y réussissaient point.

" Ces exemples sont un peu singuliers ; et je ne " voudrais pas conseiller à tout le monde de les imiter. " Ce qui est de certain, c'est que nous ne saurions trop " consulter nos amis. "

Boileau donna vaillamment l'exemple. Et pour ne parler d'abord que de l'*Art Poétique*, Boileau s'en remit au " crayon sûr " de Patru, lequel fit de ce poème un examen détaillé. Nous le savons par Boileau qui l'affirmait à Brossette, dans une lettre du 3 juillet 1703.—Vigneul-Marville prétend même que " M. Des- " préaux ne manquait jamais de lire à M. Patru *tous* " *ses ouvrages*, avant de les donner au public ([1]). "

1. *Mél.* 4[e] éd. t. I, p. 428.

Une page des *Mémoires* de Segrais contient le précepte de Boileau, et le confirme par des exemples illustres : " Ceux qui composent pour le public doivent " communiquer leurs ouvrages à des amis capables " d'en juger et les corriger avant que de les publier. " C'est la manière dont en ont usé tous ceux qui aspirent " à la perfection. Monsieur Ménage en a usé ainsi ; et " c'est pour cela que ses ouvrages sont si achevés. " Monsieur de La Rochefoucault l'a pratiqué ainsi, " à l'égard de ses *Mémoires* et de ses *Maximes*, " ouvrages écrits avec tant de justesse. Il m'envoyait " ce qu'il avait fait, dans le temps qu'il y travaillait ; " et il voulait que je gardasse ses cahiers, cinq ou six " semaines, afin de les examiner plus exactement, et " que j'eusse plus de temps à juger du tour des pensées " et de l'arrangement des paroles. Il y a des *Maximes*, " qui ont été changées plus de trente fois. "

Au même endroit Segrais affirme que les *Provinciales* furent " vues et revues par une douzaine de " ces messieurs de Port-Royal, qui étaient d'habiles " gens. " (1) Une douzaine !...

Les maîtres traitaient alors sévèrement leurs chefs-d'œuvre entre eux, à huis-clos, pour les rendre dignes de la cour et de la ville. Boileau nous a nommé Malherbe, Vaugelas et lui-même. Il paraît, selon Boileau et Brossette, que Molière, contrairement à l'usage de ses amis, regimbait contre ces censures un peu importunes. " M. Despréaux m'a dit qu'il avait voulu souvent " obliger Molière à corriger ces sortes de négligences ; " mais que Molière ne pouvait jamais se résoudre à " changer ce qu'il avait fait (2). " Molière, d'après cette note, se serait contenté de consulter son génie, le goût

1. *Mém. Aned. Œuv.* N^lle^ Éd., t. II, pp. 111 et 112.
2. Brossette, *Corresp.* etc. Éd. Laverdet ; app. p. 515.

du public, celui de la vieille Laforest, voire celui des enfants ; mais point Despréaux. On lit pourtant ailleurs que Molière choisissait d'autres conseillers parmi ses amis. " M. de Callières dit expressément que " Molière consultait Chapelle sur tout ce qu'il faisait, " et qu'il avait une déférence entière pour la délicatesse " et la justesse de son goût (1). " J'ai lu chez un autre chroniqueur que Molière s'en rapportait aussi au jugement du poète Bellocq.

Corneille eut l'avantage de naître au sein d'une famille de bons esprits ; il y trouva ses " confidents sincères " : " Quand il avait composé un ouvrage, il " le lisait à Madame de Fontenelle, sa sœur, qui en " pouvait bien juger (2). " Quinault " consultait... " Mlle de Serment..., comme sa muse choisie (3). " Le bon La Fontaine, pour faire comme tout le monde, s'adressa au beau Patru.

Scarron lui-même " essayait " ses œuvres sur ses visiteurs, avant de publier. Segrais conte qu'étant allé avec l'abbé de Franquetot voir le pauvre impotent, Scarron leur dit : " Prenez un siège et mettez-vous là, " que j'essaie mon *Roman Comique.* En même temps, " il prit quelques cahiers de son ouvrage, et nous lut " quelque chose. Et lorsqu'il vit que nous riions : Bon, " dit-il, voilà qui va bien ; mon livre sera bien reçu, " puisqu'il fait rire des personnes si habiles. Et alors " il commença à recevoir nos compliments.

" Il appelait cela *essayer* son roman, de même que " l'on essaie un habit (4). "

---

1. *Voyage de Bach. et Chap.* Nlle Édit. La Haye. — Préf. — 2. Vign.-Marv. 4e Éd. t. I, p. 194.— 3. Ibid., t. I, p. 177.

4. *Mém. Anecd. Œuv.* Nlle Éd., t. II, p. 106. Boileau goûtait fort la prose du *Roman comique;* il engagea même M. de Monchesnai à écrire une suite de ce roman. (V. *Bolæana*, Éd. d'Amsterdam, pp. 80-81.)

Ainsi des autres. Mais il y aurait toute une étude à faire sur les services que se rendirent en ce genre l'auteur d'*Athalie* et le législateur du Parnasse. Boileau ne se contenta point d'initier Racine à l'art des vers travaillés ; il ne se contenta même pas de ces retouches légères d'un mot, d'une expression, d'une rime. Il alla jusqu'à supprimer une scène entière dans la tragédie de *Britannicus*. Louis Racine se porte garant du fait ; et comme pièce à conviction, il reproduit dans ses *Mémoires*, cette scène que Boileau avait conservée et remise au fils de son illustre disciple. L'intimité du satirique et du grand tragique date du jour où le jeune Despréaux corrigea une œuvre du jeune Racine. Brossette a relaté cette histoire dans des notes recueillies après une entrevue avec Boileau. " Ce fut, " dit Brossette, Molière qui engagea M. Racine à " faire des tragédies. Boyer avait fait la *Thébaïde*, qui " était très mauvaise. Molière dit à Racine que, s'il " voulait rajuster l'*Antigone* de Rotrou, elle effacerait " la *Thébaïde* de Boyer. Racine y travailla.

" Il apprit en ce temps-là que M. Despréaux, qui " était fort jeune aussi bien que lui, et qu'il ne con- " naissait pas, passait pour un critique judicieux, " quoiqu'il n'eût encore fait aucun ouvrage, et jugeait " fort bien des ouvrages d'esprit. Il lui fit présenter sa " pièce par un abbé nommé Levasseur. M. Despréaux " fit ses corrections, et Racine les approuva. Il eut une " forte envie de faire connaissance avec M. Despré- " aux; et La Fontaine, que Racine connaissait, le mena " chez M. Despréaux. Depuis ce temps-là, ils ont " toujours été bons amis [1]."

De cette amitié les preuves sont nombreuses ; mais les traces des services mutuellement rendus pour la

1. *Corresp.* Éd. Laverdet; app. p. 519.

correction des œuvres prêtes à voir le jour, abondent dans la correspondance des deux poètes. J'en détache quelques lignes.

En 1692, Boileau envoie à Racine un passage de sa x[e] Satire, avec cette prière : " Mandez-moi ce que " vous y aurez trouvé de fautes plus grossières ". — En juin 1693, le même promet au même de lui faire voir son ode pindarique : " Mais c'est à la charge que " vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien " à personne, que je ne l'aie entièrement corrigée sur " vos avis (1). " — Et deux jours après : " J'avais " résolu de ne vous envoyer la suite de mon *Ode sur* " *Namur*, que quand je l'aurais mise en état de " n'avoir plus besoin que de vos corrections. Mais en " vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas " satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez " peut-être de la voir. Ce que je vous prie *(sic)*, c'est " de ne la montrer à personne, et de ne la point épar- " gner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à " parler de la plume blanche, que le roi a sur son " chapeau. Mais, à mon avis, pour trouver des expres- " sions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui " n'aient point été dites en vers (2). Vous en jugerez, " sauf à tout changer, si cela vous déplaît (3)".

Voilà certes qui s'appelle *dépouiller l'arrogance d'auteur*. — Le 6 juin, autres confidences, à propos de ce " fragment informe " : " Le mot de *voir*, dit Boi- " leau à son juge, y est répété partout jusqu'au dégoût. " La stance :

" *Grands défenseurs de l'Espagne*, etc.

---

1. 2 juin.

2. Dans ce lyrisme impersonnel et cet enthousiasme rassis, avec les périphrases de convention adaptées à la poésie, avec les ornements obligés du style mythologique, pouvait-il en être autrement ?

3. 4 juin.

" rebat celle qui dit :

" *Approchez, troupes altières*, etc.

" Celle sur la plume blanche du roi est un peu encore " en maillot ; et je ne sais si je la laisserai avec

" *Mars et sa sœur la Victoire.*

" J'ai déjà retouché à tout cela : mais je ne veux " point l'achever, que je n'aie reçu vos remarques, qui " sûrement m'éclaireront encore l'esprit. "

A son tour, Racine consultait l'oracle d'Auteuil. — " Ces deux amis avaient un égal empressement à se " communiquer leurs ouvrages, avant que de les mon- " trer au public, égale sévérité de critique l'un pour " l'autre, et égale docilité (1). " Brossette, d'après les souvenirs de Boileau, prétend que la première pièce soumise par Racine au " Grand Prévôt du Parnasse ", fut une tragédie. Louis Racine prétend que ce fut une ode, *La Renommée aux Muses*. Lequel des deux a raison ? J'incline pour Brossette. Toujours est-il que, trente ans après ces débuts de poésie et de critique juvéniles, l'auteur d'*Athalie* demandait encore des lumières au lyrique de Namur. Racine, en 1694, venait de composer son cantique sur *Le bonheur des Justes*. Il l'annonce à Despréaux et lui dit en parlant de ses vers : " Je ne les donnerai point, qu'ils n'aient passé par vos mains (2) ". — Et à quelques jours de là : " J'ai dit franchement que j'attendais votre critique " avant que de donner mes vers au musicien, et je l'ai " dit à Mme de Maintenon, qui a pris de là occasion " de me parler de vous, avec beaucoup d'amitié (3). "

Racine ne consulta pas que Boileau. Il y avait chez ce poète de la correction comme un besoin inné de

1. Louis Racine, *Mém.* etc. Ire p. — 2. 28 sept. 1694. — 3. 3 oct. 1694.

prendre les avis d'autrui. Il commença même par prendre l'avis du bonhomme Chapelain. Racine lui offrit son ode intitulée : *La Nymphe de la Seine.* Chapelain examina l'œuvre en toute conscience, la garda trois jours, et coucha ses remarques " par écrit " ([1]).

—— * ——

" Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur.

La Bruyère se souvenait peut-être de l'*Art Poétique*, quand il écrivait : " L'on devrait aimer à lire ses " ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corri- " ger et les estimer. Ne vouloir être ni conseillé ni " corrigé sur son ouvrage est un pédantisme ([2]). "

Donc Boileau, ici encore, s'est borné à rimer des maximes admises, recommandées, pratiquées par l'élite des hommes de lettres. Aussi Desmarets s'est cru obligé d'accorder un *satisfecit* à Boileau, pour ces préceptes de la critique amicale. Il l'a fait ; mais voici en quels termes : " Tout ce qu'il (Despréaux) dit du " choix des amis, qui est tout pris d'Horace, et pour " suivre les conseils et pour la correction, et tout le " reste qui est dans les pages 109, 110 et 111, est bien, " et doit être pratiqué par lui-même. Car il aura plus

1. V. Lettre de Racine, à l'abbé Levasseur ; 13 sept. 1660. Parmi les juges littéraires auxquels Racine soumit ses chefs-d'œuvre, il faut nommer le P. Bouhours. Le billet qu'on va lire en fait foi. M. P. Mesnard, *Grands Écriv. de Fr.* Racine, t. VI,) croit qu'il s'agit de *Phèdre*, et il en fournit des raisons plausibles : " Je vous envoie les quatre premiers " actes de ma Tragédie, et je vous enverrai le cinquième, dès que je " l'aurai transcrit.

" Je vous supplie, mon Révérend Père, de prendre la peine de les " lire, et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue, " dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres. Si vous y trouvez " quelques fautes d'une autre nature, je vous prie d'avoir la bonté de " me les marquer sans indulgence. Je vous prie encore de faire part de " cette lecture au R. P. Rapin, s'il veut bien y donner quelques moments ".

2. *Caract.* I. Des ouv. d'espr.

" de gloire d'avoir bien traduit ces préceptes, s'il a la " force de les suivre (1)." Nous avons assez démontré qu'il les suivit.

—— * ——

" Mais sachez de l'ami discerner le flatteur:
" Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue.

" ... ... *Mirabor, si sciet inter*
" *Noscere mendacem verumque beatus amicum.*
" ... ... *Si carmina condes,*
" *Nunquam te fallant animi sub vulpe latentes* (2). "

Quand le Renard de La Fontaine félicitait "monsieur du Corbeau " sur son habileté dans l'art de Lulli et de Lambert, le rusé songeait au fromage. Combien de dédicaces, d'odes, de sonnets ou de madrigaux du grand siècle, retournèrent, avec la même sincérité, le compliment de sire Renard:

" Que vous êtes joli! que vous me semblez beau! "

Le *Bourgeois Gentilhomme* vidant ses poches en l'honneur du faquin, qui l'appelle " Mon Gentilhomme " et " Monseigneur ", voilà bien un trait de mœurs du temps de Molière: et un peu de tous les temps.

—— * ——

" Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

Ce stoïcisme serait beau chez les lettrés ; mais où sont ces héros?... Boileau n'était point l'ennemi de la louange décernée à propos. Il savait que cette " louange agréable est l'âme des beaux vers. " Toutefois une de ses lettres est un large commentaire de ce vers. Il termine fièrement une réponse à l'auteur du *Bolaeana*, par ces mots, dignes d'un Romain de Corneille: " Surtout trève aux louanges; je ne les mérite

1. *La déf. du poème hér.* etc., p. 83.
2. *Art Poét.* v. 224 et seq.

" point et n'en veux point. J'aime qu'on me lise, et
" non qu'on me loue (1). "

Cela dépendait un peu, je crois, des circonstances de personnes, de sujet et de manière. Boileau détestait, en réalité, deux espèces de louanges: les fades et les froides. Il écrivait à M. de Brienne: " Si je fais peu
" de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins
" de tous ceux de nos poètes d'aujourd'hui, dont je ne
" puis plus lire ni entendre pas un, fût-il à ma louange.
" Voulez-vous que je vous parle franchement? C'est
" cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que
" j'avais de vous voir et de jouir de votre agréable
" conversation; parce que je sentais bien qu'il la fau-
" drait acheter par une longue audience de vers, très
" beaux sans doute, mais dont je ne me soucie
" point. "

Une louange glacée lui semblait aussi mortifiante qu'une lourde bouffée d'encens en plein visage. " Il eut
" un jour dans M. le premier Président de Harlai un
" auditeur immobile, qui, après la lecture de la pièce,
" dit froidement: *Voilà de beaux vers*. La critique la
" plus vive l'eût moins irrité que cet éloge. Il s'en
" vengea en mettant dans sa onzième Satire ce por-
" trait, qu'il commençait toujours, quand il le lisait,
" par cet hémistiche: "

" *En vain ce faux Caton*, etc. "

Louis Racine, qui a conservé ce trait (2), note aussi que son père se souciait fort peu des louanges maladroites. — " Il comptait au nombre des choses chagri-
" nantes les louanges des ignorants; et lorsqu'il se
" mettait en bonne humeur, il rapportait le compliment

1. *Lettre à M. de Losme de Monchesnai*, 1707.
2. *Mém.* etc. IIe P.

“ d'un vieux magistrat qui, n'ayant jamais été à la “ Comédie, s'y laissa entrainer par une compagnie, à “ cause de l'assurance qu'elle lui donna qu'il verrait ‘ jouer l'*Andromaque* de Racine. Il fut très attentif au “ spectacle, qui finissait par les *Plaideurs*. En sortant, “ il trouva l'auteur et lui dit: Je suis, monsieur, très “ content de votre *Andromaque;* c'est une jolie pièce: “ je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement. “ J'avais d'abord eu quelque envie de pleurer; mais la “ vue des petits chiens m'a fait rire.

“ Le Bonhomme s'était imaginé que tout ce qu'il “ avait vu représenter sur le théâtre était *Andro-* “ *maque* (1). ”

Hélas! le sage, l'austère Despréaux s'oublia quelque peu, sur le déclin triste de sa glorieuse carrière. Il préféra les applaudissements, à l'inflexible justice de l'amitié. C'est encore Louis Racine, son admirateur, qui nous signale chez Boileau un faible, si naturel aux disciples d'Apollon: “ On sait que, dans ses dernières “ années, il s'occupa de sa Satire sur l'*Équivoque*, “ pour laquelle il eut cette tendresse que les auteurs “ ont ordinairement pour les productions de leur vieil- “ lesse. Il la lisait à ses amis; mais il ne voulait plus “ que leurs applaudissements. Ce n'était plus ce poète, “ qui autrefois demandait des critiques, et qui disait “ aux autres:

“ *Écoutez tout le monde, assidu consultant* (2). ”

“ Il redevint même amoureux de plusieurs vers qu'il “ avait retranchés de ses ouvrages par le conseil de “ mon père. Il les y fit rentrer, lorsqu'il donna sa der- “ nière édition (3). ”

1. *Ibid.*, IIe P.— 2. *Art Poét.*, ch. IV.— 3. *Mém. sur la vie de J. Rac.*, fin

*

" Un flatteur aussitôt cherche à se récrier ;
" Chaque vers qu'il entend le fait extasier,
" Tout est charmant, divin ; aucun mot ne le blesse :
" Il trépigne de joie, il pleure de tendresse.
" Il vous comble partout d'éloges fastueux.

Horace est plus expressif :

" .... *Clamabit enim : Pulchre ! bene ! recte !*
" *Pallescet super his ; etiam stillabit amicis*
" *Ex oculis rorem ; saliet, tundet pede terram* (1). "

La Bruyère a aussi vu et peint ce *Zélotes* qui se pâme d'admiration, par calcul : " On ne vous demande " pas, *Zélotes*, de vous récrier : C'est un chef-d'œuvre " de l'esprit ; l'humanité ne va pas plus loin ; c'est jus- " qu'où la parole humaine peut s'élever ; on ne jugera " à l'avenir du goût de quelqu'un, qu'à proportion qu'il " en aura pour cette pièce ! — Phrases outrées, dégoû- " tantes, qui sentent la pension ou l'abbaye ; nuisibles " à cela même qui est louable et qu'on veut louer (2). "

Toute admiration fausse, fût-elle sincère, ne se tient jamais dans la mesure ; témoin l'accueil " fastueux " fait aux vers de Trissotin par les *Femmes savantes*.

Philaminte.
" On n'en peut plus !

Bélise.
On pâme !

Armande.
On se meurt de plaisir ! (3) "

*

" La vérité n'a point cet air impétueux.

Boileau ne fut pas, je crois, toujours de ce sentiment. Une fois tout au moins dans sa vie il reçut des éloges très sincères, mais enthousiastes. Et le vieux

1. V. 428 et seqq. — 2. *Caract.*, ch. I. — 3. *Acte* III, sc. 2.

poète narra ces bravos " impétueux " à Racine. Il s'en était vu combler par le P. de la Chaise, pour son Épître sur l'*Amour de Dieu*, et il y prenait quelque complaisance : " A la réserve de deux petits scrupules..., " qui lui étaient venus au sujet de ma hardiesse à " traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait " d'ailleurs que s'écrier : *Pulchre! Bene! Recte!* Cela " est vrai ; cela est indubitable ; voilà qui est merveil- " leux ; il faut lire cela au Roi ; répétez-moi encore cet " endroit !...

" Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, " quels éclats de rire, il a entendu la prosopopée de la " fin (1). "

Il est vrai que déjà, suivant Despréaux, l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux (Bossuet) avaient " paru, pour ainsi dire, transportés ", à la lecture de la susdite Épitre. Il est vrai, d'autre part, que Despréaux avait une façon de réciter ses vers, qui aidait l'enthousiasme et l'impétuosité de l'admiration. Enfin, ce jour-là, il avait mis dans son débit " toute la force " et tout l'agrément " qu'il avait pu. On s'étonnera donc moins que le poète ait eu la chance d' " échauffer le " Révérend Père ", au point de lui faire crier les trois adverbes d'Horace.

——— * ———

" Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
" Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.
" Il ne pardonne point les endroits négligés ;
" Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés ;
" Il réprime des mots l'ambitieuse emphase ;
" Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.

Traduction presque littérale et fort heureuse du portrait de l'Aristarque romain Quintilius :

1. *Lettres*, 1697.

" *Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes ;*
" *Culpabit duros ; incomptis allinet atrum*
" *Transverso calamo signum ; ambitiosa recidet*
" *Ornamenta*...... ..... ([1])."

Gacon applique derechef les vers de Boileau à leur auteur vieillissant :

" Je ne veux pas non plus, censeur-grammairien,
" Critiquant de tes vers les mots et la mesure,
" Te mettre encor plus bas que ton abbé de Pure.
" A peine entre deux mille en trouve-t-on deux cents,
" Qui ne soient ou forcés, ou durs, ou languissants.
" *Le sens choque dans l'un ; en l'autre c'est la phrase ;*
" Ils ne sont plus remplis que d'une vaine *emphase*,
" L'un sur l'autre enjambant comme ceux de Pradon ([2]). "

Quel coup de pied contre le " vieux lion!"—A propos du vers :

" *Il réprime des mots etc...*"

je lis, dans les *Mémoires-Anecdotes* de Segrais, un exemple de ce scrupule que se faisaient les auteurs de ce temps-là pour l'emploi d'un mot hasardé. Segrais avait introduit le mot " *impardonnable* " en sa traduction de Virgile et Boursault chicanait le poète traducteur. Segrais se demanda si cet adjectif n'était pas trop ambitieux et après mûre réflexion il le laissa. " Mais, " dit-il, avant que de me déterminer à laisser ce mot " dans l'endroit où il se trouve, j'avais consulté M. " Chapelain, M. Ménage, M. Pellisson, Mlle de " Scudéry, et plusieurs autres ([3]). "

Quelle affaire d'état, pour une pauvre épithète !

—— * ——

" Votre construction semble un peu s'obscurcir ;
" Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.

" ......*Parum claris lucem dare coget ;*
" *Arguet ambigue dictum ; mutanda notabit* ([4]). "

1. Horace, *A. P.* v. 428 etc.— 2. *Sat. II.* — 3. *Œuv.* etc., t. II, p. 140-1. — 4. Hor. Ib. v. 431. — V. aussi *Ep.* L. II. *Ep.* 2. v. 112.

*

" C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

Quelquefois même il parle plus franchement encore, comme fit M. de Bautru avec je ne sais quel rimeur. Ce dernier, après avoir composé je ne sais quel poème, pria M. de Bautru de " lui en dire son sentiment, en ami ". " L'ami consulté lut le poème et répondit : Monsieur, " votre poème me paraît trop long, je vous conseille " d'en retrancher la moitié et de supprimer l'autre (1)."

Au siècle de Louis le Grand, il y avait des Quintilius, comme au siècle d'Auguste. Nous l'avons démontré assez longuement pour n'y pas revenir. On se soumettait aux critiques, on les cherchait, on les exigeait. Mais les sages auteurs voulaient alors de " sages amis ". Boileau, chargé de treize à quatorze lustres, ne reconnaissait point chez le jeune Brossette, lequel comptait à peine trente-deux étés, cette " sagesse " nécessaire aux juges littéraires. Boileau s'en plaignit amicalement à Brossette, et lui fit sentir sa témérité grande, lorsqu'il prétendait redresser tels et tels endroits dans les écrits du Maître. Pour dorer cette désagréable pilule, il raconta à Brossette l'histoire des censures que lui, Boileau, avait subies, rigoureuses, inflexibles même, comme l'amitié de ses réviseurs. " Feu " M. Patru, mon illustre ami était non seulement un " critique très habile, mais un très violent hypercriti-" que, et en réputation de si grande rigidité que, lorsque " M. Racine me faisait, sur des endroits de mes ouvra-" ges, quelque observation un peu trop subtile, comme " cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le " proverbe latin : *Ne sis patruus mihi ; n'ayez point* " *pour moi la sévérité d'un oncle*, je lui disais : *Ne sis* " *Patru mihi: n'ayez point pour moi la sévérité de Patru.*

1. *Ménag.* 1693. — p. 182-3.

" Je pourrais vous le dire à bien meilleur titre qu'à " lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, " ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez " jusqu'à l'excès du raffinement... Avouez donc, Mon-" sieur, que, dans toutes ces critiques, vous vous mon-" trez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon " égard *Patru patruissimus* (1)."

*

" Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
" A les protéger tous se croit intéressé,
" Et d'abord prend en main le droit de l'offensé.
" — De ce vers, direz-vous, l'expression est basse.
" — Ah ! Monsieur, pour ce vers je vous demande grâce,
" Répondra-t-il d'abord. — Ce mot me semble froid ;
" Je le retrancherais. — C'est le plus bel endroit !
" — Ce tour ne me plaît pas. — Tout le monde l'admire.

Tableau vrai, dialogue parfait, sauf peut-être cette répétition de l'adverbe " *d'abord* ", à deux vers de distance. Voilà bien le plaidoyer d'Oronte pour son malheureux sonnet :

" Et moi je vous soutiens que mes vers sont fort bons...
" Il me suffit de voir que d'autres en font cas... "

La nature, ici et là, est prise sur le fait ; j'entends la nature du

"......*genus irritabile vatum* ".

Racine, à peine âgé de 21 ans, s'en expliquait avec franchise, déjà même avec l'autorité de l'expérience : " Les poètes ont cela des hypocrites qu'ils défendent " toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne " les laisse jamais en repos (2) ".

Les exemples d'écrivains défendant leur " plus bel " endroit " ne manquent pas. En voici un, tiré des lettres de Boursault. Boursault expose à Furetière qu'un jeune auteur est venu lui soumettre une comédie

1. *Lettre du 2 août 1703.* — 2. *Lettre à M. Le Vasseur.* 8 sept. 1660.

" toute brillante d'esprit, mais trop satirique ". — " Nous avons eu une petite contestation sur une " scène que je lui ai conseillé de retrancher ; mais à " quoi il ne se peut résoudre, soutenant que c'est ce " qu'il y a de plus beau(1). "

" *Je le retrancherais — C'est le plus bel endroit.*"

Les " grenouilles du Parnasse " avaient une autre défense pour leurs pauvres élucubrations ; témoin ce dialogue, rimé par un élève de Boileau :

" — Quels vers ! quels pauvres vers ! dis-je, osant m'expliquer
" Et rire des défauts qu'on y doit remarquer.
" — Hé ! qu'y blâmez-vous donc? — Tout ; ils sont détestables.
" — Bon ! Corneille, dit-on, en a fait de semblables ;
" Voyez, lisez.— Ainsi l'on me répond soudain,
" Et l'on vient se défendre, un Corneille à la main (2). "

——— * ———

" Ainsi toujours constant à ne se point dédire,
" Qu'un mot dans son ouvrage ait paru vous blesser,
" C'est un titre chez lui pour ne point l'effacer.
" Cependant, à l'entendre, il chérit la critique :
" Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique.

Perse avait apparemment coudoyé, lui aussi, au forum, ou sur la via Sacra, des gens de ce caractère :

" *Et verum, inquis, amo ; verum mihi dicito de me* (3). "

C'est bien le langage de cet Oronte, rencontré par Molière, et par tant d'autres :

" ......J'aurais lieu de plainte,
" Si m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
" Vous alliez me trahir et me déguiser rien (4). "

C'est bien aussi l'entrée en matière de Vadius, proposant sa ballade.

" ...C'est une Ballade ; et je veux que tout net
" Vous m'en... (5) "

1. *Nlles Lettres.* Éd. de Lyon. 1715, t. I. p. 51. — 2. *De Villiers. Ép.* XIII, p-388-9. — 3. *Sat.* I. v. 55. — 4. *Misanth.* Act. I, Sc. 2. — 5. *Femmes Sav.*, Acte III, Sc. 5.

Ils chérissent tous la critique, jusqu'au moment où l'on desserre les lèvres pour leur faire une observation. Le Marseillais Bonnecorse lui-même trouva dans le Jardin des Tuileries un poète de cette trempe. Un inconnu aborde Bonnecorse, et comme préambule :

" ......Je veux vous divertir ;
" Vous avez le goût bon et *j'aime la critique !*
" Lisons cinq ou six chants d'un poème héroïque...
" A ces terribles mots connaissant mon malheur,
" Je recule, je sue et change de couleur (1). "

La Fontaine, dont le génie aimait les franches coudées, a, comme Boileau, fait la peinture du poète aux prises avec le critique. C'est la fable première de son livre deuxième. Mais le but du Bonhomme est tout au rebours de celui où va Despréaux. Le Satirique plaide contre les rimeurs trop entêtés de leurs œuvres ; le fabuliste plaide contre les censeurs, ou, comme porte son titre : " Contre ceux qui ont le goût " difficile ". Il en est que rien ne satisfait. La Fontaine s'en plaint. D'abord il entonne la trompette de l'épopée et chante le perfide cheval de Troie; quand un critique l'interpelle juste au bel endroit :

" La période est longue, il faut reprendre haleine ;
" Et puis votre cheval en bois,
" Vos héros avec leur phalanges,
" Ce sont des contes plus étranges
" Qu'un Renard qui cajole un Corbeau sur sa voix :
" De plus il vous sied mal d'écrire en si haut style. "

Le fabuliste docile baisse le ton et entame une églogue; le censeur l'interrompt :

" Je vous arrête à cette rime ;
" Je ne la tiens pas légitime,
" Ni d'une assez grande vertu :
" Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte ".

1. *Disc.* VIII, p. 55.

Le Bonhomme se fâche :

" Maudit censeur, te tairas-tu ?
" Ne saurais-je achever mon conte ?
" C'est un dessein très dangereux
" Que d'entreprendre de te plaire:
" Les délicats sont malheureux ;
" Rien ne saurait les satisfaire. "

Boileau n'a aucunement tort et La Fontaine a grandement raison. Il n'y a rien de plus pédant qu'un poète " intraitable ", si non le critique chicanier, qui trouve à redire partout, au fond, à la phrase, au mot, à la rime.

" Maudit censeur, te tairas-tu " ?

—— * ——

" Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter,
" N'est rien qu'un piège adroit pour vous les réciter.

" Ceci regarde M. Quinault. Les railleries que notre " auteur avait faites de lui dans ses Satires, n'empê- " chèrent pas qu'il recherchât l'amitié de M. Despréaux. " M. de Mérille, premier valet de chambre de Mon- " sieur, frère du Roi, fut le médiateur. M. Quinault " l'allait voir souvent ; mais ce n'était que pour avoir " l'occasion de lui faire voir ses ouvrages.—Il n'a voulu " se raccommoder avec moi, disait M. Despréaux, " que pour me parler de ses vers ; et il ne me parle jamais des miens (1) ".

Boileau reviendra plus tard sur ce défaut naturel aux faiseurs de vers ; dans le Chant IVe, il tracera plus au long le portrait du *Recitator acerbus*. C'est par là

1. Brossette-Berriat Saint-Prix juge " au moins fort douteuse " l'assertion de Brossette au sujet de Quinault. Selon B. S.-P., Quinault et Boileau ne seraient devenus amis qu'après la publication de l'*Art Poétique*. V. t. III, p. 495-6. *Erreurs de Brossette.*

qu'Horace avait terminé ses conseils aux Pisons ; car ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, que les écrivains aiment à débiter leurs poèmes, ou leur prose.

Il paraît que le pauvre Abbé Cotin avait aussi cette manie. Du moins c'est Boileau qui le déclare ; faut-il l'en croire ?

Cotin peut bien être mis là encore pour remplir l'hémistiche :

" Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite;
" Il met chez lui voisins, parents, amis, en fuite;
" Car lorsque son démon commence à l'agiter,
" Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à déserter (1). "

Effet ordinaire de ces lectures à outrance.

Segrais, à la fin du XVIIe siècle, contait qu'il en avait fait l'expérience et que cette expérience l'avait guéri de cette fâcheuse maladie : " Je me plaisais fort " à faire des vers dans ma jeunesse, et encore à les " réciter indifféremment à toutes sortes de personnes. " Mais je m'aperçus que je m'ennuyais, quand " Scarron, qui était mon ami particulier et qui n'avait " rien de caché pour moi, prenait son portefeuille et " me lisait ses vers, quoiqu'ils fussent fort bons. Je " fis réflexion que ceux à qui je lisais les miens, dont la " plupart n'avaient pas de goût pour les vers, pouvaient " dire la même chose. C'est pour cela que je me fis " une loi de ne les lire qu'à ceux qui m'en prieraient, " et peu à la fois.

" Nous sommes portés à nous flatter nous-mêmes, " et à nous persuader que ce qui nous plaît doit plaire " aux autres (2). "

Et puis c'est chose si douce d'entendre ses œuvres lues par des lèvres amies et intelligentes !

1. *Sat. VIII.* — 2. *Œuv.* Nlle Édit., t. II, p. 9. — *Mém. anecd.*

*

" Aussitôt il vous quitte; et content de sa muse,
" S'en va chercher ailleurs quelque fat qu'il abuse.
" Car souvent il en trouve. Ainsi qu'en sots auteurs,
" Notre siècle est fertile en sots admirateurs.

En ce siècle-là, qui pourtant est le grand siècle, La Bruyère écrivait : " Les sots admirent quelquefois, " mais ce sont des sots [1]. " Molière, en ce siècle-là, faisait se pâmer d'aise les Philaminte, les Armande et les Bélise, tandis que Trissotin leur lisait

" Ces vers que mot à mot il est besoin qu'on pèse ! "

C'était des sottes admirant un sot. Et cette sottise des demi-beaux-esprits est la pire de toutes, au jugement du même Molière ; car

" Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant."

Ce siècle, comme Boileau l'affirme, était-il aussi "*fertile en sots auteurs ?*" Oui, certes, il l'était. Leurs noms, plusieurs du moins, nous sont connus par la liste que Boileau en a dressée. Il ne les y a pas tous inscrits. Que de sots livres éclos autour de l'*Histoire Universelle*, comme les champignons au pied des chênes ! Que de sottes et stupides poésies accumulées malgré le fouet des Satires ! Que de sots auteurs enfin coudoyaient dans la rue, dans les antichambres, chez les libraires, les dix ou douze écrivains de génie qui ont fait et qui sont le siècle de Louis XIV !

Or l'un de ceux que Boileau range dans cette triste galerie des sots, un de ceux qu'il met dos à dos avec Pradon, Bonnecorse se plaint à son tour de ce que son époque est scandaleusement encombrée par les barbouilleurs de papier, par les rimeurs de Halle :

---

1. *Caract.*, ch. I.

" — Mais vous faites des vers. — Et qui n'en sait point faire ?
" C'est des esprits communs le métier ordinaire.
" Oui, les Vers sont des fruits de toutes les saisons;
" On en fait tous les jours aux Petites-Maisons;
" Chacun malgré Phébus monte sur le Parnasse;
" Il n'est point de grimaud qui n'y marque sa place (1). "

—— ✳ ——

" Et sans ceux que fournit la Ville et la Province,

La Province n'eut point les faveurs de Despréaux. Nous avons déjà relevé les dédains de Despréaux envers l'esprit provincial. Il le regarde, comme les génies légers d'Athènes regardaient les lourds esprits de Béotie; il renvoie aux admirations de province la *Pharsale*, le *Typhon*, et autres fatras. Ici, la Ville, c'est-à-dire Paris, reçoit aussi son coup de griffe.

Trente ans auparavant, le provincial, le Normand Corneille, définissait ainsi la grand'ville, par la bouche de l'un de ses personnages :

" On s'y laisse duper autant qu'en lieu de France ;
" Et parmi tant d'esprits plus polis et meilleurs,
" Il y croît des badauds autant et plus qu'ailleurs (2). "

Méritées ou injustes, voilà de spirituelles boutades, contre ce Paris qui applaudit Corneille et Despréaux. Les vers suivants, à l'adresse des ducs, des courtisans et des princes, sont plus qu'une boutade. C'est une hardiesse.

—— ✳ ——

" Il en est chez le Duc, il en est chez le Prince,
" L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans,
" De tout temps rencontré de zélés partisans.

Montfleuri, dans ses *Bêtes raisonnables*, avait fait, d'une autre manière, la même critique. Il parle du nombre prodigieux d'ânes, que l'on rencontre un peu partout :

1. *Disc. VII*, p. 48. — 2. *Le Menteur*, act. I, sc. I.

" Des ânes !.... Il en est tant au monde !
" Anes dedans la Ville, ânes dans le Faubourg,
" Anes dans la Province, ânes dedans la Cour (1)."

Même à la Cour ! Le grand Seigneur Bussy-Rabutin traitait ses pairs avec une semblable désinvolture : " Les gens de qualité.... Il y a parmi eux tant " d'ignorance des belles-lettres, et dans la Cour particu- " lièrement, qu'on peut les surpasser sur cette matière " et ne savoir pas grand'chose (2). " Même jugement prononcé sur les gentilshommes et courtisans par le Seigneur de Saint-Evremond : " Vous entendez la Cour " se récrier sur tous les bons mots de***, parce qu'il " en dit quelquefois de bons. L'admiration est la " marque d'un petit esprit, et les grands admirateurs " sont de fort sottes gens. Ils ont besoin qu'on les aver- " tisse quand il faut rire. Le parterre, qui n'a d'autres " lumières que celles de la nature, juge mieux de la " Comédie que ceux qui embarrassent le théâtre (3). "

Ceux qui embarrassaient alors le théâtre, c'étaient précisément des gens de qualité, visant au monopole du goût, à la direction des jugements publics. Molière avait fustigé cette sottise arrogante, sur le dos du Marquis Acaste :

" Pour de l'esprit, j'en ai sans doute, et du bon goût
" A juger sans étude et raisonner de tout ;
" A faire aux nouveautés, dont je suis idolâtre,
" Figure de savant sur les bancs du théâtre,
" Y décider en chef, et faire du fracas
" A tous les beaux endroits qui méritent des has (4) ! "

1. Sc. IV. — V. Fournel, *Cont. de Mol.* 1, p. 226. Ce sont aussi des "ânes" que Dryden rencontre à la cour de Sa Majesté Britannique :

" The flattest work has ever in the Court
" Met with some zealous *ass* for its support. "

2. *Lettres* etc. IIIe P., p. 489; 25 sept. 1671, au R. P. Rapin.
3. *Œuv. Mél.*,t. II. p. 35.
4. *Misanth.*, acte III, sc. 1.

Boileau s'était, depuis longtemps, raillé de ces gens de condition admirateurs maladroits, de ce " jeune marquis " allant " pleurer au *Tartufe* et rire à l'*Andro-* " *maque* (1) ". Plus d'une fois encore il déclara la guerre à la sottise qui s'étale

" En habit de marquis, en robes de comtesse " ;

il la déclara surtout dans son Épître de consolation à Racine. En effet Racine et Despréaux devaient bientôt, à leurs dépens, faire l'expérience du zèle que de hauts personnages mirent à soutenir " l'ouvrage le " plus plat ". Quand Pradon recevait pour sa *Phèdre* les applaudissements du Duc de Nevers et de Madame Des Houlières, Racine et Despréaux étaient menacés du bâton, ou de pis encore. Boileau se vengea plus tard dans sa x[e] Satire ; où il rit des coteries, protégeant de fort haut les vers de Pradon :

" Là du faux bel-esprit se tiennent les bureaux ;
" Là tous les vers sont bons pourvu qu'ils soient nouveaux. "

Boileau, qui se fit par acte authentique reconnaître noble, de vieille souche, descendant du prévôt de Paris sous le règne de saint Louis, respectait fort les titres vérifiés par d'Hosier. Mais il ne croyait pas qu'un parchemin jauni par une suite de siècles donnât du génie littéraire ou du goût. Il le prouva par sa conduite à l'égard du Marquis de Saint-Aulaire : " Lorsqu'il " fut question de recevoir à l'académie M. le Marquis " de Saint-Aulaire, il s'y opposa vivement, et répondit " à ceux qui lui représentaient qu'il fallait avoir des " égards pour un homme de cette condition : — Je ne " lui dispute pas ses titres de noblesse, mais je lui " dispute ses titres au Parnasse.

" Un des académiciens ayant répliqué que M. de

1. *Ép. I.*

“ Saint-Aulaire avait aussi ses titres au Parnasse, “ puisqu'il avait fait de fort jolis vers : — Eh bien ! “ Monsieur, lui dit Boileau, puisque vous estimez ses “ vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens (1).”

Boileau cependant ne faisait point difficulté d'accorder de l'esprit aux Princes, Ducs, Marquis et tous autres gens qualifiés, qui en étaient fournis. Boileau même était fier de voir ses rimes goûtées “ du Peuple, “ des Grands ”, “ des Princes ”, et surtout du plus “ puissant des Rois. ” Il jouissait d'apprendre et de dire que “ à Chantilly, Condé les souffrait quelquefois; “ qu'Enghien en était touché ; que La Rochefoucauld, “ Marsillac, Pomponne et Montausier donnaient leur “ suffrage ” à ses poèmes (2). Le vainqueur de Rocroi décida Boileau à retrancher de l'Épître au Roi, la fable de l'huître ; Boileau prend bien soin d'en avertir le public : “ Je me suis rendu à l'autorité d'un Prince, “ non moins considérable par les lumières de son “ esprit que par le nombre de ses victoires (3). ”

Chantilly était, après Versailles, le palais du goût. La Bruyère a écrit, à bon escient : “ Chantilly, écueil “ des mauvais ouvrages... ” (4). Molière, en 1668, disait au Prince de Condé : “ Les décisions de votre “ jugement sur tous les ouvrages d'esprit ne man- “ quent point d'être suivies par le sentiment des plus “ délicats (5). ”—“ Condé rassemblait souvent à Chan- “ tilly les gens de lettres, dit Louis Racine ; et se “ plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, “ dont il était bon juge (6). ”

Bossuet sanctionne tous ces témoignages du haut de la chaire de Notre-Dame : “ Il n'y avait livre qu'il

1. *Mém. de L. Racine* IIe P. — 2. *Ép. VII.* — 3. Éd. de 1672 ; au lecteur. — 4. *Disc. de l'Acad.* — Préface. — 5. Ép. *Dédic. de l'Amphit.* — 6. *Mém.* etc. Ire P.

" (le Prince de Condé) ne lût ; il n'y avait homme ex-
" cellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque
" ouvrage, qu'il n'entretînt. Tous sortaient plus éclairés
" d'avec lui et rectifiaient leurs pensées, ou par ses
" pénétrantes questions, ou par ses réflexions judi-
" cieuses ([1]). "

Mais revenons de Chantilly à Auteuil, du Prince au poète. Boileau vieilli se rappelait avec un noble orgueil:

" Que plus d'un Grand l'aima jusques à la tendresse. "

Même alors, à Auteuil,

" Retiré de la Cour et non mis en oubli, "

il voyait venir chez lui

" Goûter la solitude,
" Plus d'un héros, épris des fruits de son étude. "

Il n'avait pas oublié la citation très spirituelle et très gracieuse que la Duchesse d'Orléans lui avait faite d'un vers de son *Lutrin* ([2]).

Enfin c'était dans cette Cour que l'on avait imaginé

1. *Or. fun.* — Segrais, qui fait un grand éloge de l'esprit et de la science de Condé, y met une restriction : " Personne ne peut contester qu'il n'eût " infiniment d'esprit ; mais il n'avait pas le goût pour bien des choses : " par exemple, il n'en avait ni pour les vers, ni pour la Poésie, et M. le " Prince de Conti l'avait exquis sur ces choses-là et sur toutes les autres. " (*Mém.* etc. p. 68.) — Ne serait-ce pas le motif pour lequel Boileau se contente (Ep. VII) de ces souhaits modestes, à propos de ses vers : " qu'à Chantilly Condé les *souffre quelquefois?* "

2. Il s'agit du vers : " Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. " — Cette anecdote citée un peu partout est-elle authentique? Elle paraît invraisemblable à Berriat Saint-Prix. Le *Lutrin*, publié en 1674, fut-il connu de Henriette d'Angleterre, morte en 1670? Là est toute la question. (V. B. S.-P., t. III, p. 491-2; *Erreurs de Brossette.*)

Brossette avait par avance résolu cette difficulté. On voit, dans ses notes de l'Ép. I, que le *Lutrin* fut commencé en 1669, et que, cette même année, Boileau récita devant Louis XIV le passage de la *Mollesse.*

la *Chambre du Sublime*, où Boileau trônait, une fourche à la main!

Vigneul-Marville résume en quelques lignes les sentiments de la Cour et des gens de condition à l'endroit de Boileau: " M. Despréaux, (malgré une foule " d'ennemis que ses Satires lui avaient attirés, et qui " même,selon M. le Comte de Bussy-Rabutin, devaient " l'estimer dans le fond du cœur, s'ils n'étaient les plus " sottes gens du monde), avait pour amis les plus " qualifiés du Royaume; et toute la Cour, à l'exemple " du Roi, l'aimait et l'estimait, — si on en excepte le " seul Duc de Montausier, qui même à la fin, lui " accorda son amitié et son estime. Ainsi on pouvait " dire que, le mérite de ce grand poète avait forcé tous " les cœurs à l'estimer,

" *Praeter atrocem animum Catonis* (1)."

Non, la Cour n'avait pas que des partisans de plats ouvrages. Les *Plaideurs* de Racine durent leur succès aux éclats de rire de Louis XIV, qui eurent immédiatement des échos. Le jugement de la Cour fit cesser les applaudissements prodigués à la *Judith* de Boyer. Plus tard, *Athalie* commença d'être comprise, grâce à la faveur de la Cour. Cela suffirait à démontrer, comme le dit cavalièrement Clitandre:

" Qu'à le bien prendre, au fond, elle n'est pas si bête! "

Molière a exprimé ailleurs sa pensée. Lui qui ne ménage guère les marquis fâcheux, ni les comtesses précieuses, n'a point manqué de proclamer devant un parterre de courtisans que les gens du meilleur goût sont les gens de Cour. Par exemple, dans la *Critique de l'École des Femmes:* " Sachez, s'il vous plaît, M. " Lysidas, que les Courtisans ont d'aussi bons yeux

1. *Mél.* 4e Éd., t. III.

" que d'autres; qu'on " peut être habile avec un point " de Venise et des plumes, aussi bien qu'avec une " perruque courte et un petit rabat uni; que la grande " épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement " de la Cour; que c'est son goût qu'il faut étudier " pour trouver l'art de réussir (1). "

Molière parlait d'après son expérience personnelle. Du reste l'histoire de notre grande Littérature montre bien que la Cour du XVII[e] siècle jugeait " plus finement " des choses, que tout le savoir enrouillé des pédants ". La Fontaine, qui ne sut pas être Courtisan, n'ignorait point que le goût exquis hante les " lambris dorés". Il écrivait au duc de Vendôme que les Muses,

" Par ordre d'Apollon,
" Transportaient dans Anet tout le sacré vallon. "

Et dans l'éloge de ce même Duc, son protecteur et son ami, le Bonhomme glissait ce compliment:

" Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;
" Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages;
" Don du ciel, qui peut seul tenir lieu des présents
" Que nous font à regret le travail et les ans (2). "

La Fontaine porta plus haut cet encens poétique et salua plus haut le bon goût des " demi-dieux ". Dans une de ses poésies légères, il se souhaite de pouvoir, quelque jour, " divertir le monarque ".

Il continue ainsi:

" Qu'est-ce qu'un auteur de Paris?
" Paris a bien des voix; mais souvent, faute d'une,
" Tout le bruit qu'il fait est fort vain;
" Chacun attend sa gloire ainsi que sa fortune
" Du suffrage de Saint-Germain.
" Le Maître y peut beaucoup, il sert de règle aux autres,
" Comme Maître premièrement;

1. Sc. VI, 1. — 2. *Phil. et Bauc.*, fin.

" Puis comme ayant un sens meilleur que tous les nôtres.
" Qui voudra l'éprouver obtienne seulement
" Que le roi lui parle un moment (1). "

Et pourtant il arriva que ce monarque soumit son jugement littéraire au jugement d'un de ses sujets ; et que ce mortel favorisé fut Boileau. Quelle belle preuve du goût excellent et de ce sujet, et de ce monarque! Après cela, Boileau pouvait bien jeter un coup d'œil et un vers dédaigneux sur les sots admirateurs, qui se pavanaient dans les antichambres.

Tout ce que Boileau a dit, en cet endroit, contre les poètes flatteurs, contre l'amour des auteurs pour leurs " plats ouvrages ", enfin contre les gens de Cour applaudissant les platitudes versifiées, Bossuet l'a répété, mais d'un ton autrement solennel, dans une page terrible du *Traité de la Concupiscence.* Bossuet y juge en évêque ses contemporains, " qui passent " leur vie à tourner un vers, à arrondir une période, " en un mot, à rendre agréables des choses non seule- " ment inutiles, mais encore dangereuses.

" Aveugles admirateurs de leurs ouvrages, ils ne " peuvent souffrir ceux des autres ; ils tâchent, parmi " les grands, dont ils flattent les erreurs et les faibles- " ses, de gagner des suffrages pour leurs vers. S'ils " remportent, ou qu'ils s'imaginent remporter l'applau- " dissement du public, enflés de ce succès, ou vain, ou " imaginaire, ils apprennent à mettre leur félicité dans " des voix confuses, dans un bruit qui se fait dans " l'air, et prennent rang parmi ceux à qui le prophète " adresse ce reproche : Vous qui vous réjouissez dans " le néant !... "

Bossuet ne nomme personne. Mais à deux pages de là, il condamne la plus méchante Satire de Despréaux ;

1. *Nouv. Ch.* etc., t. II, p. 3.

et quand Bossuet parle ici des poètes quêtant les louanges pour " leurs mordantes Satires ou leurs Épigrammes piquantes ", je crains fort que Bossuet ne sous-entende le nom de Despréaux.

—— * ——

" Et pour finir enfin par un trait de satire,
" Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Bravo ! s'écrie Pradon. Voilà qui est bien pensé! ah! comme M. Despréaux démontre lui-même l'exactitude de ce bel apophtegme : " On a vu dans le monde de " ces faux amis de M. D***, qui admirent les méchants " endroits comme les bons, et qui prouvent tout à fait " bien ce qu'il dit lui-même, dans la fin du premier " chant de son *Art Poétique*, qu'*un sot trouve tou-* " *jours*... (1) ".

Ce trait, déjà Boileau en avait fait usage contre Scudéry :

" .... Tes écrits... sans art et languissants,
" Semblent être formés en dépit du bon sens :
" Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
" Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire (2). "

Cet adage ressemble, pour la forme, à celui par lequel La Fontaine conclut la fable du Lièvre devenu "foudre " de guerre " :

" Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
" Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi (3) ."

C'est qu'il y a des degrés à l'infini pour la poltronnerie, comme pour la sottise. Molière a mis en scène cette admiration d'un sot pour son semblable. Le sot Vadius prodigue, à titre de revanche, au sot Trissotin les éloges que chacun sait.

J. B. Rousseau s'est souvenu de la satire finale de ce chant 1er :

1. *Nlles Rem.* etc., p. 89. — 2. *Sat. II*, v. 79 etc. — 3. F. II, 14.

" ... Il n'est point d'auteur si désolé
" Qui dans Paris n'ait un parti zélé ;
" Rien n'est moins rare : *Un sot*, dit la satire,
" *Trouve toujours un plus sot qui l'admire* (1) ."

Un très médiocre satirique, contemporain, admirateur, imitateur de Boileau, trouva sur cette même idée, un " trait de satire " que Boileau n'eût pas désavoué. Il vient d'énumérer, à la façon de Boileau, toutes les conditions où se rencontrent les sots ; il achève ainsi sa pensée :

" C'est une nation d'une telle étendue,
" Que, de quelque côté que l'on tourne la vue,
" Il s'en présente aux yeux; et qui n'en veut point voir
" Doit les tenir fermés, et casser son miroir (2)."

—— * ——

Nous ne transcrirons point, à la fin de ce premier Chant, les banalités enthousiastes des commentateurs.

La plupart allongent en phrases les adjectifs et les points d'exclamation de Brienne : " Beau ! admirable ! merveilleux ! etc. "

Nous croyons avoir relevé, autant ou plus même qu'il n'était besoin, les mérites et les défauts de ces 230 premiers vers. Nous nous bornerons à résumer nos appréciations en les précisant.

Le premier Chant se compose de préceptes généraux et d'histoire. Boileau n'a point fait un traité ; il a groupé quelques principes, et décerné à quelques noms blâme ou louange. Voilà tout. Les endroits vraiment

1. Ep. L. I. Ep. 1. — Ed. Lef. p. 627.
2. L. Petit, *Discours satyriques et moraux ;* Rouen, 1686; sat. IV, p. 30.

originaux, et qui appartiennent en propre à Boileau, sont ceux où il traite :

1° De la rime ;

2° Du genre burlesque ;

3° De l'hémistiche et de l'hiatus ;

4° De la correction.

On peut regretter qu'il n'ait rien dit :

1° De la poésie en général ;

2° De l'invention poétique ;

3° Des différents mètres français. Il aurait pu en cela imiter Horace, quand Horace se joue à définir l'iambe et le spondée; Despréaux semble ne connaître que l'alexandrin. Tout au moins aurait-il pu détailler davantage les défauts de notre vers héroïque ; par exemple, il aurait dû proscrire, comme l'enjambement et l'hiatus, ces assonances pénibles des vers léonins, que l'on trouve si fréquemment dans les œuvres de Despréaux lui-même.

4° Il faut regretter surtout le peu d'importance qu'il donne à notre vieille langue ; et

5° L'exécution sommaire, méprisante, injuste, des auteurs venus cent ans avant lui.

Mais, à part quelques vers " mal arrangés ", à part ces répétitions fastidieuses des adverbes " *toujours,* " *jamais, souvent* " ou autres, Boileau enseigne par l exemple l'*Art des vers,* qu'il chante et cultive.

Il tend au bon sens et il tâche d'y conduire. Il est ennemi de tout dévergondage de pensée ou de style. Il est le poète élégant, soigné, " bien disant ", faisant siennes les nombreuses idées qu'il emprunte, mettant chaque chose en lumière avec le mot juste, avec la netteté et la souplesse de nos vrais classiques.

Point d'écarts, point de nuages ; ni trop bas, ni trop haut.

On pourrait, à la fin de ce Chant où il préconise la raison, écrire les deux premiers vers du quatrain, que Le Verrier fit graver sous le portrait de Boileau :

> " Au joug de la Raison asservissant la Rime,
> " Et même en imitant toujours original ".

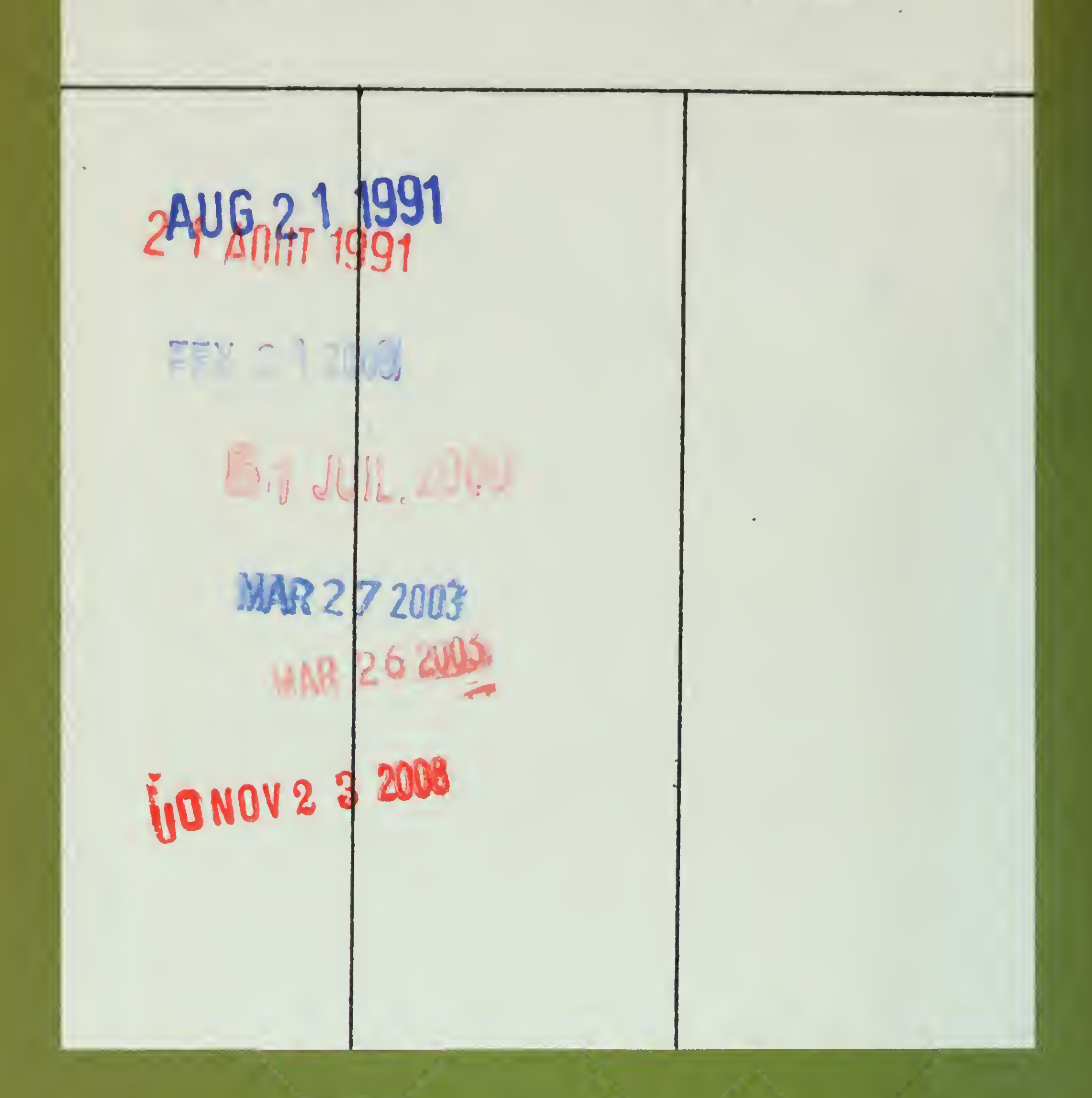
N'est-ce point là Boileau tout entier ?

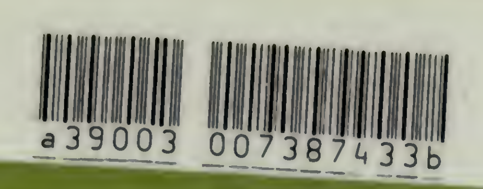
FIN DU TOME PREMIER.





Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.


AUG 21 1991
21 AOUT 1991
MAR 27 2003
UONOV 2 3 2008


a39003 007387433b